Y.PATENAUDE
COMPTABILITE
ED.MONTREAL
1SEM. - OSAM.

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

AUJOURD'HUI

E MONTRÉAL * * 10¢ Montréal, lundi 22 novembre 1965 / sainte Cécile / 81e année, no 270 / 4 cahiers / 48 pages / La météo: nuageux / minimum 35 / maximum 40

gociations reprennent ce matin à l'Hydro-Québec • En page 9

Les libéraux fédéraux du Québec confirment leur appui à Favreau



téléphoto UPI

"OUI AVEC RESERVES"

La demande de Montréal d'être le siège des Jeux olympiques de 1972 a franchi, avec quelques difficultés, la première et la plus délicate étape : l'Association olympique canadienne a décidé d'appuyer Montréal et M. Jean Drapeau à la conférence internationale de Rome. Le président de l'association, M. James Worrall,, échange ici quelques mots avec le maire de Montréal, quelques minutes après l'arrivée de ce dernier à Toronto. (Voir en page 37).



(Exclusif à LA PRESSE)

Favreau chez des "confrères"

M. Guy Favreau, chef de l'aile québecoise du parti libéral fédéral, a rendu visite en fin de semaine aux libéraux provinciaux, réunis en congrès à Québec. M. Favreau s'entretient ici avec le premier ministre, M. Jean Lesage, qui a pris la parole hier soir au diner de clôture.

Leur premier congrès se tiendra le 25 mars

par Vincent Prince

QUEBEC. — Un caucus de l'exécutif provisoire de l'aile québecoise de la Fédération libérale du Canada a réitéré, avant-hier soir, sa confiance envers M. Guy Favreau.

Ce même caucus a fixé au 25 mars prochain la date du congrès de fondation de la section québecoise de la Fédération libérale du Canada. Cette réunion, d'une durée prévue de trois jours, se tiendra dans la vieille capitale.

La réunion de samedi avait, évidemment, lieu a huis clos, mais, comme il arrive souvent en pareilles circonstances, les décisions prises ont fini par être ébruitées.

Confirmation de M. Guy Favreau

De toute façon, en ce qui concerne le vote de confiance envers M. Favreau, ce dernier a confirmé lui-même la nouvelle, hier.

M. Favreau n'était pas présent à ce caucus, car il avait dans la journée même une entrevue avec M. Pearson à Ottawa, mais il n'a pas tardé à être informé de ce qui s'y était passé. Il était, évidemment très heureux de cette marque de confiance.

La résolution en question constituait ce qu'un des participants a appelé "un vote de confiance et de félicitations"

Autres informations en page 13

au leader québecois des libéraux fédéraux. On aurait aussi adopté un vote de confiance envers les autres ministres du Québec, mais la chose n'a pu être confirmée.

Vingt-neuf des trente-cinq membres de l'exécutif provisoire de section québecoise de la FLC assistaient au caucus. Celui-ci a duré plus de deux heures.

Aucune intention de démissionner

M. Favreau a confirmé à un journaliste qu'il n'a pas l'intention de quitter le cabinet qu'il ne s'attend pas qu'on lui demande de se retirer.

"Je ne vois rien dans ce qui est arrivé depuis le 8 novembre, a-t-il dit, qui devrait me faire changer d'idée à ce sujet."

Le président du Conseil privé a ajouté que, durant sa rencontre de samedi avec M. Pearson, celui-ci ne lui a sûrement pas laissé entendre qu'il devrait démissionner. Et rien n'indique, selon lui, que le premier ministre songerait à lui formuler une telle suggestion.

M. Favreau s'est dit au cou-

Voir FAVREAU en page 2

Les USA rendent hommage à Kennedy

WASHINGTON. (PA, UPI) — Des services religieux et des cérémonies du souvenir marquent aujourd'hui dans plusieurs ville des Etats-Unis le deuxième anniversaire de l'assassinat de John F. Kennedy.

Le président et Mme Johnson devaient assister pour leur part à un service commémoratif en l'église catholique St. Mary, à Fredericksburg, au Texas, petite localité rurale située à 15 milles du ranch présidentiel. Le public était invité à cette cérémonie multiconfessionnelle pour rendre hommage à celui qui fut le premier catholique à occuper la Maison blanche.

A Dallas, une ville qui ressent encore les effets de la tragédie d'il y a deux ans, divers services religieux sont au programme, dont une messe du souvenir à la cathédrale du Sacré-Coeur. Le R.P. Oscar Hubert, qui administra les derniers sacrements au président mourant, dirigea des prières spéciales au Centre John F. Kennedy, un foyer pour enfants exceptionnels.

Dallas se souvient

Une couronne sera déposée à la porte de la salle d'urgence No 1 à l'hôpital Parkland. C'est dans cette salle que le président fut déclaré mort après qu'une équipe de médecins eut vainement tenté de lui sauver la vie.

Des milliers de personnes visiteront également le lieu de l'assassinat, dans la partie ouest de Dallas, une rue achalandée où John Kennedy fut frappé par les balles de l'assassin.

A Washington, la veuve du regretté président enverra des fleurs sur sa tombe et d'autres membres de la famille Kennedy iront s'agenouiller au pied de la petite clôture blanche qui entoure la tombe, au cimetière

Voir KENNEDY en page 2

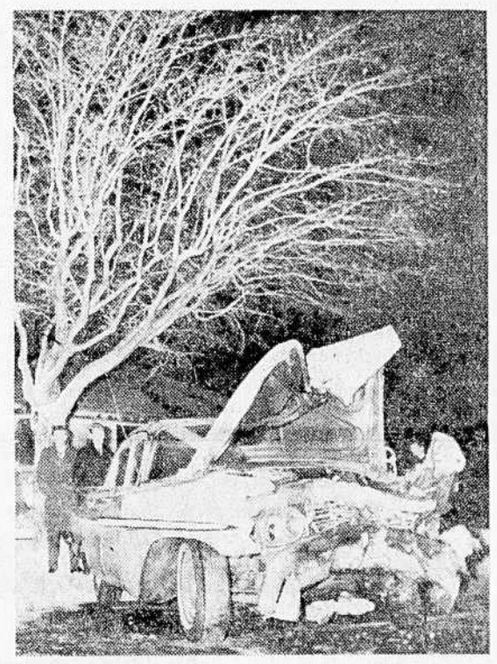


photo Réal St-Jean, LA PRESSE

DOUZE MORTS ACCIDENTELLES

Une chaussée extrêmement glissante a été la cause de neuf des douze morts accidentelles survenues au cours de la fin de semaine sur les routes de la province. Le pire de ces accidents a fait deux morts et onze blessés à St-Sulpice, à environ 25 milles au nord-est de Montréal. Deux autos se sont heurtées nez à nez, tuant sur le coup Mme Gilles Drainville, 22 ans, du 302 rang Petit-Bois à Maskinongé, et Mlle Lise Gauvin, 23 ans, du 460, 3e Avenue à Shawinigan. (Voir en page 3).

L'Allemagne nie avoir quelque contrôle sur les armes nucléaires

WASHINGTON. (AFP, PA) — Alors que les autorités américaines se refusent à tout commentaire, l'Allemagne occidentale et la Grande-Bretagne ont démenti aujourd'hui les informations du "New York Times" selon lesquelles des ogives nucléaires américaines équipent secrètement depuis six ans des avions et secteurs de la République fédérale allemande et d'autres pays membres de l'OTAN.

A Bonn, un porte-parole du ministère de la défense, le col. Hasso Viebig, a déclaré qu'il n'existe qu'un seul système unifié pour le déploiement et l'armement des ogives nucléaires. En vertu de ce système de la "clé unique", dit-il, les Etats-Unis détiennent le contrôle exclusif sur de tels armements et ceci reste valable à moins d'une décision contraire que seul le président des Etats-Unis est habilité à prendre. "Il n'existe pas de système à deux clefs et on n'a jamais cédé aux Allemands une partie du contrôle de ces armes," affirma le porte-parole allemand.

A Londres, le Foreign Office a aussi implicitement démenti les allégations du "New York Times". "Les forces armées allemandes ne sont pas dotées d'armes nucléaires dont les ogives ne soient strictement contrôlées par les Américains", a déclaré le porte-parole officiel.

Pour sa part, le journal newyorkais, qui attribue ses informations à des "sources proches du programme d'énergie atomique", soutient que les ogives sont en place depuis six ans, même si elles restent sous contrôle américain. Ces contrôles "physiques et électroni-

Voir L'ALLEMAGNE en page 2

Agriculture: Lesage proclame l'intention du gouvernement d'intervenir de façon énergique

L'action du gouvernement, déclare M. Lesage, prendra un caractère de dirigisme entièrement nouveau et cela à la demande des agriculteurs

par Vincent Prince

QUEBEC. — Le premier ministre Lesage a proclamé, hier soir, l'intention de son gouvernement d'intervenir de façon très énergique dans l'amélioration des prix des denrées agricoles et aussi dans l'organisation de la mise en marché des produits agricoles.

L'action du gouvernement à ce sujet, a-t-il dit, "prendra un caractère de dirigisme entièrement nouveau". Et cela, à la demande même des agriculteurs.

M. Lesage a fait part de ce projet au cours du grand discours qu'il prononçait au banquet de clôture du 11e congrès de la Fédération libérale du Québec tenu ici, en fin de semaine.

Le banquet était sous la présidence du Dr Irénée Lapierre, réélu pour un autre mandat président de la Fédération libérale du Québec. On remarquait notamment à la table d'honneur M. Guy Favreau, secrétaire du Conseil privé et chef de l'aile québécoise du parti libéral fédéral. L'auditoire a fait à ce dernier une longue ovation lorsqu'il lui fut présenté.

Le premier ministre a également annoncé la mise au point assez prochaine d'une assurance-récoltes et d'une politique coordonnée de consolidation des fermes.

Dirigisme imposé par la réalité

Pour revenir au dirigisme d'Etat dans le domaine des prix et de la mise en marché des produits agricoles, M. Lesage a dit que certains pourraient qualifier cette intervention du gouvernement de politique socialiste ou d'orientation vers la gauche. Ce sont là, a-t-il dit, des mots qui importent peu. De toute façon, a-t-il ajouté, "ce dirigisme de bon aloi, il est imposé par la situation précaire dans laquelle se trouve la classe agricole aujourd'hui".

Autres informations en page 13

Le grand problème ici se résume dans des statistiques. De 1949 à 1961, l'augmentation du coût de la vie à la ferme a été de 35% alors que l'indice des prix à la ferme des produits agricoles ne s'est accru que de 2.4%.

Cet écart extrême ne peut être corrigé que par une intervention beaucoup plus grande des gouvernements. Il faut une action concertée du Québec et d'Ottawa car, dans le domaine commercial, s'exerce la double juridiction du fédéral et des provinces.

M. Lesage a signalé, à ce propos, une initiative de ce genre déjà prise dans le domaine de l'industrie laitière. "Donnant suite à une recommandation du sous-comité de l'industrie laitière de la Régie des marchés agricoles du Québec, des pourparlers s'amorçaient en février 1965 entre l'Ontario et le Québec en vue de préparer une action conjointe de ces deux provinces et du gouvernement fédéral dans le domaine de la mise en marché du lait et des produits laitiers. Cette action conjointe des gouvernements a pour but d'aider les cultivateurs dans la mise en marché de leurs produits laitiers et de porter le plus tôt possible à $4 le 100 livres le prix à l'usine du lait de fabrication".

Ere nouvelle

Cette déclaration de M. Lesage a été vivement applaudie par les délégués ruraux, en particulier. On l'a écouté aussi fort attentivement quand il a laissé prévoir qu'une action conjointe similaire des gouvernements s'exercera également dans d'autres domaines, tels que les oeufs, le poulet à griller, le porc de marché, la pomme de terre, "pourvu que les producteurs canadiens demandent l'établissement d'une régie pour l'un ou plusieurs de ces produits".

Voir AGRICULTURE en page 2

Attribution des prix Goncourt et Renaudot

PARIS. (AFP) — Le prix Goncourt a été attribué aujourd'hui à l'"Adoration" de Jacques Borel, tandis que le prix Renaudot l'a été à Georges Pérec pour son roman "Les Choses".

C'est au cinquième tour de scrutin, avec six voix contre quatre, que le grand favori Jacques Borel a obtenu le prix Goncourt 1965. Une voix est allée à Roger Grenier, une à Pierre Tillard, une à Jacques Perry, et une à Jacques Benz. Aux tours précédents, des voix étaient allées notamment à Michel Mohrt et Pierre Sylvain.

Quant au prix Renaudot, 40ème du nom, il est de tradition de ne pas donner de détail du scrutin, mais c'est après plusieurs tours que le gagnant a été désigné.

Jacques Borel est né à Paris en 1925. il a fait une licence de Lettres en Sorbonne et exerce actuellement dans un lycée comme professeur d'anglais. Il collabore à diverses revues dont "Europe", "Critique" et aux "Cahiers du Sud". Il est marié et père de famille. Jacques Borel a également contribué à l'ouvrage consacré à Verlaine dans la pléiade.

L'"Adoration" est son premier roman. Paru aux éditions Gallimard, c'est un épais roman de plus de 600 pages et une véritable autobiographie.

Georges Pérec est né en 1936, à Paris. Il a poursuivi des études en sociologie et est actuellement documentaliste au Conseil national des recherches scientifiques.

"Les Choses" est son premier livre. Dans ce roman, l'auteur conte l'histoire d'un jeune couple qui abandonne peu à peu la vie d'étudiant pour prendre contact avec le travail et aussi avec l'argent.

La grande visite étudiante ce soir

Entre 7 h. et 10 h. ce soir, 7,000 étudiants montréalais et autant d'auxiliaires bénévoles iront dans tous les foyers solliciter l'aide de la population au Prêt d'honneur. (Voir en page 8)

La Colombie-Britannique se prépare à une grève générale de 48 heures

VANCOUVER (PC) — La Colombie-Britannique se prépare à une grève générale de 48 heures qui doit éclater mercredi soir minuit, alors que le Syndicat international des travailleurs des industries pétrolière, chimique et atomique (CTC) doit étendre à tous les secteurs de l'industrie l'arrêt de travail qui paralyse présentement les établissements de la British American Oil, non seulement dans la province mais du Pacifique jusqu'à l'Ontario.

Les principaux dirigeants du syndicat et les représentants de la compagnie concernée sont arrivés à Vancouver au cours de la fin de semaine pour continuer les négociations.

M. J. R. Duncan, directeur canadien du Syndicat international des travailleurs de l'industrie pétrolière, chimique et atomique, de Toronto, a rencontré le ministre du Travail, M. Leslie Peterson et le conciliateur en chef du gouvernement, M. Reg Clements.

Plus l'échéance de mercredi se rapproche, plus les représentants des compagnies pétrolières semblent disposées à accepter les efforts de médiation de M. Clements. M. Duncan a annoncé qu'un comité représentant les travailleurs d'autres provinces était aussi à Vancouver. "Toute entente à laquelle on en arriverait ici, a-t-il dit, règlerait le problème à travers tout le Canada".

Commentant la décision de l'Association internationale des machinistes, groupant 6,000 membres, de ne pas participer à la grève générale, M. George Johnston, organisateur de la manifestation pour la Fédération du travail, a soutenu que ce geste ne fait qu'amoindrir la possibilité d'un règlement prochain du conflit.

L'arrêt de travail, qui ne serait général qu'en Colombie-Britannique, menace aussi de frapper toutes les raffineries de pétrole du pays. Au Québec, la grève serait déclarée par quelque 500 travailleurs.

Le principal point en litige est la sécurité d'emploi. Le syndicat demande qu'un avis de 18 mois soit donné aux travailleurs, les prévenant de

Voir GREVE en page 2

La grève éclatera dans les raffineries de Montréal et Toronto à midi jeudi

La grève doit éclater aux raffineries de Texaco et de British Petroleum, à Montréal et Toronto, jeudi, à midi, neuf heures après le début de l'arrêt de travail général en Colombie-Britannique.

Le directeur de la section québécoise du Syndicat international des travailleurs des industries pétrolières, chimique et atomiques (CTC), M. Fernand Daoust, s'attend que cette grève dure longtemps.

C'est la première fois, souligne-t-il, qu'un arrêt de travail est déclaré à l'échelle de l'industrie, comme c'est la première fois qu'une grande lutte est entreprise pour protéger les travailleurs contre l'automation.

Les dirigeants syndicaux n'ont pas caché à leurs membres qu'il s'agit d'une guerre d'usure qui menace d'être longue et dans laquelle le syndicat met son existence même en jeu.

M. Daoust a souligné hier soir au téléphone : "Les compagnies veulent nous donner une leçon et nous voulons leur prouver que nous pouvons leur faire la lutte."

Il reconnait que la tâche ne sera pas facile, précisant que la British American, par exemple, qui est paralysée depuis deux mois par une grève, offre maintenant des augmentations de salaires moindres qu'au début de l'arrêt de travail.

L'ex-juge de Blois et cinq ex-conseillers ont comparu à Québec

QUEBEC. (PC) — Rodolphe de Blois, ancien juge de la Cour municipale de Québec et cinq anciens conseillers de la ville, ont comparu en Cour samedi sous des accusations de fraude et de conspiration dans le but d'entraver le cours de la justice.

Le juge Gérard Simard a fixé à vendredi l'enquête préliminaire et à $1,000 leur cautionnement.

Les accusations font suite à la publication du rapport de la commission royale d'enquête Sylvestre sur les opérations de la cour municipale de Québec entre janvier 1958 et novembre 1963.

Le commissaire, le juge Armand Sylvestre, a qualifié de "honteuse" et "scandaleuse" la façon dont les infractions aux lois de la circulation étaient traitées. Il estime que cette mauvaise administration a coûté $100,000 par année à la capitale provinciale.

L'ancien juge de Blois, âgé de 70 ans, est accusé d'avoir fraudé la ville de Québec et le public en général de $117,437 en

Voir l'EX-JUGE en page 2

SOMMAIRE

Annonces classées / 26 à 34
Bandes dessinées / 35
Décès, Naissances, etc. / 46
Editorial / 4
Finance / 42 à 44
Horoscope / 24
Les patrons / 28
Loisirs et récréation / 7
Mots croisés / 29
Nouvelles internationales / 25
Radio et Télévision / 45
Spectacles et Concerts / 18, 19
Sports / 37 à 41
Tribunaux / 10
Vie féminine / 14 à 17
Vie mondaine / 15
Votre médecin / 23

Une auto contenant des restes humains repêchée à Québec

QUEBEC (PCf) — Une Chevrolet 1957, portant des plaques d'immatriculation de l'année 1962 et contenant certaines parties d'un squelette humain, a été repêchée jeudi soir des eaux du St-Laurent.

C'est un dragueur qui a ramené l'automobile à la surface, près du quai no 6 de l'Anse-au-Foulon, à Québec.

Alors que les policiers municipaux poursuivaient leur enquête, ce matin, le chef adjoint de la police, M. Aimé Guillemette a déclaré que l'on avait pu établir que l'automobile démantibulée avait appartenu à un comptable de Charlesbourg, M. Lucien Pouliot.

M. Guillemette a ajouté que M. Pouliot avait été porté disparu en 1962 et que l'on avait pu établir la propriété du véhicule grâce aux numéros inscrits sur les plaques d'immatriculation.

Dans la voiture, les enquêteurs ont découvert des ossements humains ainsi qu'un porte-monnaie d'homme. Cette dernière découverte porte les enquêteurs à présumer que les ossements trouvés étaient ceux d'un homme.

Quant au porte-monnaie et à son contenu, les policiers n'ont pu les soumettre immédiatement à des expertises, car ils étaient trop mouillés.

On croit que cette automobile reposait depuis trois ans au fond du St-Laurent. On se demande si d'autres voitures ne seraient pas également dans le fond de l'eau, au même endroit. En effet, il s'agit du troisième véhicule en une semaine à être retiré des eaux du fleuve.

La police s'interroge sur la possibilité d'une autre série de crimes, dont des meurtres, qui peuvent avoir été commis en 1962.

L'EX-JUGE

SUITE DE LA PAGE 1

annulant 39,531 sommations; 11,684 contraventions aux règlements de circulation et de stationnement de même que 2,657 autres contraventions concernant des règlements municipaux.

Il est aussi accusé d'avoir entravé le cours de la justice.

En outre, il est conjointement accusé, avec les cinq anciens conseillers, d'avoir conspiré pour annuler 49,923 sommations, 14,862 contraventions et 4,572 billets relatifs à d'autres règlements municipaux. Il est également accusé d'avoir fraudé la ville de Québec et le public d'un montant de $151,876.

Les cinq conseillers impliqués sont Jos Matte, âgé de 69 ans; Jean-Marie Lafleur, âgé de 56 ans; Gérard Hamel, âgé de 54 ans; Emilien Boissinot, âgé de 53 ans; et Henri Gagnon, âgé de 68 ans.

Deux anciens employés de la Cour, Pierre Vallée et Gonzague Champoux, ont déjà été accusés d'obstruction au cours de la justice et de fraude.

Des sommations ont aussi été émises à l'adresse de trois autres anciens employés de la Cour d'un échevin réélu aux dernières élections municipales et de huit autres anciens échevins.

FAVREAU

SUITE DE LA PAGE 1

rant des invitations que certains lui ont faites dans la presse de résigner ses fonctions. Toutefois, a-t-il dit, le travail d'organisation à travers la province n'a pas dû être si mauvais, puisque le nombre des députés libéraux est passé de 49 à 56.

Commentant, par ailleurs, les rumeurs à l'effet que le ministre de la Justice, M. Lucien Cardin pourrait être forcé de démissionner du cabinet par suite de son état de santé, il a exprimé l'espoir que M. Cardin, au contraire, puisse continuer à remplir ses lourdes fonctions. Enfin, il a dit espérer que M. Jean Marchand soit appelé à siéger au conseil des ministres.

M. René Tremblay veut aussi rester

Un autre ministre fédéral, qui assistait en observateur au congrès de la Fédération libérale du Québec, M. René Tremblay, a dit lui aussi qu'il entendait demeurer dans le cabinet.

M. Tremblay n'a pas l'intention de démissionner, et il a dit qu'il en allait de même de M. Maurice Lamontagne. Les deux hommes ne voient pas pourquoi ils devraient résigner leurs fonctions.

Pour revenir au caucus de l'exécutif provisoire de la section québecoise de la Fédération libérale du Canada, un porte-parole a évalué que l'association fédérale québecoise compte déjà 30,000 membres. Selon ses prévisions, ce chiffre aura atteint 50,000 pour la tenue du congrès de fondation, en mars.

Par ailleurs, un bon nombre de libéraux fédéraux assistaient au congrès de la Fédération du Québec. Ils semblaient faire très bon ménage avec leurs collègues "provinciaux".

St-André-de-l'Epouvante : la police recherche le corps de Maurice Garneau, tué en 1957

ST - ANDRE - DE - L'EPOUVANTE. — Un porte-parole de la Sûreté provinciale a déclaré hier que des recherches seront entreprises dès aujourd'hui pour retrouver le corps dépecé d'un dénommé Maurice Garneau, lequel est disparu depuis 1957 et dont les restes auraient été inhumés près d'une route secondaire reliant St-André-de-l'Epouvante à St-François-Xavier, dans la région du lac St-Jean.

Quatre policiers se sont rendus dans cette région samedi en compagnie d'un détenu appréhendé dernièrement à Montréal. Celui-ci, un certain Emile Martel, 45 ans, était recherché depuis plusieurs semaines, soit depuis que la police avait effectué des recherches, sur les indications d'André Lamothe, pour retrouver le corps de Garneau à une dizaine de milles de Chambord, dans la région du lac St-Jean.

On sait que Lamothe est accusé du meurtre d'Albéric Bilodeau, 52 ans, de Ste-Marie-de-Beauce, dont le cadavre a été exhumé en même temps que ceux de Rédempteur Faucher, Paul Brie et Paul Chandonnet.

Martel, lui-même originaire du petit village de St-André-de-l'Epouvante, a conduit les policiers près de l'endroit où il croit que les restes de Garneau ont été inhumés par ses meurtriers, en 1957. Mais les agents de la PP ont dû renoncer aux recherches, avec l'intention de reprendre aujourd'hui, car dix pouces de neige et un sol gelé les empêchaient de creuser à l'aide de simples pelles.

Martel, qui aurait fait des aveux complets, est retourné à Québec avec les policiers. Ils doivent revenir à St-André-de-l'Epouvante dès aujourd'hui.

Garneau serait une cinquième victime de la pègre en rapport avec le réseau de faillites frauduleuses et de crimes d'incendies. En plus de Lamothe, Jean-Jacques Gagnon, Ovila Boulet et Fernand Quirion ont été tenus criminellement responsables des autres assassinats.

De plus, la police n'ignore pas l'existence de deux autres victimes dans cette vaste affaire criminelle. Cependant, on n'a pas encore retrouvé les corps de Maurice Gingras et de Paul Nadeau qui seraient respectivement enterrés près de St-Ferdinand-d'Halifax et près de St-Nicolas, non loin de Québec.

L'ALLEMAGNE

SUITE DE LA PAGE 1

ques" ont été renforcés récemment, souligne le journal, mais "à certains moments... le contrôle américain existait plus en principe que dans les faits".

Silence officiel à Washington

En réponse à un barrage de questions qui lui ont été posées durant la journée d'hier et ce matin, le porte-parole du département d'Etat a systématiquement renvoyé ses interlocuteurs au département de la Défense. Mais le Pentagone observe lui aussi la loi du silence en se retranchant derrière le fait qu'il n'a pas l'habitude de faire de révélations sur l'emplacement ou le déploiement des armes nucléaires.

Quoi qu'il en soit, les révélations du correspondant militaire du New York Times, M. John Finney, ont suscité un certain malaise dans les milieux officiels à 15 jours de l'arrivée aux USA du chancelier Erhard, dont les entretiens avec le président Johnson, M. Dean Rusk et M. Robert McNamara porteront en grande partie sur l'avenir de la stratégie nucléaire de l'OTAN et du rôle élargi réclamé par l'Allemagne fédérale.

La question sera étudiée à Paris

On annonce par ailleurs que les ministres de la Défense d'un certain nombre de pays de l'OTAN, qui se réuniront à Paris samedi, étudieront les moyens d'améliorer les consultations et d'étendre la participation des pays alliés en ce qui concerne l'élaboration des plans nucléaires. Il s'agit d'un comité spécial créé à la suite de la réunion des ministres de la Défense de l'OTAN qui s'est tenue les 31 mai et 1er juin derniers. Ce comité présentera un premier rapport à la session ministérielle du Conseil de l'alliance atlantique qui se tiendra à Paris du 14 au 16 décembre.

La France, le Portugal, la Norvège, le Luxembourg et l'Islande ont déjà annoncé qu'ils ne participeraient pas à la réunion de samedi.

L'Ontario prend soin de ses parcs

L'Ontario a dépensé plus de $20,000,000 depuis 1954 pour améliorer ses parcs ou en créer de nouveaux.

Insuffisance financière pour la force de l'ONU à Chypre

NATIONS UNIES, N.Y. (AFP) — Tout indique que la présence de la force des Nations unies à Chypre continuera d'être nécessaire au-delà du 26 décembre quand expirera son mandat, mais elle ne pourra y demeurer sans l'argent nécessaire à son entretien, déclare U Thant, dans un rapport destiné à attirer l'attention du Conseil de sécurité, sur la situation financière de la force des Nations unies à Chypre.

Le secrétaire général souligne qu'en dépit de ses appels répétés, le maintien de la force de l'ONU à Chypre depuis 21 mois, se soldera par un déficit de 6,900,000 dollars à l'expiration de son mandat le 26 décembre prochain.

Cette insuffisance financière est particulièrement grave puisque le Conseil de sécurité devra décider d'ici quelques semaines si la force de l'ONU doit être maintenue ou non à Chypre, note U Thant.

GREVE

SUITE DE LA PAGE 1

toute amélioration technologique pouvant entraîner le congédiement d'un des leurs.

Le syndicat réclame aussi une compensation monétaire pour les employés victimes de la fermeture complète ou partielle d'une usine, de même que le recyclage des travailleurs dont les métiers deviennent inutiles.

Au chapitre des salaires, le syndicat réclame une augmentation de 50 cents l'heure à l'actuel taux horaire de base qui est de $2.50.

La grève générale projetée en Colombie-Britannique signifierait que pendant 48 heures les gens pourraient, par exemple, continuer de conduire leur automobile, mais ne pourraient prendre l'autobus : pourraient faire leurs emplettes à la petite épicerie, mais non au supermarché.

Ils pourraient, évidemment, en cas de besoin, faire appel à la police, aux pompiers, aux hôpitaux, mais ne pourraient recourir aux services des techniciens pour faire réparer leur poste de télévision ou leur lessiveuse.

Le Syndicat international des travailleurs des industries pétrolière, chimique et atomique, qui prétend son existence menacée, a demandé l'appui de tous les syndicats, même de ceux qui ne sont pas directement concernés par le litige.

La Colombie-Britannique compte plus d'un millier de syndicats groupant un total de 227,000 membres : ces syndicats représentent 42 pour cent des travailleurs de la province.

Une grève qui coûterait $20 millions

Pour sa part, le procureur général de la province, M. Robert Bonner, estime qu'une grève générale de 48 heures coûterait $20 millions à la province.

Le président du Board of Trade de Vancouver, M. R. T. Cunningham, estime, de son côté, que la menace de grève est "de l'intimidation dans sa pire forme", soutenant que "cette mesure illégale viole toutes les ententes collectives en vigueur". Selon lui, il s'agit là d'un geste irresponsable qui nie les principes fondamentaux de la négociation collective.

La division provinciale de l'Association des manufacturiers canadiens a demandé à ses membres de bien faire comprendre aux ouvriers les conséquences d'une grève générale.

En participant à une telle grève, dit-elle, les employés pourraient être renvoyés ou suspendus, ou sujets à d'autres mesures disciplinaires et pourraient perdre les droits que leur assurent les contrats de travail. Le groupe de manufacturiers évoque aussi la possibilité de poursuites judiciaires contre les travailleurs, eux-mêmes, les syndicats et leurs représentants.

Les leaders syndicaux qui préparent la grève n'ignorent pas que cette initiative pourrait leur coûter cher.

En effet, les lois du travail de la province du Pacifique prévoient des sanctions pour le moins sévères dans les cas de grèves illégales ou de violations des contrats collectifs de travail.

Deux membres du Cabinet provincial ont dénoncé le projet d'arrêt de travail qu'ils ont qualifié d'illégal.

De leur côté, les chefs syndicaux expriment certains doutes quant à la légalité de leur geste éventuel mais ils affirment qu'ils n'ont nullement l'intention d'éviter le conflit.

Ainsi on apprend que M. Pat O'Neal, secrétaire-trésorier de la Fédération des travailleurs de la Colombie-Britannique, aurait déclaré, au cours d'une entrevue, n'avoir pas eu le temps de parler des aspects légaux de la grève à ses conseillers juridiques.

La Fédération entend donc entreprendre l'arrêt de travail à minuit, mercredi le 24 novembre, même si les lois du Travail de cette province prévoient des sanctions de $125 par jour contre l'organisme et de $50 contre les chefs syndicaux.

Plusieurs centrales ouvrières dont l'Association des employés de l'Hydro colombienne, forte de 6,000 membres; les Travailleurs unis du bois d'Amérique; les Employés de la pulpe et du sulfite; les Pêcheurs unis; l'Association des employés de la poste et la Fraternité internationale des travailleurs de l'électricité, ont accordé leur appui aux employés de l'industrie du pétrole.

KENNEDY

SUITE DE LA PAGE 1

national d'Arlington. Au nom du président Johnson, le procureur général Nicholas Katzenbach déposera une couronne de fleurs sur la tombe.

Hier déjà, des milliers d'Américains se sont rendus au cimetière pour rendre hommage à Kennedy et plusieurs ont déposé des fleurs sur sa tombe.

A Bridgeport, au Connecticut, le maire Hugh C. Curran a proclamé cette journée "Jour John F. Kennedy" et une cérémonie du souvenir se déroulera ce soir à l'université locale. Le gouverneur du Massachusetts, M. John A. Volpe, a aussi dédié cette semaine à la mémoire de John Kennedy.

Une messe commémorative sera chantée ce soir en l'église St-François-Xavier à Hyannis, là où John Kennedy assistait à la messe quand il séjournait à sa maison d'été de Hyannis Port.

Hier, à Spokane, Etat de Washington, le frère du défunt, le sénateur Edward Kennedy, a présidé l'inauguration du nouveau pavillon John F. Kennedy de l'Université Gonzaga.

Au congrès de la FLQ, la santé a failli éclipser l'agriculture

QUEBEC. (DNC)—Même si le thème central du 11e congrès de la Fédération libérale du Québec portait sur une "économie rurale dans un Québec moderne", les quelque 1,400 délégués se sont aussi montrés tout aussi fortement préoccupés par un autre sujet, aussi brûlant, la Santé.

En effet, pa moins de neuf résolutions portant sur ce sujet ont été adoptées unanimement, hier, par les congressistes, et toutes allaient dans le même sens : la mise sur pied, par le gouvernement, et dans les plus brefs délais, d'un système universel d'assurance-santé.

D'ailleurs, la majeure partie de ces résolutions provenaient du "comité de la santé" de la Commission politique FLQ.

Pour justifier leurs demandes, les proposeurs de ces résolutions insistent sur deux points.

En premier lieu, disent-ils, le problème de la santé en est un qui relève de la responsabilité d'un Etat moderne, et en conséquence, "il est nécessaire que l'Etat prenne cette responsabilité avec les professions intéressées, tout en sauvegardant la liberté des individus".

En deuxième lieu, ajoutent-ils, "le problème de la santé de la population rurale de la province est plus urgent, parce que cette population n'a pas les mêmes facilités de plan privé d'assurances que dans les milieux industriels".

En conséquence, il a été recommandé au gouvernement qu'il "procède à l'implantation d'un plan universel d'assurance-santé, dans le plus court délai possible, avec la coopération de toutes les professions intéressées".

On a aussi insisté sur la nécessité d'inclure dans ce plan d'assurance-santé, tous les soins cliniques externes, et, à ce dernier sujet, de multiplier au Québec les cliniques externes pour fin de diagnostic, de préadmission et de prévention.

Les médicaments

Par ailleurs, le congrès s'est aussi penché sur le problème des médicaments et de leur fabrication.

Aussi, il a été proposé trois mesures au gouvernement. D'une part il devrait inclure dans son plan d'assurance-santé le coût des médicaments, ou à tout le moins, il devrait voir à ce qu'ils soient fournis gratuitement aux indigents; de l'autre, on désire que le gouvernement "légifère pour obliger toute personne qui veut vendre ou distribuer des médicaments au Québec, soit requise d'en notifier le gouvernement avant de commencer ses opérations".

Enfin, on suggère que seuls "les médicaments fabriqués par des entreprises rencontrant les normes de fabrication de la Loi des aliments et drogues, seront dispensés gratuitement aux personnes couvertes par le plan universel d'assurance-santé".

Agriculture

Faisant siennes les conclusions de l'étude accomplie par le professeur Gérald Fortin, de Laval, les congressistes ont adopté au complet les quelque 90 résolutions qui concernaient le thème même du congrès : "Une économie rurale dans un Québec moderne".

C'est ainsi qu'ils se sont prononcés en faveur d'un réaménagement régional "global" qui, selon M. Gérald Fortin, est appelé à devenir "une grande ville à faible densité".

Point-clef de leurs demandes en ce domaine de la rénovation agricole : la planification. Ils veulent que cette réforme de l'agriculture soit axée sur une planification régionale à court terme, et provinciale à long terme.

Il y eut donc peu de surprises à ce 11e congrès de la FLQ. A la différence de certains autres congés, on sentait que congressistes et autorités gouvernementales oeuvraient main dans la main, pour ainsi dire.

AGRICULTURE

SUITE DE LA PAGE 1

C'est une ère nouvelle qui débute, a dit le premier ministre, en vue de corriger, en faveur des agriculteurs, les graves inconvénients économiques et sociaux du marché libre, trop libre, des produits de la ferme. L'action conjuguée des gouvernements suppléera à la faiblesse des agriculteurs laissés à eux-mêmes.

Au sujet de l'assurance-récoltes, M. Lesage s'est contenté de dire qu'un rapport préliminaire a déjà été préparé par les conseillers techniques du gouvernement et qu'un comité d'étude "sera en mesure de nous soumettre d'ici quelque temps un avant-projet de loi à cet effet".

Pour ce qui est de la troisième des tâches prioritaires qui incombent au gouvernement, la consolidation des fermes, M. Lesage a indiqué que celle-ci peut se faire de trois façons : a) par l'amélioration du fonds de terre déjà disponible ; b) par l'agrandissement de la ferme ; c) par la spécialisation des productions.

En ce qui a trait, notamment, à la deuxième façon, le gouvernement songerait à instituer un crédit agricole spécial pour aider le cultivateur qui agrandit son domaine par l'achat de terres voisines. Un autre projet à l'étude vise à étendre aux sociétés d'exploitants agricoles les avantages du Crédit foncier provincial. "Ainsi seraient encouragés les agriculteurs qui, secouant leur individualisme traditionnel, consentiraient, et cela pour leur plus grand bien, à mettre en commun leurs capitaux et leur travail en vue de l'exploitation d'un domaine agricole".

Terres viables et spécialisation

Les cultivateurs, a dit M. Lesage pourraient s'aider grandement par la coopération. Aussi, par la spécialisation. Celle-ci pourrait être régionale. "Je verrais très bien, a-t-il dit, dans un avenir prochain la province subdivisée en régions à plus ou moins forte densité de population où chacune de ces régions atteindrait un certain degré de spécialisation agricole et industrielle adaptée à la vocation naturelle du sol et du sous-sol".

Mais il ne faut pas perdre son temps à s'occuper des fermes qui ne sont pas viables. Il y en a une trentaine de mille dans la province. D'ici quelques années, les propriétaires de ces fermes non rentables devront les fusionner à d'autres ou les faire servir à la consolidation des autres fermes. Le gouvernement, pour sa part, n'a pas l'intention "d'essayer de consacrer à l'agriculture un nombre et une catégorie de fermes que tous les experts vouent à un échec certain".

LA MÉTÉO

Minimum cette nuit : 25
Maximum demain : 32

Bureau météorologique du Canada, Dorval (PCf) — **Régions de Montréal, Ottawa et des Cantons de l'Est** : nuageux, quelques chutes de grésil ou de neige légère. Frais. Vents légers. Minimum et maximum à Montréal, Ottawa et Sherbrooke 25 et 32.

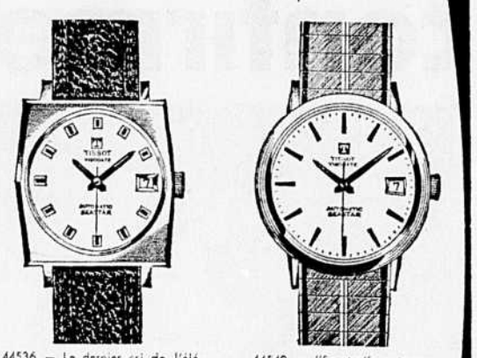
Régions de Québec, Laurentides et de la Mauricie : quelques chutes de neige légère. Froid. Vents légers. Minimum et maximum à Québec et Ste-Agathe 20 et 30 ; La Tuque 15 et 25.

Régions de Baie-Comeau, Rimouski, Gaspé, Sept-Iles et du lac St-Jean : ensoleillé avec quelques périodes nuageuses. Froid. Vents légers. Minimum et maximum à Chicoutimi et Baie-Comeau 0 et 25 ; Rivière-du-Loup, Mont-Joli et Gaspé 10 et 25 ; Sept-Iles 5 et 25.

Pertes par le feu au Canada

Les pertes attribuables à des incendies au Canada en 1964, se sont chiffrées par $147,500,000.

Mappin's
...présente
TISSOT
Une tradition Suisse depuis 1853



44536 — Le dernier cri de l'élégance masculine, automatique, étanche, avec calendrier. Acier — $85.00 Jaune — $89.50

44540 — "Seastar", automatique, étanche, avec calendrier, bracelet métal. Acier — $79.50 Jaune — $85.00

TISSOT est une des deux montres les plus vendues en Suisse. Elle est garantie sans condition. Elégante et précise. Son prix est exceptionnellement avantageux et elle est faite pour durer 20 ans et plus.

Chaque Tissot est montée sur rubis, est munie d'un ressort incassable, est antimagnétique et antichocs.

Mappin's

1000 ouest, rue Ste-Catherine — 866-7431
et à la Place Ville-Marie

DANSEZ
Fox-Trot, Cha-Cha, Rumba, Etc.
15 Leçons

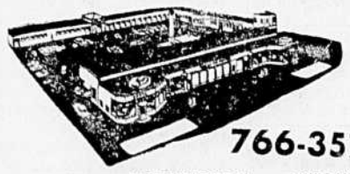
$7.50
Tél. 254-4661
ÉCOLE DE DANSE ARTHUR MURRAY
9619 est, Notre-Dame (angle George V)

Pagé & Fils Ltée



DODGE SEDAN 2 PORTES CORONET

DODGE '66
livrée directement de notre salle de montre
Prix au complet $2718.
$250 COMPTANT ou votre ECHANGE
Balance $62 par mois
FINANCEMENT A 7%
LA PLUS FORTE ALLOCATION D'ECHANGE POSSIBLE



Incluant la fameuse garantie de CHRYSLER. 5 ans, 50,000 milles et les services réputés de PAGE & FILS en affaires depuis 1911.

766-3571
3350, rue WELLINGTON — VERDUN
Ouvert tous les soirs jusqu'à 10 heures

Pagé & Fils Ltée

Maintenant 6% d'intérêt sur les certificats de placements garantis d'une durée de 5 ans

Profitez des nouveaux taux élevés d'intérêt que vous offrent les certificats de placements garantis du Trust National
Intérêt sur certificats de un à quatre ans: 5½%
Intérêt payé par chèque semestriel le premier janvier et le premier juillet
Montant minimum: $500
Montant maximum: $25,000

Épargnez sûrement
Voyez le Trust National

Trust National
FONDÉ EN 1898
GIC-266F

SE NETTOIE en QUELQUES SECONDES
SANS AVOIR A ENLEVER LE CHASSIS



CONTRE-FENETRE ET MOUSTIQUAIRE EN ALUMINIUM
S'INCLINANT et à TRIPLE RAINURE
NOUVEAU !
• Châssis Weatherlock.
• Enclenchement automatique.
• Brise-bise en tissu Schlegel tout le tour pour éviter en permanence les courants d'air.
$19.95
MINIMUM 4 FENETRES
Aussi PORTES $49.50 et plus
Installation facultative
CROWNE ALUMINIUM
Téléphonez immédiatement
722-1641

Offrez un cadeau qui rapporte -des Certificats d'épargne BNE de six ans

Les Certificats d'épargne BNE font un cadeau merveilleux. Vous les achetez à 25% d'escompte et, en six ans, ils atteignent leur pleine valeur, soit un tiers de plus que ce que vous avez déboursé. Autrement dit, vous payez $3 seulement pour recevoir $4 de Certificats d'épargne de la BNE. Ils peuvent être obtenus en coupures de $10 à $50,000 à n'importe quelle succursale de la Banque de Nouvelle-Ecosse. Remboursables à tout moment.

UN NOUVEAU SERVICE DE LA BNE

Scotia BANK
LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE
BC-1865F

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION 849-4711 / LIVRAISON A DOMICILE 849-1138

3 MONTREAL, LUNDI 22 NOVEMBRE 1965 — 81e ANNEE — No 270



photo Réal St-Jean, LA PRESSE

Dégâts de $150,000 dans un incendie de trois alertes

Un violent incendie a considérablement endommagé deux immeubles à logements, peu après 6 h. 30 hier soir, au 1241 de la rue Fort, à Montréal. Les pertes dépasseraient les $150,000. Plus de 75 pompiers ont répondu aux trois alertes qui ont été sonnées, la première à 6 h. 38, la deuxième à 6 h. 41 et la dernière à 6 h. 43. A l'arrivée des pompiers, les flammes couraient du bas en haut, se propageant avec une rapidité terrifiante. Le capitaine Coupal Ouellette, chef de district intérimaire, a dirigé les pompiers dans leur travail jusqu'à l'arrivée de l'assistant-directeur, M. Dollard Boisvert. Les pompiers ont mis environ une heure avant de maitriser la situation. Deux d'entre eux ont été blessés, l'un M. R. Desrosiers, 27 ans, d'une coupure à une main et l'autre, M. G. Boisjoly, 26 ans, d'asphyxie. Les deux immeubles à logements de quatre étages adjacents n'ont pas été complètement démolis. Les pompiers ont utilisé, pour combattre les flammes, huit jets d'eau, quatre échelles magyrus et la "girafe". L'incendie aurait pris naissance dans la chambre aux fournaises, au sous-sol. Un homme de 74 ans, M. Albert Bélanger, du 10,750 rue Sackville, a Bordeaux, qui était aux abords de l'incendie comme spectateur, est mort subitement au beau milieu de la foule. Il s'agissait du père du chef-instructeur intérimaire des pompiers, M. Jean-Paul Bélanger, qui était lui-même présent sur les lieux.

Le problème de l'école Wilfrid-Pelletier à Anjou serait réglé d'ici demain matin

par Yves Leclerc

Les autorités des diverses commissions scolaires touchées par la "grève" des élèves de l'école Wilfrid-Pelletier d'Anjou espèrent que le problème sera réglé, du moins temporairement, d'ici à demain matin.

En effet, les négociations entreprises avec la CECM pour obtenir des locaux devraient aboutir au cours de la journée d'aujourd'hui. Il semble déjà presque certain que les écoliers catholiques anglais actuellement installés dans le gymnase de l'école Wilfrid-Pelletier pourront être logés dès demain matin dans des classes de la CECM.

"Dans l'est, précise-t-on à Anjou, mais nous ne pouvons pas dire exactement où, tant que ça ne sera pas réglé définitivement".

Une réunion des divers intéressés a eu lieu vendredi. M. Jean-Paul Pilon, secrétaire du maire et commissaire à l'école Ernest-Crépeault, nous a déclaré qu'il est possible que la CECM puisse mettre bientôt non seulement cinq, mais huit classes à la disposition des écoliers-voyageurs.

Système de transport

Il a ajouté que les élèves, dont ce sera le deuxième déménagement en quelques semaines, seront transportés dans ces locaux par autobus à partir d'Anjou.

"Ce réseau de transport, a-t-il précisé, est prêt à fonctionner dès que l'entente avec la commission des écoles catholiques de Montréal sera conclue."

Une école temporaire

Par ailleurs, le maire Ernest Crépeault a annoncé qu'avec l'autorisation de Québec, une école temporaire préfabriquée serait construite dans une couple de mois, pour abriter les classes errantes jusqu'à l'automne, alors qu'elles pourront s'installer dans la nouvelle annexe de l'école Ernest-Crépeault, leur demeure définitive.

Cet immeuble temporaire dont la construction pourrait commencer dès la semaine prochaine, serait érigé sur le boul. Joseph-Renaud.

Les parents des grévistes

D'autre part, les parents des élèves de langue française qui ont fait la grève pour protester contre l'arrivée des "anglais" dans "leur" gymnase, semblent décidés à laisser leurs enfants agir comme ils croient devoir le faire.

La situation est redevenue normale à l'école Wilfrid-Pelletier de ville d'Anjou, ce matin.

Les élèves de langue française du cours secondaire ont accepté de réintégrer leurs classes, après que les dirigeants de la Commission scolaire d'Anjou eurent promis à ces quelque 300 "grévistes" que la situation serait réglée définitivement aujourd'hui.

Certaines personnes croient cependant que la situation pourrait très bien s'envenimer, et de belle façon, demain matin, si le gymnase de l'école Wilfrid-Pelletier est encore occupé par les élèves catholiques de langue anglaise de l'ancienne annexe du centre commercial d'Anjou.

On croit en effet que les parents ont l'intention d'intervenir eux-mêmes et de protester d'énergique façon aux abords même de l'école.

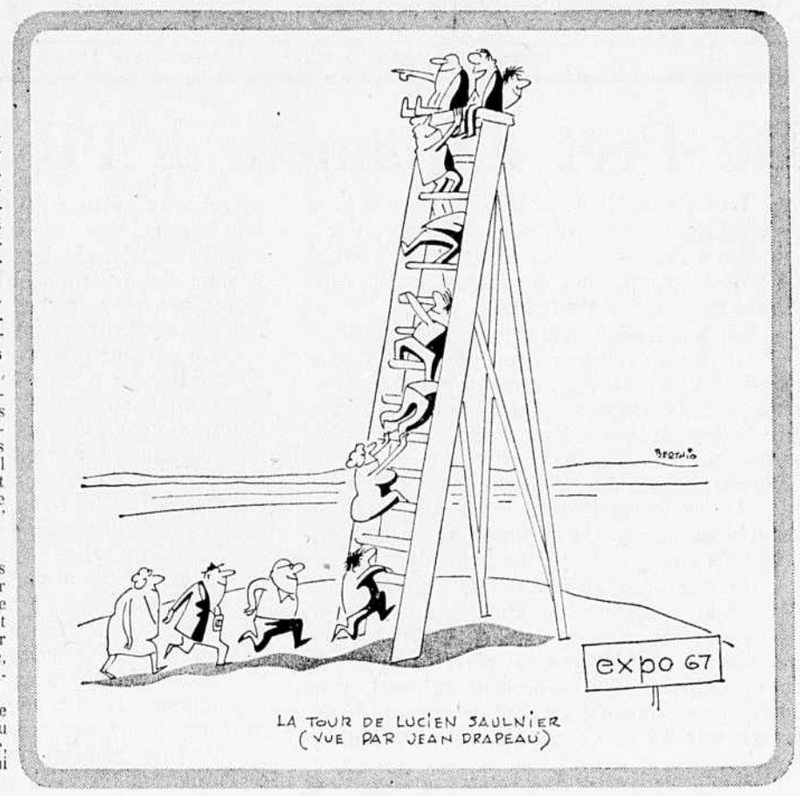
M. Laurier Gravel, qui a formé un comité de parents, nous a déclaré : "Les enfants estiment qu'ils ont droit à certains services, et qu'il est normal pour eux de revendiquer. Quant à moi, j'ai dit à mon gars de suivre l'avis de ses confrères."

La grève encore ?

Il a ajouté que les étudiants du secondaire semblaient hier soir bien décidés à reprendre la grève ce matin. Ils auraient formé un comité pour délibérer à ce sujet, et il semble que, s'il y a grève, près de 300 jeunes sont prêts à y participer.

Cependant, il y a multitude d'opinions sur le sujet et, au moment d'aller sous presse, personne ne sait encore ce qui

Voir ECOLE en page 6



Reconnu coupable du meurtre prémédité de Labelle, Chevalier est condamné à mort

par Maurice Morin

Roger Chevalier, un jeune homme de 20 ans, chasseur (bus-boy) dans un club de nuit, reconnu coupable du meurtre qualifié ou prémédité de Laurier Labelle, 23 ans, à 10 h. samedi soir, et condamné, une demi-heure plus tard, à monter sur l'échafaud, le 21 janvier 1966, est demeuré stoïque, n'a laissé voir aucun signe d'émotion, a affirmé n'avoir rien à dire avant que le juge François Caron prononçât la peine de mort contre lui.

Il n'a même pas lancé un coup d'oeil dans la direction de la salle d'audience où sa fiancée et deux autres dames . . . pleuraient en silence, assises sur une banquette isolée.

Les jurés ont délibéré de 6 h. 15 à 10 h. samedi soir avant de rendre leur verdict à l'issue d'un procès qui avait débuté lundi dernier.

La journée de samedi a été consacrée aux plaidoiries des deux avocats, Mes Jacques Clément, procureur de la Couronne, occupant pour le ministère public et Nikita Tomesco, pour la défense, a fait preuve d'une grande éloquence, comme on n'en voit plus de nos jours aux Assises.

Pas de clémence

Après avoir rendu leur verdict, les jurés, à la demande du président du tribunal, celui-ci observant la loi à la lettre, se retirèrent une nouvelle fois pour décider s'ils devaient ou non recommander le jeune coupable à la clémence du gouverneur général.

Ils revinrent et leur président annonça "qu'ils ne recommandaient pas le jeune homme à la clémence".

Même s'il y avait eu une recommandation à la clémence, le juge n'aurait pas pu en tenir compte, car la loi l'obligeait à prononcer la peine de mort.

Ce qu'il fit, d'ailleurs, coiffé du tricorne noir et ganté de noir également.

Fait d'ailleurs à noter, il y a appel automatique dans toutes les causes où il y a verdict de meutre qualifié entrainant une sentence à la potence.

Me Tomesco, un brillant criminaliste, n'avait rien négligé durant tout le temps du procès dans l'espoir de faire acquitter son jeune client.

Et son plaidoyer de trois heures et 15 minutes avait été prononcé dans un français pur, châtié ; dans un vocabulaire choisi et au point, plaidoyer qui n'a pas été sans émouvoir toutes les personnes présentes dans la vaste enceinte du tribunal.

Lorsque le verdict a été prononcé, Me Tomesco a paru surpris . . . quelques secondes.

Mais, se ressaisissant, il a demandé à chacun des jurés, comme c'était son droit et son privilège, quel était son verdict. A tour de rôle, chacun a dit d'une voix forte : "Coupable de meurtre qualifié".

Le juge lui rend hommage

Le juge Caron, une fois que le verdict eut été connu, a tenu à rendre un hommage non équivoque à Me Tomesco.

"Chevalier, a dit le président des Assises, vous avez été défendu d'une façon plus que brillante par Me Tomesco. Mais vos pairs vous ont reconnu cou-

Voir CHEVALIER en page 6

Les routes glissantes ont causé la mort de neuf des 12 victimes de la fin de semaine

Douze personnes ont perdu la vie de façon accidentelle en fin de semaine, dont neuf sur les routes. Un homme s'est noyé, une femme a été brûlée vive et une mère de famille a été tuée accidentellement par son garçon.

L'état extrêmement glissant des routes en fin de semaine a rendu les déplacements en automobile très téméraires. La circulation a été plutôt limitée, et surtout très lente.

Cependant, une seule collision due à la glace qui recouvrait la chaussée a fait deux morts et 11 blessés, ver 10 h. 15 hier soir, à un mille au nord-est de St-Sulpice, sur la route no 2.

A ST-SULPICE

Mme Gilles Drainville, 22 ans, du 302 Rang Petit-Bois, à Maskinongé, et **Mlle Lise Gauvin,** 23 ans, du 460, 3e Avenue, à Shawinigan, ont été tuées.

Le mari de Mme Drainville, M. Gilles Drainville, 30 ans, son père et sa mère, M. et Mme Justin Drainville, 59 et 58 ans, ainsi que M. et Mme René Drainville, âgés tous deux de 31 ans, ont été blessés dans cette tragédie.

Dans l'autre véhicule impliqué, qui transportait Mlle Gauvin, six autres personnes, des jeunes gens, ont été blessés.

Il s'agit de Gilles Béland, du boulevard St-Joseph, à Montréal; Gilles Morand, 25 ans, du 385, 117e Rue, à Shawinigan; Diane Grenier, 17 ans, du 105, 121e Rue, à Shawinigan; Jacques Gélinas, 1310 rue Victoire, Jean-Claude Rivard, rue Montcalm, et Mlle Jocelyne Baillargeon, également de Shawinigan.

Les blessés ont été transportés soit à l'hôpital Le Gardeur de Repentigny, soit à l'hôpital Maisonneuve de Montréal, ou [illegible] à l'hôpital Royal Victoria.

Un agent de la Sûreté provinciale a déclaré hier soir que les employés du ministère de la Voirie du Québec entretiennent très mal la route no 2 entre Montréal et Québec, plus particulièrement entre Repentigny et Berthier.

AUTRES VICTIMES DE LA ROUTE

M. Lucien Cinq-Mars, 37 ans, de Ste-Famille, non loin de l'île d'Orléans, tué hier par une auto, près de chez lui. M. Cinq-Mars a été projeté à une distance de 70 pieds.

M. Clifford Aucoil, 28 ans, de Campbellton, au Nouveau-Brunswick, tué samedi, quand il a perdu la maitrise de son véhicule, à Escuminac, en Gaspésie, à environ 20 milles au nord-est de chez lui. Un compagnon de voyage, Léo Dugas, 44 ans, de Campbellton également, a été sérieusement blessé dans cet accident.

M. Roland Pilote, 22 ans, de Ste-Rose, a été tué hier dans une collision survenue entre Ste-Rose-du-Nord et St-Fulgence, près de Chicoutimi. Cinq autres personnes ont été blessées dans la tragédie.

Mme Lorraine Kozak, 31 ans, du 3225 rue Appleton, à Montréal, tuée, vers 8 h. 30 vendredi soir, dans la collision de deux autos, à l'intersection des rues Jean-Talon et Canora, dans le quartier Côte-des-Neiges. La victime voyageait à bord de l'auto de son mari, M. Edward Kozak, qui a été blessé, ainsi que trois autres personnes, dans cette tragédie.

M. Gilles Lacharité, 25 ans, de Route rurale no 1, à Danville, comté d'Arthabaska, s'est tué, vers 9 h. samedi soir, dans la collision de deux autos, sur la route no 5, près de Warwick. Deux autres personnes ont été blessées dans cet accident.

Léo St-Jean, 10 ans, fils de M. et Mme Charles-Edouard St-Jean, du 1251 rue Aubuchon, à Trois-Rivières, tué par une auto samedi, non loin de chez lui.

Le jeune garçon descendait une pente en traine sauvage, près de la rue Papineau, quand une automobile ne put l'éviter. Il a succombé à ses blessures peu de temps après son admission à l'hôpital Ste-Marie, à Trois-Rivières.

Lise Charbonneau, 7 ans, fille de M. et Mme Edmond Charbonneau, du 5, 1ère Avenue, à Val St-Michel, dans la banlieue de Québec, tuée par une auto vendredi après-midi, en traversant le boulevard Pie XI, à Val St-Michel, en revenant de l'école.

VICTIME DE L'ONDE

M. Ralph Harold Tobin, 32 ans, de Montréal, s'est noyé dans le fleuve St-Laurent vers 1 h. hier matin, quand il est tombé en bas du pont de la barge "Agawa", qui était à l'ancrage no 5, en face de l'Anse-au-Foulon. Il s'agit d'une barge des Grands-Lacs.

Un compagnon, Ronald Paul Mussle, 27 ans, qui a vu la victime tomber à l'eau, a plongé pour lui porter secours, mais ce fut en vain et il dut aller se

Voir VICTIMES en page 6

DEMANDEZ FUMEX À VOTRE PHARMACIE

ARRÊTEZ de FUMER avec $4.50

FUMEX

845-7251 — 916 est, STE-CATHERINE

PHARMACIE MONTRÉAL DUQUET & DUQUETTE & PROPS

La plus grande Pharmacie de Détail au Monde



Une banque ouverte tous les soirs ?

"Tant mieux! Pour moi, c'est bien commode"

LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL

67 succursales ouvertes tous les soirs de 7 h. à 8 h. du lundi au vendredi

Drapeau: Nos aspirations ne se bornent pas à l'Expo et aux Jeux olympiques

"Le moment est venu, dit-il, de préparer notre civilisation urbaine, cet humanisme de l'homme de XXIe siècle"

Le maire Jean Drapeau est convaincu que l'Exposition universelle (1967) et les Jeux olympiques d'été (1972) procureront "un nouveau dynamisme et un nouvel élan" à Montréal qui, dans les deux cas, peut s'acquitter "parfaitement de cette redoutable mais éclatante responsabilité".

Invité d'honneur au déjeuner du Canadian Club, à l'hôtel Windsor, à midi, Me Drapeau a commenté : "Si nous obtenons une réponse favorable, l'objectif 1972, venant après l'objectif 1967, marquera une nouvelle étape dans le développement de Montréal. Ce sera comme une suite de plans quinquennaux d'expansion globale et d'insertion dans le circuit des grandes villes internationales."

Après avoir noté à la lumière du bilan des dernières années, que Montréal et sa grande banlieue connaissent une période sans précédent d'essor généralisé, Me Drapeau a prédit que "ce n'est là que le prélude à une expansion infiniment plus vaste et plus rapide encore".

Me Drapeau a même enchaîné : "Montréal a un rendez-vous unique avec l'avenir. De toutes les grandes villes nord-américaines, c'est sans doute celle dont la transformation, ces dernières années, a été la plus profonde et la plus rapide. Elle peut légitimement prétendre à être par excellence la ville de l'avenir sur ce continent."

Au sujet des Jeux olympiques d'été pour 1972, M. Drapeau a déclaré : "C'est dans cet esprit et avec cette conviction que nous avons estimé opportun, dans une nouvelle étape, de poser la candidature de Montréal . . . Il nous paraît juste que notre pays les accueille. Et au Canada, Montréal est incontestablement la ville le mieux en mesure de le faire, d'assurer aux participants les meilleurs conditions de séjour et de travail, de leur présenter le visage le plus authentique de ce pays dans sa diversité et dans son élan."

L'Expo et les Jeux olympiques ?

"Nos aspirations ne se bornent pas là, continue le maire Drapeau. "Là ne s'arrête pas notre conception d'une ville qui a rendez-vous avec l'avenir. On pourrait légitimement nous reprocher d'être surtout sensibles aux événements spectaculaires et au développement extérieur, physique de la métropole. Permettez-moi de vous dire qu'il n'en est rien. Et je n'hésite pas à vous dire que ce qui nous préoccupe de plus en plus, mes collègues et moi-même, c'est la définition et la mise en oeuvre d'une politique de progrès humain."

Voir DRAPEAU en page 6

Nouvelle "journée d'étude" des élèves des Beaux-arts

La grève perlée des étudiants de l'école des Beaux-arts se continue.

Malgré l'autorisation des élèves, les journalistes n'ont pu assister à l'assemblée générale qui avait lieu vers 10 heures, ce matin. Il semble que M. Edmond Labelle, directeur de l'école, ait suggéré aux étudiants de tenir cette réunion à huis-clos.

On croit savoir que le directeur est favorable aux requêtes des élèves mais qu'il est, d'autre part, dans l'impossibilité de se rendre lui-même à leurs demandes. Son rôle consisterait à appuyer les étudiants auprès des autorités gouvernementales, c'est-à-dire, le ministère de l'Education.

Ce matin, à 9 heures, le comité des griefs formé par l'Association de l'école des Beaux-arts (La Masse) rencontrait M. Labelle.

Ce dernier a suggéré aux journalistes de s'adresser directement au ministère de l'Education pour toute demande de renseignements concernant ce conflit.

Le référendum de Verdun se poursuit

Le référendum sur la question des débits d'alcool à Verdun s'est poursuivi aujourd'hui. Il en est à son septième jour, mais ce sera peut-être le dernier, s'il faut en croire la rumeur qui veut que le maire O'Reilly y mette fin cette semaine.

Cependant, cela pourrait aussi être beaucoup plus long : la loi qui régit le référendum prévoit un jour de vote par groupe de 400 votants, et ce, jusqu'à une limite de 60 jours . . .

Par ailleurs, les fonctionnaires du référendum ont dit s'attendre qu'il prenne fin avant 5 h. ce soir. En effet, le président du référendum peut proclamer la fin du vote s'il s'est écoulé une période de 30 minutes sans que personne se présente pour voter. A la fin de l'après-midi de samedi, environ 8,500 personnes sur les 25,000 qui avaient le droit, avaient voté.

Depuis lundi dernier, le vote s'est déroulé de 10 h. du matin à 5 h. de l'après-midi, chaque jour, sauf hier, dimanche. Comme de pareilles heures de vote n'ont guère permis aux travailleurs de voter durant la semaine, on s'interroge avec curiosité sur les conséquences possibles de la continuation du référendum, samedi, sur l'issue du vote : c'était pour les travailleurs en cause la première occasion de voter là-dessus. On se demande s'ils ne seraient pas plus favorables à la légalisation des débits d'alcool à Verdun que les gens qui ont pu voter avant samedi . . .

OPTOMETRISTES

Examen de la vue Verres de contact

L. A. Betournay, O.D.
S. R. Crone, O.D.
G. Boisvert, O.D.

Simpson

EN VILLE, AU SEPTIEME — 842-3241 — POSTE 676
FAIRVIEW — POINTE-CLAIRE, LE PROMENOIR, 697-4870, POSTE 242

POURQUOI il est important DE CHOISIR l'endroit où acheter un APPAREIL AUDITIF

Expérience : Nous sommes au service des Montréalais depuis 27 années . . . le total des années d'expérience en ajustement d'appareils auditifs de nos conseillers s'élève à plus de 30.

Vérification adéquate : C'est le seul bureau de Montréal en mesure d'accomplir une évaluation audiométrique complète de prothèse auditive par la parole et à l'aide de tests scientifiques sur la personne.

Appareils de la meilleure qualité : Nous vendons les appareils MAICO — la marque la plus respectée — MAICO fabrique 95% des audiomètres en usage par les médecins, hôpitaux, l'industrie et les gouvernements en Amérique du Nord . . . DEMANDEZ A VOTRE MEDECIN . . . il connait les appareils MAICO.

Service : Un rayon complet de service d'appareils auditifs — le meilleur du Canada — exécute la plupart des réparations pendant que vous attendez.

Nous nous spécialisons en appareils auditifs, c'est là notre seule occupation !

Maico

SERVICES AUDITIFS

1529 ouest, rue Sherbrooke, Montréal

WE. 5-5293

Succursale : 1010 est, rue Ste-Catherine, porte 308 — VI. 9-6440



Pour les rendez-vous, les notes personnelles... voici

L'AGENDA

du Québec 1966

Imprimé en français au Québec. Un jour à la page. Grandeur 8" x 5½". Couverture en simili-cuir. Couleurs noir ou tan.

Prix rég. $2.25 SPECIAL $1.75

"Votre centre d'achats d'articles de bureau"

LIBRAIRIES Pilon STATIONERS INC.

LA PLUS GRANDE CHAINE DE LIBRAIRIES DE L'EST DU CANADA

750 Beaubien 273-9501
8559 St-Laurent 381-6261
800 E. Mt-Royal 524-3081
851 Decarie St-Laurent 748-7961

"Quelles que soient mes activités, je suis toujours prêt à me présenter dans une tenue parfaite. Rien de plus formidable pour le service des chemises."

COMPOSEZ LA. 1-2161

DEPUIS 1907 Jolicoeur

100 CAMIONS "bleu et blanc" pour mieux vous servir

SUCCURSALE AU CENTRE D'ACHATS ROCKLAND

Les participants d'une "orgie romaine" se sont défendus comme des Turcs contre les policiers

Une bagarre à coups de bouteilles, à coups de poings et à coups de pieds a salué l'arrivée de trois policiers sur les lieux d'une "orgie romaine", tôt samedi matin.

Les six hommes et les quatre femmes qui se trouvaient sur les lieux ne voulaient pas, mais pas du tout, faire un petit tour dans le panier à salade... et la sauce devint piquante !

Les agents Michel Boivin, Mario Maroni et Pierre Lemerise, qui effectuaient la descente, ne tardèrent pas, devant cette résistance acharnée, à demander du renfort.

C'est au 6736 de la rue St-Dominique que la descente avait lieu. En peu de temps, la rue fut pleine d'autos-patrouilles gémissantes.

La présumée maison de débauche fut prise d'assaut et, en quelques secondes, elle restituait les dix occupants furieux qui furent embarqués quelque peu brutalement.

Pendant la bagarre, les belligérants endommagèrent quelque peu le mobilier de l'appartement où ils se trouvaient et, quand ils furent traînés dehors, ce furent les voitures en stationnement qui souffrirent des sautes d'humeur de ce joli petit monde.

Après les arrestations, les policiers visitèrent le domicile en question pour y trouver des photos et des revues pornographiques.

Samedi matin, le tenancier de cette présumée maison de désordre, Arthur Allaire (dit Cola), 30 ans, s'est vu refuser un cautionnement par le juge René Hébert, de la Cour municipale. Allaire, qui s'est reconnu coupable, connaîtra sa sentence demain matin. En attendant, il pensionne derrière les barreaux ainsi que trois des quatre femmes trouvées sur les lieux : Danielle Loiselle, 20 ans, Ghislaine Lapointe, 18 ans, et Linda Jones, 19 ans, qui ont protesté de leur innocence. Tout cautionnement leur a également été refusé et leur enquête a été fixée à demain matin.

L'autre jeune fille, une adolescente de 16 ans, a comparu devant la Cour de bien-être social.

Quant aux cinq autres messieurs, ils ont reconnu leur culpabilité et ils ont été condamnés à $50 d'amende chacun, plus les frais. "On sait bien. Eux autres, les hommes, ils s'en tirent toujours !", disait une consoeur ...

3 envois en un an au concours de photos pour le Pavillon du Québec!

par Raymond Grenier

Trois envois seulement, en un an, au grand concours de photographies lancé pour obtenir une documentation et une illustration neuves et originales de "la belle province", images devant d'abord être utilisées au Pavillon du Québec à l'Expo !...

C'est tout ce que les responsables du pavillon québécois ont reçu, alors qu'ils avaient explicitement lancé leur invitation non seulement aux photographes professionnels mais à tous les amateurs distingués de la province.

Le concours a-t-il sombré dans l'oubli des gens ? S'intéresse-t-on si peu à la participation québécoise à l'Exposition de 1967, ou même à l'enrichissement des archives photographiques de la province ? Parmi tous les photographes professionnels et amateurs du Québec, n'y en a-t-il que trois à ne pas mépriser des occasions de gagner des prix fort coquets et qui peuvent dépasser de beaucoup le millier de dollars ?

Quoi qu'il en soit, les responsables du pavillon québécois ont été obligés de prolonger le concours jusqu'à la fin du mois de décembre. Mais la Saint-Sylvestre en marquera définitivement le terme.

La nouvelle a été annoncée, hier, par le voie des ondes, en même temps qu'un nouvel appel était lancé.

Chaque envoi doit comporter de 5 à 15 photos ou diapositives. Les documents peuvent être en couleurs ou blanc et noir. La dimension des photos : 8 x 10.

C'est un jury de cinq membres, présidé par le célèbre photographe Kash, qui fera le choix des gagnants.

Les envois doivent être adressés à :

Concours "Images du Québec",
Pavillon du Québec,
Expo 67,
25e étage,
Place Ville-Marie,
Montréal.

Telles étaient, à ce qu'il paraît, les conditions préétablies du concours que les trois personnes qui ont soumis leurs photos dans les délais rendus publics au moment du lancement du concours, n'auraient aucun sujet de se plaindre ...

La lutte contre la pollution des eaux s'adresse aussi aux petites municipalités

Même si dans la lutte contre la pollution des eaux, on va d'abord viser les grandes villes et les grandes industries, les petites agglomérations ne seront pas pour autant négligées. La Régie des eaux du Québec leur demandera de "poursuivre une étude préliminaire de leur territoire en vue de localiser l'emplacement le plus propice à l'érection d'une usine d'épuration future", de "centraliser en un seul point leurs égouts" et elle "insistera pour que soient construites, en égouts séparés, les extensions au réseau existant".

C'est ce que déclarait, au début du colloque, tenu vendredi et samedi à l'Ecole Polytechnique, par la Division du génie sanitaire de Poly, en collaboration avec l'Association québecoise des techniques de l'eau, M. Gilles Jolicoeur, de la Régie des Eaux du Québec.

M. Jolicoeur a ajouté que la Régie demanderait aux petites municipalités qui sont déjà en cause d'un problème de pollution sérieux, vraisemblablement de source locale, d'y porter remède immédiatement, "particulièrement dans les cas où la situation existante ne peut plus être tolérée".

Le conférencier a ensuite abordé les conséquences suivantes : la nature du réseau actuel, selon qu'il est séparatif ou combiné; le contexte de l'ambiance, selon qu'il s'agit de la banlieue d'une grande ville ou d'une municipalité isolée; la nature, le débit et l'usage qui caractérisent le cours d'eau récepteur; le caractère de la municipalité, selon qu'il est strictement résidentiel, mi-résidentiel ou industriel.

Si le réseau est séparatif, les égouts de surface peuvent généralement être déversés n'importe où sans traitement. Autrement, il faudra soit construire une usine plus grande, soit créer une réserve où emmagasiner pour traitement ultérieur, en temps sec, les eaux combinées, soit transformer le réseau combiné en réseau séparatif ou pseudo-séparatif.

Côté ambiance, la banlieue a plutôt affaire au problème politique de ses rapports avec la grande ville voisine, et la petite ville, à celui du coût élevé par tête d'habitant en ce cas, de l'érection d'une usine de grande dimension. D'où l'intérêt en ce cas de l'étang d'oxydation, aéré ou non, du fossé d'oxydation, de l'oxydation totale, de l'oxydation par contact, aération et décantation suivies d'une digestion aérobie.

Quant au cours d'eau récepteur, ses caractéristiques influeront sur l'envergure de l'épuration préalable nécessaire. Quant au caractère de la municipalité, la présence de l'industrie a pour principal effet d'aggraver le problème, requérant tantôt un "pré-traitement des eaux usées de l'industrie qui rende possible l'assimilation des déchets de celle-ci au système d'épuration municipal, tantôt un traitement complètement séparé des déchets respectifs de l'industrie et de la municipalité s'il y a incompatibilité entre ceux-ci.

Côté qualité du procédé de traitement, les petites villes doivent laisser aux grandes le soin de "tenter des expériences coûteuses sur un procédé qui n'a pas déjà fait ses preuves" au moyen d'une usine pilote. Pour la petite ville, l'ingénieur choisira plutôt un procédé de traitement éprouvé.

Les restaurateurs se préparent pour l'Expo

par Claude Brun

VAL DAVID, (C.B.) — S'il y a un secteur de l'activité humaine qui veut être prêt à recevoir les centaines de milliers de visiteurs à l'Exposition, en 1967, ce sera sans doute les restaurateurs de la province. Près de 75 d'entre eux se sont réunis à La Sapinière, à Val David, pour une étude objective des services dont disposent actuellement et dont ils croient devoir disposer à l'occasion de l'Expo.

La journée d'études a été organisée par l'Association des restaurateurs de la province en collaboration avec le ministère du Tourisme, dans le cadre des cours de perfectionnement des services de l'hôtellerie qui se poursuivront jusqu'au 26 novembre.

Plusieurs aspects de l'activité des restaurateurs ont été touchés ; dans certains cas, il y a eu même une prise de conscience. Tous ont reconnu, au terme de la journée d'étude, que les restaurateurs devaient apporter une grande attention à ce que leurs établissements et leurs services reflètent bien ou le plus près possible l'esprit que l'on veut donner au tourisme au Québec.

Dans un domaine moins général, on a déploré que les restaurants du Québec offrent des menus trop élaborés comportant un vaste éventail de mets. On s'est demandé s'il ne serait pas sage de réduire les menus, quitte même à offrir des spécalités culinaires.

C'est la première fois que l'Association des restaurateurs du Québec tenait une journée d'étude à l'intention de ses membres.

DRAPEAU

SUITE DE LA PAGE 3

D'après Me Drapeau, "les grandes villes d'aujourd'hui vivent en effet un drame et ont une terrible responsabilité. Appelées à être, étant déjà les principaux foyers de vie, d'évolution et d'orientation des communautés modernes, des sociétés modernes, elles doivent réunir les conditions d'une existence harmonieuse pour les citoyens, susciter un climat ou se conjuguent avec une activité économique et professionnelle fructueuse, le sens de l'équilibre, de la sérénité et de la beauté".

Enfin, Me Drapeau a affirmé: "Demain, ce sont les grandes villes qui, dans le monde occidental au moins, définiront le rythme et le mode de vie de l'homme. Il leur appartient dès lors de susciter un nouvel humanisme qui sache réconcilier le progrès technique, les exigences de l'économie mais aussi les besoins fondamentaux de l'homme qui sont la dignité, le pouvoir de réflexion, l'alliance du dialogue et de la solitude, l'harmonie de son cadre de vie."

"Si les grandes cités de demain sont des termitières, nous courrons tous à la catastrophe. Le moment est venu de préparer notre civilisation urbaine, cet humanisme pour l'homme du XXIe siècle, ce citoyen qui ne sera pas un numéro mais un être humain au sens plein du terme."

Appartement tout confort

Un propriétaire fait visiter un appartement à un nouveau locataire éventuel :

—"Alors, ça vous plaît ?", demande le propriétaire.

—"C'est vraiment un bel appartement, mais il manque une étable..."

—"Une étable ? Que voulez-vous faire d'une étable dans un appartement aussi confortable ?"

—"Mais y mettre l'âne qui vous paie un loyer aussi cher...!"



photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

A l'inauguration de l'hôtel de ville de St-Léonard

Le maire Paul-Emile Petit a inauguré, samedi, le nouvel hôtel de ville de St-Léonard, en présence des maires de deux villes voisines, MM. Ernest Crépeau, d'Anjou, et Yves Ryan, de Montréal-Nord. On voit ici le maire de Montréal-Nord signant le Livre d'or du nouvel hôtel de ville, en présence du maire de St-Léonard. L'hôtel de ville, situé au 6025 boul. Métropolitain, abrite, en plus des bureaux de l'administration municipale, les services de police et d'incendie de St-Léonard.

FAITS divers

Hold-up dans un terrain de stationnement

Deux individus, dont l'un était armé d'un revolver noir, ont obligé M. John Leone, du 7484 rue Verdier, à St-Léonard, à leur remettre les $450 qu'il avait en poche, vers 2 h. samedi matin.

L'attentat s'est déroulé dans un terrain de stationnement situé au 7095 de la rue St-Hubert, alors que M. Leone venait de quitter son magasin, au 7090 rue St-Hubert.

Les bandits ont pris la fuite à pied vers le sud, rue St-André.

Vol de $50 par une jeune fille armée d'une bouteille

Une jeune fille "de race étrangère", selon la police, armée d'une bouteille, a menacé le commis de la Pharmacie Desautels, au 2599 boul. Rosemont, ce matin, vers 9 h. 30, en lui demandant l'argent du tiroir-caisse. La victime, Michel Trudeau, a préféré lui remettre la somme de $50 plutôt que d'être assommé d'un coup de bouteille. La fille a pris la fuite à pied.

Le Mont-St-Irénée rasé par les flammes

ST-IRENEE, (PC) — Le Mont St-Irénée, institution pour malades mentaux situé à environ 70 milles au nord-est de Québec, a été rasé par les flammes, samedi soir, mais tous les patients qui l'occupaient ont été évacués à temps par les religieuses de l'institution, les Petites Soeurs Franciscaines de Marie.

Le vaste immeuble était autrefois connu sous le nom de "Château Forget". Les flammes ont éclaté tard samedi soir et l'incendie a fait rage jusqu'à hier matin. Les pompiers des localités voisines ont dû pomper de l'eau dans le fleuve St-Laurent, à environ un demi-mille de là, pour combattre l'incendie.

La cause du sinistre ainsi que les dommages matériels ne sont pas connus.

Gardien assommé et ligoté à Québec

QUEBEC. — Des individus ont commis un vol avec violence, vers 1 h. hier matin, au garage Montcalm Auto, sur la 1ère Avenue, à Québec.

Les cambrioleurs se sont introduits par effraction dans l'établissement et ont assommé le gardien, M. Lucien Hamel, 46 ans, de St-Gérard-Magella, à coups de barre de fer et à coups de marteau, avant de le ligoter.

Les voleurs se sont ensuite emparés de l'argent du tiroir-caisse, soit $90, et ont pris la fuite avant qu'un passant intervienne. La victime, dont la police n'a pas voulu divulguer l'identité, repose dans un état satisfaisant dans un hôpital de Québec.

Saisie de $200,000 de billets de paris

La police a saisis des billets de pari pour une valeur de $200,000 et a arrêté un individu, samedi, lors d'une descente chez un preneur aux livres de Côte St-Luc.

Le suspect, un citoyen américain, sera traduit devant la Cour criminelle pour avoir pris des gageures et pour avoir opéré un établissement de preneur aux livres.

La police a déclaré que presque la moitié des billets étaient déjà vendus. Ils représentaient des gageures sur la partie de football le samedi, les parties de hockey de la ligue nationale, les courses de chevaux et des parties de ballon-panier.

Les tables, chaises, téléphones et tableaux sur lesquels s'inscrivent les résultats ont été saisis.

La police a ajouté que cette descente est la plus grosse de l'année.

Quatorze adolescents arrêtés à Verdun

Une descente de la police dans une maison de rapport de Verdun, vendredi soir dernier, s'est soldée par l'arrestation de quatorze adolescents, contre lesquels on a porté, subséquemment, des accusations touchant la moralité.

Les jeunes gens et jeunes filles ont comparu, samedi matin, devant un juge de la Cour du bien-être social.

La police a révélé que la descente, dans l'appartement situé rue Wellington, faisait suite à plusieurs semaines de surveillance des lieux.

La police a saisi des appareils photographiques et des photographies de nus.

Camion sectionné par un convoi

Un chauffeur de camion a eu la vie sauve, au début de l'après-midi samedi, quand un convoi des chemins de fer nationaux a sectionné son lourd véhicule, au passage à niveau de la Montée des Sources, à Dorval.

Par contre, les 15,000 livres de poisson que transportait le camion ont volé en tous sens, se répandant sur la voie ferrée et dans les champs avoisinants. Une partie de cette charge, de même que le camion lui-même, sont irrémédiablement perdus.

Le conducteur du camion, M. Arthur-Roland Robidoux, 48 ans, du 4231 rue Wellington, à Verdun, a vainement tenté, en voyant venir le train, de faire quitter la voie ferrée à son véhicule. Mais le camion refusa de fournir cet effort supplémentaire et d'avancer.

Le camion fut sectionné en deux et les champs furent transformés en foire à poisson.

Déraillement de 7 wagons

COTEAU LANDING (PC) — Sept wagons d'un convoi de marchandises des Chemins de fer nationaux se dirigeant vers Montréal ont déraillé, hier soir, à environ un mille à l'ouest de Coteau Landing.

Personne n'a été blessé. Un représentant des Chemins de fer nationaux a déclaré qu'un des wagons avait déraillé et qu'il avait entraîné six autres wagons à sa suite. Le convoi était parti d'Ottawa.

Le porte-parole des Chemins de fer nationaux a déclaré que les autres convois devant normalement emprunter cette voie reliant Montréal à Ottawa ont été déroutés par la voie ferrée du Pacifique Canadien.

"On ne sait combien de temps cela durera", a-t-il déclaré.

Le suicidé de la prison devait être libéré dans 5 mois

Un détenu de la prison de Bordeaux, qui en avait encore pour cinq mois seulement à demeurer derrière les barreaux, s'est suicidé dans sa cellule, vers 7 h. vendredi soir. Il s'agit de Roland Dary, âgé de 37 ans, qui purgeait une peine pour fraude.

Le prisonnier venait, deux heures plus tôt, d'être transféré de la prison de la rue Craig à celle de Bordeaux. Il a été trouvé mort, pendu au bout de sa ceinture.

La Sûreté provinciale de Montréal a confirmé la nouvelle samedi matin seulement, la famille de la victime n'ayant pas été avertie plus tôt.

Electrocuté, mais toujours vivant

Victime d'une décharge électrique d'une puissance de 550 volts, un ouvrier de la compagnie Dominion Glass, 2376 rue Wellington, repose dans un état satisfaisant à l'hôpital Royal Victoria.

M. Eugène Gauthier, du 2527 rue Centre à Verdun, a reçu le choc en examinant une boite de circuits électriques, peu après 6 h. samedi matin. Il a été hospitalisé pour traitements au dos.

Cambriolages de fin de semaine

Des cambrioleurs se sont introduits à l'intérieur de l'immeuble de Singer Electrical, au 3206 rue Masson, en forçant la porte arrière, tôt samedi matin, et ils y ont volé de la marchandise et de l'argent pour une valeur de $1,100.

Les individus ont enfoncé le coffre-fort et y ont volé plus de $200 en argent en plus de s'emparer de nombreux appareils électriques. Le vol a été découvert vers 3 h. 30 samedi matin.

Par ailleurs, des individus ont brisé la vitre de la fenêtre arrière, au domicile de M. Joseph Napolitan, au 6933 avenue Wilderton, pour voler en son absence, $4,000 en argent et $615 en bijoux.

Des voleurs se sont emparés de $2,000 en costumes de bain pour dames en forçant la porte de l'automobile de M. Gilles Larouche, du 2357 rue Sauriol. Au moment du vol, le véhicule, qui transportait ces vêtements d'été, mais qui réchauffent un homme en hiver, était en stationnement en face du 12000 rue Sanguinet.

Mme Charles Mayrand, du 5522 est rue St-Zotique, s'est fait voler son manteau de loutre valant $250, alors qu'elle était dans la salle de "La Familiale", au 803 de la rue Boucher.

Mme J. Brownlow, du 2555 rue Benny, s'est fait voler son manteau de vison de $2,500.

Le directeur Lequin passe au peigne fin son personnel policier

Le directeur de la police de Laval, M. Léo Lequin, a entrepris de passer au peigne fin son personnel policier.

Les 231 agents et officiers de police de la nouvelle ville ont été soumis à l'épreuve des empreintes digitales par le Service de l'identité judiciaire, dirigé par l'inspecteur Armand Morin, un ancien capitaine-détective de la police de Montréal.

Le directeur Lequin a déclaré que cette "formalité" est indispensable et qu'il s'y soumettra lui-même. Les empreintes digitales permettront d'établir si des policiers de Laval ont déjà un casier judiciaire. On sait que cette condition d'emploi existe depuis longtemps à Montréal, tandis qu'elle n'était pas nécessaire dans les 14 ex-municipalités de l'île Jésus, dont la fusion a donné naissance à Laval.

D'autre part, la cérémonie officielle de la prestation de serment du nouveau maire et des 21 conseillers aura lieu demain. Elle sera suivie de la première séance du conseil municipal de Laval.

Les aspirants policiers sont nombreux à Laval

Le directeur Léo Lequin, de la police de Laval, a révélé au représentant de La PRESSE, hier, qu'il n'aura pas à lancer de campagne de recrutement pour son service puisque, déjà, plus de 200 jeunes hommes de l'île Jésus et de Montréal ont présenté une demande d'emploi.

M. Lequin s'est dit très heureux de cette confiance témoignée envers le service qu'il dirige, par autant de jeunes hommes.

"Je suis fier, dit-il, de cette avalanche d'aspirants-policiers dont la majorité me paraissent qualifiés. Le choix sera donc difficile, mais nous verrons à retenir les services des meilleurs".

Il est donc à prévoir que M. Lequin saisisse le futur comité exécutif de la ville de Laval d'une demande d'augmentation du personnel policier. Le chef de police s'est refusé, toutefois, à révéler le nombre de policiers qu'il désire voir dans son service.

Suivant les traces de son ex-supérieur (M. J.-A. Robert), le directeur Lequin a formé dernièrement plusieurs comités d'étude au sein du service de la police.

Un Lavallois sur la liste du FBI

Joël Singer, âgé de 22 ans, du quartier Chomedey, à Laval, est l'un des dix hommes les plus recherchés en Amérique du Nord.

Le FBI vient de le placer sur sa liste de fugitifs. Il est accusé du vol de $423,000 dans la chambre-forte de la compagnie Brink's, à Syracuse, N.Y., à l'aide d'un authentique canon.

VICTIMES

SUITE DE LA PAGE 3

réchauffer de ce bain glacé à l'Hôtel-Dieu de Laval. La barge a quitté le port de Québec, vers 1 h. 30 hier après-midi, en direction de la métropole.

TUEE ACCIDENTELLEMENT D'UNE BALLE PAR SON FILS

Mme Alphonse Sirois, 44 ans, de Cap-Rouge, à quelques milles au sud-ouest de Québec, a été tuée d'une balle de fusil .22 hier, dans sa cuisine. Son fils, qui est âgée d'une quinzaine d'années, s'amusait avec l'arme à feu quand une balle traversa la fenêtre de la cuisine pour se loger dans la tête de sa mère. Mme Sirois a été transportée à l'hôpital de l'Enfant-Jésus à Québec, où elle devait succomber peu avant minuit hier soir.

BRULEE VIVE

Par ailleurs, Mlle Yvette Turgeon, âgée de 44 ans, une institutrice, a péri hier soir dans un incendie qui a détruit le restaurant "Gourmet", au 636 de la rue St-Jean, à Québec, en plus d'endommager considérablement les établissements commerciaux voisins. Les pompiers ont découvert le corps carbonisé dans une chambre au-dessus du restaurant. La première des trois alertes auxquelles les pompiers de Québec ont répondu a été sonnée à 11 h. 23. Le restaurant incendié était, il y a huit ans, l'ancienne boulangerie "Hetrington." La police n'a pas voulu dévoiler l'identité de la victime.

Trois blessés sur le pont Mercier

Trois personnes ont été grièvement blessées, vers 7 h. 35 samedi soir, dans une collision impliquant deux automobiles sur le pont Mercier.

Les victimes, dont deux ont été transportées à l'hôpital de Lachine et l'autre à l'hôpital Royal Victoria, sont : Gilles Roy, âge inconnu, du 28 rue Bélanger, à St-Constant ; sa mère, qui habite au même endroit, et Jean-Marc Labrecque, 19 ans, du 7686 boulevard Marie-Victorin, à Brossard. Cet accident résulterait de la chaussée glissante.

ECOLE

SUITE DE LA PAGE 3

va se passer précisément.

Parents et enfants semblent avoir compris que les nouveaux locaux offerts par la CECM accueilleraient plutôt les écoliers anglais logés dans le sous-sol de l'église, et non ceux du gymnase.

Dans les commissions scolaires, on n'est pas de cet avis, mais on ne paraît pas avoir de certitude. En effet, certains disent qu'au point de vue pédagogique, les plus graves problèmes se posent à l'église, même si c'est l'affaire du gymnase qui a fait le plus de bruit.

L'origine du conflit

Toute l'affaire a commencé il y a plusieurs semaines, quand les parents des écoliers anglais installés dans une "annexe" de l'école Wilfrid Pelletier se sont plaints que les émanations de gaz d'une teinturerie située sous les classes temporaires nuisaient à la santé de leurs enfants.

On a donc déménagé ceux-ci dans de nouveaux locaux. Mais à Wilfrid-Pelletier, les étudiants du secondaire (français) ont quitté leurs classes pour protester contre l'envahissement de leur gymnase.

Des thèmes "séparatistes" auraient fait leur apparition à ce moment, mais selon les derniers renseignements, le principal grief des "grévistes" est que l'autre gymnase de l'école est insuffisant pour les besoins du primaire et du secondaire, qui doivent actuellement le partager.

A la fin de la semaine dernière, les écoliers sont rentrés en classe, mais discussions et négociations se sont poursuivies en fin de semaine tant chez les enfants et les parents que parmi les autorités d'Anjou et de Montréal.

Commentaires trop hâtifs, selon M. J.-O. Houle

Le vice-président du Collège des chiropraticiens de la province de Québec, le Dr. J.-O. Edgar Houle, b.a.d.c. déplore qu'on commente avec tellement d'ardeur le document très volumineux de la Commission Lacroix que tous, médecins ou chiropraticiens ... n'ont sûrement pas étudié à fond parce que certains n'ont même pas encore reçu le rapport.

Un rapport d'une telle envergure, d'une telle portée et d'une telle valeur scientifique et historique présuppose une étude et une méditation longue et sérieuse.

Vandalisme dans une école

Des vandales ont parcouru une partie des classes de l'école Connaught, 1741, de Biencourt, et y ont causé des dégâts élevés, ont révélé à la police les autorités de cette institution.

CHEVALIER

SUITE DE LA PAGE 3

pable et je crois que c'est un verdict justifié".

Chevalier, un jeune homme bien mis, avait été inculpé de l'assassinat de Laurier Labelle tué de quatre balles de revolver dans une automobile, dans la nuit du 16 au 17 mars dernier, en face du 2264, de la rue Aird, dans l'est de la ville, non loin du Café de l'Est.

Lorsque des policiers étaient arrivés sur les lieux, Labelle gisait sans vie sur la banquette arrière de l'automobile qui était "appuyée" à un arbre.

Sur la banquette avant gisait un autre homme, Antonio (Tony) Calabro, âgé de 37 ans, qui lui aussi avait été atteint de quatre balles. C'était le propriétaire et le conducteur de la voiture. Il avait eu les joues transpercées d'une balle en plus d'avoir été atteint de trois autres projectiles, tous de calibre 38.

Calabro, témoin vedette au procès, avait toutefois affirmé que ce n'était pas Chevalier qui l'avait tiré.

Bien qu'il l'eût rencontré, avait-il affirmé, pendant qu'il se trouvait à l'intérieur du Café de l'Est avec Labelle.

Chevalier s'y trouvait aussi avec deux autres individus qui n'ont pas encore été retracés.

Et Calabro avait aussi déclaré "que c'était un autre individu, plus petit et plus blond que Chevalier, qui l'avait ensuite menacé avec un revolver dans un terrain de stationnement attenant au cabaret ... et forcé à monter dans sa voiture avec Labelle".

Chevalier avait aussi fait une déclaration à la police affirmant "qu'il avait pris les nerfs" et perdu la tête dans la voiture ...

Dans le box des témoins, il avait toutefois répudié cette déclaration affirmant "qu'elle avait été inventée de toutes pièces", et que jamais il ne s'était rendu rue Aird.

Le réquisitoire de Me Clément

Le réquisitoire de Me Jacques Clément, procureur de la Couronne, n'a pas été long, une heure à peine. Mais il a affirmé que les jurés se devaient, par la preuve qui avait été étalée devant eux, de rendre un verdict sur l'accusation telle que libellée.

"On a tenté, a-t-il soumis, de se débarrasser du témoin gênant, Calabro, mais on n'a pas réussi. Je dirais aussi que la déclaration de Chevalier admise en preuve concorde avec ce que Calabro a dit et sur plusieurs points essentiels.

"Et dans le box aux témoins, aux questions incriminantes, Chevalier calculait ses réponses."

Ce que pense Me Tomesco de la déclaration de l'inculpé

Me Tomesco a soumis, entre autres choses, ce qui suit dans sa brillante plaidoirie : "Messieurs du jury, si l'accusé se préparait à faire une VRAIE confession, s'il devait avouer un meurtre, qu'il aurait réellement commis, il aurait alors eu le comportement de tout être normal qui devait savoir qu'il SE PENDAIT seul la corde au cou en faisant cette confession ou déclaration et qu'en la faisant, il montait sur l'échafaud. "Les policiers auxquels il devait faire cette confession, devenaient ainsi — j'emploie une figure de style sans allusion aucune — devenaient ses propres bourreaux, car c'est le bourreau qui accompagne l'accusé condamné ...

"Mais Chevalier était gai, souriant ; il a salué les policiers par les mots joyeux que vous avez entendus. Il les prend par la taille. Est-ce ainsi qu'on accueille son propre bourreau ? Oh, non. Jamais, à mon humble avis. Cet accueil n'est réservé qu'aux libérateurs.

"Il est évident que dans son esprit, l'accusé, en quittant le poste no 4, croyait se diriger vers la liberté et non vers la potence !"

Puis Me Tomesco a cité de la jurisprudence à l'appui de ses prétentions que la déclaration ou la confession de son client devrait être rejetée.

Il a cité, entre autres, le cas du dénommé Thompson dans l'affaire Coffin. Thompson avait avoué un crime, mais il n'a pas été cru et à juste raison.

LE SON EN VUE AVEC ZENITH DUPUIS PENSE A QUI ENTEND DIFFICILEMENT

Scellées à l'épreuve de la poussière et de l'humidité

LUNETTES AUDITIVES

DISPOSITIF DANS L'OREILLE

DISPOSITIF A L'ARRIERE



Petits appareils acoustiques scellés à l'épreuve de la poussière, de l'humidité. Le circuit Micro-Lithic Zenith est parfaitement scellé pour la protection de ses transistors et de ses "resistors" de la poussière, matières étrangères, de l'érosion et de la moisissure. Ainsi tous les autres raccords sont également scellés pour donner un meilleur rendement ... une aide acoustique plus efficace.

LES APPAREILS AUDITIFS ZENITH AU SON VIVANT

Venez maintenant obtenir plus de détails chez DUPUIS ainsi qu'une démonstration. Renseignez-vous sur la protection après l'achat d'un appareil ZENITH.

chacun ajusté à chaque cas

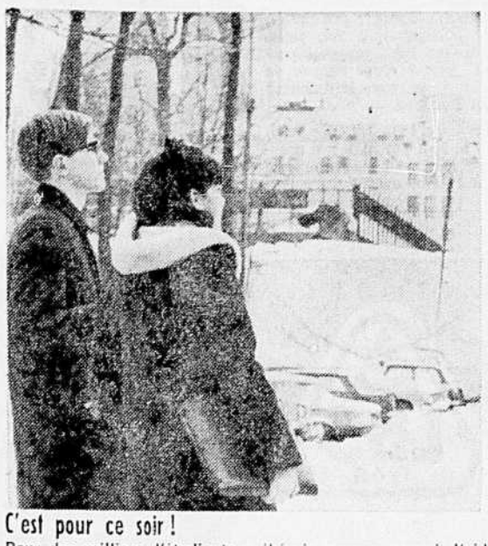
CHEZ DUPUIS

Rendez-vous à domicile sur demande

3e étage — Dupuis

Composez 842-5151 — local 316





C'est pour ce soir !

Pour des milliers d'étudiants québécois comme ceux-ci, l'aide de la population au Prêt d'honneur représente la poursuite ou l'abandon forcé de leurs cours. Ce soir, ils solliciteront $150,000 dans les foyers de la métropole.

7,000 étudiants vont visiter les foyers

Aujourd'hui lundi 22 novembre 1965, entre 7 h. et 10 h. p.m., quelque 7,000 étudiants montréalais et autant d'auxiliaires bénévoles iront de foyer en foyer pour solliciter l'aide de la population au Prêt d'honneur.

Leur but sera de recueillir $150,000 des $350,000 qui font l'objet de l'ensemble de la campagne annuelle, le solde devant être sollicité auprès du monde industriel, d'institutions diverses et des professionnels.

De la généreuse compréhension des particuliers dépend ainsi en grande partie le sort de milliers de jeunes Québécois soucieux de poursuivre leurs études, mais qui ne peuvent en assumer les frais parce que, issus de familles modestes, ils n'ont pas obtenu l'aide attendue du gouvernement et n'ont pas non plus gagné les sommes nécessaires durant leurs vacances.

Pour ces jeunes qui feront la province de demain, il n'est pas d'aide au montant trop petit. Un nouvel arrangement bancaire doit en effet leur permettre d'obtenir des sommes atteignant cinq fois l'importance du total des espèces recueillies et déposées en collatéral par le Prêt d'honneur.

Les prêts sont ainsi désormais consentis aux étudiants dans le besoin par des institutions financières et les jeunes gens sont admis à les postuler à partir des Belles-Lettres et de la 12e année du cours secondaire jusqu'au niveau le plus élevé de l'enseignement universitaire.

Fait à noter, les solliciteurs qui pourraient vous visiter ce soir sont porteurs de pièces d'identité et doivent émettre des reçus pour n'importe quel montant recueilli. Des reçus provisoires sont laissés pour les sommes dépassant $5, une formule officielle devant parvenir par la poste ultérieurement.

ÉCOLE SUPÉRIEURE

Si vous avez au moins 16 ans et que vous avez quitté l'école, vous pouvez étudier à domicile au moyen des

COURS À DOMICILE

DE

L'ACADÉMIE CANADIENNE

Les cours de la 6e à la 10e année vous permettent d'accéder aux cours de commerce subventionnés par le gouvernement. Cours complets d'école supérieure vous permettant de vous présenter aux examens du gouvernement provincial.

- Livres et indications fournis
- Paiements mensuels minimes
- Professeurs tous agréés par le ministère de l'Education.

Le cours d'études à domicile en français le plus complet au Canada.

Pour autres renseignements, poster ce coupon à

L'ACADEMIE CANADIENNE
640 rue Cathcart,
Montréal, Québec.
271-0029

Mon nom est .....

Adresse .....

Téléphone .....



Certains grands sherries sont faits avec les pieds;

pour l'Emu,
on se sert de la tête!

Les vieilles traditions de foulage à l'européenne sont pour le moins pittoresques. Et puis, c'est une façon comme une autre de se rafraîchir!

Nous, en Australie, nous ne sommes pas aux pieds de la tradition. Nos raisins, nous les foulons dans des presses en acier inoxydable. Et toutes les autres opérations: cuvage, mélange, vieillissement, se font de façon aussi moderne et scientifique.

Nos raisins nous donnent raison, en nous donnant un grand sherry, d'une saveur et d'un arôme uniques, qui compte parmi les meilleurs au monde. Et son prix est un autre de ses charmes: à cause de l'entente commerciale du Commonwealth, il se vend un dollar de moins la bouteille que les sherries européens. (Un dollar et quelques cents pour être exact.)

Les sherries Emu, Medium, Cream et Dryad nous donnent raison de nous servir de notre tête; les adopter, c'est vous servir de la vôtre!

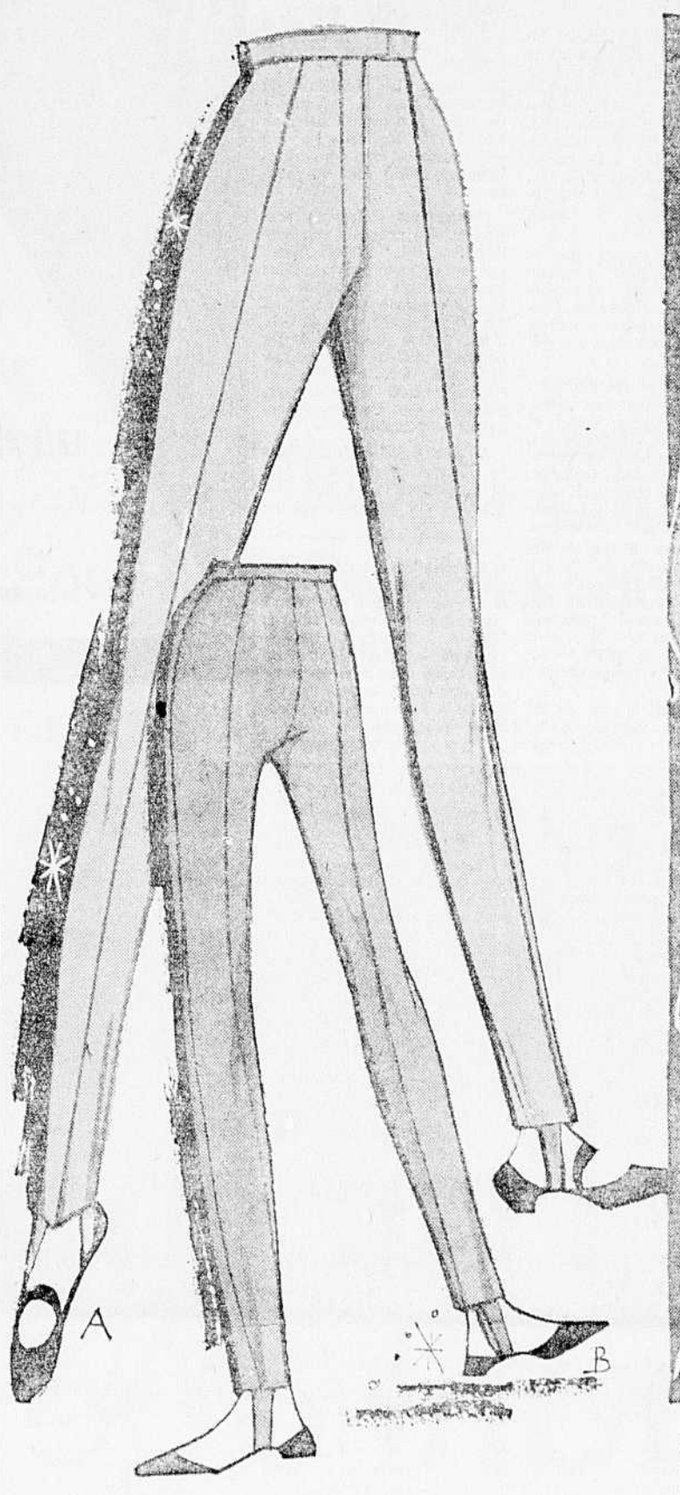
Les vins australiens **EMU**

Beaucoup plus pour Noël chez EATON

LE MAGASIN DES FÊTES AU CANADA

MAGASIN DU SOUS-SOL

EATON EST OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIR JUSQU'A 9 H.



Pendant les vacances des fêtes, adoptez les fuseaux E-X-T-E-N-S-I-B-L-E-S "Comet", signés "Skirt Togs"!

a) A la "Western", pantalon mince avec glissière devant. **6.99**

b) Modèle classique, muni d'une glissière au côté. **5.99**

Pour pratiquer vos sports favoris de jeunes filles modernes, ce pantalon en mélange de viscose et nylon est idéal ! Il bouge avec vous et retrouve immédiatement sa forme. Coutures doubles sont plus résistantes. Marine, noir, brun, bleu poudre. Tailles jeunes filles 8 à 18.

Vêtements sport pour dames (rayon 946), au sous-sol



Elégants, si peu coûteux ces modèles jeunes filles pour les Fêtes!

16.95

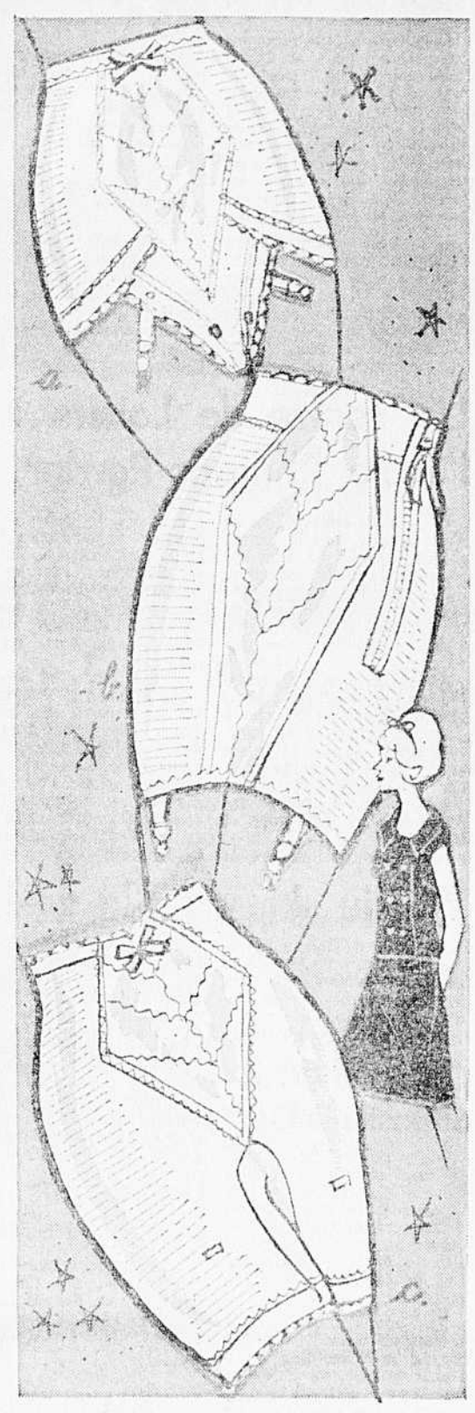
Tailleurs en très beau tissu de laine bouclée, pour être chic à Noël et au Jour de l'An ! Les jupes sont doublées au siège pour garder leur tenue. Tailles jeunes filles 8 à 16.

a) Modèle classique que vous pourrez "habiller" selon l'occasion, avec des accessoires appropriés. Col à revers, boutons de même tissu. Tons de vert jade ou bleu marine. Tailles 8 à 16.

b) Encolure au ras du cou, qui met en valeur un joli collier; garniture d'empiècement. La veste a des manches trois-quarts et les boutons sont recouverts de même tissu. Rose ou bleu en tailles 8 à 16.

COMPOSEZ 842-9211

Tailleurs pour dames (rayon 941), au sous-sol



Passez les fêtes en forme dans une gaine "Best Form"

Spécial **2.95**

Cette offre spéciale se présente au moment opportun où votre problème-ligne se pose pour les fêtes ! Vous trouverez la gaine propre à affiner votre silhouette parmi ces trois modèles en tulle fort de rayonne. En blanc ou ton chair.

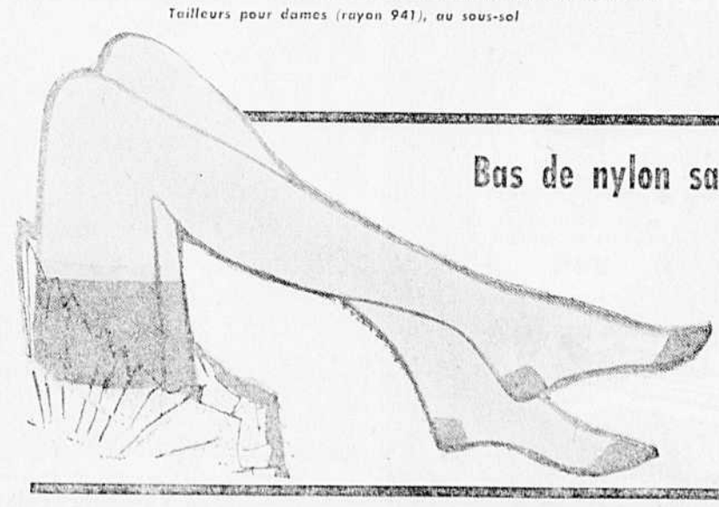
a) Culotte gaine confortable et amincissante sous la tenue-sport. Jarretelles et fourche en tricot-nylon amovibles.

b) Gaine-fourreau pratique sous la plupart de vos tenues. Le panneau croisé devant contrôle l'abdomen.

c) Gaine-culotte à jambes longues, avec panneau devant en satin lastex. Idéale sous le fuseau ou la jupe-tricot.

COMPOSEZ 842-9211

Vêtements de base (rayon 909), au sous-sol



Bas de nylon sans couture à prix avantageux

Spécial

6 paires **2.15** la paire **.37**

Bas habillés parfaits pour accompagner votre tenue-réceptions des fêtes. En nylon 400 aiguilles, 15 deniers, dans un choix de séduisantes teintes-mode : taupe glacé, brun taupe, beige moyen. Pointures 8½ à 11. Achetez-en pour vous-mêmes et offrez-en.

COMPOSEZ 842-9211

Bas de nylon (rayon 901), au sous-sol

ACHAT SPÉCIAL PRÉ-SAISONNIER DE VÊTEMENTS D'ENFANTS À PRIX RÉDUITS! chacun 1.00

Pas de commandes téléphoniques ni postales, s.v.p.

DORMEUSES POUR BEBE — Série de première qualité légèrement imparfaite. Deux-pièces en tricot de coton molletonné sur l'envers. Bottines tenantes; boutons à la taille. Différents coloris dans les tailles 1-2-3. **1.00**

PANTALONS DOUBLES — Pour garçonnets et fillettes, modèle en velours de coton résistant et lavable, avec taille semi-élastifiée. Chaude doublure de finette de coton. Différents coloris dans les tailles 3-4-6. **1.00**

CARDIGANS GROS TRICOT — En gros tricot souple et lavable de fibre acrylique. Modèle à petit col. Rose, aqua, rouge, blanc. Tailles 4-6-6x. Pour fillettes. **1.00**

PANTALONS HABILLES — Pour garçonnets, modèle en coton chino doublé de finette. Dos élastifié, boucle devant. Motif quadrillé brun ou vert leden. Tailles 4-4-6. **1.00**

CHANDAILS-T EN COTON — Modèle en coton indémaillable lavable, avec col roulé et manches longues. Différents coloris et tailles 7 à 14 ans dans le groupe. **1.00** Pour fillettes.

PANTALONS DE SKI — Pour enfants, assortiment de modèles en mélange de nylon résistant chaudement doublée. Bretelles. Différents coloris dans les tailles 5 à 6x. **1.00**

CHANDAILS-T COL ROULE — Modèle sport à col roulé et manches longues. En tricot de coton indémaillable confortable. Rouge, royal, jaune, blanc. Tailles 4-6-8. — Pour enfants. **2 pour 1.00**

CHANDAILS INDEMAILLABLES — En coton indémaillable confortable, avec encolure arrondie et petites manches. Tons unis et imprimés dans les tailles 1 à 4 et 2 à 6 ans. **2 pour 1.00**

PYJAMAS POUR ENFANTS — En finette de coton moelleuse et chaude pour les nuits d'hiver. Veste boutonnée devant, pantalon à taille élastifiée. Différents imprimés pour garçonnets et pour fillettes. Tailles 3 à 6 ans. **1.00**

BLOUSES EN COTON — Modèles à manches de longueur ¾ ou courtes, à motif imprimé ou à rayures, pour fillettes. Grand prix de modèles en beau coton. Tailles 7 à 14 dans le groupe. **1.00**

BLOUSES POUR FILLETTES — En broadcloth de coton lavable, avec boutonnage devant et col transformable. Rose, bleu, jaune. Tailles 3 à 6x. **1.00**

FUSEAUX EN FLANELLE — Modèle à taille semi-élastifiée, en flanelle souple lavable. Style très élégant s'ajustant parfaitement avec l'élastique au dos. Rouge ou vert dans les tailles 7-8-10-12. — Pour fillettes. **4 pour 1.00**

Vêtements pour enfants (rayon 910), au sous-sol

HEURES D'AFFAIRES EATON : 9 H. 30 A 6 H., SAMEDI COMPRIS — JEUDI ET VENDREDI : 9 H. 30 A 9 H. — LE STANDARD DES COMMANDES TELEPHONIQUES OUVRE A 8 H. TOUS LES MATINS : 842-9211. POUR UN RAYON DETERMINE : 842-9331

LA PRESSE

MONTREAL, LUNDI 22 NOVEMBRE 1965 — 81e ANNEE — No 270



les propos du timide

PAR ALBERT BRIE

Vérité du Père Noël

J'ai été longtemps à ne pas croire au Père Noël. Ce furent les époques de mon adolescence et de mon célibat, alors que, d'une part, je refaisais le monde autrement et que, d'autre part, je me défendais contre les égarements de la raison.

Cette situation d'incrédulité sentimentale a fait son temps. A partir du moment où la grâce de la paternité a chu sur mes bras, les illusions ont rappliqué derrière. J'ai reconnu dans le cortège le Père Noël de mon enfance, dans un autre équipage, moins illusoire, plus palpable, mais diablement plus complexe.

Aujourd'hui, j'ai une assez longue connaissance du bonhomme pour soumettre son ancienne et sa nouvelle incarnation au jeu des comparaisons. Je propose ces faits à l'attention de quelque sociologue à l'esprit léger, curieux de creuser la psychologie de deux générations successives, à travers le mythe de Santa Claus.

Mon Père Noël, celui d'il y a trente ans, était un authentique personnage de mythologie. Il montrait toutes les grâces d'un dieu de la légende : le merveilleux, le fantastique, la toute-puissance, l'omniprésence; surtout, il était unique.

Il habitait un certain pôle Nord. Je dis "un certain", parce qu'avant d'avoir accès à la plate géographie, le royaume du bon Vieux se trouvait quelque part entre le Ciel et la Terre. Comme on le voit, la spatialité était loin de mon entendement. L'astronautique a tout planifié depuis.

Je ne saurais dire à quel moment le Père Noël est entré dans ma vie, ni à quel âge il en est sorti. Dans les deux cas, il n'y a pas eu de choc émotif. Je me souviens de sa présence, présence invisible, il va sans dire, puisque je ne le connaissais que par le truchement de ses messages quotidiens dans les journaux et à la radio. L'invisibilité du Père Noël est une de ses dimensions perdues.

Je nous revois, frères et soeurs, nous arrachant le journal pour y suivre le grand geste du vaillant Bonhomme, descendu de son séjour de bienheureux pour se métamorphoser en explorateur et courir des aventures où son intrépidité était toujours tempérée par sa bonhomie.

J'ai toujours été émerveillé par la tranquille assurance du blanc Barbu. Une fois, je me souviens, il avait raconté qu'il venait à peine d'étrangler un ours blanc qui l'avait attaqué. En dépit de ce combat meurtrier, dont son corps blessé et ses habits déchirés devaient porter le frais témoignage, il avait trouvé moyen de finir par : "Soyez de bons petits garçons et de bonnes petites filles pour vos papas et mamans". Trouvez-moi un héros dont la simplicité chevauche ainsi la grandeur.

Plus tard, j'ai dû me rendre compte qu'il y avait des enfants favorisés d'étrennes et d'autres moins. Les parents trouvaient réponse à cela : 1) il y a des enfants plus méritants que d'autres; 2) c'était le père de famille qui achetait les jouets coûteux, susceptibles de faire crier à l'injustice du Père Noël . . .

Que le gros Homme entrât par la cheminée et sur le coup de minuit n'amenait pas de ma part d'objections scientifiques. Un dieu de cette sorte avait pour le moins des dons de dégonflement et d'ubiquité. Il s'amenait sur terre à travers ciel sur un rayon de lumière, sorte d'épanchement de la voie lactée, porté par un immense traîneau que tiraient des rennes de l'espace, animés par un grand bruit de clochettes. Un seul détail me gênait : comment pouvais-je ne pas me réveiller quand retentissait un tel concert de carillons et de cantiques au-dessus du toit ?

Si je raconte ces souvenirs à un enfant actuel et qui croit au Père Noël, il me dira que j'étais niais. Il aura raison. L'univers fantastique du plantureux Homme des neiges et sa personne elle-même n'ont plus aujourd'hui les mêmes proportions. Le Père Noël est un dieu tombé maintenant. En tombant, il a fait comme l'homme, croître et se multiplier. Vous voyez à quelles difficultés vous vous butez, si vous tentez d'introduire un personnage mythologique dévalué dans le contexte fouineur de l'enfance contemporaine.

Il a fallu repenser Santa Claus comme l'éducation, la fonction publique et les pommes de terre; et cela, une année après l'autre. Nous devons adapter cette illusion au même titre que les grosses babioles susnommées au cerveau précocement inquisiteur de nos jeunes pousses.

Je suis assez content de mon programme d'enseignement mythologique que j'ai mis de l'avant récemment. Il s'agit d'un programme, échelonné sur cinq années, ayant pour but de donner de la créance au Père Noël une conception raisonnée et de moins en moins illusoire. Je vous le propose, tout en prévenant le lecteur qu'il ne s'applique pas dans le cas de l'enfant surdoué.

La première année — l'enfant a trois ans — vous lui enseignez que c'est le Père Noël qui lui fait des cadeaux. La deuxième année, l'enfant doit savoir que si le Père Noël lui fait des cadeaux, c'est à la condition qu'il soit gentil. La troisième année, il doit être averti que c'est son père qui les paie et que le Père Noël veille au choix des étrennes et ratifie la facture. La quatrième année, vous lui annoncez que le Père Noël est légion et que son rôle s'arrête à celui de livreur. La cinquième année, vous avouez enfin que le Père Noël c'est son papa.

A ce moment, si votre enfant est le moindrement éveillé, il déclarera comme le mien : "Je savais depuis longtemps qu'il n'y avait pas de Père Noël; je ne te l'ai pas dit parce que je ne voulais pas te faire de la peine".

La FLQ veut une étude sur l'étatisation du téléphone

par Vincent Prince

QUEBEC. — Les congressistes de la Fédération libérale du Québec ont décidé de prier le gouvernement Lesage de demander au Conseil d'orientation économique d'effectuer une étude précise sur les possibilités pour l'Etat québécois de prendre le contrôle des compagnies de téléphone locales.

La principale compagnie visée est évidemment la Compagnie de téléphone Bell.

Une résolution qui réclamait sa nationalisation a, toutefois, été laissée en suspens. On attendra le résultat de l'étude du COE.

Les délégués ont exigé que le Conseil d'orientation fasse son étude dans le plus bref délai possible, d'ici un an au plus tard, et que le contenu de son rapport soit rendu public.

Ce Conseil d'orientation économique devra se demander s'il est valable que l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique soit amendé de façon à ce que les compagnies de téléphone dont la juridiction déborde les frontières du Québec passent sous le contrôle de la législature provinciale.

La Compagnie de téléphone Bell à laquelle on pensait surtout, est incorporée en vertu d'une charte fédérale. De telles compagnies ne peuvent être expropriées et, conséquemment, nationalisées par un gouvernement provincial, à moins que la constitution canadienne ne soit amendée. C'est, du moins, l'opinion de certains juristes.

Des taxes à récupérer

La résolution venait de l'Association des étudiants libéraux de l'Université de Montréal.

Ce sont surtout des jeunes qui ont participé au débat. L'un d'eux a prétendu qu'il serait avantageux de nationaliser la Compagnie de téléphone Bell du Canada, car celle-ci, a-t-il dit, paie annuellement en taxes, ailleurs qu'au Québec, l'imposante somme de $70 millions.

Il serait intéressant que le Québec, a-t-il dit, puisse récupérer une partie, au moins, de ces montants. De plus, a-t-il ajouté, il arrive présentement que cette compagnie de téléphone n'a pas à diverser ses dépenses qu'elle fait entre l'Ontario et le Québec. Enfin, cette société commerciale privée a l'avantage de bénéficier de la non-concurrence dans les secteurs qui lui sont attribués.

Le même congressiste a prétendu que la compagnie Bell, informée de ce projet de résolution, a tenté d'établir des contacts avec certains des délégués pour leur exposer son point de vue. Un autre délégué a confirmé que de tels contacts avaient été établis, mais qu'on n'avait pas essayé de le "cuisiner".

Il en coûterait $1,600,000,000

Dans le projet de résolution, on mentionne que le téléphone est devenu aujourd'hui un service public et qu'il serait "valable de connaître de façon scientifique s'il est pertinent que l'Etat québécois prenne le contrôle du réseau téléphonique desservant son territoire.

On se contentera, répétons-le, de faire étudier le problème pour le moment.

La deuxième résolution qui demandait carrément la nationalisation des services téléphoniques n'a pas été adoptée. Son adoption aurait d'ailleurs constitué un illogisme, comme l'a dit un délégué, puisqu'on venait de reconnaître qu'il fallait procéder à une analyse scientifique de la situation avant de se prononcer.

De toute façon, un congressiste a noté qu'il convenait d'être prudent dans ce domaine. Une telle nationalisation, a-t-il dit, exigerait des déboursés de l'ordre d'un milliard, six cents millions de dollars. Le gouvernement, a-t-il ajouté, a d'autres problèmes sûrement plus urgents à régler. Il faut tenir compte des priorités.



photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Le Québec, l'Italie et les affaires

Le premier ministre Jean Lesage a pris la parole samedi soir au banquet de l'Association des hommes d'affaires canadiens-italiens, à l'hôtel Mont-Royal. Il a souligné l'intérêt qu'il porte aux relations économiques du Québec et de l'Italie. Ci-haut, de gauche à droite, M. et Mme Jean Lesage, Mme et M. Frank Vincelli. M. Vincelli est président de l'Association.

Pour Marchand: la Santé, les Transports ou encore le Commerce

par Vincent Prince

QUEBEC. — M. Jean Marchand se verrait offrir un des trois ministères suivants au sein du cabinet : les Transports, la Santé ou le Commerce.

Voici du moins ce qu'on chuchotte ici, dans les milieux proches de l'ancien chef syndical. Comme nous lui demandions si ces rumeurs avaient quelque fondement, M. Marchand lui-même nous a répondu : "Ce n'est pas impossible."

Des trois portefeuilles mentionnés plus haut, celui dont héritera le plus vraisemblablement le nouveau député de Québec - Ouest, ce sont les Transports. Il y remplacerait M. John W. Pickersgill, qui serait nommé au Sénat.

D'autre part, M. Maurice



Pépin, dirigé vers l'administration ?

Sauvé serait promu à un ministère de plus grande envergure, à un ministère de type majeur, peut-être le Commerce. M. Jean-Luc Pépin se verrait confier la direction d'un secteur de l'administration, et M. Jean Chrétien, député de Saint-Maurice-Laflèche, deviendrait ministre d'Etat, c'est-à-dire ministre sans portefeuille.

Le sort de MM. Maurice Lamontagne et René Tremblay ne serait pas encore fixé. Quant à M. Guy Favreau, il continuerait d'occuper les mêmes fonctions que celles qui lui sont dévolues présentement.

Voilà, en résumé, les conjectures auxquelles on se livrait ici, en fin de semaine, à l'occasion du congrès de la Fédération libérale du Québec. Plusieurs députés fédéraux assistaient à ces assises, notamment MM. Guy Favreau, René Tremblay et Jean Marchand.

Le cas de Jean Marchand

Depuis la rencontre de M. Jean Marchand avec M. Pearson, personne ne doute plus de l'entrée toute prochaine du député de Québec-Ouest dans le cabinet. Le seul point d'interrogation porte sur le ministère qu'on lui confiera.

A cet égard, on sait que M. Marchand aurait préféré accéder au cabinet à titre de simple ministre d'Etat. Cela lui aurait permis de se consacrer à un travail qui lui tiendrait à coeur : réorganiser les structures du parti fédéral dans la province. Avec un ministère, surtout un ministère assez complexe, ses moments libres seront réduits au minimum.

Mais ses amis l'auraient convaincu qu'il ne peut se contenter d'une simple présence dans le cabinet. "Même si vous déclariez publiquement, lui a-t-on dit, que c'est à votre demande expresse qu'on ne vous a pas confié de ministère ou qu'on ne vous a confié qu'un ministère secondaire, on croirait que M. Pearson n'a pas voulu ouvrir trop larges les portes de son cabinet au mouvement de la réforme et qu'il préfère continuer de s'entourer des représentants de la vieille garde québecoise."

Alors, M. Marchand se serait décidé à accepter l'un des trois portefeuilles dont nous avons parlé plus haut. Il resterait quand même déterminé à jouer un rôle le plus étendu possible dans la démocratisation des cadres du parti libéral fédéral au Québec. Sa participation à la dernière campagne lui aurait ouvert les yeux à ce sujet. Il aurait constaté, notamment, que des comtés n'ont pas ou à peu près pas d'association réellement valable. Il deviendrait une sorte de lieutenant de M. Guy Favreau pour mener à bien cette besogne urgente. Il



Santé, un ministère d'envergure ?

pourrait même, à cet effet, être nommé leader adjoint ou coleader de l'aile québecoise, afin de partager les responsabilités de M. Favreau. Ce dernier, qui n'est ni organisateur ni politicien, n'a pas eu grand succès jusqu'ici dans ce secteur d'activité.

Un choix à faire

Lors de l'entretien qu'il a eu ces jours derniers avec M. Pearson, M. Marchand n'aurait indiqué aucune préférence particulière pour les trois ministères mentionnés plus haut. Mais, on croit généralement, qu'il aurait à choisir entre les Transports et la Santé, le Commerce devant aller à M. Maurice Sauvé.

A la Santé et au Bien-être social, M. Marchand se trouverait dans une situation un peu étrange. En effet, on sait que le Québec entend administrer seul ou à peu près toute la sécurité sociale et qu'il aura sa propre assurance-santé. Venant du Québec, M. Marchand se trouverait à administrer un ministère qui ne traite, en somme, qu'avec le Canada anglais. Par contre, il est vrai qu'il devra y avoir des négociations entre Ottawa et Québec pour donner suite aux options dont le Québec entend se prévaloir. Pour une telle opération, M. Marchand pourrait être, évidemment un négociateur fédéral fort valable.

M. Marchand n'aurait pas d'objection, croit-on, à ce que le Québec s'occupe de tout le secteur de la sécurité sociale. Il reconnaît, après tout, qu'il s'agit d'un domaine exclusivement provincial. Toutefois, il serait d'avis que le fédéral, dans ce domaine, aurait au moins le droit de fixer des minima que devrait respecter toute province désireuse de conduire sa barque seule.

De toute façon, si le ministère des Transports, qui lui échoiera vraisemblablement, comporte peut-être moins d'importance au niveau des décisions politiques, il n'en reste pas moins un "gros ministère", un ministère aux ramifications fort étendues.

Au cours de l'entrevue qu'ils ont eue à Ottawa, M. Pearson aurait fait part à M. Marchand qu'il était un peu perplexe au sujet des pressions de certains députés anglais qui exigeraient la tête de quelques ministres actuels canadiens-français.

M. Marchand aurait défendu M. Favreau qu'il considère comme un homme compétent et intègre. Il n'aurait, toutefois, pas présenté de plaidoyer très fort en faveur de MM. Tremblay et Lamontagne, même si c'est à la suite des pressions de ce dernier (et non de M. Maurice Sauvé) qu'il a accepté de se joindre aux libéraux. MM. Marchand et Lamontagne sont deux vieux amis.

M. Lamontagne ne serait plus aussi efficace qu'il a déjà pu l'être comme ministre, et M. Tremblay n'aurait jamais manifesté d'aptitudes tellement extraordinaires. Et il y a l'affaire des meubles qui laisse encore des doutes dans certains esprits.

D'autre part, même s'il n'accepte pas tous ses précédés et tactiques, M. Marchand aurait recommandé une promotion pour M. Maurice Sauvé. M.



Santé, Commerce ou Transports ?

Marchand estimerait qu'une telle promotion se justifie par la compétence administrative démontrée par M. Sauvé. Encore une fois, une telle promotion pourrait signifier un ministère comme celui du Commerce pour le député des Iles-de-la-Madeleine.

Mais, ici encore, certains points d'interrogation subsistent. On croit que M. Marchand aimerait être mieux informé sur le bien-fondé ou le manque de fondement de certaines accusations qui ont été portées par les adversaires de M. Sauvé dans les Iles-de-la-Madeleine, au cours ou à la suite du récent scrutin.

Le cas des autres

M. Marchand serait aussi favorable à une promotion dans le cas de M. Jean-Luc Pépin, qui n'est, actuellement, que ministre sans porte-feuille. On se sait, cependant, s'il a formulé des suggestions concrètes en ce sens au premier ministre.

L'ancien leader syndical verrait aussi d'un bon oeil, dit-on, l'entrée de M. Jean Chrétien dans le cabinet. Il lui reconnaîtrait des talents assez remarquables et une maturité suffisante pour agir comme un des porte-parole autorisés du Québec au sein de l'administration.

Enfin, d'après les bribes de conversation que nous avons pu saisir ici, il ne serait pas question de ministère, à ce moment-ci pour les deux compagnons de M. Marchand, soit MM. Gérard Pelletier et Pierre Elliott-Trudeau. On leur permettrait de se familiariser davantage avec la politique fédérale avant de leur imposer de telles responsabilités.

Les capitaux italiens intéressent le Québec

par Jogues Girard

Le Québec est très intéressé à recevoir d'Italie tant des capitaux que des immigrants. Vu non seulement l'amitié entre les deux populations, mais encore la conscience qu'ont l'une et l'autre de leurs possibilités d'échanges commerciaux et financiers, il n'y a pas de doute que l'optimisme est justifié quand on pense à l'avenir de leurs relations.

C'est ce que déclarait samedi soir à l'hôtel Mont-Royal le premier ministre Jean Lesage qui était l'invité de l'Association des hommes d'affaires canadiens-italiens.

Le premier ministre a dit son admiration envers la planification italienne, notamment pour les efforts du gouvernement de Rome en vue de réduire l'écart entre le développement économique du sud de l'Italie et celui du nord, ainsi les secteurs agricole et non-agricole. Il a précisé que ce dernier but rencontrait l'une des préoccupations majeures de son gouvernement "qui veut doubler, d'ici 1975, le nombre des fermes rentables dans le Québec".

Il a aussi loué le gouvernement italien d'avoir planifié tout en évitant "d'exercer toute pression sur les entreprises privées dans le dessein d'orienter leurs activités" et d'avoir stimulé "la production industrielle en y consacrant une partie de ses ressources financières". Il s'est félicité de la croissance économique italienne et a souhaité la présence ici "de placements italiens en quantité toujours croissante. Nous ne craignons pas les investissements étrangers, et encore moins les investissements italiens ; au contraire, nous les recherchons".

M. Lesage a aussi évoqué le legs de l'Italie à l'humanité ainsi que les affinités du milieu québécois avec la tradition italienne. Il en a conclu que le Québec pourrait devenir pour les Italiens une terre de prédilection en Amérique du Nord, où l'intégration culturelle leur serait la plus facile.

Enfin, M. Lesage dit se souvenir fort nettement du mémoire qu'en 1961 lui avait présenté l'Association des hommes d'affaires canadiens - italiens comme quoi il serait bon que le Québec ouvrit en Italie un bureau.

Il s'est réjoui de ce que ce fût maintenant chose faite, depuis quelques semaines.

Ne retirez pas l'argent de vos régimes de retraite — Lesage

QUEBEC. (par V. P.) — Le premier ministre Lesage avait un conseil à donner, hier soir, aux travailleurs de la province qui peuvent être tentés de retirer les prestations qu'ils ont versées à un régime de retraite maintenant que le plan gouvernemental de Régime de rentes est à la veille d'entrer en vigueur.

"N'en faites rien", a dit M. Lesage. Si vous alliez retirer cet argent que vous avez versé à des fonds privés, que ce soit pour vous acheter une auto ou autres choses, vous vous voleriez vous-mêmes, vous voleriez surtout vos femmes et vos enfants."

M. Lesage a dit qu'il était, là-dessus, parfaitement d'accord avec M. Marcel Pépin, président de la CSN, et M. Louis Laberge, président de la F.T.Q. "En cessant de participer à vos fonds de pension privés, a dit le premier ministre aux travailleurs, vous ne retireriez que la part que vous avez versée : vous perdriez celle de vos employeurs. Ce n'est pas vous qui en bénéficierez le plus, mais les employeurs."

M. Lesage est sorti du texte de son discours pour formuler cette mise en garde.

Il est également sorti une autre fois de son texte, pour présenter à l'auditoire les hommages d'un de ses ministres actuellement hospitalisé, Me Claude Wagner. Il a d'ailleurs fait un éloge de ce dernier qui a été fort applaudi par les congressistes.

Les cultivateurs libéraux sont avares de fleurs

QUEBEC (DNC) — Les cultivateurs libéraux, qui participaient au congrès de la Fédération libérale du Québec, en fin de semaine, ont été plutôt avares de leurs fleurs à l'endroit du gouvernement.

Le gouvernement ne s'attendait d'ailleurs probablement pas à être enseveli sous les fleurs. Les incidents des marches sur Québec et des tracteurs dans les régions du Saguenay et du Lac-Saint-Jean n'ont jamais été interprétés comme des signes de vif contentement.

Et certains des délégués des régions rurales se sont dits cultivateurs avant d'être libéraux. Ils ont tenté d'exprimer ce que les agriculteurs, en général, pensent de la politique agricole du gouvernement, dans l'ensemble, ils y sont allés avec assez de ménagement, mais toujours avec fermeté.

La voix des cultivateurs

Un délégué, en particulier, s'est plaint de ce que le gouvernement ne consulte pas suffisamment les vrais cultivateurs. Il est très beau, a-t-il dit, d'écouter la voix des supposés experts ou des technocrates, mais il s'agit d'un problème agricole, et un tel problème ne saurait être réglé que par les cultivateurs.

D'autres congressistes s'en sont aussi pris aux longues procédures à suivre dans le cas du drainage. L'aménagement des cours d'eau peut prendre jusqu'à deux et trois ans.

Un sultivateur a surtout mis en relief la situation précaire des producteurs de lait. Le lait se vend peut-être 25 cents la pinte en ville, a-t-il dit, mais le cultivateur ne reçoit que 9.6 cents de ce montant. C'est l'intermédiaire qui fait le profit, alors que le cultivateur doit presque vendre au prix coûtant.

C'est le même problème pour les producteurs de sirop d'érable. Lui aussi est vendu à peu près au prix coûtant. Rien de surprenant que des érablières ne soient pas exploitées.

Le gouvernement prêt à agir

La liste des critiques pourrait s'allonger. Le ministre de l'Agriculture, qui a participé aux discussions, a fait face à la musique avec calme et sérénité. A plusieurs reprises, il a indiqué que des mesures étaient déjà en marche pour corriger les situations dont on se plaignait. A d'autres moments, il a annoncé que l'administration provinciale était à la veille d'apporter les changements désirés.

De toute façon, une Commission royale d'enquête sur l'agriculture est actuellement en cours dans la province et certaines des résolutions adoptées à ce congrès pourraient bien servir de base, soit à des lois qui seraient présentées à la prochaine session, soit à des articles qu'on insérerait dans le programme libéral de la prochaine élection provinciale.

Votre ménage d'automne !

LIBÉREZ-VOUS

DES TÂCHES DE BUANDERIE ET DE NETTOYAGE



Confiez à notre réputé procédé de nettoyage à sec

RIDEAUX — DRAPERIES

HOUSSES — DESSUS DE LIT

ETC.

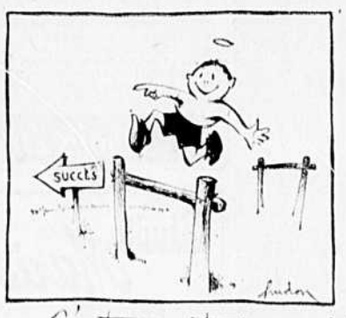
Téléphonez-nous dès aujourd'hui

Frais comme un lys ! 273-3391

Nouvelle Méthode

BUANDERIE · NETTOYAGE

6455 CHRISTOPHE-COLOMB



C'est payant de...

OUI !

C'est payant de savoir surmonter ses handicaps !

1—Voilà l'un des profits que vous retirerez de notre cours de Culture Humaine, que plusieurs encore appellent un cours de personnalité.

2—Venez cultiver la confiance en vous-même, l'enthousiasme, l'esprit de décision, l'entregent, et l'art de persuader par la parole. Venez augmenter vos chances de succès, de bonheur et de prospérité, pour ainsi en arriver à vivre pleinement votre vie.

3—Depuis 1954, nous avons fait réaliser des profits semblables à près de 8,000 personnes et 100 compagnies, nous pouvons faire la même chose pour vous !

4—Quels que soient votre âge, votre occupation ou votre degré d'instruction, nous vous invitons sans aucune obligation. Soyez des nôtres ! Venez assister à une

DÉMONSTRATION GRATUITE

Lundi le 22 novembre, mardi le 23 novembre ou mercredi le 24 novembre, à 8:00 hres p.m., en la salle 219 du Palais du Commerce. (Entrez par 1600, rue Berri et prenez l'ascenseur.)

Pour d'autres détails, signalez immédiatement : 842-8186

Un exemplaire du volume "Arrêtez d'avoir peur ! et Croyez au Succès !" sera remis gratuitement à chaque adulte présent à une démonstration.



JEAN-GUY LEBOEUF
Président et auteur du volume "Arrêtez d'avoir peur ! et Croyez au Succès !" (40e mille)

L'INSTITUT DE PERSONNALITÉ INC.

Pour devenir plus dynamique en pensées, en paroles et en actions

la vie féminine

Les bibliothèques crient : "Au secours" pour apaiser l'appétit intellectuel des étudiants de 15, 16 et 17 ans

par Thérèse Vaillancourt

Selon une bibliothécaire de la Bibliothèque municipale, rue Sherbrooke. "On n'a plus les enfants qu'on avait !"

Habituée jusqu'ici à répondre aux demandes de fort respectables abonnés comme il s'en trouve dans toute bibliothèque d'adultes qui se respecte, elle appelle "enfants", les étudiants de 15, 16 ou 17 ans qui prennent d'assaut la bibliothèque "laquelle", précise-t-elle", n'a certainement pas été conçue pour servir de bibliothèque de références aux élèves du cours secondaire"

Les parents, les représentants des bibliothèques publiques et scolaires, les éducateurs, devraient au moins une fois, d'ici Noël, convoquer une "conférence au sommet" pour discuter des problèmes que posent les nouveaux programmes scolaires axés maintenant sur la recherche personnelle et la documentation.

Le problème, d'ailleurs, n'est ni montréalais, ni québécois. On dit qu'il est mondial ; il est surtout nord-américain.

Il y a trois ans, le congrès de l' "American Library Association' s'était donné pour thème : "Students access to Public Libraries".

A New York, où l'essor des bibliothèques va de pair avec le renouveau de l'instruction, on s'empressa de construire immédiatement une immense bibliothèque de documentation réservée uniquement aux étudiants des cours secondaires.

Le problème à la bibliothèque municipale de la ville de Montréal est une équation difficile à résoudre : Tâches de plus en plus écrasantes, besoins nouveaux et nombre d'employés de moins adéquats à ces tâches.

Combien sont-ils, chaque jour, les filles et les garçons des écoles, des collèges, des institutions privées qui se présentent en rangs serrés à la Municipale, et cela, sept jours par semaine, de 2 heures de l'après-midi à dix heures du soir ? Cinq cents, six cents peut-être et même davantage. Ils viennent de tous les coins de la ville, des banlieues et même de la province. Un après-midi de la semaine dernière, une étudiante de 16 ans avoua être venue de Sorel.

Ces abonnés nouvelle vague réclament des livres et encore des livres. Souvent six ou sept chacun. Et pas n'importe quels livres ! Du sérieux avant tout. Les travaux qu'ils ont à faire portent sur des sujets aussi différents que la préhistoire, l'art étrusque, la géologie, la flore des tropiques, la faune du grand Nord, la géologie, la céramique, toutes les littératures et toutes les philosophies, l'atome, les mathématiques modernes, le cosmos, les Empires disparus, Brazilia, les Vikins, les réactés, etc.

La situation actuelle n'est guère plus brillante à la Commission scolaire. Et pourtant, le rapport Parent décrit la nouvelle bibliothèque comme le "coeur de l'école" et "l'instrument essentiel de l'enseignement". Ce rapport recommande que l'enseignement donné à l'école secondaire soit centré sur la bibliothèque. L'enthousiasme des éducateurs est réel. Mais va-t-il de pair avec celui des parents, des enfants et des bibliothécaires qui, les uns comme les autres, n'ont pas à leur portée les instruments de travail indispensables ?

Les écoles élémentaires ne possèdent pas les locaux appropriés pour loger la collection de livres, laquelle, le plus souvent, se niche dans la minuscule pièce (10 pieds carrés par 20) qui servait d'infirmerie.

Quant aux écoles secondaires, la moitié seulement possèdent les locaux adéquats. Le problème majeur de ces bibliothèques scolaires : l'absence de bibliothécaires à plein temps; l'absence aussi de bibliothécaires compétents.

M. Lizotte, directeur du service des bibliothèques à la Commission scolaire est d'avis qu'il faut construire — et au plus vite — des salles de lecture et de documentation. De plus, les bibliothèques, dans un proche avenir, devront être accessibles 12 mois par année, chaque jour, et jusqu'à 10 h. du soir. "Mais, dit-il, nous n'avons pas le personnel voulu; dans tous les milieux, on s'arrache les bibliothécaires à prix d'or."

Le même problème existe à la bibliothèque Municipale. A quand les cerveaux électroniques pour faciliter les recherches ou produire une bibliographie complète sur un sujet donné ? A la nouvelle école de bibliothé-conomie de l'Université de Montréal qui, dès l'an prochain, sera en mesure de décerner des maîtrises en Bibliothéconomie, on poursuit déjà des recherches en automation. Grâce aux cours d'information, les bibliothécaires — appelés, pour un certain nombre à devenir programmeurs — seront en mesure de programmer les machines I.B.M.

Mais en attendant les moyens électroniques, l'armée d'aide-bibliothécaires du service de prêt de la Municipale soupire, après quelques facilités (déjà considérées vieux jeu en d'autres pays !) comme par exemple, un monte-charge qui leur éviterait d'avoir à marcher à en perdre haleine dans les interminables labyrinthes que constitue le magasin des livres. Il y a bien un ascenceur mais, à ce qu'on dit, il est toujours occupé. Grâce à ce monte-charge, l'aide-bibliothécaire, en fonction sur un étage, recevrait les fiches des lecteurs et retournerait les livres par le même moyen.

Ce système serait également fort apprécié des étudiants. Ils sont quelquefois à six rangées devant le comptoir et doivent attendre au moins une heure pour se faire servir. Cette longue attente n'est même pas toujours récompensée. Car si l'étudiant n'a pas réussi à se trouver une place dans une des salles de référence de la bibliothèque, il se verra refuser les livres dont il a pourtant le plus urgent besoin. Même si la bibliothèque municipale a bien changé depuis deux ou trois ans, il n'est tout de même pas permis aux étudiants de s'asseoir par terre pour poursuivre leurs recherches !



photo LA PRESSE

Les abonnés de la Bibliothèque municipale sont de plus en plus jeunes, de plus en plus nombreux et de plus en plus exigeants.



Mme Phyllis S. Peterson



Mme Julia Montgomery Walsh

Deux femmes font maintenant partie de l'American Stock Exchange

NEW YORK (PA) — Sans arrière-pensée dans leurs jolies têtes, deux femmes viennent de se faire admettre dans l'une des fraternités les plus exclusives des Etats-Unis : la Bourse américaine.

Mmes Julia M. Walsh et Phyllis S. Peterson — féminines et dans la quarantaine, prenant soin de 14 enfants à elles deux, tout en étant partenaires dans des maisons de courtage à Washington, ont vu leur demande, pour devenir membres à part entière, pleinement agréée par le Conseil des gouverneurs de l'American Stock Exchange.

Etre membre à part entière signifie que ces femmes peuvent transiger des valeurs à un taux plus bas que si elles ne sont que membres associés. Elle peuvent aussi se tenir sur le plancher de la Bourse de New York, si elles le désirent, mais il semble qu'elles continueront à travailler à Washington dans leurs firmes respectives.

Selon la Bourse importante de New York, nulle femme auparavant n'avait jamais fait de demande pour devenir membre.

Mme Walsh, une femme dynamique de 5 pi. 10 po. aux yeux bleus très vifs et aux cheveux noirs striés de fils d'argent, a déclaré : "Une partie des barrières qui empêchent les femmes d'agir, existe dans leur imagination. Durant mes dix années d'activité professionnelle, je n'ai jamais rencontré d'homme qui ait été irrité par ma présence."

Les deux femmes ont commencé de s'intéresser à des carrières à la bourse en tant qu'épouses de militaires.

"Pour des gens qui ont des revenus fixes, leur seule chance d'augmenter leurs revenus, c'est l'investissement," explique Mme Walsh.

Son premier mari, le col. John Montgomery s'est tué dans un accident à Fort Riley, Kan., deux jours avant Noël 1957, la laissant veuve avec quatre jeunes fils.

Elle a ensuite épousé un veuf, Thomas M. Walsh, courtier en immeubles de Washington, père de sept enfants. Avec une fille née il y a un an, les Walsh ont une douzaine d'enfants, dont l'aîné a 21 ans.

Mme Peterson, mère de deux filles adolescentes, mesure 5 pi. 3 po., a des cheveux noirs, des yeux noisette.

"C'est par hasard que je me suis intéressée au métier," explique-t-elle. "Mon beau-père est mort en nous laissant des valeurs boursières, au sujet desquelles nous ne savions rien."

A l'époque, elle avait suivi son mari, le col. d'aviation Sumner Peterson, au Japon. Elle s'est inscrite là-bas à un cours d'investissement. "Maintenant, je suis mordue," reconnait-elle avec bonheur.

Une étudiante de 17 ans hypnotise

WINTROP, Mass. (PA) — Une étudiante de 17 ans travaille pour payer ses frais universitaires en hypnotisant les gens à des réunions. Il s'agit de Robin Kaan, une jolie fille qui fréquente l'Université Salem, à Winthrop, au Massachusetts.

Durant une séance de 25 minutes, elle peut hypnotiser jusqu'à six personnes qui consentent à cette expérience. Ces cachets varient selon l'importance de l'assemblée, mais elle a déjà gagné $100 pour une seule performance.

Les sujets les plus faciles à hypnotiser sont les gens intelligents, capables de concentration, explique la jeune fille, en ajoutant qu'il y a d'une part ceux qui sont vraiment consentants à tenter l'expérience, et les autres, à la volonté plus faible, qui ne se laissent pas facilement hypnotiser.

Robin avait commencé dès l'âge de huit ans à étudier l'hypnose, avec son père, Mayo Kaan, qui présentait son numéro d'hypnotisme à des spectacles américains.

Cercle des femmes journalistes opposé au travail de nuit des femmes dans l'industrie

Le Cercle des femmes journalistes a fait récemment parvenir au bureau du ministère du Travail, copie d'une résolution adoptée par ses membres au cours d'une assemblée. Dans cette résolution, les membres se prononcent contre l'abolition de la loi qui défend le travail de nuit aux femmes du Québec.

Attendu que le travail de nuit de la main-d'oeuvre féminine dans les établissements industriels produirait un effet néfaste sur la santé et l'équilibre psychologique de la femme

—qu'il ne pourrait que nuire à l'épanouissement d'une vie familiale et sociale normale

—qu'il serait préjudiciable au développement des valeurs morales.

—qu'il ne saurait exister que pour des raisons d'ordre économique et qu'il n'est pas essentiel à la survie et au progrès de l'industrie

—que déjà, dans les services essentiels, il est une nécessité regrettable même pour l'homme

le Cercle déclare qu'il s'oppose catégoriquement au travail des femmes, la nuit, dans les établissements industriels.



photo LA PRESSE

Au musée Ville Marie

Nicole Durocher, 19 ans, guide en chef du Musée de cire Ville-Marie. Une connaissance personnelle de la vie de tous les personnages représentés est requise des 7 guides que supervise Nicole. Quelque 86 hommes de cire, et parmi les plus célèbres, peuvent y être vus. Entre autres, un groupe qui fera le tour de tous les musées de cire du continent : Les Beatles. Le prochain illustre visiteur qui remplacera ces chanteurs, JAMES BOND ... A ne pas manquer.

hemsley • hemsley • hemsley
LA VALEUR ASSURABLE DE VOS BIJOUX EST-ELLE À JOUR ?
Les compagnies d'assurance exigent une évaluation approuvée
Tarif raisonnable
Service rapide
HEMSLEY'S
Fondée en 1870
394 ouest, St-Jacques
664 ouest, Ste-Catherine
hemsley • hemsley • hemsley

Quoi... Vous pincez encore?



C'est bien cela !... Tout en souhaitant éviter un jour cette corvée douloureuse qui prélève sur votre temps libre, et qui est toujours à recommencer, vous êtes là à vous pincer encore. Et entre chaque pinçage, comme si de rien n'était, quelques-uns de vos poils superflus se font voir à nouveau.

Pourquoi donc ne pas proclamer, ces jours-ci, votre "Jour d'Indépendance", le début d'une vie libre de poils superflus ? Téléphonez à la clinique Gregory System et prenez rendez-vous pour vous faire épiler, sans charge ou obligation, quelques-uns des poils qui vous incommodent le plus. Vous verrez alors comment la science a résolu définitivement votre problème. Les techniciennes Gregory ont été entraînées par la plus vaste organisation d'experts en épilation permanente au Canada. Avec une habileté inouie, selon la partie à épiler, elles parviennent souvent à éliminer en une heure d'innombrables poils superflus, L'épilation est sans douleur, de toute sécurité et les poils ne repoussent jamais plus. Grâce à la rapidité de la nouvelle méthode Gregory, le prix de l'épilation a pu être baissé au niveau de toutes les bourses.

Téléphonez donc tout de suite pour fixer le jour et l'heure de votre traitement d'essai gratuit !

Notre brochure explicative intitulée, "Réponses à vos questions sur l'épilation radicale" vous sera postée gratuitement sur demande.

Gregory System CLINIQUE D'EPILATION RADICALE
Maintenant 3 bureaux à Montréal:
En Ville: Tél.: UN. 1-9741 301, EDIFICE CARRE DOMINION 1010 OUEST, RUE STE-CATHERINE
Snowdon: Tél.: HU. 1-3522 5253, BOUL. DÉCARIE À CÔTÉ DU THÉÂTRE SNOWDON
Plaza St-Hubert: Tél.: 272-9664 300, EDIFICE LOMBANK 6339, RUE ST-HUBERT
OUVERT: 10 h. a.m. - 7 h. 30 p.m. — Samedis: 10 h. a.m. - 3 h. p.m.

PLUS DE CORS!
LES ZINO-PADS PRÉVIENNENT, SOULAGENT ET FONT DISPARAÎTRE RAPIDEMENT LES CORS
Les Zino-Pads du Dr. Scholl agissent pour vous de différentes façons: Ils arrêtent le développement des cors si vous les utilisez dès que les orteils deviennent douloureux ... Ils suppriment la souffrance en un instant ... Enfin, c'est un des moyens les plus rapides, connus de la science médicale, pour faire disparaître les cors. Résistent à l'eau—ne se décollent pas pendant le bain.
La marque la plus vendue au monde
Dr Scholl's Zino-pads

Studio Marie-Antoinette
IMPORTATEUR EXCLUSIF DE
PERRUQUES ET POSTICHES
Inaugure
UN NOUVEAU SERVICE DE
HAUTE-COIFFURE
Afin d'être en mesure de mieux vous servir
M. ROBERT, artiste-styliste, autrefois du Salon Rollande St...
se fera un plaisir de vous conseiller sur le choix d'un style de coiffure.
M. ROBERT





Mme MONIQUE
Madame MONIQUE, spécialiste française en esthétique et dans le soin des pieds, sera maintenant à la disposition de tous nos clients.
Notre studio est ouvert tous les jours de 10 heures du matin à 7 heures du soir, pour coiffer vos cheveux ou vos cheveux postiches, selon vos goûts et vos exigences.
175 ouest, rue SHERBROOKE
SUITE 106
845-7231

Ingrid's DRESS SALON INC.
1105 RUE CYPRESS
Face à l'hôtel Windsor
SOLDE
Modes d'automne
Rabais jusqu'à 50%
Tailles 5 et plus
Ingrid's BOUTIQUE LTD.
2374 CHEMIN LUCERNE
Au Centre d'achats de Ville Mt-Royal

Vente extraordinaire
Chez GAUDETTE REFRIGERATION INC.
REFRIGERATEURS USAGES TOUS GARANTIS $39



REFRIGERATEURS NEUFS 12 pi. cu., 2 portes, automatiques
Prix régulier $289
Allocation d'échange sur votre vieil appareil $ 70
VOUS PAYEZ $219
Cuisinière automatique 30"
Prix régulier $219
Allocation sur votre vieil appareil $60
VOUS PAYEZ $159
Réparation à domicile, sur toutes marques de lessiveuses, poêles et réfrigérateurs
GAUDETTE REFRIGERATION INC.
7396 ST-HUBERT — 279-8494
Ouvert tous les jours de 9 h. à 6 h. jeudi et vendredi jusqu'à 9 h. 30

MORGAN



Venez faire la connaissance de
Madame Thelma Holland de la compagnie Cyclax de London
sur le nouveau maquillage "Beauty Tint" une innovation !



1⅛ once 2.00
Madame Holland, représentante de la maison Cyclax of London viendra au magasin Morgan sucursale Rockland les mardi et mercredi 23 et 24 novembre, au magasin centre-ville les jeudi, vendredi et samedi, 25, 26 et 27 novembre, aux rayons des produits de beauté. Elle vous renseignera au sujet de la nouvelle découverte maquillage "Beauty Tint" facile à appliquer aux nuances suivantes : Sun Lover, Tawny Gold, Apricot Pink, Sunny Beige, ou Bronze Magic !
Pour tout achat de produits Cyclax, elle vous donnera à titre gratuit un "masque 20-minutes" (valant 3.50) qui donnera à votre épiderme un air de jeunesse.
Téléphoner à 842-6261
PRODUITS DE BEAUTE, RAYON 42...
AU REZ-DE-CHAUSSEE
Egalement à ROCKLAND

même pour ceux qui



MITCHUM

ANTI-PERSPIRANT

Une nouvelle préparation très efficace contre la transpiration. Elle aide à éliminer la transpiration aux aisselles dans les cas qui requièrent un désodorisant plus efficace. Le "MITCHUM ANTI-PERSPIRANT" assèche les aisselles pendant plus longtemps, chez des milliers d'usagers satisfaits. Développée par un jeune pharmacien de talent et manufacturée par un laboratoire possédant 50 ans d'expérience, cette formule nouvelle apporte une action positive; elle est douce pour une peau normale et pour les vêtements. Provision de 3 mois. $3.25 et la taxe. Dans les pharmacies et aux comptoirs de cosmétiques. Formule liquide douce, avec applicateur en nylon breveté. Rappelez-vous, elle supprime l'excès de transpiration et assèche les aisselles, chez des milliers d'usagers satisfaits.



photo LA PRESSE

L'Association de la Croix de Lorraine

L'Association de la Croix de Lorraine fête le vingt-cinquième anniversaire de sa fondation. A cette occasion un banquet avait lieu, samedi soir, à l'hôtel Queen's. Sur la photo, dans l'ordre habituel : Mme Laval Cliche, M. Jean-Paul Desbiens (le frère Untel) conférencier, qui a parlé de l'expérience humaine de la tuberculose; Mme Claude Melançon; debout, dans le même ordre, M. Laval Cliche, président de l'Association; M. Claude Melançon, représentant du maire de Montréal ce soir-là; le docteur J. A. L'Espérance, directeur du sanatorium Laval, à Québec et le docteur Roland Leblanc, du service médical du ministère de la Famille.

Margaret est fatiguée...

NEW-YORK. (AFP) — La princesse Margaret, trop fatiguée après avoir assisté jusqu'à l'aube avec son mari, Lord Snowdon, à une réception offerte à Manhattan par le producteur Joshua Logan, a annulé la visite qu'elle devait faire dimanche après-midi au domicile de l'architecte Philip Johnson, à New-Canaan dans l'état du Connecticut. Lord Snowdon a fait le voyage tout seul.

Aujourd'hui, lundi, la princesse se rendra dans plusieurs grands magasins de la cinquième avenue, assistera à l'ouverture d'une vente de charité, visitera un musée, déjeunera avec des financiers de Wall Street et visitera une galerie de peintures et le "Lincoln Center".

DANS L'EST SKI

Le cadeau de Noël idéal pour le skieur

Un billet de saison interchangeable

maintenant en vente

• BROMONT • NORTH HATLEY • MONT ORFORD • MONT SUTTON • JAY PEAK • MONT ECHO • OWL'S HEAD

VOS TAPIS

durent plus longtemps avec

NETTOYAGE

professionnel

Vos tapis ont besoin d'un nettoyage professionnel par des spécialistes tous les deux ans afi nd'y faire disparaître les marques et la saleté incrustée en profondeur et qui ronge les fibres de vos tapis. Yervant's saura restaurer à vos tapis leur beauté d'origine au moyen du meilleur nettoyage de tapis à Montréal... et qui ne coûte pas plus cher qu'un nettoyage ordinaire.

Signalez 735-2731 pour qu'un camionneur passe vous voir

Yervant's rugs LTD.

NETTOYAGE DE TAPIS MUR A MUR A DOMICILE

Chaque femme peut maintenant paraître plus jeune



Une découverte sensationnelle a été faite par un petit groupe de physiologistes de la peau. Ils ont trouvé le moyen de faire absorber par la peau du visage et du cou une petite quantité d'eau suffisante pour lui redonner rapidement la fraîcheur, la douceur de la jeunesse qu'elle avait perdues. Les rides de la figure, particulièrement autour des yeux, et les plis de la gorge "disparaissent", dit-on, sous l'action de cette eau qui pénètre sous la surface et les repousse.

Selon une entente spéciale avec les découvreurs de cette technique remarquable, une crème-lotion a été créée qui en rend l'utilisation à domicile facile, agréable et efficace.

Cette préparation s'appelle 2nd Début. Cette découverte étonnante, qui vient de triompher aux Etats-Unis, vous est maintenant offerte — si vous désirez que l'on vous admire de nouveau et que l'on vous reconnaisse cette jeunesse de votre premier printemps!

Votre visage rajeunira, vous aurez une douceur plus fraîche qui vous redonnera cette beauté si importante que vos traits ont toujours eue. Procurez-vous une bouteille aujourd'hui. La bouteille de 4 oz est à $3.75, la bouteille clinique est à seulement $1.25.

COMMENT *2nd Début* VOUS RAJEUNIT

L'ingrédient actif qui rajeunit la peau de votre visage est désigné comme étant (CEF600). Il pénètre la couche supérieure de la peau et lui apporte des millions de gouttelettes d'eau pure que la peau a perdues avec les années. Cette eau s'introduit sous les rides et les plis de la peau et s'y accumule, faisant disparaître ces méfaits du vieillissement. Progressivement, la figure et le cou se remplissent et prennent une apparence plus jeune, plus souple. Le résultat est étonnant.



Cet ingrédient (CEF600) est intégré dans 2nd Début, si facile d'utilisation. Utilisez-le chaque soir (et chaque jour sous votre maquillage) afin que votre peau bénéficie 24 heures par jour de cette eau vivifiante qui vous apporte jeunesse et beauté de nouveau.

POUR LA JEUNE FEMME ELEGANTE !

La jeune femme qui n'a pas besoin de toute l'aide de 2nd Début s'apercevra quand même qu'il combat le problème de la peau sèche.

2nd Début

AVEC CEF 600

POUR LA FEMME OCCUPEE

La femme qui a peu de loisirs peut éviter plus rapidement les rides et les plis de la peau avec 2nd Début contenant du CEF1200. Format 4 oz, $5.90. Format 1 oz seulement $1.75.

Socialisation ne veut pas dire "tracasseries administratives"

— le Frère Untel

Le Frère Jean-Paul Desbiens, plus connu sous le nom de Frère Untel, a déclaré samedi soir que dans le cas de la santé comme dans bien d'autres cas, la socialisation se révélait le processus moderne par excellence.

M. Desbiens prenait la parole au banquet de 25e anniversaire de l'Association de la Croix de Lorraine.

On a tendance à confondre la socialisation avec le phénomène des "tracasseries administratives", a-t-il déclaré, notant que les tracasseries administratives se produisaient surtout quand il y a centralisation, laquelle se situe aux antipodes d'une autre notion, celle de l'organisation.

L'Etat-poulpe, a-t-il signalé, est l'opposé de l'Etat organisé. D'ailleurs a-t-il ajouté, en blaguant, la poulpe est considérée comme un animal peu évolué.

La technique étant condition de liberté, vienne le jour où nous serons gouvernés par des technocrates, qui auront compris que leur fonction est celle de serviteurs du public et non de propriétaires de l'Etat.

Parlant de la socialisation dans le domaine de l'hospitalisation, le conférencier a souligné qu'on entend dire fréquemment que les hôpitaux sont en voie de se "déshumaniser".

Rejoindre le pauvre

Il faut se rappeler, a ajouté le religieux, que l'important, c'est que le pauvre soit rejoint. Il peut arriver une situation où "le service hospitalier de luxe" et "service hospitalier socialisé" s'affrontent.

A mon sens, a-t-il dit, il importe assez peu que quelques centaines de personnes soient à l'hôpital moins longtemps et moins fréquemment qu'auparavant. Ce qui est drôlement important, c'est que plusieurs milliers qui n'y étaient pas y soient désormais.

Le frère a rappelé les circonstances dans lesquelles il avait autrefois été atteint de tuberculose. Les membres de l'association à laquelle il s'adressait sont presque tous recrutés parmi les anciens tuberculeux et l'organisme joue dans le milieu un rôle de rééducation des anciens patients de cette maladie.

Concours Miss Monde

LONDRES, (AFP) —

Comme chaque année, le jury qui présidait à l'élection de Miss Monde était composé de représentants de l'aristocratie, la marquise de Tavistock et le maharadjah de Baroda, du sport, le pilote de course Donald Campbell et le joueur de crickett jamaican, Sir Learie Constantine et du cinéma l'actrice américaine Suzannah Leigh, la française Martine Carol, londonienne d'adoption, Stanley Baker et Broderick Crawford.



ORÉAL DE PARIS

(Spéciaux du)

Lundi - mardi - mercredi

Permanente Volutis

Rég. $15. pour $10.

COLORANT D'ORÉAL

(dure plus d'un mois)

TOUT COMPRIS $5.

WANNER'S

1194 o., Ste-Catherine

866-7636

Avec ou sans rendez-vous



Yervant's ORIENTAL rugs LTD.

présente

L'ORLON*

dans un nouveau tapis si merveilleux que vous en voudrez dans toute la maison!

Ce nouveau et luxueux tapis en Orlon est l'idéal pour chaque pièce de la maison... pas seulement dans le salon ou la chambre à coucher. Il est fait d'une variété d'Orlon spécialement conçue pour les tapis. Il présente un aspect luxueux et il plaît à la vue autant qu'au toucher, tout en offrant une résistance à l'usure comparable à celle du nylon. Demandez le "Seigniory" de Brinton. Il porte au revers la marque de garantie de Du Pont. Les plus parfaits, les plus luxueux des tapis !

• Poil épais, très souple • Couleurs chaudes, nuances mode, d'une résistance exceptionnelle au soleil • Résistance remarquable à l'usure • Ne cause pas d'allergie, facile à nettoyer, à l'épreuve des mites et des moisissures.

Choix de couleurs : "Spanish Tile", "Temple Gold", Martini, Bleu horizon, Vert mousse, Avocado, Santal, Vert céladon. $13.95 la verge carrée.

*Marque déposée de Du Pont pour sa fibre acrylique

Orlon

Ce tapis de luxe est fabriqué suivant les normes fixées par Du Pont

70% "ORLON" ACRYLIC FIBRE — 30% MODACRYLIC

DU PONT CANADA

Yervant's ORIENTAL rugs LTD.

6182 COTE DES NEIGES • NE. 9-2461

4903 OUEST, RUE SHERBROOKE • HU. 9-5411



CARPETTES ET TAPIS

SONT

NETTOYÉS

scientifiquement chez Canada Carpet

Vous assurez une nouvelle beauté et une plus longue durée à vos tapis et carpettes en les confiant aux nettoyeurs experts Canada Carpet. Notre méthode scientifique de nettoyage en chasse la saleté dommageable et nettoie en profondeur même les taches les plus rebelles. Nous portons une attention particulière à redonner à vos tapis une apparence de neuf et vous les retournons nettoyés à la perfection. Appelez Canada Carpet dès MAINTENANT... afin d'assurer à vos planchers une beauté nouvelle juste à temps pour les Fêtes.

Un service complet d'entretien d'articles de maison : carpettes — draperies — meubles rembourrés

INSTALLATION : Tapis d'escaliers pour l'hiver — Enlèvement et réinstallation de tapis mur à mur.

TACHES : Un personnel expérimenté examine vos tapis 3 FOIS durant le nettoyage afin de vous assurer entière satisfaction.

REPARATIONS : Service de réparations expertes à nos ateliers. Evaluations gratuites. Franges remplacées — brûlures de cigarettes retissées — Tapis coupés pour convenir à de nouvelles pièces.

Canada Carpet Cleaning CIE LTEE

3939 ouest, JEAN-TALON

APPELEZ 342-1230

Pour votre commodité — CUEILLETTE et LIVRAISON le JEUDI SOIR et le SAMEDI MATIN



Le Twist ne sera jamais démodé — pas le pain Twisty de POM, en tout cas. La raison ? Il est fait de deux rouleaux de pâte délicatement entortillés, puis cuits lentement à la perfection. Ce pain blanc tranché au goût toujours si agréable est emballé dans du polyéthylène pour qu'il conserve sa fraîcheur. Les Montréalais en commandent de plus en plus — aussi nous offrons des produits délicieux en plus grand nombre que toute autre boulangerie de Montréal.

Les boulangers POM

HARRISON BROTHERS LIMITED

Une défense de fraterniser avec les Esquimaux ne constituait pas de la discrimination raciale, selon le juge André Nadeau

par Jean Dénéchaud

Un ancien électricien de la compagnie Canadian Marconi, engagé par celle-ci pour travailler dans le Nord canadien, au village de Grande-Baleine, sur les bords de la baie d'Hudson, n'a pu obtenir les dommages de $25,000 qu'il réclamait par suite de son congédiement pour avoir "fraternisé" avec la population indigène, Esquimaux et Indiens, tout particulièrement avec une jeune Esquimaude. Cette défense de "fraterniser" contenue dans son contrat d'engagement était, prétendait-il, arbitraire, illégale, discriminatoire.

En rejetant la poursuite de M. Terence Jonn Whitfield, né à Sydney, Australie, et venu au Canada en 1957, le juge André Nadeau, de la Cour supérieure, déclare que ce dernier s'était engagé, au début de novembre 1960, à travailler dans un établissement surveillé de la défense commune du Canada et des Etats-Unis "dans des conditions l'assujettissant en tout temps à la discipline militaire".

Accords entre le Canada et les Etats-Unis

Or, dans les accords conclus entre le Canada et les Etats-Unis le 5 mai 1955 pour l'établissement d'un réseau de guet avancé (Dew Line), les deux pays ont cru bon d'insérer une clause intitulée "Protection des Esquimaux". Subséquemment, dans l'établissement d'un système de pré-alerte contre les engins balistiques, ces pays ont inséré une clause semblable à celle contenue dans le contrat d'engagement du réclamant.

S'appuyant sur des documents officiels le juge Nadeau relate dans son jugement que les Esquimaux du Canada ont une forme primitive d'organisation sociale et qu'il faut éviter de perturber leur économie fondée sur la chasse.

Il ne faut pas, de plus, les exposer à certaines maladies contagieuses qu'ils sont susceptibles de contracter, et dont ils demeurent indemnes s'ils n'ont pas de contact avec les Blancs.

En insérant dans ses contrats, lors de la construction du réseau Mid-Canada, la cause dont se plaint le demandeur, affirme le juge Nadeau, la compagnie Marconi ne faisait, en somme, que suivre les directives contenues aux accords entre le Canada et les Etats-Unis.

Il considère que l'inobservance de considérer le village esquimau hors des limites autorisées (out of bounds) exposait le demandeur à l'application immédiate de la clause de congédiement. Lorsque ce dernier continua à se rendre, chaque fois qu'il le désirait, au village esquimau pour y rencontrer Mlle Ann Witaltuk, malgré les observations qui lui avaient été faites à ce sujet, il s'exposait à voir appliquer la clause de congédiement.

L'endroit où il vivait constituait une base comportant une partie intégrante de la défense du continent américain. L'isolement du poste, coupé pour ainsi dire de toute civilisation, et le personnel (selon la description que nous en fait le juge Nadeau dans son jugement) composé de quelques centaines de jeunes gens vivant dans des casernes, rendaient importante la question du moral.

Traitement d'exception

Or, il y avait des groupes d'Indiens et d'Esquimaux, à environ un demi-mille de l'enceinte du poste. Le demandeur invoque le fait que la jeune Esquimaude avec laquelle il entra en contact était une personne très "spohistiquée", qu'elle était habituée à nos moeurs, ayant vécu à Montréal et à Toronto, qu'elle était aide-infirmière et avait, de plus, servi comme hôtesse de l'air.

Le juge considère que les circonstances spéciales mentionnées dans la clause attaquée ne pouvait s'interpréter comme signifiant le droit à une exception du genre de celle que le demandeur réclame.

La clause dont il s'agit ne constitue, selon le juge, aucune discrimination raciale ; l'incident du concert n'a aucunement la portée que le demandeur veut lui donner. Ce dernier prétendait qu'un concert prévu pour le personnel avait été précédé d'une répétition pour la population locale.

Le réclamant voyait une discrimination du point de vue de la race, alors qu'il fut établi que le hangar dans lequel le spectacle devait avoir lieu était trop petit pour contenir ensemble les deux groupes. Quant à l'incident de l'écriteau placé au poste de garde, lors d'un autre concert, et interdisant l'entrée aux Esquimaux, cet incident, déclare le président du tribunal, n'a pu avoir lieu, selon la preuve présentée, qu'à l'insu des officiers de la défenderesse et ne peut engager celle-ci.

Le juge relate que, tout au cours de cette affaire, le demandeur a eu le souci évident d'organiser une publicité tapageuse destinée à faire passer au second plan la question en litige, c'est-à-dire le motif réel de son congédiement.

Il affirme le retrouver également à l'origine d'un débat à la Chambre des Communes, à la suite de la publicité accordée à cette affaire. De plus, dans une lettre que le demandeur adressa aux dirigeants de Marconi, il signifia au président son intention d'intervenir dans l'élection des dirigeants de la compagnie, s'appuyant sur l'hypothèse que tous les actionnaires de la compagnie étaient au courant de ce qui lui était arrivé.

Quant à Mlle Witaltuk, aucune explication de son absence au procès n'a été donnée. Whitfield a déclaré ne savoir si elle était mariée et a soutenu que celle-ci a changé d'opinion au sujet des Blancs et à son propre sujet comme membre de cette race, après ce qui lui est arrivé.

En terminant, le juge déclare que Mlle Witaltuk a mis du temps à se retourner contre le demandeur puisque, à tout propos, dans les journaux ou ailleurs, le demandeur faisait état de son intention de l'épouser.

"Mlle Witaltuk, conclut le juge, retourna au village de la rivière de la Grande-Baleine probablement plus déçue d'avoir attendu en vain une demande en mariage qu'ulcérée par le sort fait par les Blancs au demandeur."

EXAMEN DE LA VUE
VERRES DE CONTACT • VERRES CORRECTEURS
OPTOMETRISTES • OPTICIENS
J. HENRY RICHARDSON, O.D.
J. HENRY RICHARDSON Jr., O.D.
900 SHERBROOKE O. (ch. 11) VI. 9-1274
entre Mansfield et McGill College
OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI DE 9 A.M. A 5.30 P.M.

97¢
Plusieurs autres articles non annoncés également offerts au bas prix de .97

MORGAN
VENTE D'ARTICLES MÉNAGERS!

97¢
Plusieurs autres articles non annoncés également offerts au bas prix de .97

C'est le moment de profiter de cette occasion spéciale ! Morgan vous offre des articles ménagers de belle qualité, pas chers ! Téléphonez, écrivez ou venez ! Veuillez compter un délai d'une semaine pour la livraison

1 **Ampoules électriques** — Ampoules blanches, verre opalisé. Force 60 et 100 watts seulement. Faites provision à ce bas prix ! 5 pour .97

2 **Sacs à déchets** — En poly, absolument indéchirables et inodore. Epais plastique de toute sécurité. Paquet de 20 sacs. 3 paquets .97

3 **Tapis de porte caoutchouc** — Epais caoutchouc strié captant les saletés. Environ 15 po. x 22 po. Un article indispensable à tout foyer. .97

4 **Molleton et housse de table à repasser** — Housse traitée aux silicones, facilitant le repassage en réfléchissant la chaleur. S'adapte à toute table à repasser de dimension standard. .97

5 **Vase en matière plastique taillée** — Grand vase 10 po. pour fleurs, en matière plastique incassable. Très joli sur toute table. .97

6 **Liquide vapo pour four** — Nettoie rapidement en cinq minutes four, grilles, cuisinières, poêle à frire ; en bombe de 9 onces. .97

7 **Brosse de salle de bains** — Soies nylon et récipient matière plastique de coloris : rose, jaune ou aqua. .97

8 **Vadrouille** — 12 onces, solide manche de bois franc. Pour épousseter les parquets efficacement et sans fatigue. .97

9 **Jeu de cuiller et spatule** — Recommandés pour l'usage des ustensiles Teflon*. Poignée bois traité intachable, bouts effilés. 2 pièces .97 *Marque déposée.

10 **Série de contenants** — A REFRIGERATEUR — Poly de couleur, parfaits pour les restes d'aliments, la congélation. Couvercles hermétiques. Série de 10 .97

11 **Appareil à appliquer la cire** — Caoutchouc mousse, 10 po. de large... cire et extirpe la saleté. Matière mousse lavable. Manche bois. .97

12 **Seau double usage** — A deux sections. Choix de matière plastique jaune ou turquoise. .97

13 **Balai à laver** — Poids 12 onces — Manche bois franc, balai frange très commode pour nettoyer les parquets. ch. .97

14 **Série de bols à mélanger** — Matière plastique jaune, blanc, ou aqua. Contenances : 1, 2 et 3 pintes par série. Spécial, l'ens. .97

15 **Balai paille de maïs** — Manche robuste en bois franc. Passez votre commande maintenant, pour la villa, la maison de ville. .97

16 **Bol à mélanger** — Fort acier inoxydable. Bord roulé facilitant le versement, environ 1 pinte. .97

Téléphoner à 842-6261
Articles ménagers, rayon 37 au sixième
Egalement à DORVAL ROCKLAND et BOULEVARD

17 **Corbeille à papier** — Métal fini cuivre, contenance 12 pintes. Décorative et indispensable. .97

18 **Boîte à déchets** — Se fixe au mur... choix de couleurs : aqua ou jaune avec couvercle blanc. .97

19 **Egouttoir d'évier et support** — Un article indispensable dans tout foyer... support et égouttoir jaune ou aqua, environ 12½ x 18" .97

20 **Linges de table** — Coton filet aéré épais, grand teint, gais à rayures multiples. Environ 14 po. x 16 po. 10 pour .97

21 **Seau de ménage** — Matière plastique jaune, couvercle blanc. Environ 9 pintes. .97

22 **Casserole à friture** — AVEC PANIER EGOUTTOIR — Casserole d'une contenance de 3 chopines, aluminium, avec égouttoir à poignée fil de fer. .97

23 **Moule à salade** — En aluminium couleur cuivre. Forme poisson. Contenance environ quatre tasses. .97

24 **Support à coulisses pour tasses** — Se pose sous un rayon bois ou acier, peut tenir 12 tasses, fil de fer revêtu vinyle, environ 11¼ po. x 5 po. .97

25 **Casserole en verre à feu** — Verre transparent résistant à la chaleur, contenance 1 pinte. .97

26 **Porte-sacs de papier** — Pour tenir vos sacs bien rangés. Se suspend à une porte. Fil de fer revêtu vinyle, environ 5 po. x 9 po. .97

27 **Boyau à shampooing** — Avec crochet. Boyau et tête caoutchouc, s'adapte à tout robinet. Rose, aqua ou jaune. .97

28 **Gants de ménage caoutchouc** — De grande protection pour la lessive et les travaux domestiques. Petit, moyen ou grand. 2 paires pour .97

29 **Moule à gâteaux** — Pour gateaux des anges, moule en aluminium, environ 9 po. de diamètre, 4¼ po deprof. .97

30 **Balai de ménage** — Pour usage à l'intérieur et à l'extérieur... soies Palmyra naturelles 12 po., manche bois vernis naturel. .97

31 **Thermomètre viande et seringue à arroser** — Pour des pièces de viandes cuites à point... thermomètre et seringue à arroser d'emploi à tout foyer. .97

32 **Porte-serviette rotatif** — Porte-serviette en fil de fer revêtu vinyle, antirouille, couleur blanche seulement. .97

33 **Bac à légumes** — Tient le garde-manger bien propre, bac en matière plastique jaune ou turquoise. Contenance 10 lb. .97

34 **Tapis Rubbermaid de baignoire** — Belle fabrication à ventouses prévenant les glissements. Rose ou blanc, environ 14½ po. x 23 po. 1.97

35 **Plat en matière plastique taillée** — Pour buffet et table d'hôtesse ...plat ovale, environ 20 po. x 13 po. 1.97

36 **Table à repasser, housse et molleton** — Compacte, de rangement restreint, transportable dans les bagages. Très pratique pour l'étudiant. Housse traitée aux silicones et molleton. L'ens. 2.97

37 **Casserole acier inoxydable** — Par Coronet. Acier inoxydable 3 épaisseurs, queue et bouton bakelite noir, livrée avec couvercle, contenance 1 pinte. 4.97

38 **Série de bols à mélanger** — En acier inoxydable, bords roulés ; contenances : 1 chop. 2 chop. et 3 chop. 3.97

39 **Casserole en acier inoxydable** — Par Coronet. Acier inoxydable trois épaisseurs, queue et bouton bakelite noir, couvercle contenance 2 pintes. 5.97

Centre-ville, Snowdon 9h à 5h 30; jeudi, vendredi 9h à 9h — Dorval, Rockland et Boulevard 9h 30 à 6h; jeudi, vendredi 9h 30 à 10h Téléphoner à 842-6261

Avec les Martin, découvrez MORGAN '67

"C'est l'avis des connaisseurs. Chez MORGAN c'est pas plus cher qu'ailleurs"

SI VOUS PRENEZ PRESENTEMENT UN LAXATIF UNE, DEUX ou TROIS FOIS PAR SEMAINE
...VOUS DEVEZ ACHETER NR AUJOURD'HUI MEME!
Le comprimé laxatif à L'ACTION PLUS DOUCE
Prenez NR à l'action douce ... le Remède de la Nature! Ne déprime pas et n'est suivi d'aucun malaise. NR est un laxatif tout végétal. Depuis plus de 70 ans, NR apporte, en l'espace d'une nuit, un soulagement agréable et efficace à ceux qui l'emploient.
NR au coucher... effet au lever! Contribue à une meilleure santé ... et une meilleure apparence!
REGULAR • CHOCOLATE COATED • JUNIORS

CAHIER No 3 / PAGES 25-36 — LA PRESSE — ANNONCES CLASSEES

MONTREAL, LUNDI 22 NOVEMBRE 1965 — 81e ANNEE — No 270

AUTOUR DU MONDE

Tentative de coup d'Etat à St-Domingue

SAINT-DOMINGUE, (PA) — Une bande armée s'est proclamée en état de rébellion aujourd'hui dans une petite ville de Saint-Domingue, mais on rapporte qu'elle a été aussitôt capturée. On croit que le groupe était dirigé par un activiste de la droite.

Le grroupe, composé d'environ quinze hommes, dont quelques paysans, a investi la station radiophonique de Tamboril, localité située au sud de Santiago, une ville qui se trouve à 70 milles au nord de la capitale, Saint-Domingue.

Les rebelles ont fait tourner un ruban de magnétophone annonçant la création d'un "gouvernement révolutionnaire démocratique". Selon les rapports, les rebelles ont été capturés sans difficulté et amenés à Santiago.

Des patrouilles de soldats américains avaient été envoyées dans le secteur dimanche, sur la foi de rumeurs d'un coup d'Etat possible.

Immédiatement après l'arrestation du groupe, les soldats américains sont rentrés à Saint-Domingue.

Rupture des relations franco-guinéennes

PARIS, (AFP, Reuter) — Les relations diplomatiques entre la France et la Guinée ont été rompues, apprend-on dans les milieux autorisés.

Le gouvernement guinéen a demandé à la France de fermer son ambassade à Conacry et la France a demandé au gouvernement guinéen de fermer son ambassade à Paris.

A la demande du gouvernement français, le Sénégal a accepté de défendre ses intérêts en Guinée.

La dispute a éclaté la semaine dernière lorsque les autorités guinéennes ont accusé deux ministres du cabinet français d'être impliqués dans un complot contre le président Sékou Touré. Jeudi dernier, la France retirait son ambassadeur à Conacry, M. Philippe Koenig, et demandait à l'ambassadeur guinéen à Paris, M. Nanamoudou Diakite, de quitter le pays. Ce dernier est retourné en Guinée vendredi.

La Guinée a accusé le président de la Côte d'Ivoire, M. Félix Houphouet-Boigny, d'avoir conspiré contre ce pays avec les leaders de trois autres Etats francophones d'Afrique lors d'une visite à Paris en juillet dernier. Conacry soutient également que M. Houphouet-Boigny s'est abouché avec MM. Raymond Triboulet, ministre français de la Coopération, et Louis Jacquinot, ministre d'Etat pour les Territoires d'outremer.

La France et la Côte d'Ivoire ont démenti ces allégations.

Les autres leaders africains accusés d'avoir trempé dans le complot sont le président Maurice Yameogo, de la Haute-Volta, et Hamani Diori, du Niger, ainsi que l'ancien premier ministre du Congo-Léopoldville, M. Moïse Tshombé.

Tous ces leaders ont qualifié "d'absurdes" les allégations guinéennes.

Lancement remis d'un satellite français

PARIS, (UPI) — La France a dû retarder sa première tentative pour placer un satellite sur orbite. La décision a été prise au centre d'essai Hammaguir, dans le Sahara, mais aucune raison n'a été fournie officiellement. On avait précédemment annoncé que tout était prêt pour le lancement d'une fusée de 18 tonnes portant un satellite de 83.7 livres. Selon les observateurs, ce lancement devait avoir une portée beaucoup plus politique que scientifique; on y voyait un autre atout de prestige du général de Gaulle dans la campagne en vue des élections présidentielles du 5 décembre.

Le Laos demande des armes aux USA pour repousser une attaque nord-vietnamienne

BANGKOK, Thaïlande, (PC, UPI, PA, Reuter) — Le gouvernement du Laos a demandé aujourd'hui aux Etats-Unis de lui fournir de l'aide militaire en vue de repousser les troupes nord-vietnamiennes qui ont attaqué la localité de Tha Kek, située sur le fleuve Mekong.

L'attaché militaire laotien à Bon Bangkok, le colonel Smouk Singharaj, a déclaré aux journalistes que les deux bataillons nord-vietnamiens qui avaient attaqué Tha Kek étaient encerclés dans les caves de Phahom, situées près de la localité en question. Toutefois, a ajouté le colonel, un autre bataillon nord-vietnamien a été dépêché sur les lieux pour prêter main-forte aux forces encerclées. Les autorités laotiennes ont dénombre 70 morts du côté nord-vietnamien.

Le colonel a lancé un appel aux autorités américaines pour qu'elles envoient des armes aux forces laotiennes qui combattent dans ce secteur.

A Vientiane, capitale du Laos, un millier de manifestants ont protesté hier contre l'attaque de Tha Kek par les forces nord-vietnamiennes. Les manifestants ont demandé en outre que le Laos interrompe ses relations diplomatiques avec le Nord-Vietnam.

Des éléments de l'armée et de la police ont empêché les manifestants de s'approcher de l'ambassade nord-vietnamienne, mais une délégation a été reçue par le premier ministre laotien, le prince Souvanna Phouma.

Par ailleurs, l'organe du parti communiste nord-vietnamien, "Nha Dan", a accusé la Thaïlande d'avoir envoyé des troupes au Laos et de permettre aux avions américains d'utiliser son territoire pour des missions de bombardement contre le Nord-Vietnam et la partie du Laos occupée par les communistes.

Silence sur les 75 ans de de Gaulle

PARIS (UPI) — Le président de Gaulle a commémoré sans bruit aujourd'hui son 75ème anniversaire de naissance. Comme à l'accoutumée, l'austère militaire qu'est le président, a vaqué à ses importantes fonctions, ayant au préalable interdit toute manifestation publique ou privée.

On n'a même pas vu un drapeau flotter; il n'y eut aucune émission radiophonique ou télévisée, aucun défilé, aucune réception. La presse s'est tout simplement contentée de noter discrètement l'événement.

Le général de Gaulle qu'on considère déjà comme le vainqueur du scrutin national du 5 décembre prochain, avait déjà comparé la vieillesse à un "naufrage".

Le président a passé le week-end avec sa femme Yvonne, à Colombey-les-deux-églises en Lorraine. Aujourd'hui, il a conféré avec le chef de l'opposition conservatrice en Grande-Bretagne, M. Edward Heath, au sujet de questions diverses.

Enquête sur le naufrage du "Yarmouth"

WASHINGTON, (UPI) — Une commission officielle d'enquête pour les gardes-côtières se réunit aujourd'hui pour recevoir les témoignages concernant l'incendie qui est cause que le croiseur "Yarmouth Castle" a sombré en mer entrainant la mort de 89 personnes.

Un membre de la commission a dit qu'il profiterait de l'enquête pour voir s'il n'y aurait pas lieu d'édicter des règlements plus sévères en vue de protéger les citoyens américains qui voyagent à bord de navires arborant des couleurs étrangères.

De son côté, M. Edward A. Garmatz, démocrate du Maryland, et nouveau président de la Commission de la marine marchande auprès de la Chambre, a dit que l'accord en vigueur depuis 1960, et connu du nom de "Convention internationale pour la protection de ceux qui voyagent en mer", ne garantit peut-être pas assez la sécurité des voyageurs.

Si les Etats-Unis ne parviennent pas à convaincre les autres pays qu'il faut intensifier l'accord, dit-il, ils se retireront de l'accord sans plus.

Les trois responsables de l'enlèvement du jeune Hyde sont maintenant arrêtés

TACOMA, Wash. (PA) — Le troisième homme qui était recherché en relation avec l'enlèvement la semaine dernière de Charles Hyde III, s'est rendu à la police aujourd'hui. Il s'agit de James Edward Evans, âgé de 31 ans, qui a admis être le chef de la bande.

Cette reddition met fin aux recherches entreprises par la police en vue de retrouver les trois coupables de l'enlèvement du jeune Hyde, âgé de 13 ans. Le père de celui-ci a versé une rançon de $45,000 mercredi dernier après que son fils eut été kidnappé alors qu'il allait prendre un autobus d'écoliers. L'enfant a été détenu durant neuf heures dans un garage et, la rançon versée, il fut rendu indemne à ses parents. M. Hyde est président d'une importante entreprise d'alimentation.

Le FBI détenait déjà deux hommes et avait réussi à reprendre quelque $40,000 de la rançon obtenue par les trois hommes qui seront maintenant accusés d'enlèvement au premier degré. Dean Allen Bromley avait été arrêté peu après l'enlèvement tandis que Tilford B. Baker s'était rendu à la police dans la journée de samedi.



télephoto PA

Les cadavres vietcongs s'accumulent

C'est par pleins camions que les cadavres vietcongs ont été évacués aujourd'hui du champ de bataille après l'attaque d'un poste détenu par l'armée sud-vietnamienne près de Dau Tieng. Un bataillon vietcong, équipé d'armes automatiques et de mortiers, a été repoussé après un combat meurtrier. Le Vietcong a finalement dû retraiter, laissant plus de cent cadavres sur le terrain. Dau Tieng est situé à 40 milles au nord-ouest de Saigon.

Paris et Bucarest tentent de rétablir la paix au Vietnam

(D'après PC, AFP, PA, UPI, Reuter) — Tandis que l'on apprenait de source autrichienne que les dirigeants de la Roumanie avaient entrepris des entretiens avec les Etats-Unis et le Nord-Vietnam pour mettre fin à la guerre du Vietnam, le général de Gaulle, de son côté, a chargé un diplomate français, M. Jean Chauvel, d'une mission d'exploration auprès des autorités de Pékin et de Hanoï sur le même sujet.

Selon des sources diplomatiques autrichiennes, les dirigeants de la Roumanie ont commencé leurs efforts en vue d'un règlement au Vietnam dès juin dernier. Ces révélations ont été faites à Vienne à la suite de la visite officielle du premier ministre de la Roumanie, M. Georges Maurer, la semaine dernière. M. Maurer a quitté Vienne aujourd'hui à destination de Bucarest.

Le premier ministre roumain a déclaré à ses hôtes autrichiens que son pays était prêt à agir en médiateur entre les Etats-Unis et le Nord-Vietnam à n'importe quel moment où il aurait une chance de mettre fin à la guerre du Vietnam.

La mission d'exploration de M. Jean Chauvel auprès de Hanoï et de Pékin avait, apprend-on de source sûre, été décidée dès juillet dernier, avec l'accord du général de Gaulle. L'occasion du voyage du diplomate français a été fournie par l'ouverture de l'exposition française à Pékin.

Mansfield à Bucarest

Par ailleurs, le sénateur Mike Mansfield, leader de la majorité démocrate à la Chambre haute du Congrès américain, et quatre de ses collègues ont quitté hier Bucarest pour Saigon à l'issue d'entretiens avec les dirigeants roumains. M. Mansfield a refusé de révéler la teneur de ces entretiens.

A Rio de Janeiro, où il assiste à la conférence de l'OEA, le secrétaire d'Etat américain, M. Rusk, a déclaré aujourd'hui que le Nord-Vietnam n'a pas encore manifesté le désir d'entamer des pourparlers de paix, sauf sur la base des fameux "quatre points" que les Etats-Unis estiment inacceptables.

Les autorités roumaines avaient entrepris des démarches auprès des Etats-Unis sur la demande du Nord-Vietnam, déclarent des diplomates autrichiens à Vienne. Le gouvernement de Bucarest avait établi des contacts avec l'ambassadeur américain en Roumanie à ce sujet.

Un entretien entre le ministre des Affaires étrangères de Roumanie, M. Corneliu Manescu, et le secrétaire d'Etat américain, M. Rusk, s'est déroulé au siège des Nations unies, le mois dernier, par suite de ces démarches.

Lourdes pertes pour le Vietcong à Quang Ngai

SAIGON, (UPI, PA, AFP) — Quelque 2,000 guérilleros du Vietcong ont attaqué aujourd'hui un poste tenu par des "Rangers", sud-vietnamiens dans la province de Quang Ngai, située à environ 300 milles au nord-ouest de Saigon. Le commandant du camp a fait savoir par radio que 400 cadavres ou blessés communistes se trouvaient devant les réseaux de fils de fer barbelés.

Le Vietcong a lancé plusieurs vagues d'assaut, profitant de l'interruption des attaques aériennes due au mauvais temps. Selon les derniers rapports en provenance de la région des combats, les "Rangers" sud-vietnamiens ont réussi jusqu'ici à repousser les attaques des guérilleros grâce au tir d'artillerie terrestre et navale des forces américaines.

Dans la même région, à environ 10 milles au nord-est de la localité de Quang Ngai, un poste a été occupé par les Vietcongs et la garnison du poste a subi de lourdes pertes.

A Dau Tieng, à une quarantaine de milles au nord-est de Saigon, les Vietcongs ont attaqué le poste de commandement d'un régiment sud-vietnamien. Un violent combat s'est déroulé. Les Vietcongs qui avaient pénétré dans les positions gouvernementales en ont été chassés. Ils ont abandonné 100 cadavres sur le terrain.

Dans le secteur de Plei Me, par contre, le calme se poursuit. On ne signale que de petits accrochages.

Par ailleurs, on signale à Saigon que le nombre de désertions au sein des forces sud-vietnamiennes a atteint un chiffre record. Les autorités sud-vietnamiennes, visiblement embarrassées, s'abstiennent de donner des chiffres précis.

Toutefois, d'autres sources indiquent qu'on a enregistré 87,000 désertions au cours des dix premiers mois de 1965. Au cours de l'année 1964, on en avait enregistré 72,000.

Pendant le mois d'octobre de cette année, le taux des désertions atteint environ 18 pour 1,000, par rapport à un taux d'environ 12 pour 1,000 au cours d'octobre 1964.

New York s'inquiète: des convois d'armes nucléaires traverseraient ses rues, la nuit

NEW YORK, (AFP-PA) — Des rapports selon lesquels le secrétariat de la Défense aurait fait passer des convois transportant des armes nucléaires à travers la ville de New York, ont causé certaines appréhensions parmi les dirigeants de la ville.

Le maire Robert Wagner a fait part de son inquiétude, hier, en rendant public un rapport du Comité technique municipal sur les radiations.

A plusieurs reprises, révèle le rapport, les pompiers de la ville de New York ont été priés d'escorter de nuit des convois de camions à travers les rues de la ville. Et il y a tout lieu de croire que ces camions transportaient des armes nucléaires.

Ces armements pouvaient être dirigés vers les bases près de la ville ou vers le port en prévision d'expéditions outre-mer.

Le rapport ajoute que de vaines tentatives ont été faites auprès du secrétariat de la Défense en vue d'en savoir plus long, mais que le Pentagone a gardé le silence, probablement pour des raisons de sécurité nationale.

Toutefois, Hanson Blatz, directeur du Comité technique sur les radiations pour le compte du département de santé de la ville, dit qu'un accident de circulation pourrait provoquer une explosion chimique qui propagerait la charge nucléaire au plutonium.

Le rapport Rossi dit que la correspondance échangée avec le secrétariat à la Défense parle de "livraisons nucléaires" et non d'"armements nucléaires". La présence de plutonium dans les armes est ce qui rend spécieuse la distinction, explique M. Blatz.

Le fonctionnaire ajoute que le secrétariat à la Défense a désigné récemment un militaire chargé de conférer avec les autorités de la ville au sujet du problème, mais la date de la première rencontre n'a pas encore été fixée.

L'OEA renouvelle son invitation au Canada

RIO DE JANEIRO, (AFP) — Un accord de principe est d'ores et déjà acquis sur les résultats à attendre de la seconde conférence extraordinaire de l'Organisation des Etats américains qui se déroule présentement à Rio de Janeiro, et en particulier sur la convocation en avril 1966 d'une conférence spéciale chargée de réformer la charte de l'OEA.

L'accord porte en outre sur les points suivants:

1. L'adoption immédiate d'une série de résolutions prévoyant des réunions ministérielles annuelles et la convocation de conférences ordinaires, biennales, au même niveau, décidant la création d'un "conseil interaméricain de paix" chargé d'arbitrer les différends entre les pays membres de l'OEA, et renforçant le mécanisme de coopération économique.

Invitation au Canada

2. La reconnaissance sous forme de déclaration générale, mais sans faire mention d'une "force permanente", laissée pour plus tard, de la nécessité pour tous les pays membres de coordonner leurs vues sur les moyens de garantir la sécurité continentale contre toutes les formes d'agression.

3. Le renouvellement de l'invitation adressée en décembre 1964 au Canada, à la Jamaïque et à Trinidad-Tobago (siégeant en qualité d'observateurs) de se joindre officiellement à la communauté des Etats américains.

Selon la plupart des délégations, l'adoption d'un rythme plus fréquent de réunions ministérielles (la charte de Bogota prévoit des conférences espacées de 5 en 5 ans) constitue une réforme fondamentale pouvant être réalisée tout de suite, sans attendre une modification de la charte. Le même argument vaut pour la création d'un "conseil interaméricain de paix".

Participation de l'Europe ?

Par ailleurs, il n'est pas encore certain qu'un traité interaméricain d'assistance puisse sortir, des maintenant, de ce débat. Les résistances dans ce domaine viennent surtout des Etats-Unis, empêchés par la constitution de conclure des engagements financiers envers l'étranger. Le voeu du Chili concernant l'institution d'un "plan Marshall" pour l'Amérique latine ne semble donc pas prêt d'être exaucé.

Samedi, le représentant du Chili s'était prononcé en faveur d'une participation de l'Europe aux affaires du continent américain.

M. Gabriel Valdes, ministre chilien des Affaires étrangères, a en effet déclaré que "l'Occident n'est pas l'Europe seule ou l'Amérique seule, et le dialogue entre les Etats-Unis et l'Amérique latine se trouverait enrichi si l'Europe y participait activement".

Les Noirs déclenchent une grève générale en Rhodésie

BULAWAYO, Rhodésie (Reuter, AFP, PA, UPI) — Des milliers de Noirs se sont mis en grève aujourd'hui dans les villes rhodesiennes de Bulawayo et de Gwelo, obéissant ainsi à l'ordre de groupements nationalistes noirs. Plusieurs des grévistes ont avoué avoir été menacés par les dirigeants du mouvement s'ils ne se soumettaient pas à l'ordre de grève.

La police s'est rendue aux abords d'usines à Gwelo, à cent milles de Bulawayo, où des Noirs ont dit à leurs employeurs qu'ils avaient été menacés de coups de bâtons s'ils désobéissaient à l'ordre de grève.

Les nationalistes surveillent les ouvriers et font du piquetage sur les routes pour les empêcher de se rendre à leur ouvrage en ville. Un autobus qui a tenté de passer outre a été renversé et endommagé par les piqueteurs, et ce, en dépit d'une puissante escorte de police.

La police de Rhodésie a, par ailleurs, intercepté des photos des leaders nationalistes noirs aujourd'hui au moment où des journalistes de LIFE magazine tentaient de les expédier aux Etats-Unis par avion. Il s'agit là de la première mesure de censure dirigée contre la presse étrangère.

Vers l'union sacrée

L'annonce des sanctions économiques, loin d'effrayer la population blanche de Rhodésie, semble plutôt favoriser l'"union sacrée" autour du gouvernement "rebelle" de M. Ian Smith. D'après de nombreux sondages, il semble que même ceux qui, au départ, se montraient hostiles à M. Smith, se rallient maintenant à la grande majorité des 217,000 blancs du pays derrière le premier ministre.

Sur le plan parlementaire, cependant, une certaine incertitude demeure quant à l'attitude qu'adopteront jeudi, lors de la reprise de la session, les dix représentants de l'opposition officielle africaine et les cinq membres indépendants du Parlement. On craint que cette opposition n'aille jusqu'à quitter le Parlement.

Entre-temps, l'"union sacrée" se manifeste également du côté de l'Afrique du Sud qui vient de promettre d'accorder son plein appui économique à Ian Smith. Par ailleurs, on croit savoir que le gouvernement rhodésien aurait signé, il y a trois mois, en prévision de la "rébellion" un accord pétrolier avec la compagnie portugaise du Mozambique "Sonarch".

D'autres précautions prises antérieurement à la crise permettent de croire que l'homme de la rue ne souffrira pas, dans l'immédiat, des sanctions économiques. Il reste que les Etats-Unis viennent d'arrêter 9,500 tonnes de sucre qui étaient déjà en route pour la Rhodésie.

Mais l'application des sanctions reste une opération fort complexe du fait qu'on ne dispose d'aucun système de contrôle.



Il épie les positions rhodésiennes

Ce soldat zambien qui surveille la frontière rhodésienne ne scrute pas l'horizon pour savoir si "les sanctions s'en viennent". Il tient plutôt à l'oeil les positions rhodésiennes, de l'autre côté du fleuve Zambèse, car les relations entre l'ex-Rhodésie du Nord et celle du Sud sont tendues depuis la rébellion du régime Smith.



Le Trust Royal offre
la "couronne" Churchill, frappée
en l'honneur du plus grand
homme du siècle,
à chaque personne qui ouvre
un compte d'épargne à 4%.

Meneur d'hommes, historien, homme d'état, écrivain, peintre . . . Churchill est le premier homme politique anglais depuis Cromwell à avoir une pièce de monnaie frappée à son effigie. La "couronne" Churchill est une pièce de collection, joliment présentée, que le Trust Royal est heureux de vous offrir.

Profitez de cette occasion pour ouvrir un compte d'épargne à 4% au Trust Royal et recevoir une "couronne" Churchill avant que notre réserve s'épuise. Quant à nos clients qui ont déjà un compte d'épargne, ils n'ont qu'à nous présenter leur carnet de dépôt pour recevoir, eux aussi, cette pièce souvenir. Incidemment, ce peut être un cadeau idéal dans un bas de Noël.

Voyez le
TRUST ROYAL
il y va de votre intérêt

630 o., boul. Dorchester, Montréal, Qué. • Tél. 849-4741

940 AUTOS A VENDRE

LA GARANTIE DE VOTRE AUTO EST-ELLE EXPIREE ?

Pourquoi payer pour une réparation ?
Pourquoi vous endetter avec des factures de garage ?
Pourquoi vous priver à cause de réparations coûteuses ?
Quand vous pouvez

PREVENIR CES DEPENSES !

Obtenez garantie de défaut mécanique
Pour renseignements
Automobile Preventive Warranty
Case postale 43, station Delorimier, Montréal 34 — Tél. : 376-5967

ARRETEZ !

Achez votre automobile sur base de location, pour renseignement. Appelez M. Albert, 637-3725.

RENAULT R-8, 1965, automatique, démonstrateur, bas millage. 738-1143.

RENAULT, R-8, en parfaite condition, radio, sièges cuirette. 733-9417.

SPRITE 1962, très bas millage, un propriétaire. Financerais. 523-1122.

STATION-WAGON à prix d'aubaine. 9474, boul. St-Michel. 389-9331.

STATION WAGON, un choix de toutes les marques, 1959 à 1965 à des prix imbattables. Demandez M. Simard. 259-4611.

STATION-WAGON 1964 Willys, traction 4 roues. Démonstrateur et automatique, garantie de neuf. G. ROBERT AUTO, 5870 ST-LAURENT

STATION-WAGON Chevrolet 1960, comme neuf Faut voir. Financerais, 526-3331.

STATION WAGON Rambler 1959, 4 portes, automatique, radio, propre, bon mécanisme, $550 ou la meilleure offre. 10300 Pie IX, 323-4330.

STUDEBAKER 1964, station wagon, automatique, 7000 milles, $1860. Forcé de vendre. Après 6 hrs 352-6301.

STUDEBAKER Lark 1962, automatique, radio, peinture neuve. Petit comptant. 352-2180.

STUDEBAKER Lark 1963, 18,000 milles, unique propriétaire, comme neuve, 6, standard, faut vendre, cause maladie, prix total $625. Visible en tout temps. 6317 St-Laurent.

1964 THUNDERBIRD landau, excellente condition. Un seul propriétaire. Jean Lemire. 254-7171.

STUDEBAKER Lark 1962, très bas millage, comme neuf. Financerais, 526-3331.

TRIUMPH Herald, luxe, parfaite condition, pneus à neige, 3432 Masson, 727-2828.

TRIUMPH Herald 60, bon état, mécanisme parfait, transmission 4 vitesses, sièges baquet, bons pneus, prix total $250. S'adresser en tout temps, 6418 St-Laurent.

VALIANT 1962, sedan, automatique, pneus à neige, très propre, $1,150. 352-2180.

VALIANT 1963, 285 h.p., "booste", transmission au plancher, radio, 642-5376.

940 AUTOS A VENDRE

1965 FORD 500 X-L

2 PORTES, HARDTOP, SIEGES BAQUETS, V-8, TRANSMISSION AUTOMATIQUE AU PLANCHER, SERVO FREINS, SERVO DIRECTION, RADIO, AUTO COMME NEUVE.

PRIX $2,895

ECHANGE ET TERMES

POPULAR VOLKSWAGEN

10,395 PIE IX — DA. 1-5037

VALIANT 1961, automatique, vrai bijou. Un propriétaire. Financerais. 526-3331.

VALIANT 1961, 2 portes, 6 cylindres, automatique, aussi propre qu'un neuf, bas millage, mécanisme parfait, $1,150. Aucune offre raisonnable refusée. 10,300 Pie IX, 323-4330.

VALIANT Signet 1964, convertible, très propre, balance de garantie, 25,000. Un vrai bijou, tout équipé. Echange accepté. M. Dupuis, 254-4961, ou RA. 8-8189.

VAUXHALL de luxe 1961, très propre, bas millage, cause maladie. 255-4306.

1961 VAUXHALL, Victor, 4 portes, $375. 667-7792.

VAUXHALL 1960, Cresta, moteur, peinture, excellente condition, batterie neuve, 6 pneus, vraie aubaine. $275. RA. 9-9661.

VAUXHALL 1962, aucun comptant, $25 par mois, irons vous chercher. 725-1817.

VAUXHALL 1959, régulier, Garanti, $10 comptant ; $4 semaine. 277-0983.

VAUXHALL 1962, très belle voiture, aucun comptant $27. par mois. Irons vous chercher. 274-4491.

VAUXHALL Station wagon 1960, très propre, peinture neuve. Aubaine. CL. 9-1692.

VAUXHALL 1962, super, comme neuf, 4 vitesses, ceintures, pneus neige, aucune réparation, succession, pas d'agents, $650. 321-0385, 334-0814.

VAUXHALL 1961 Cresta, 6 cylindres, comme neuf, Faut voir. Financerais. 523-1122.

VAUXHALL 1962, station wagon, modèle Deluxe, prêt pour hiver, 28,000 milles, mécanique parfaite, état de salle de montre, comme neuve, pas de rouille, un seul propriétaire, conduite par dame, employée pour plaisir seulement, doit vendre. $675. Particulier. 271-6905 en tout temps.

VAUXHALL, 1962, sedan Victor, 4 régulier, radio, tous accessoires, pneus neufs, peu de parcours ; excellent état partout, conduite par dame, faut vendre, $585 ; particulier : 376-3704, en tout temps.

VOLKSWAGEN de luxe 1962, excellent état, seulement $800. 276-3346, 669-0182.

VOLKSWAGEN 1963, radio, très belle voiture. $675. DA. 2-4522.

940 AUTOS A VENDRE

JE SUIS LA FINANCE

JE SUIS EN POSSESSION DE PLUSIEURS VOITURES REPRISES DE FINANCE QUE JE LAISSERAIS ALLER POUR LA BALANCE DE PAIEMENTS DONT PLUSIEURS MODELES DE DECAPOTABLES ET TOITS RIGIDES DE COMPACTES ET DE STATION WAGON, DE 1965 A 1964, APPELER PERSONNELLEMENT M. NORMAND 689-5316.

VOLKSWAGEN 1961, DeLuxe, presque neuf, aucun comptant $21. par mois, irons vous chercher, 274-4491.

VOLKSWAGEN 1961, de luxe, parfait état intérieur et extérieur, vrai millage, 32,000 milles, faut le voir pour l'apprécier. Prix total $475. 428 Belanger est.

VOLKSWAGEN 1961, $350, 48,000 milles. En bonne condition, Particulier. 351-0272.

VOLKSWAGEN 1960, moteur et carrosserie excellents, pneus d'hiver, intérieur en cuir, propre. A sacrifier, $225. 843-6619.

VOLKSWAGEN 1960 à 1964, voiture en très bon ordre, aucun comptant, paiement de $60 à $36 par mois. Irons vous chercher, 725-1817.

VOLKSWAGEN 1963, Custom, peinture neuve, radio, pneus neige, particulier, 667-8907.

VOLKSWAGEN 62, deluxe, radio, excellente condition, 24,000 milles. CR. 3-3277.

VOLKSWAGEN 1962, modèle 1500, chaufferette gaz, radio, vrai bijou. MI. 2-5376.

VOLKSWAGEN 1962, deluxe, radio, particulier, comme neuf, $575. DU. 9-0375.

VOLKSWAGEN 1958 à 1965, tous modèles et couleurs, entièrement remis au point et garantis sans réserve, pièces et travail. 36 mois pour payer. Auto Hamer, 932-1496.

VOLKSWAGEN 1964, Deluxe, très bas millage. Faut voir. Financerais. 523-1122.

VOLKSWAGEN 1962, excellente condition, pneus à neige, 3432 Masson, 727-2828.

VOLKSWAGEN 1500, 1963, condition excellente, pneus à neige, 3432 Masson. 727-2828.

VOLKSWAGEN De Luxe, 1961, très propre, radio, bas millage. $575. 4899, 5e av., Rosemont. 522-4468.

VOLKSWAGEN 1965, blanc, radio, termes faciles, G) Bélanger, 842-8221.

VOLKSWAGEN 1960, deluxe, radio, très propre, bonne condition, 376-3590.

1963 VOLKSWAGEN, comme neuf, faut voir, Roger Lorange, DU. 9-8461.

ZODIAC 61, 4 portes, accessoires, radio, chaufferette, signaux, pneus à flanc blanc, transmission standard, moteur excellent état. Récemment repeint, pas de rouille. Parfait état intérieur et extérieur. Particulier. $385. 271-1919.

PROVINCE DE QUEBEC

VILLE DE LAVAL — AVIS PUBLIC

COMTE DE LAVAL

AVIS PUBLIC est par la présente donné à tous les contribuables de la Ville de Laval, conformément aux dispositions de l'article 268 de la Loi des Cités et Villes, que les candidats élus aux charges de maire et d'échevin lors du scrutin municipal tenu le 7 novembre 1965, sont les suivants, savoir :

A LA CHARGE DE MAIRE :

Me Jacques Tétreault, Avocat, 238 Lafayette, Pont-Viau.

AUX CHARGES D'ECHEVINS

QUARTIER LAVAL-SUR-LE-LAC

M. Charles G. Paré, administrateur, 39, Les Bouleaux, Laval-sur-le-Lac.

QUARTIER CHOMEDEY

Siège no 1 : M. Yedidia M. Kaplansky, courtier, 1325 rue Allan, Chomedey.
Siège no 2 : M. André Vaillancourt, garagiste, 341 Laval, Laval-des-Rapides.
Siège no 3 : M. Raymond Fortin, producteur, 1615 St-Martin, Chomedey.
Siège no 4 : M. Gaston Marleau, contracteur, 4069, 9e rue, Chomedey.
Siège no 5 : M. Gilles R. Béland, courtier, 660 Bord-de-l'Eau, Ste-Dorothée.
Siège no 6 : M. Lorne Bernard, marchand, 623, 69e avenue, Chomedey.
Siège no 7 : M. Benoit J. Renaud, restaurateur, 655 Brien, Chômedey.

QUARTIER DUVERNAY

Siège no 1 : M. Marcel Bourdages, bijoutier, 237 de l'Etoile, Laval-des-Rap.
Siège no 2 : M. Jacques Bourdon, sec.-trés., 875 Des Cormiers, Duvernay.
Siège no 3 : M. Rolland Desrochers, boucher, 5011 boul. Lévesque, S.-V.-Paul.
Siège no 4 : M. Bruno Faucher, notaire, 6, rue St-Louis, Pont-Viau.
Siège no 5 : M. André Lagarde, courtier, 55 Donk, Laval-des-Rapides.
Siège no 6 : M. Lucien Paiement, médecin, 1921 Paradis, Vimont.
Siège no 7 : M. Gaston Philion, courtier, 815 Curé-Cloutier, Duvernay.

QUARTIER SAINT-FRANÇOIS

M. Marcel Villeneuve, cultivateur, 2 Marcel, Saint-Franois.

QUARTIER AUTEUIL

Siège no 1 : M. Daniel Chartrand, garagiste, 200 boul. Ste-Rose, Auteuil.
Siège no 2 : M. Guy Brochu, restaurateur, 5830 des Laurentides, Auteuil.

QUARTIER SAINTE-ROSE

Siège no 1 : M. Armand Cloutier, transporteur, 119 Roseval, Ste-Rose.
Siège no 2 : M. Jean Giosi, courtier, 1547 Nika, Fabreville.
Siège no 3 : M. Marcel Pagé, marchand, 2150 boul. Sauvé, Laval-Ouest.

DONNE A LAVAL, CE 19 NOVEMBRE 1965.

JEAN GALARNEAU,
officier-rapporteur.

CAMIONS, MOTOCYCLETTES ET 180 AUTOMOBILES NON RECLAMES

seront mis en vente par

ENCAN PUBLIC

mardi, le 23 novembre 1965, à 10 heures du matin, à la Fourrière municipale, 1700 est, rue Sauvé, Montréal.

Avis est par la présente donné que la Ville de Montréal procédera par enchère publique à la vente de camions, motocyclettes et automobiles non réclamés.

Tout achat devra être payé en argent comptant et immédiatement après la vente.

On pourra voir ces véhicules à l'adresse précitée, le 23 novembre 1965, jour de l'encan, de 9 heures à 10 heures de l'avant-midi.

Pour informations : M. Emile Guertin, 872-4179.

VILLE DE MONTREAL
SERVICE DES ACHATS ET MAGASINS
DIVISION DE LA RECUPERATION

Hôtel de Ville
Montréal, le 22 novembre 1965

Le Greffier de la Ville
GABRIEL MORIN

"APPRAISERS"
(pour voitures usagées)

Demandés par important dépositaire General Motors situé dans l'est de la ville. Salaire rémunérateur. Bonnes conditions de travail. Se présenter chez

SANGUINET AUTOMOBILE LTEE
1965 rue Lafontaine

JARRY HYDRAULICS
a besoin de
MACHINISTES
OPERATEURS de tours revolver
OPERATEUR de perceuses
INSPECTEUR de pièces machinées

Les candidats doivent posséder une bonne expérience dans la machine shop.

S'adresser au bureau du personnel :
3600 est, rue RACHEL
3e étage

DOMINION
CONTINU SON
EXPANSION
D'ICI LE MOIS PROCHAIN
2 NOUVEAUX MAGASINS OUVRIRONT
A LaSALLE ET PIERREFONDS
UN AUTRE MAGASIN SERA AGRANDI
ET MODERNISE A NOTRE-DAME-DE-GRACE

Nous avons besoin de :

EMPLOYES MASCULINS : Commis d'épicerie, Commis de fruits et légumes, Bouchers et coupeurs, Emballeurs

EMPLOYES FEMININS : Commis de comptoir des rafraîchissements, Empaqueteuses des viandes, Caissières

NOUS OFFRONS : Semaine de 5 jours de travail, 40 heures. Compensations exceptionnelles accrues. Bénéfices marginaux exceptionnels. Excellent salaire de base.

VOUS ETES INTERESSES ?
FAITES UNE DEMANDE D'EMPLOI au
DOMINION STORES LIMITED
BUREAU CHEF
6855 Côte-des-Neiges

Du lundi au vendredi, 8.30 a.m. à 4.45 p.m.

9170 Avenue Airlie, La Salle
Mardi SEULEMENT le 23 novembre 1965, de 3.30 p.m. à 5.30 p.m. De 7.00 p.m. à 9 p.m.

1301 O. boul. Gouin, Pierrefonds
Mardi SEULEMENT, le 30 novembre 1965, de 3.30 p.m. à 5.30 p.m. De 7.00 p.m. à 9.00 p.m.

Grande Vente
A L'INTERIEUR

LUNDI
MARDI — MERCREDI
22, 23 et 24 NOV
de
DEMONSTRATEURS
modèles
1965
DODGE -- CHRYSLER --
VALIANT
JUSQU'A
40%
D'ESCOMPTE
SUR CERTAINS MODELES
AVEC BALANCE DE GARANTIE DE 5 ANS ou 50,000 MILLES

AUCUN COMPTANT
•
AUCUNE RESTRICTION DE CREDIT



GAGNEZ
2 BILLETS pour la COUPE GREY
toutes dépenses payées
Faites faire une estimation gratuite et courez la chance de gagner un magnifique voyage, toutes dépenses payées, pour assister à la finale de la COUPE GREY.

Plus de 150 voitures usagées avec la garantie assurée de 12 mois ou 12,000 milles.

BOULEVARD DODGE CHRYSLER LIMITEE
(maison entièrement canadienne-française)
330 OUEST, BOUL. CREMAZIE juste à l'ouest de St-Laurent DU. 9-7871
sur le boulevard Métropolitain



photos Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

L'ESPOIR A L'OEIL — Ces petits, parmi les milliers qui bordaient les rues samedi matin, semblent accueillir avec autant d'espoir et de convoitise que de joie le bonhomme Noël et surtout son sac de merveilles. Quant aux parents, ne devine-t-on pas derrière leur sourire un peu d'inquiétude, en pensant à ce que ça coûtera ?

Le Père Noël est arrivé en ville!

"Le voilà, le voilà !"

Cris, applaudissements, gestes frénétiques de la main et des bras.

Ce n'est pas Pearson, ni de Gaulle, ni Johnson, ni Elvis Presley, ni même les Beatles... C'est le Père Noël qui est arrivé en ville, samedi matin, en même temps que l'hiver.

Précédé de 16 fanfares. De dizaines de chars. De tout un peuple de bouffons. De lutins. De fées (dont une de 20 pieds de haut). Précédé surtout de la neige, qui pour une fois était au rendez-vous . . .

Précédé des décorations dans les vitrines. Des catalogues de cadeaux. Des musiques de carillons dans les rues commerciales. De l'affairement, déjà, aux comptoirs des magasins.

Le Père Noël est en ville, et tout de suite, on sent les Fêtes qui s'en viennent à pas de géant.

Dse milliers d'enfants, accompagnés de parents qui retrouvaient leur gaieté, leurs gestes d'enfants, bordaient la rue Sherbrooke et la rue Université, samedi matin, une foule joyeuse, grouillante, bigarrée.

L'immense défilé qui serpentait entre deux rangées de spectateurs bruyants et enthousiastes avait cette année pour thème "Le monde des contes de fées et la cour du Père Noël."

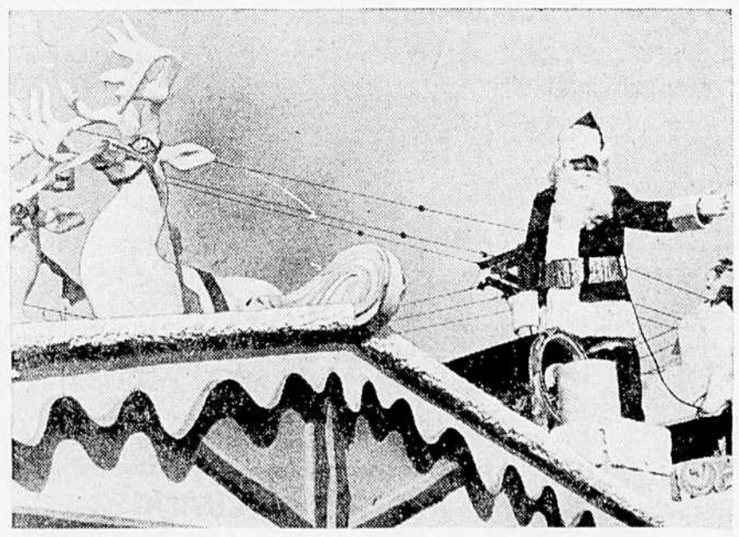
Celui-ci, revenant à la bonne vieille tradition, a abandonné, semble-t-il, les divers moyens de locomotion modernes dont il s'était servi il y a quelques années, pour reprendre le bon vieux traîneau et les rennes de la légende.

Il sera suivi d'ici quelques semaines de plusieurs de ses collègues, et probablement de son ancêtre, le bon St-Nicolas, qui tiendront leur cour dans les grands magasins de la ville, et tenteront de faire le bonheur des nombreux petits qui viendront leur confier leurs rêves.

Quant aux parents, il y a longtemps qu'ils ont cessé d'y croire et qu'ils préparent leurs listes d'achats, en songeant qu'il reste à peine un mois d'ici le grand jour.



LA MAUVAISE TETE — Le papa et les deux bambins qui surveillent avec attention la "tête" de ce bouffon acrobate ne semblent pas se rendre compte que la figure de l'"homme dans le clown" se trouve en réalité là où devrait être son arrière-train !



EN MEME TEMPS QUE L'HIVER — Le Père Noël d'Eaton a peut-être été un peu surpris de constater que pour une fois, l'hiver était arrivé à Montréal en même temps que lui, et même un peu plus tôt.

AVIS

Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571d du Code Civil, qu'un acte de transfert et cession de toutes les créances présentes et futures de LOISELLE PETROLEUM ENRG., ayant sa principale place d'affaires à 2724 rue Châteauguay, en la Cité de Montréal, en faveur de la BANQUE CANADIENNE NATIONALE, Succursale 1701 rue Notre-Dame, Ouest, Montréal, en date du 8 novembre 1965 a été enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal, le 11 novembre 1965, sous le No 1871142.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE
le 18 novembre 1965.

Compagnie canadienne de l'exposition universelle de 1967

DOSSIER No : 200-536-3

PROJET : Structure surélevée pour le réseau monorail (section ouest), Ile Verte, Montréal, Qué.

Des soumissions sous enveloppes cachetées, portant à l'extérieur mention du contenu, et adressées au soussigné, seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi (H.N.E.)

LE MARDI 7 DECEMBRE 1965

On peut consulter les plans, devis et formule de soumission aux bureaux de l'Association des Entrepreneurs en bâtiment, à Montréal, Québec, Sherbrooke, Ottawa, Toronto, Hamilton, ainsi qu'à la salle des plans de la C.C.E.U. à Montréal. Les entrepreneurs principaux et les entrepreneurs en charpente d'acier peuvent s'en procurer auprès du Service des Plans de la C.C.E.U., au 24ème étage de la Place Ville-Marie à Montréal, ou du Service des Plans, 224 rue Metcalfe, à Ottawa 4, moyennant le versement à la Compagnie canadienne de l'Exposition universelle de 1967 d'un dépôt remboursable de $100. Toute soumission doit être accompagnée du dépôt de garantie mentionné dans les formules de soumission.

La Compagnie ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

JEAN-CLAUDE DELORME,
Secrétaire

24ème étage,
Place Ville-Marie,
Montréal, Qué.

A LOUER

A prix d'aubaine, à cause de fusion. Local industriel, bien éclairé, à l'épreuve du feu.

Jarry est, près Pie-IX
10,000 pi. ca. ou moins.
Disponible immédiatement.
S'adresser :
Tél. : 274-3649 — 729-2888

GERANT DES VENTES D'AUTOMOBILES

Nous avons besoin d'un homme bilingue expérimenté pour diriger les vendeurs dans leurs ventes d'autos neuves et usagées. Nous sommes concessionnaires de G.M. dans la partie ouest et demandons des hommes de 30 à 40 ans ayant de bonnes références. Excellents revenus assurés. Notre personnel est au courant de cette annonce. Ecrire, donnant tous détails, à :

Case 9794 LA PRESSE

M. Arsenault assure les Acadiens de l'assistance du Québec aux minorités

MONCTON. (PC) — Le secrétaire provincial du Québec, M. Bona Arsenault, a dit samedi soir devant les membres de la Société historique acadienne qu'aussi longtemps qu'il y aura des minorités françaises hors du Québec, cette province saura leur venir en aide.

S'adressant en anglais en présence du maire Leonard Jones de Moncton, M. Arsenault a soutenu que les minorités françaises hors du Québec devraient être traitées de la même manière que la minorité anglaise du Québec.

L'auteur du livre : "Histoire et Généalogie des Acadiens" a dit avoir découvert en Louisiane et aux Maritimes qu'être Canadien d'expression française au pays, c'est bien mais qu'être de descendance acadienne, c'est mieux. Se qualifiant de ministre "le plus occupé au Québec, M. Arsenault a avoué avoir passé pendant plus de 12 ans ses nuits aux archives pour constituer la généalogie des Acadiens.

M. Arsenault a annoncé que son volume sert de base à la production de deux films, l'un en français, l'autre en anglais, sur l'Histoire des Acadiens. La production de ces deux films a été confiée à un Acadien, M. Léonard Forest, at-il dit. Rendant hommage à la population acadienne, M. Arsenault a dit se sentir plus qu'un ami et plus qu'un voisin : "C'est bien en parent que je trouve ma place parmi les Acadiens".

"Nombre de personnes retracent leurs ancêtres grâce à ce volume, a souligné M. Arsenault, en ajoutant qu'ayant obtenu des copies de tous les recensements et registres de la généalogie des Acadiens par l'entremise d'Ottawa, il pouvait faire parvenir une polycopie des extraits de naissance à ceux qui en faisaient la demande. "Je peux donner des baptistères que même les curés ne peuvent donner" a fait le conférencier.

Parlant des Acadiens de la Louisiane, le secrétaire du Québec a mentionné que ces derniers ont un véritable culte des ancêtres. Ils sont, a-t-il souligné, entre 600,000 à 800,000 dont plus de la moitié parle encore le français même s'ils ne professent plus la même religion. "Ils pensent qu'ils parlent le créole mais ils parlent un meilleur français que nous, un français qui s'apparente à celui de Richelieu et de Bossuet".

M. Arsenault a reppelé que Maurice Richard et Jean Béliveau étaient des Acadiens mais, par ailleurs, il a déploré le fait qu'un trop grand nombre d'Acadiens sont portés à oublier leur origine.

Par ailleurs, la Société nationale des Acadiens a lancé un appel pressant à la jeunesse acadienne afin qu'elle imite l'exemple de la jeunesse québécoise et participe de façon plus active au renouveau du nationalisme acadien. La société a également souhaité que des éléments plus jeunes acceptent des responsabilités au sein de leur organisme national.

Cet appel a été lancé au cours d'une table ronde groupant deux économistes, un sociologue et des représentants du service de l'Education des adultes de l'Université de Moncton. Le panel avait été organisé par le comité socio-économique de la Société nationale des Acadiens.

M. Camille-Antoine Richard, un sociologue, a déclaré qu'il aimerait bien voir les jeunes Acadiens suivre l'exemple de la jeunesse québécoise plutôt que d'accuser leur société nationale de défendre un nationalisme bourgeois.

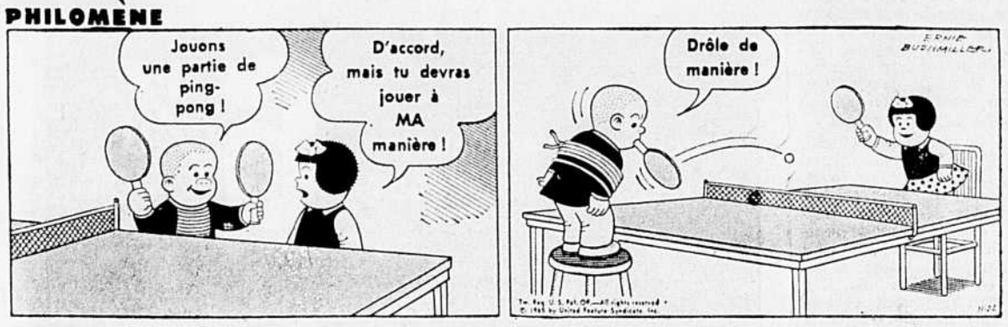
Un autre participant, M. Aurèle Young, directeur de la faculté des sciences sociales de l'Université de Moncton, a déclaré que ce qui a entraîné les Acadiens vers la pauvreté, c'est d'avoir tenté de s'éloigner du capitalisme.

Cette affirmation devait entraîner un débat assez violent sur le rôle véritable des Caisses populaires et des coopératives acadiennes dans l'économie "nationale".

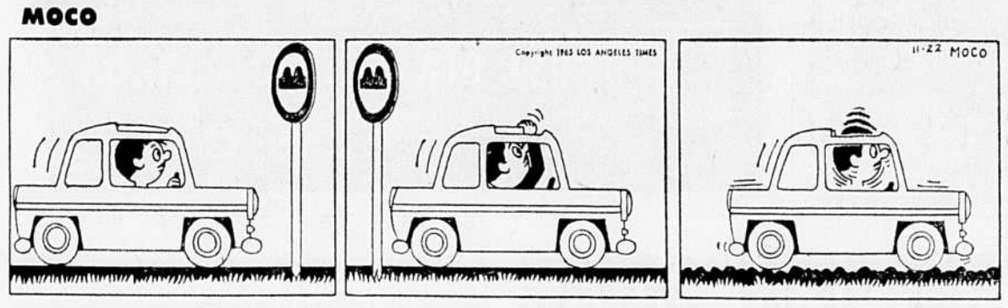
TARZAN



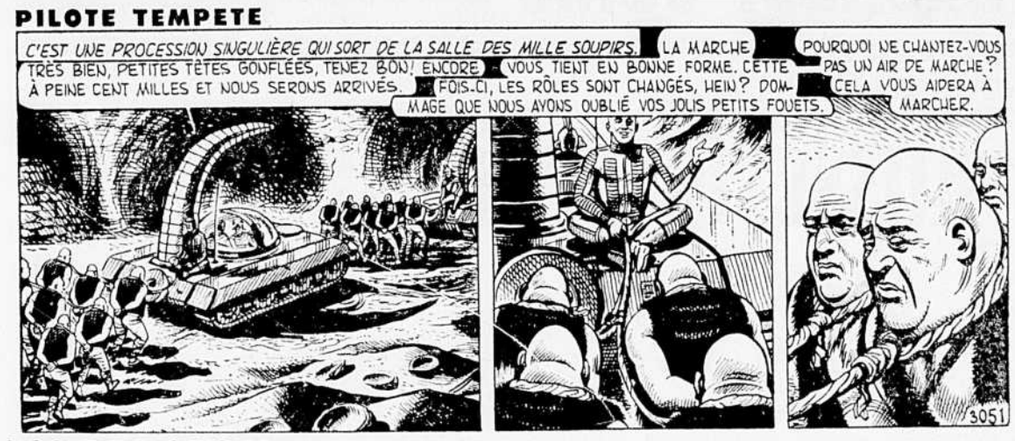
PHILOMÈNE



MOCO



PILOTE TEMPETE



ROGER LA GUIGNE



LE FANTÔME



BOZO



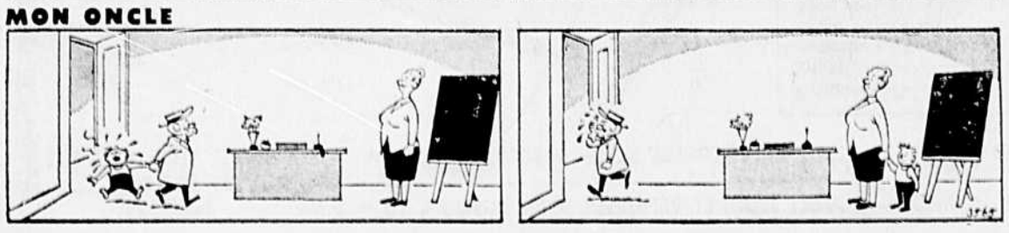
LARRY BRANNON



LE PAPA DE LILI



MON ONCLE



Les médecins de langue française déplorent "la pénurie grave d'omnipraticiens" au pays

OTTAWA (PCf) — L'Association des médecins de langue française du Canada a déploré, à l'issue de son 35e congrès annuel, tenu à Ottawa, "la pénurie grave d'omnipraticiens" et a formulé le voeux que les autorités compétentes "prennent les moyens pour corriger la situation afin que le pays se suffise à lui-même dans ce domaine".

L'Association a également déploré que le manuel médical français ne soit pas davantage utilisé dans l'enseignement de la médecine.

Dans une autre résolution, les médecins de langue française demandent instamment "que les autorités compétentes prennent les moyens pour rendre plus salubre le milieu où vit le Canadien".

Les médecins faisaient ainsi allusion au vaste problème de la pollution de l'air et de l'eau.

La dernière journée du congrès a été consacrée entièrement au problème sexuel.

Le Dr Denis Szabo, directeur du département de criminologie à l'université de Montréal, a parlé de la criminalité sexuelle.

Il ressort de sa communication que les criminels sexuels ne pullulent pas au Canada, et que les criminels sexuels ne sont pas des récidivistes.

Au cours du banquet de clôture du congrès, le trophée du médecin méritant de l'année a été remis au docteur J.-A. Vidal de Montréal pour son travail remarquable depuis 50 ans dans la lutte antituberculeuse.

Le président du congrès, le Dr Antonio Lecours, a fait savoir dans une entrevue accordée à la Presse Canadienne, que la profession médicale est prête à collaborer avec les gouvernements pour la mise sur pied d'un programme d'assurance-santé au pays.

"Le régime de Medicare, a dit le Dr Lecours, est accepté en principe par la population, nos gouvernants et la profession médicale, tant du point de vue santé que social".

"Ce qui semble inquiéter, ajoute-t-il, c'est la pénurie de médecins que l'on prévoit dans l'initiation et le développement de Medicare".

Le Dr Lecours a souligné que les médecins sont mal répartis géographiquement à travers le Canada. Comme exemple à cela, il a précisé que dans les grandes villes, comme Montréal, on compte un médecin pour 700 personnes, tandis que dans les campagnes éloignées, comme l'Abitibi, on en compte un par 3,000 personnes.

Célèbres cèdres presque disparus

Les cèdres historiques du Liban, célèbres il y a 5,000 ans, n'existent plus que dans quatre petits bosquets.

Dépisté et soigné à temps, le cancer peut être guéri dans 99% des cas

— Dr Guy Albot

OTTAWA. (PC) — Les progrès de la médecine sont tels que certaines maladies jadis fort courantes sont maintenant disparues et d'autres sont sur le point de ne plus exister au Canada, a déclaré en fin de semaine le Dr Albert Royer, de l'hôpital Ste-Justine de Montréal, au 35e congrès annuel de l'Association des médecins de langue française du Canada.

Un confrère français du Dr Royer, le Dr Guy Albot, de l'Hôtel-Dieu de Paris, parlant du cancer, cette terrible maladie, a déclaré qu'il pourrait être guéri dans 99% des cas si le dépistage et le "prédépistage" étaient intensifiés.

Parmi les maladies en voie de disparition, le Dr Royer, de Montréal, compte la poliomyélite, la variole et la rougeole. Ces maladies, a-t-il déclaré, devraient disparaître et si tel n'est pas le cas, c'est surtout par la négligence du public en général à se servir des moyens préventifs mis à sa disposition.

Selon le Dr Royer, les maladies maintenant disparues au Canada sont le rachitisme, le scorbut et l'anémie nutritionnelle.

Parlant du cancer, le Dr Albot a déclaré pour sa part que le cancer dépisté et soigné à temps est guérissable dans 99% des cas.

Si, a-t-il expliqué, les statistiques indiquent de beaucoup moins que 99% des cas de cancer sont aujourd'hui guéris, c'est que le dépistage se fait en général trop tard.

Le Dr Albot parle de cas de cancer découverts à sa clinique de Paris chez des patients ne présentant aucun symptôme de cancer. Il précise qu'on trouve ainsi trois cas de cancer sur 1,000 patients. Ces cas, en général sont pris assez tôt pour qu'on applique avec succès une radiothérapie par contact direct sans mutilation chirurgicale.

Lorsque l'on attend l'apparition de symptômes pour chercher s'il y a cancer ou non chez les patients, on arrive à trouver trois cas de cancer sur 100 patients examinés; et dans beaucoup de ces cas, il est trop tard pour soigner avec beaucoup de chances de succès.

Au cours du même congrès, un médecin de Montréal, le Dr Bernard Persey, a souhaité qu'on en vienne à interdire l'usage du sérum de cheval dans la prévention du tétanos, à cause de la maladie que donne ce sérum. Il existe, dit-il, un sérum humain aussi efficace et sans danger.

Québec veut qu'Ottawa double l'indemnité aux agriculteurs

QUÉBEC. (PC) — Le ministère québécois de l'Agriculture et de la Colonisation a présenté au gouvernemnt canadien une requête en vue de doubler le montant des dédommagements aux agriculteurs québécois éleveurs de bestiaux qui ont souffert d'intempéries en 1965.

Selon la proposition québécoise, ce programme d'assistance, qui se chiffre déjà par $15 millions, atteindrait $30 millions, à être assurés à parts égales par les ministères québécois et canadien de l'Agriculture.

Un porte-parole du ministère québécois de l'Agriculture et de Colonisation a déclaré vendredi que la nouvelle proposition est motivée par les pluies et la neige de l'automne qui ont endommagé davantage des récoltes qui avaient au printemps subi une sécheresse excessive.

Soyez prêts pour l'hiver !
avec une
VOLKSWAGEN
USAGEE SIGNEE
HOULE AUTOMOBILE LTEE
- Choix complet de modèles et couleurs
- Chaufferette à gaz incluse
- 2 pneus à neige
- Modèles 1958 à 1964, tous garantis 100%

Comme la "Volks" n'a pas de radiateur, d'eau ni d'antigel : Donc pas de trouble

HOULE AUTOMOBILE LTÉE
9080, HOCHELAGA CL. 4-7575
Vente : ouvert tous les jours jusqu'à 9 heures p.m.

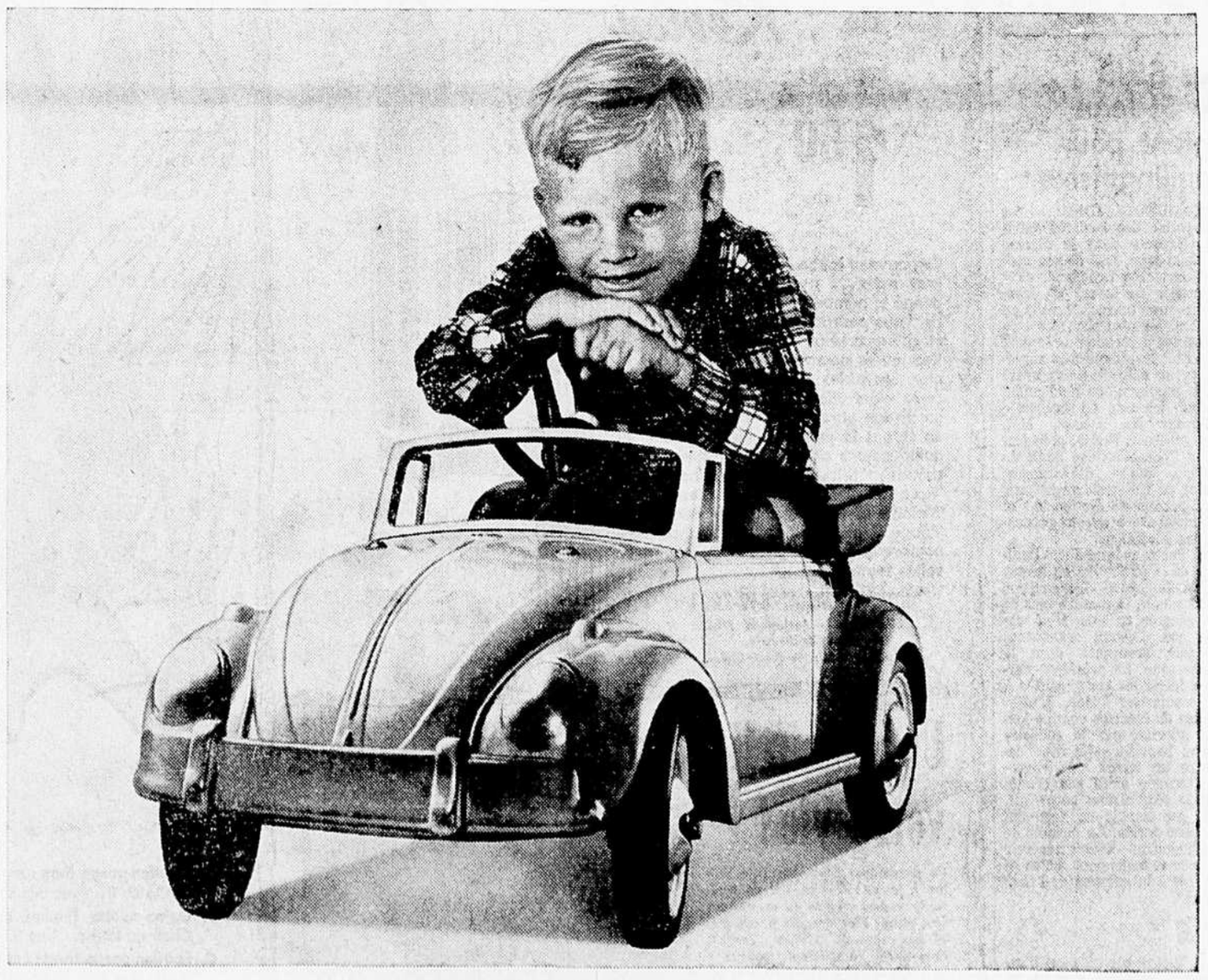


revenu régulier pour jeunes garçons de 10 à 16 ans

Nous avons présentement besoin de jeunes garçons pour combler des vacances dans l'organisation de notre service de livraison à domicile, qui s'étend à toute l'île de Montréal et ses environs immédiats.

Les postulants devront être sérieux, débrouillards et posséder un sens inné des affaires. Travail facile, agréable et n'exigeant que peu de temps chaque jour.

S'adresser au SERVICE DU TIRAGE de
LA PRESSE
No de téléphone 849-1138



Conduire cette Volkswagen est un jeu d'enfant! $13.95*

Elle est conçue pour les enfants de cinq ans et au-dessous.

Mesurant trois pieds de long et quatorze pouces de large, elle est en plastique moulé, souple mais robuste, et ne présente aucune arête vive.

Ses roues antidérapantes sont construites pour résister à des milles de parcours meurtriers sur les trottoirs.

Sa couleur? Jaune Yukon.

Comme la vraie Volkswagen, elle n'a pas de radiateur. Donc pas de soucis causés par l'eau et l'antigel!

De plus, comme c'est une voiture à pédales, elle n'a pas de moteur—d'où une économie d'essence et d'huile insurpassable, à l'exemple de sa soeur aînée.

Fabriquée par la compagnie Reliable Toy, ici même au Canada, la Volkswagen à pédales a hérité du caractère digne de confiance de la vraie Volkswagen.

Construite à l'échelle, elle lui ressemble dans les moindres détails. Même le tableau de bord est identique.

Le service après-vente? La Volkswagen à pédales est sous garantie d'un an, par Reliable Toy.

Venez voir notre nouveau modèle à pédales, à $13.95*!

Sans obligation de votre part, bien entendu.

*PRIX DE DÉTAIL SUGGÉRÉ.

Montréal Centre
MOUNTAIN MOTORS INC.
2142-2144, rue Bleury

Montréal Centre
AUTO HAMER INC.
1922 ouest, rue Ste-Catherine

Montréal Centre
POPULAR AUTO SALES & SERVICE LTD.
5441, rue St-Hubert

Montréal Nord
POPULAR AUTO SALES & SERVICE LTD.
10395, boul. Pie-IX

Montréal Ouest
HAMER SERVICE LTEE
5465, avenue Royalmount

AUTEUIL
FORTIN AUTOMOBILES (AUTEUIL) INC.
4670, boul. des Laurentides

Montréal Est
HOULE AUTOMOBILE LTD.
9050-9080, rue Hochelaga

Lachine
RIOPEL AUTO INC.
2125, rue Notre-Dame

Pierrefonds
CADRIN MOTORS LTD.
14199 ouest, boul. Gouin

Chomedey
FORTIN AUTOMOBILES INC.
272, 70e Avenue

Le RIN se contenterait de 300,000 voix à la prochaine élection provinciale

par Jogues Girard

Le RIN vise à obtenir au moins 300,000 votes aux prochaines élections provinciales. Qu'il remporte ou non des sièges à l'Assemblée législative, il aurait ainsi obtenu une victoire sur l'essentiel : en effet, l'effort de longue haleine déployé à cette fin permettrait au RIN d'enfin connaître le Québec, avec les problèmes variés des diverses régions et d'établir une base solide non seulement pour de futures élections, mais encore pour le choix des mesures à adopter une fois au pouvoir, ultérieurement. En outre, un tel nombre de votes garantirait la victoire à l'avenir, vu que les autres tendances en matière d'options sur la question nationale (Confédération rénovée, Etats associés, etc.) ne sauraient jamais rassembler chacune beaucoup de gens.

C'est ce que déclarait hier après-midi M. Pierre Bourgault, président du Rassemblement pour l'indépendance nationale, dans l'allocution qu'il a prononcée après le choix de M. Fernand Boudreault comme candidat du RIN dans la nouvelle circonscription de St-Michel. L'assemblée avait lieu salle Robin, boul. St-Michel.

Connaître pour construire

M. Bourgault a reconnu qu'il ne comptait certes pas que son parti triomphe aux prochaines élections provinciales. Il a précisé que l'essentiel pour le RIN se ramenait pour le moment à sa constitution en une puissante machine politique, qui connût à fond le Québec en la diversité des milieux qu'il comprend.

Cette connaissance du Québec lui apparaît actuellement comme la principale tâche du groupement qu'il préside. Outre cela, il importe, a-t-il souligné, de mettre au point une organisation efficace où les gens qui seront les représentants du RIN aux bureaux du scrutin travailleraient en permanence dans leur secteur respectif au progrès de leur parti. Enfin, M. Bourgault a déclaré que la préparation d'élections avait l'heureux effet de multiplier le militantisme des membres.

Ni coup d'Etat, ni noyautage

M. Bourgault avait commencé par dire, après avoir précisé que l'indépendance du Québec était essentiellement un moyen un non pas une fin en soi, pourquoi il ne préconisait ni le coup d'Etat, ni le noyautage des vieux partis, pour faire un Québec indépendant.

Côté coup d'Etat, il estime que si les indépendantistes ont maintenant contre eux police, moyens de propagande, etc., il est fort probable qu'ils auraient à ajouter à cette liste les "Marines". Il a précisé que les Québecois subissaient déjà la violence, mais "pas encore celle qu'on connaît à St-Domingue". En outre, il faut penser au lendemain de l'indépendance : l'usage systématique de la violence risque, a-t-il souligné, de jeter le Québec dans le marasme pour vingt ou trente ans. Les peuples qui y ont recouru ne l'ont fait que parce qu'ils n'avaient pas d'autre moyen.

Quant au noyautage des vieux partis, M. Bourgault a précisé que le caractère peu démocratique de leurs structures rendrait pareille entreprise difficile. Et de conclure là-dessus, qu'une indépendance proclamée par un Lesage ou un Johnson en serait une de 'roi-nègre".

Plus tôt, M. Marcel Chaput, candidat du RIN dans Papineau, avait fait l'éloge de M. Boudreault, qui avait été son organisateur lors de sa candidature dans le comté de Bourget (divisé maintenant en trois circonscriptions, dont St-Michel) en novembre 1962. Il a tenu aussi à exprimer publiquement sa reconnaissance par la même occasion, à un autre de ses collaborateurs d'alors, M. Raymond Villeneuve, actuellement incarcéré au pénitencier de St-Vincent-de-Paul du fait de son activité ultérieure au sein du FLQ.

Par ailleurs, M. Chaput s'est plaint de ce que la presse, la radio, la télévision ne consacrent pas assez d'attention à l'activité indépendantiste. Constatant la présence d'un représentant de LA PRESSE, il l'a prié de féliciter en son nom la direction de ce journal de l'avoir envoyé là...

Quant au nouveau candidat, M. Fernand Boudreault, par ailleurs président de la région de Montréal du RIN, il a fait un exposé du programme de ce parti. Il a notamment souligné l'oeuvre que ferait le RIN au pouvoir à l'activité d'une coopérative d'habitation.

Bourgault: nous sommes un peuple de lâches

par Jogues Girard

Nous sommes un peuple de lâches, quand on considère que jamais depuis cent ans nos gouvernants du Québec n'ont osé "s'afficher comme Canadiens français et commémorer la lutte des Patriotes de 1837", que pas un n'a "eu le courage de débarquer les monuments du carré Dominion pour y mettre nos monuments".

M. Pierre Bourgault, président du Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN), a fait cette déclaration samedi après-midi à St-Denis-sur-Richelieu, à l'occasion d'une manifestation où ce groupement commémorait la victoire remportée il y a 128 ans par les Patriotes à St-Denis sur les troupes britanniques, ainsi que l'ensemble de la révolte de 1837 et 1838.

Une centaine de personnes ont assisté au dépôt de fleurs au monument aux Patriotes de St-Denis, ainsi qu'à l'assemblée du RIN qui a suivi.

M. Bourgault avait commencé par déclarer que la liberté était patiente, ne cessant de réclamer exactement les mêmes choses à travers les siècles et il a conclu en disant que "c'est notre impatience qui nous fera la conquérir".

Il a tracé un parallèle entre les revendications des Patriotes de 1837 et celles du RIN: à son avis, il s'agit dans les deux cas d'aspirer à une liberté et à une démocratie niées aux Canadiens français.

Il s'est plaint de ce que le travail des Patriotes de 1837 et celui des partisans actuels de l'indépendance du Québec n'ait pas été reconnu par assez de gens. Il a précisé que depuis cinq ans, il s'était fait un effort considérable pour l'indépendance du Québec, mais que trop peu de gens avaient consenti cet effort.

Disparitions "en tant que"

Il faudra, a-t-il ajouté, que les Canadiens français s'y mettent, éliminer le mensonge, "arrêter de prendre des boufforts comme gouvernants". Il s'est indigné de ce que le premier ministre Jean Lesage, "respectable par ailleurs", ait, rentrant de l'Ouest canadien, dit que "ça va bien". Il a déclaré que les patriotes canadiens-français, hors du Québec, disparaissaient, perdaient, comme les Patriotes de 1837. M. Bourgault a précisé qu'entre 1941 et 1961, 30% des Canadiens français hors du Québec "étaient disparus en tant que Canadiens français".

Par là-dessus, M. Bourgault s'en est pris à Mme Claire Kirkland-Casgrain et à M. Claude Wagner, leur reprochant d'"être prêts à tout sacrifier à leur électorat", parce qu'ils se sont prononcés contre le projet de donner au français un statut prioritaire au Québec. Il les a accusés de "fausse représentation" et de "trahison envers nos enfants".

Construire une machine

M. Bourgault a précisé qu'on apprenait le français aux enfants qui, arrivés sur le marché du travail, découvraient qu'on leur avait appris "quelque chose qui ne sert pas".

Le président du RIN a ensuite déclaré qu'il constatait actuellement que le groupement qu'il dirige commençait "à faire une force". Et d'ajouter : "Le RIN est là pour construire une machine qui nous mènera à la victoire, au pouvoir, qui enfonce l'ennemi".

MM. Marcel Chaput, Gilles Grenier, étudiant en droit, Paul Rochon, journaliste, et Gaston Lécuyer, président du "RIN-Richelieu", ont également pris la parole. M. Chaput a déclaré que toutes les batailles livrées, qu'elles aient ou non été gagnées, servaient quand même, qu'ainsi le Canada français avait duré, ce qui était la plus grande victoire de toutes. Quant à M. Grenier, il a évoqué la lutte des Patriotes de 1837 et 1838, et fait l'éloge du Dr Wolfred Neilson, auteur de la "première déclaration d'indépendance du Bas-Canada le 8 février 1838".

JACQUES TARDY O.D.
EXAMEN DE LA VUE — VERRES DE CONTACT
3 OPTOMETRISTES
JACQUES TARDY, O.D.
LIONEL RENAUD, O.D. HENRI LAVIGNE, O.D.
PHARMACIES professionnelles SARRAZIN CHOQUETTE
921 EST, RUE STE-CATHERINE VI. 2-3646
6511, RUE ST-HUBERT 272-7776

NOUS PAYONS AUJOURD'HUI SUR LES DÉPÔTS JUSQU'À 6% D'INTÉRÊT
Taux détaillés fournis sur demande
TRUST GÉNÉRAL DU CANADA
84 OUEST, RUE NOTRE-DAME, MONTRÉAL 1 TÉL. 849-9421



Candidat du RIN dans St-Michel

M. Fernand Boudreault a été choisi comme candidat du RIN dans la circonscription provinciale de St-Michel, lors d'une assemblée de ce parti hier après-midi salle Robin, boul. St-Michel. MM. Pierre Bourgault, président du RIN et candidat dans Duplessis, et Marcel Chaput, candidat dans Papineau ont aussi pris la parole à cette occasion.

Les SSJB de St-Jean optent pour l'unilinguisme

LONGUEUIL (DNC) — La Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste dans le diocèse de Saint-Jean, lors de son congrès annuel à Longueuil, s'est prononcée en faveur du français comme langue officielle au Québec. La résolution des congressistes a réclamé de la part de l'Etat les démarches appropriées et diligentes en faveur de la proclamation de l'unilinguisme français au Québec.

Durant les assises, MM. Georges-Henri Fortin, président de la Fédération des SSJB du Québec, André d'Allemagne, leader du Rassemblement pour l'Indépendance Nationale et Raymond Barbeau ont prononcé des allocutions.

M. Fortin a insisté sur l'attitude de la fédération en faveur de l'unilinguisme. L'organisme avait adopté la mesure lors de son congrès en 1963. Il a rappelé que d'autres organismes se sont prononcés dans le même sens. Le président Fortin a incité les congressistes à en populariser l'idée. L'affirmation du français comme langue prioritè, par le ministre Pierre Laporte, a-t-il dit, "demeure un terme très vague, une formule aussi peu définie que le fédéralisme coopératif. Cela me semble un voeu qui ne mène à rien. La formule de l'unilinguisme devrait recevoir le même traitement qu'on a accordé à la question de l'électricité".

Langue du travail

Le Québec est un pays d'expression française, a proclamé pour sa part M. André d'Allemagne, son gouvernement, normalement de langue française, se doit de communiquer dans cette langue avec tous les autres pays du monde. L'utilisation unique de la langue nationale est de rigueur à l'intérieur d'un pays. Une langue n'a de prestige que par ceux qui l'utilisent.

Il est à remarquer que les Anglais n'apprennent pas le français, parce que cette langue est le symbole d'un pays appauvri, inférieur. Le problème linguistique est un reflet des problèmes économiques et politiques d'un peuple colonisé. Au Québec, le français doit devenir la langue officielle du travail, des relations entre patrons et employés. Le gouvernement doit prendre certaines mesures pour revaloriser la langue nationale.

A son tour, M. Raymond Barbeau a affirmé que "l'unilinguisme offre une solution normale à un problème normal, dans un pays normal. Il n'est pas question de dévaloriser les Anglo-québécois. Nous allons les assimiler. Le bilinguisme est un accident dans notre histoire, par rapport à notre destin national. Il nous faut un gouvernement qui gouverne et non un gouvernement par procuration.

Simpson
EN VILLE ET FAIRVIEW-POINTE CLAIRE

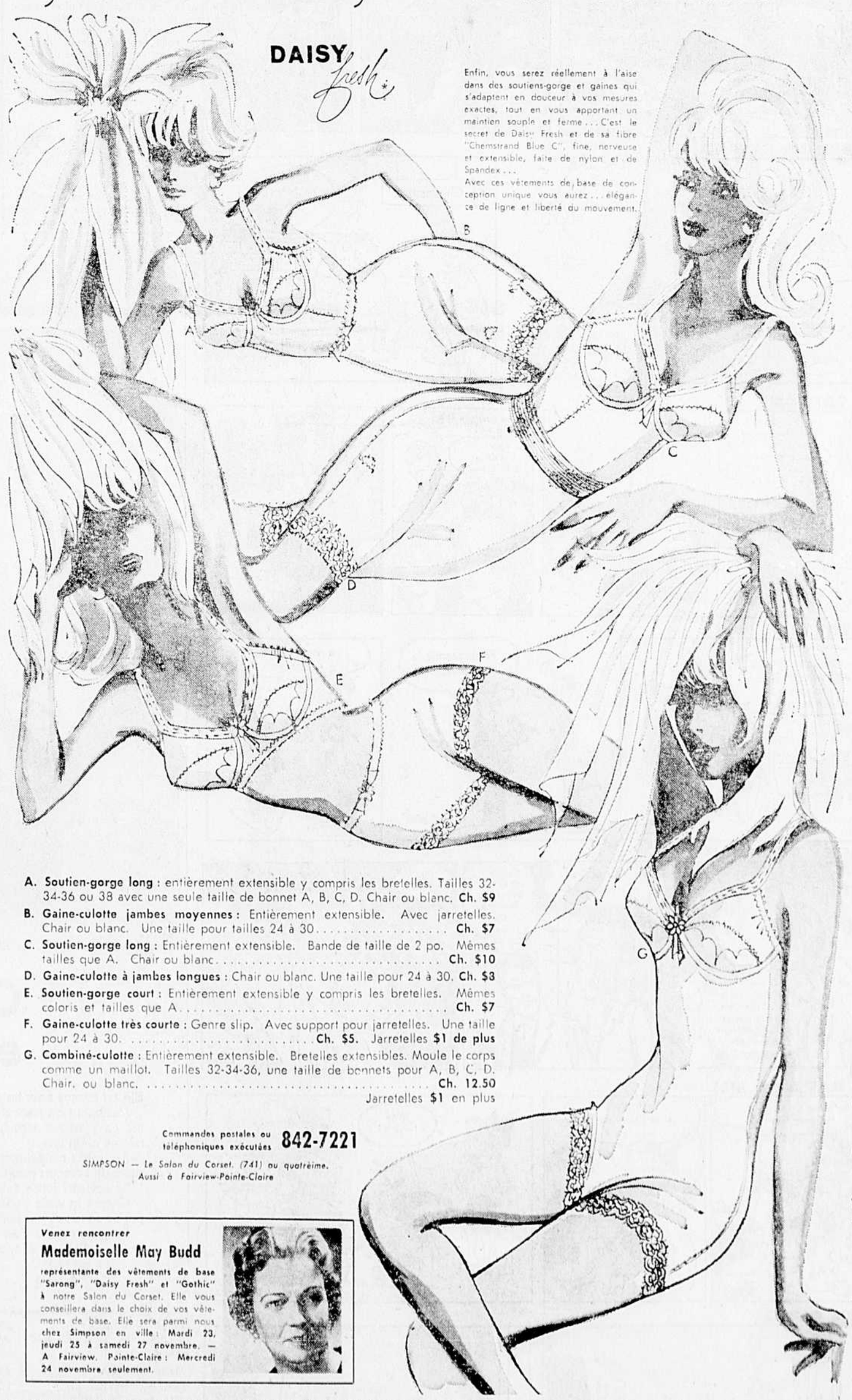
OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS
A Fairview Pointe Claire jusqu'à 10 h. p.m.
En ville jusqu'à 9 h. p.m.

Des vêtements de base qui "vivent", "respirent" et "s'étirent" avec vous!

Adoptez, vous aussi, le vrai confort

DAISY Fresh

Enfin, vous serez réellement à l'aise dans des soutiens-gorge et gaines qui s'adaptent en douceur à vos mesures exactes, tout en vous apportant un maintien souple et ferme... C'est le secret de Daisy Fresh et de sa fibre "Chemstrand Blue C", fine, nerveuse et extensible, faite de nylon et de Spandex...
Avec ces vêtements de base de conception unique vous aurez... élégance de ligne et liberté du mouvement.



A. **Soutien-gorge long** : entièrement extensible y compris les bretelles. Tailles 32-34-36 ou 38 avec une seule taille de bonnet A, B, C, D. Chair ou blanc. **Ch. $9**
B. **Gaine-culotte jambes moyennes** : Entièrement extensible. Avec jarretelles. Chair ou blanc. Une taille pour tailles 24 à 30. **Ch. $7**
C. **Soutien-gorge long** : Entièrement extensible. Bande de taille de 2 po. Mêmes tailles que A. Chair ou blanc. **Ch. $10**
D. **Gaine-culotte à jambes longues** : Chair ou blanc. Une taille pour 24 à 30. **Ch. $8**
E. **Soutien-gorge court** : Entièrement extensible y compris les bretelles. Mêmes coloris et tailles que A. **Ch. $7**
F. **Gaine-culotte très courte** : Genre slip. Avec support pour jarretelles. Une taille pour 24 à 30. **Ch. $5.** Jarretelles **$1 de plus**
G. **Combiné-culotte** : Entièrement extensible. Bretelles extensibles. Moule le corps comme un maillot. Tailles 32-34-36, une taille de bonnets pour A, B, C, D. Chair, ou blanc. **Ch. 12.50**
Jarretelles **$1** en plus

Commandes postales ou téléphoniques exécutées **842-7221**
SIMPSON — Le Salon du Corset. (741) au quatrième.
Aussi à Fairview-Pointe-Claire

Venez rencontrer
Mademoiselle May Budd
représentante des vêtements de base "Sarong", "Daisy Fresh" et "Gothic" à notre Salon du Corset. Elle vous conseillera dans le choix de vos vêtements de base. Elle sera parmi nous chez Simpson en ville: Mardi 23, jeudi 25 à samedi 27 novembre. — A Fairview, Pointe-Claire: Mercredi 24 novembre seulement.

Rouge à lèvres hydratant "Moon Drops" de Revlon

RECHARGE Rouge à lèvres **1.50 ch.** Etui **50¢ ch.**



Ce nouveau rouge à lèvres n'est pas gras mais... hydratant! Etant donné le nombre grandiose de coloris, vous pourrez en avoir plusieurs et changer selon les circonstances. Vos lèvres paraîtront plus fraîches, plus agréables à admirer! Vous serez alors une femme à la mode, au visage attrayant dont les lèvres en seront le point de mire. Voici quelques-uns de nos tons les plus chauds: "Bricktop", "Terra Rose", "Rose Coralissima", "Abricot Blasé", "Melon Perse", "Rose Honey Bee", "Rouge Million de Dollars" et de nombreux autres. En tout 20 nouvelles teintes.

Commandes postales ou téléphoniques exécutées **842-7221**
SIMPSON — Parfumerie (701) au rez-de-chaussée.
Aussi à Fairview-Pointe-Claire.

Un appareil "Zenith" peut changer votre vie!



Un simple mot peut vous faire sourire à la vie! Que ce soit un diminutif, un mot tendre au coeur, vous vous plairez à les entendre, et cela grâce aux appareils auditifs "Zenith". Nous avons 16 différents modèles à vous proposer! Ne laissez pas le temps rendre votre vie monotone! "Zenith" peut faire beaucoup pour vous! Ecoutez-nous et venez nous voir.

Pour renseignements ou démonstrations à domicile, veuillez composer: **842-3241**, poste **452**.

ZENITH

SIMPSON — Appareils auditifs "Zenith". (763) au septième.
Aussi à Fairview-Pointe-Claire

Nous vous invitons à venir rencontrer
Mademoiselle Jeannine de Chêne
Conseillère en beauté de Max Factor à Hollywood



Elle vous conseillera sur le choix de vos produits de beauté "Max Factor". Elle sera à notre comptoir de produits de beauté "Max Factor" au rez-de-chaussée chez Simpson.

En ville seulement.
du mardi 23 novembre au samedi 27 novembre.

HEURES D'AFFAIRES: EN VILLE: 9 H. A.M. à 5 H. 30 P.M. Y COMPRIS SAMEDI — OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 9 H. P.M.
FAIRVIEW - POINTE CLAIRE: 9 H. 30 A.M. à 6 H. P.M. Y COMPRIS SAMEDI — OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIRS JUSQU'A 10 H. P.M.
SERVICE TELEPHONIQUE OUVERT DES 8 H. A.M. 842-7221

CAHIER No 4 / PAGES 37-48

LA PRESSE

SPORT / FINANCE / RADIO / TV / DECES

MONTREAL, LUNDI 22 NOVEMBRE 1965 — 81e ANNEE — No 270

Bagarre durant la joute à New York; Francis blessé

Bobby Hull blessé. — Les Maple Leafs s'approchent à un point de la deuxième place. — Gordie Howe tenu en échec.

NEW YORK. (PA) — Une bagarre impliquant des amateurs de hockey, le gérant général Emile Francis, des Rangers, et des joueurs de ce club a éclaté chez les spectateurs durant la joute d'hier soir au Madison Square Garden contre les Red Wings de Détroit.

La joute s'est terminée au compte de 3-3.

Il n'y eut pas de blessures graves, mais Francis, qui s'est battu avec un spectateur non identifié, a subi une coupure au-dessus de l'oeil gauche qui a nécessité deux points de suture. Le spectateur a été gardé sous surveillance par une police spéciale et plus tard relâché.

La mêlée a commencé quand Floyd Smith, du Détroit, a marqué un but discutable, dans la troisième période, égalant le compte à 2-2.

Les Rangers discutèrent avec animation avec le juge des buts Arthur Reichert, un officiel de la L.N. depuis plusieurs années, prétendant que la rondelle n'avait pas franchi la ligne du but.

Appui de l'arbitre

Mais Richert s'en tint à sa décision et l'arbitre Art Skov l'appuya.

Francis, pendant ce temps, avait quitté son siège dans les estrades et s'était approché de Reichert, dont le poste est directement en arrière de la cage, dans la première rangée des spectateurs. Francis discuta avec Reichert, et lorsque le spectateur entra dans la dispute, des coups furent échangés.

La bataille commença alors que les joueurs étaient sur le point de reprendre le jeu au centre de la glace. Lorsque Vic Hadfield, des Rangers, vit Francis au centre d'une dispute, il monta la barrière de 10 pieds séparant les estrades et la surface de jeu, et se joignit à la mêlée.

Au moins six autres joueurs des Rangers suivirent et se disputèrent avec les spectateurs avant que l'ordre ne fut rétabli.

Reichert ne fut pas blessé, et la joute continua sans incident.

Francis a dit après la joute qu'il ne porterait pas d'accusation contre le spectateur, mais il était encore fort mécontent de la décision de Reichert au sujet du but.

"Il n'a pas besoin de protection", a dit Francis. "Ce dont il a besoin c'est une meilleure vue".

Les Black Hawks faiblissent

A Chicago, les Maple Leafs ont pris une douce revanche sur les Hawks qui les avaient humiliés 9-0 à leur visite précédente. Ils ont battu les Hawks 7-3, après une victoire de 3-1 remportée la veille à Toronto, contre la même équipe.

C'était d'ailleurs la 4e défaite des Hawks en 5 joutes.

Bobby Hull, qui avait enfilé l'unique but du Chicago samedi soir, son 15e, a été blessé à un genou à la première période. Il n'a joué qu'à l'occasion par la suite et il a été tenu en échec.

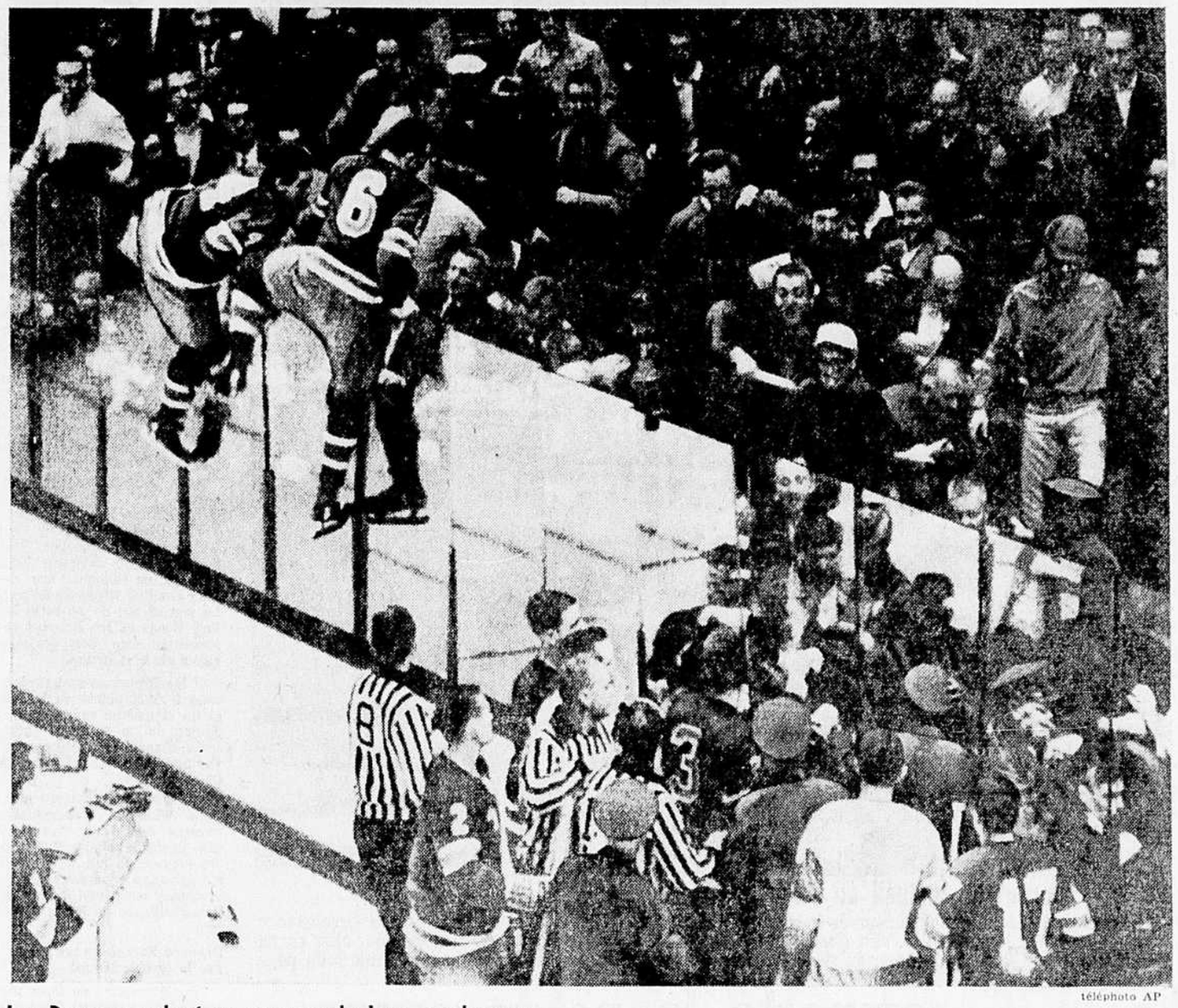
Phil Esposito a obtenu deux buts pour les Hawks et Chico Maki a marqué le troisième. Pour les Leafs, Eddie Shack, Tim Horton, Bob Pulford, Orland Kurtenbach, Brit Selby, Dave Keon et Mike Walton se ont partagé les buts. Samedi, Frank Mahovlich avait réussi le premier filet des Leafs et Dave Keon les deux autres.

A la suite de leur deux victoires aux dépens des Hawks, les Leafs se sont rapprochés à un seul point de la deuxième position.

A Boston, samedi soir, les Red Wings de Détroit ont défait les Bruins, 4 à 2. Gordie Howe, en quête de son 600e but, a été surveillé de près par Reggie Fleming, et il n'a obtenu que deux lancers vers Bernard Parent.

Floyd Smith a compté deux fois pour les vainqueurs, Paul Henderson et Alex Delvecchio ont aussi compté pour Détroit.

Ed Westfall et Parker MacDonald ont enfilé les buts des Bruins. Ces derniers ont eu un avantage de 19-8 dans les lancers à la période initiale, mais n'ont marqué qu'un seul but, celui de Westfall.



téléphoto AP

Les Rangers volent au secours de leur employeur

Lors de scènes tumultueuses au Madison Square Garden, les joueurs des Rangers ont pris part à des combats avec des spectateurs. Ici, Arnie Brown (4) et Mike McMahon (6) sautent par-dessus le panneau de verre d'une hauteur de dix pieds afin de porter secours à leur gérant général Emil (The Cat) Francis attaqué par un spectateur. Le juge des buts Arthur Reichert a irrité Francis et les Rangers en allouant un but fort discuté au club Détroit. Des policiers spéciaux et les joueurs ont mis fin aux différents combats. L'ordre a été rétabli après dix minutes par les policiers newyorkais.

EN TRE NOUS

PAR MARCEL DESJARDINS

Comment réagira le comité international olympique ?

TORONTO — Quelle sera la réaction du comité international olympique lorsqu'il recevra en même temps que les requêtes de Montréal pour devenir le site des jeux d'été de 1972 et de Banff pour être le théâtre des jeux d'hiver de la même année et la recommandation du comité national canadien d'accorder la préférence à cette dernière ville s'il ne juge pas d'accéder aux deux ?

C'est l'une des questions qu'il est bien permis de se poser après la décision que vient de prendre le comité national à sa réunion de samedi à Toronto. Car, il semble que ce sera la première fois qu'il se trouvera en présence d'une pareille requête. Envisagera-t-il le cas du même oeil ? Pour répondre à la question, il faudrait être au courant de deux détails qui ne seront connus qu'à ce moment : les noms de toutes les autres villes candidates aux jeux de 1972 et lequel choix sera fait le premier, celui des jeux d'hiver ou des jeux d'été ?



téléphoto PC

Le maire Drapeau devant le comité

Ed Davis, président du comité qui tente d'obtenir la présentation des Jeux d'hiver à Banff, en 1972, et le maire Jean Drapeau, défenseur d'un projet semblable pour l'été 1972, sont assis des deux côtés du président James Worrall, du Comité olympique canadien.

Si autrefois, les villes s'empressaient de faire connaître leurs intentions à ce propos, c'est tout à fait le contraire depuis quelques années, nous assure-t-on. Est-ce que ce sont les cités elles-mêmes ou des comités nationaux qui retardent ainsi de faire connaître les candidatures ? Avons-nous demandé sans recevoir de réponse catégorique. C'est ainsi par exemple que le comité national américain a décidé de retarder au 10 janvier 1966 sa décision dans le cas des villes américaines qui songeraient à demander les jeux d'été de 1972. Pourtant, les noms devraient être communiqués au CIO avant le 1er janvier. On prétend que Los Angeles et Détroit désireraient toutes deux obtenir ces jeux.

Un membre du groupe de Calgary, qui supporte la candidature de Banff pour les jeux d'hiver, nous a déclaré avoir téléphoné la semaine dernière à Moscou et à Paris dans l'espoir de savoir si l'une et l'autre chercheront comme on le soutient, à obtenir les jeux d'été de 1972 et il a avoué qu'il lui a été impossible d'obtenir le renseignement qu'il recherchait. Il est sous l'impression que Moscou ne fera aucune demande ou encore qu'elle attend de savoir les noms des autres villes qui se porteront candidates avant de prendre sa décision.

De même, on n'est pas certain au sujet des jeux d'hiver. On émet l'opinion que Banff se trouvera en face de deux rivales, Lahti, de la Finlande, et Sapporo, du Japon. Mais là encore, ce ne sont que de simples conjectures.

C'est ce climat d'incertitude, de simples rumeurs et non de faits dans lequel s'est déroulée la réunion du comité olympique canadien samedi à Toronto. Si seulement à ce moment, quelqu'un en autorité avait pu affirmer aux 27 des 30 membres de cet organisme présents que le premier choix des jeux serait celui de ceux d'hiver, il est probable que la demande de Montréal pour les jeux d'été aurait été acceptée d'emblée sans aucun débat. C'est du moins ce qu'ont prétendu certains de ceux qui ont voté en faveur de l'amendement pour recommander au CIO de favoriser le choix de Banff si celui-ci ne considère pas accorder les deux concours au Canada. Mais comme nous l'avons déjà dit, le semaine dernière, ils pensent leur cause perdue si le premier vote était celui à propos des jeux d'été et que Montréal se voyait désigné comme site de ceux-ci.

Mais c'est justement cette attitude pessimiste que leur ont reprochée les partisans de la candidature de Montréal. "N'est-ce-pas que si le premier jeur du vote Montréal n'obtenait pas les jeux d'été, est-ce que cela ne renforcerait pas les positions de Banff, le lendemain, pour les jeux d'hiver ? de demander le maire Drapeau. Force fut d'admettre que ce serait en effet le cas.

Rien de promis, rien de garanti

Rien ne garantit que ni l'une ni l'autre des deux villes canadiennes ne récoltera un succès à la réunion du CIO en avril prochain à Rome, a-t-il encore signalé. Rien ne prouve non plus que même si Montréal ne posait pas sa candidature que Banff serait choisie.

Il est évident dans les circonstances que ce n'est pas sur les mérites mêmes de Montréal comme site des jeux, ses capacités pour réussir la promotion d'un tel événement que s'est déroulé le débat de samedi. Du reste, personne ne pouvait contester les qualifications de la métropole sous cet aspect, sauf possiblement en ce qui a trait au nombre considérable d'officiels de tous genres, nécessaires au déroulement d'un pareil événement. Mais en l'espace de sept ans, la difficulté pouvait être facilement surmontée.

C'est donc qu'un certain groupe voyait dans la candidature de Montréal pour les jeux d'été, un danger pour Banff de perdre les jeux d'hiver de la même année. C'était en quelque sorte un aveu de leur part qu'ils considéraient que devant la candidature des deux villes pour deux événements très distincts, les hautes autorités olympiques se prononceraient en faveur de la métropole dans le cas où elles n'accorderaient qu'un seul des deux concours à notre pays.

Ce sentiment se comprend, même si nécessairement on ne le partage pas, si l'on se reporte en arrière et on se souvient que Banff a, par deux fois, demandé les jeux d'hiver sans les obtenir. La première fois, elle n'avait récolté que sept votes. La dernière fois, elle les a perdus par seulement trois voix alors qu'elle était convaincue qu'elle allait être choisie sans le moindre doute.

Mais était-ce là la façon dont on devait envisager la demande de Montréal ? Voilà ce qui nous amène à demander qu'elle sera la réaction du comité international olympique devant la recommandation du comité national. Bien d'autres considérations que celles émises samedi pencheront dans sa balance. Par exemple, les meilleures chances de Banff d'obtenir les jeux d'hiver dépendront probablment du fait qu'il les a déjà demandés deux fois sans les obtenir. Et par contre, le plus grand obstacle de Montréal sera probablement le fait que c'est sa première requête du genre.

Un premier pas franchi, le maire Drapeau cherchera l'appui du gouvernement fédéral

TORONTO. — La ville de Montréal continuera à mener une vigoureuse lutte pour obtenir les Jeux Olympiques d'été de 1972.

C'est l'affirmation catégorique que nous avons recueillie du maire Jean Drapeau, du président Lucien Saulnier et de MM. Gerry Snyder, Jean Labelle et Maurice Landes du comité exécutif au moment où ils reprenaient le chemin du retour vers Montréal après la réunion du comité olympique canadien, samedi, ici.

La délégation montréalaise venait d'apprendre du président Jim Worrall la décision du comité national approuvant la requête de la métropole de devenir le site des jeux d'été de 1972 mais recommandant par ailleurs au comité international olympique d'accorder la préférence à Banff et aux jeux d'hiver si cet organisme mondial n'allouait qu'un seul des deux événements au Canada.

par Marcel Desjardins
(Envoyé spécial de LA PRESSE)

Il était visible que la décision du comité national désappointait les dirigeants de la ville mais qu'ils s'efforçaient de faire preuve de l'esprit olympique.

Le maire nous a déclaré qu'il allait se remettre immédiatement à l'oeuvre et que son prochain pas sera celui de faire endosser maintenant la candidature de Montréal par le premier ministre Lester Pearson. Déjà appuyé par le conseil municipal et du gouvernement provincial du premier ministre Jean Lesage, M. Drapeau verra à obtenir l'appui du gouvernement fédéral.

La prochaine démarche

Puis sa démarche suivante sera en direction du président Avery Brundage, du comité international olympique. Celui-ci est actuellement à Los Angeles mais doit revenir à Chicago. Le maire espère possiblement recueillir de précieuses informations de celui que certains surnomment le tsar du CIO. Il pourra apprendre de la bouche même de l'homme si, comme on l'a prétendu dans une lettre adressée au président Worrall du comité national, il avait affirmé qu'il y a très peu de chances qu'un même pays obtienne et les jeux d'hiver et les jeux d'été en 1972.

Le président Lucien Saulnier a déclaré qu'en dépit de l'amendement ajouté à la motion originale, la décision représente tout de même un premier pas de Montreal dans ses démarches pour obtenir les jeux de 1972. Rien ne sera négligé pour tenter de mener à bien cette lutte.

"J'aurais pensé que le comité accueillerait avec enthousiasme une demande d'une ville de l'importance de Montréal", nous a dit le vice-président Gerry Snyder du comité exécutif. Il a ajouté qu'il avait espéré que le comité étudierait la requête sur ses mérites, sur la capacité de Montréal de présenter les jeux d'été et non par rapport aux jeux d'hiver et à la tentative de Banff d'obtenir ces derniers.

On n'a pas étudié la demande de Montréal sur des faits mais sur des possibilités, des probabilités.

M. Snyder a ajouté que le fait pour le maire Drapeau de se rendre lui-même devant le comité, de lui remettre un dossier complet de ce que Montréal a déjà et de ce qu'il entend faire pour assurer le succès des jeux si ceux-ci lui sont accordés, aurait dû créer un climat d'enthousiasme et amener l'unanimité autour du projet.

Tentative de rejeter la demande

Mais dès le matin, à l'ouverture de la réunion, il y eut tentative de faire écarter la de-

Voir DRAPEAU en page 40



Emile Francis blessé par un spectateur

LES COMPTEURS DU Canadien

	Tor.	N.Y.	Chi.	Bos.	Dét.	B.	A.	Pts
Rousseau	1-1	3-6	0-2	2-1	4-3	10	13	23
Béliveau	0-1	2-4	1-1	1-3	2-4	6	13	19
Provost	0-3	2-1	1-2	0-0	0-1	3	7	10
Backstrom	3-0	3-1	0-1	0-1	1-0	7	3	10
Laperrière	0-0	0-3	0-2	0-0	2-3	2	8	10
Larose	0-1	0-1	1-1	2-1	0-1	3	6	9
Ferguson	1-0	1-0	1-0	1-1	0-3	4	4	8
Richard	2-1	1-2	0-0	0-0	0-2	3	5	8
J. C. Tremblay	0-1	1-0	0-1	0-3	0-1	1	6	7
Cournoyer	0-0	1-0	2-1	0-0	0-2	3	3	6
Duff	1-0	0-3	0-0	0-0	1-1	2	4	6
Balon	0-1	1-0	1-3	0-0	0-0	2	4	6
G. Tremblay	1-0	1-1	1-0	1-0	1-0	5	1	6
Berenson	0-1	0-0	1-1	0-0	0-2	1	4	5
Talbot	0-0	0-3	0-0	0-0	1-1	1	4	5
Harris	0-0	0-1	0-2	0-0	0-0	0	3	3
Harper	0-0	1-0	0-0	0-0	0-1	1	1	2
Roberts	0-0	0-0	0-0	0-0	1-0	1	0	1

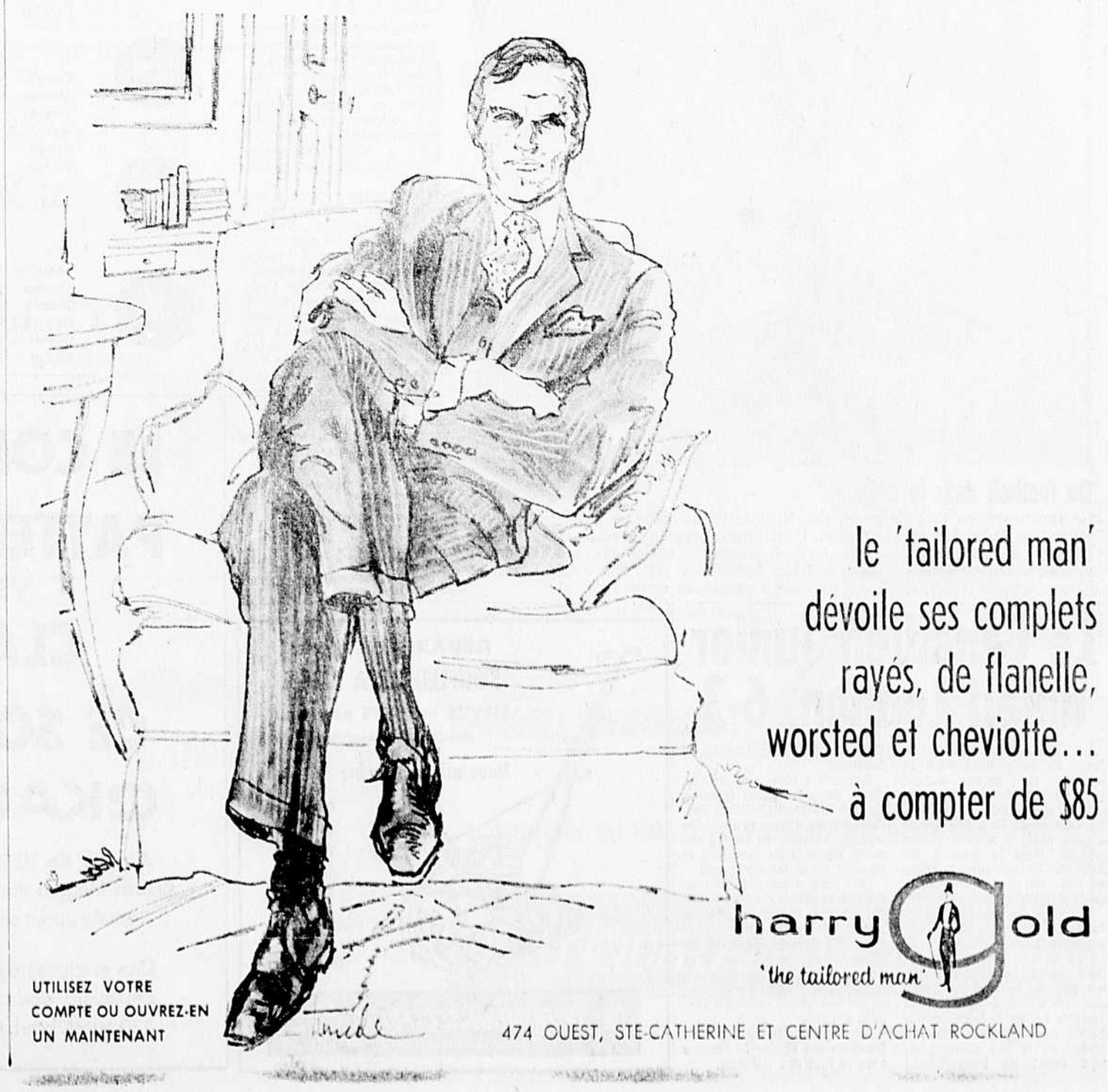
Caron et Eddie Shore en viennent aux coups

BUFFALO. (PA) — Après la victoire des Indiens 4-2, contre Buffalo, Eddie Shore, propriétaire du Springfield, s'est disputé avec son gardien Jacques Caron à l'extérieur du vestiaire des visiteurs. Puis, tous deux en sont venus aux prises dans la chambre, combat qui a été arrêté par les autres joueurs et le pilote Al Murray. Shore est âgé de 62 ans et Caron, 26.

Caron a révélé que le motif de l'altercation résultait de ce que Shore lui avait refusé la permission de demeurer à Buffalo pour la soirée à l'occasion de la visite de son épouse, qui était venue de Toronto spécialement pour le match. Les Indiens sont présentement en tournée pour une période de trois semaines.



Jacques Caron

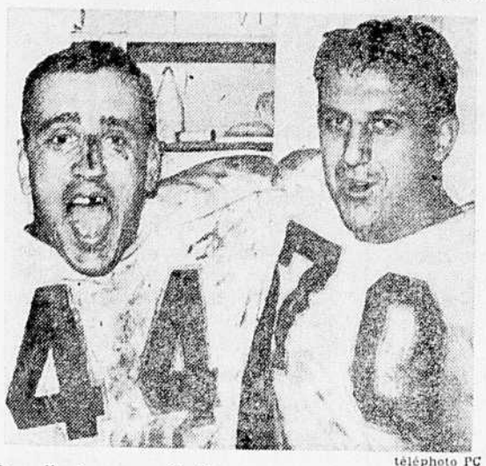


Winnipeg et Hamilton se disputeront la coupe Grey

Il y a à peine 12 mois, les Blue Bombers de Winnipeg venaient de terminer une misérable saison, marquée d'une seule victoire. Mais aujourd'hui, après un retour extraordinaire, les Blue Bombers se préparent à participer à la joute de la coupe Grey, résultat de leur victoire de 19-12 sur les Stampeders de Calgary, dans la joute décisive de la finale de l'Ouest.

Leurs adversaires, les Tiger-Cats de Hamilton, seront les mêmes qu'en 1962, l'année du match disputé dans le brouillard.

Contrairement aux Blue Bombers, les Tiger-Cats, durant les deux années de misère des Bombers, ont continué leur règne. Le match de samedi n'a pas été différent de celui des années précédentes. Leur défensive, puissante on ne peut plus, s'est moquée des tactiques du professeur Frank Clair avec une facilité déconcertante. La victoire de 17-7, ajoutée à celle de 18-13 le dimanche précédent, permettait donc aux Tiger-Cats d'atteindre la joute de la coupe Grey avec un pointage total de 35-20.



téléphoto PC

Dans l'est, on se réjouit...

Fatigués, portant encore des signes de l'âpreté du duel qui vient de prendre fin, Gene Ceppetelli (44) et Dave Viti, des Tiger-Cats, n'en célèbrent pas moins l'important triomphe auquel ils viennent de participer.

Zuger donne enfin raison à son instructeur

A Hamilton, le rôle de vedette a été joué par un jeune homme, Joe Zuger, qui a dû jouer dans l'ombre de Bernie Faloney. Et celui qui était le plus heureux du succès du quart, il a cédé sa place à Frank-Cosentino. Victime d'un "charley horse", il a assisté à la fin du match du banc des joueurs. Il avait amplement mérité ce court repos.

L'instructeur Ralph Sazio était heureux du résultat, et pour deux raisons. En premier lieu, pour la troisième fois en autant d'années, il conduisait ses hommes à la joute de la coupe Grey.

En deuxième lieu, il était heureux de prouver que son équipe n'avait pas volé le championnat durant la saison régulière. "N'oubliez pas que nous avons triomphé des Rough Riders quatre fois en cinq joutes cette année", a-t-il dit d'un ton narquois.

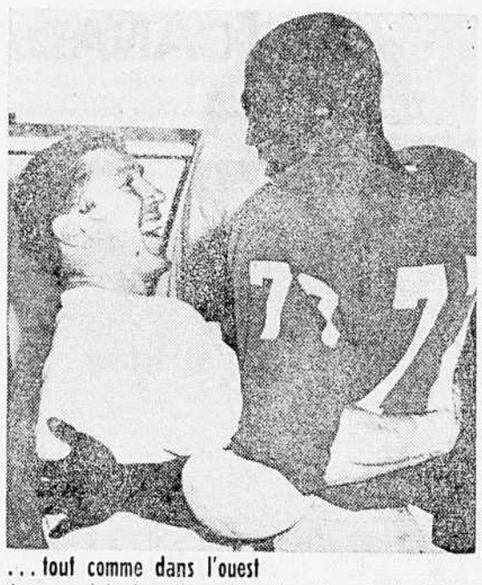
21,500 spectateurs ont assisté à la performance de Zuger et de ses équipiers. Zuger, en plus de bien diriger ses porteurs du ballon, a complété un long jeu aérien de 90 verges avec Dick Cohee, bon pour un touché. Don Sutherin a fait le reste du travail avec deux placements et deux simples, en plus d'un converti. Les deux autres points des vainqueurs ont été le résultat d'un touché de sûreté.

Les points des visiteurs sont allés à Ron Stewart (un touché) et Maurice Racine (un converti).

Autant le match dans l'est avait été ennuyeux, autant celui entre les Stampeders et les Blue Bombers a été enlevant.

Ploen, selon son instructeur Bud Grant, est le joueur le plus mésestimé du football canadien, mais samedi, il a amplement donné raison à ceux qui lui ont octroyé le titre de joueur étoile.

Pendant que Ploen mystifiait la défensive des Bombers par son maniement du ballon, un jeune Canadien, Ken Nielsen, s'installait au rang de vedette avec deux touchés, dont l'un sur un jeu sensationnel de 109 verges.



... tout comme dans l'ouest

A son arrivée dans le vestiaire des siens, Ernie (Pitts) est accueilli par un coéquipier qu'il est malheureusement impossible d'identifier. La raison de ces réjouissances, on la connaît tous, l'important triomphe de 19-12 sur les Stampeders de Calgary, victoire qui permet aux Blue Bombers de Winnipeg de participer à la joute de la coupe Grey.

Sur ce jeu, Ploen a pris la chance de tenter une passe, avec une mise au jeu à la ligne d'une verge. Nielsen, que Pete Manning tentait de couvrir tant bien que mal, a échappé à son poursuivant pour aller enregistrer un majeur au grand ébahissement des 21,361 partisans des Stampeders.

Le touché de Nielsen représentait un nouveau record de l'Ouest, égalant par le fait même un exploit identique signé de la main de Sam Etcheverry et Hal Patterson. Norm Winton a récolté deux convertis et un placement. Ted Woods a récolté le seul majeur des vaincus.

Le trophée Tomasso à Tom Faust

Le trophée Tomasso, décerné au joueur jugé le plus utile à son équipe au cours du match de la petite Coupe Grey, a été remis, hier, à Tom Faust, des Maple Leafs de Notre-Dame-de-Grâce.

Même s'il n'a pas participé au pointage, Faust s'est avéré un pilier tant à l'offensive qu'à la défensive. Ce jeune homme de six pieds et 190 livres, ancien porte-couleurs des Rifles du Québec et des Léo's Boys de Pointe St-Charles, a réussi plusieurs attrapés spectaculaires à l'offensive en plus de briller à la défensive où il a réussi une interception.



téléphoto PC

Partisane un peu trop enthousiaste

Un fait assez inusité s'est présenté durant la joute de samedi, à Hamilton, alors qu'une partisane un peu trop enthousiaste s'est jointe au caucus des Tiger-Cats, sans aucun doute pour leur donner ses directives. Après de longs moments d'hésitation, l'arbitre Seymour Wilson (photo de droite) a réussi à évincer la dame en question, pour la remettre aux mains des constables.

Gilles Tremblay se retrouve sur la ligne de Béliveau et il enregistre son 100e but

par Gilles Terroux
envoyé spécial de LA PRESSE

BOSTON. — S'il faut en croire Gilles Tremblay, les partisans du Canadien n'ont plus raison de s'inquiéter à son sujet.

Le Gilles Tremblay craintif que l'on voyait à l'oeuvre dans les premiers matches de la saison a fait place à un athlète plus agressif déterminé à reprendre le terrain perdu.

En fin de semaine, Tremblay a enregistré deux buts : les 99e et 100e de sa carrière dans la ligue Nationale. "Voilà une première étape franchie", a murmuré Tremblay, après la joute. Tremblay a conservé la rondelle qu'il avait logée derrière Bernard Parent à la deuxième période. Mais une victoire aurait tellement mieux complété le tableau !

Le retour en forme de Tremblay coïncide avec la blessure de Dick Duff. C'est lui que Toe Blake a désigné pour évoluer aux côtés de Jean Béliveau et Robert Rousseau.

"J'attendais avec impatience le moment de retourner sur le trio de Béliveau. Mais il fallait que je mette ma jambe à l'épreuve et que je retrouve graduellement ma bonne condition physique", disait Tremblay quelques heures avant le match contre les Bruins.

Cette blessure, est-elle parfaitement guérie ? A certains moments, Tremblay donne-t-il l'impression de vouloir protéger sa jambe droite ou s'agit-il tout simplement d'un mouvement naturel ?

"Ma jambe est guérie. Je ne ressens plus aucune douleur. Je n'ai donc aucune raison de vouloir me protéger", répond Tremblay. Mais telle n'était pas la situation au début de la saison. Le rapide ailier gauche du Canadien avoue qu'il se débarrassait rapidement de la rondelle dans les premières joutes. Il évitait autant que possible les dures mises en échec.

"Je pense bien que c'était une attitude naturelle", a-t-il dit. "Ma jambe était faible et de plus, je manquais d'entraînement."

On se rappelle que Tremblay avait subi une double fracture de la jambe le 17 décembre dernier et qu'il n'était pas revenu au jeu par la suite. Pas même pendant les séries éliminatoires !

Mais cette saison, Tremblay espère bien se reprendre. Le rôle de spectateur ne lui plaisait guère l'an dernier, pendant les séries d'après-saison. Cette année, il aimerait bien être en uniforme quand le président Clarence Campbell présentera la coupe Stanley aux champions.

"Je ne me suis fixé aucun objectif personnel, sauf bien entendu de compter le plus de buts possible. Mais peu importe ma fiche personnelle : je veux jouer jusqu'à la fin de la saison et aider l'équipe à gagner le championnat", a conclu le sympathique athlète de Montmorency.

Jean-Claude enlèvera son masque mercredi

L'autre Tremblay croit lui aussi que ses problèmes achèvent.

Forcé de jouer avec un masque depuis que Ted Green, des Bruins l'a mis en échec, il y a deux semaines, Jean-Claude pense qu'il pourra se dispenser de cette pièce d'équipement encombrante, lors du match de mercredi à Toronto.

"Ce casque protecteur m'a permis de jouer quand même mais il m'a incommodé à plusieurs occasions", a dit Jean-Claude.

"Avec cet attirail, j'ai de la difficulté à voir la rondelle à mes pieds et souvent, je ne vois pas le joueur qui arrive par derrière. Sans parler de la sueur qui me coule continuellement dans les yeux."

Comme c'est son habitude depuis quelques années, Jean-Claude consulte fréquemment le carnet noir dans lequel il enregistre après chaque joute ses performances personnelles.

"J'ai hâte que la situation redevienne normale. L'adversaire a marqué 18 buts pendant que j'étais sur la glace et c'est beaucoup trop", dit-il.

Au profit de Tremblay, ajoutons que six de ces 18 buts ont été comptés pendant qu'un joueur du Canadien se reposait sur le banc des punitions.



Joutes de hockey



AUJOURD'HUI

LIGUE METROPOLITAINE Jr "A"

Lachine à Laval

HIER

LIGUE AMERICAINE

Springfield 4 — Buffalo 2
Baltimore 2 — Providence 5
Cleveland 1 — Rochester 8

LIGUE PROVINCIALE SENIOR

Sherbrooke 2 — Drummondville 3
Victoriaville 2 — St-Hyacinthe 6

LIGUE JUNIOR DE L'ONTARIO

Hamilton 3 — St. Catharines 6
Niagara Falls 1 — Toronto 3
Oshawa 2 — Kitchener 1

LIGUE METROPOLITAINE Jr "A"

Verdun 4 — Lachine 4
Laval 0 — Palestre 5
Montréal-Nord 7 — West Island 2

LIGUE METROPOLITAINE Jr "B"

St-Laurent 6 — West Island 1
Verdun 3 — Mt-Royal 0
LaSalle 6 — Outremont 2

LIGUE PROVINCIALE JUNIOR

Shawinigan 1 — Thetford Mines 3
St-Jérôme 1 — Trois-Rivières 7

LIGUE MONTREAL JUNIOR

Rosemont 9 — Ste-Claire 1
Montréal-Est 3 — Rangers 6
Roussin 1 — Verdun 9

LIGUE INTERCOLLEGIALE

(Section Senior)

Valleyfield 9 — St-Paul 3
Bourget 7 — Longueuil 3

(Section Intermédiaire)

St-Ignace 6 — Grasset 0

(Section Juvénile)

Valleyfield 8 — St-Paul 1

LIGUE INTERMEDIAIRE DE LA RIVE SUD

Beauharnois 5 — Ville LaSalle 2
Laprairie 8 — Châteauguay 5

SAMEDI

LIGUE AMERICAINE

Cleveland 6 — Providence 3
Hershey 8 — Baltimore 2
Pittsburgh 5 — Springfield 0
(Seules joutes au calendrier)

LIGUE JUNIOR DE L'ONTARIO

Oshawa 7 — Hamilton 2
Canadien Jr 6 — London 3

LIGUE INTERCOLLEGIALE

(Section Intermédiaire)

Séminaire de Philo 5 — Collège des Français 2

LIGUE INTERUNIVERSITAIRE

McGill 3 — OAC 2

LIGUE AMERICAINE

(Section Est)

	G	P	N	P	C	Pts
Québec	12	3	2	84	50	26
Hershey	7	7	1	52	41	15
Baltimore	7	8	0	46	49	14
Providence	6	6	1	35	42	13
Springfield	5	11	0	40	69	10

(Section Ouest)

	G	P	N	P	C	Pts
Rochester	11	2	1	64	36	23
Pittsburgh	6	7	1	60	51	13
Cleveland	5	7	0	38	42	10
Buffalo	3	11	0	36	61	6

Rencontre athlétique importante à Montréal approuvée pour 1967

COPENHAGUE (PA) — Le projet d'une rencontre d'athlétisme entre les meilleurs athlètes de l'Europe et de l'hémisphère occidental a été approuvé par la Fédération internationale amateur athlétique (FIAA).

Le comité européen a dit que la rencontre aurait lieu à Montréal, les 9 et 10 août 1967, l'année du centenaire canadien.

L'équipe du "nouveau monde" sera choisie durant les Jeux panaméricains, qui auront pris fin deux jours plus tôt, à Winnipeg.

Cependant, les Soviets, qui comptent dans leurs rangs plusieurs des meilleurs athlètes au monde, ont dit que leur programme athlétique était si rempli en 1966 qu'ils ne savaient pas s'ils pourraient difficilement participer à une telle rencontre. S'ils doivent s'absenter, le projet tombera à l'eau. Dans ce cas un grand match revanche aurait lieu après la rencontre de Montréal, probablement l'année avant les Olympiques à Mexico.

Paulen a dit qu'il y avait eu "un long débat" sur la question. On a décidé d'abandonner le projet initial et de concourir plutôt contre une équipe nord-américaine, seulement, et rencontrer les Sud-Américains également.

Six records de Jazy homologués

COPENHAGUE. (AFP) — Le comité d'Europe réuni à Copenhague du 19 au 21 novembre a homologué les records d'Europe suivants :

1 mille — 3'53"5, Michel Jazy (France), 2 juin 1965, St-Maur (France).
5,000 m. — 13'34"4, Michel Jazy, (France), 6 juin, Lorient.
3 milles — 13'05"6, Michel Jazy, 11 juin, Paris.
5,000 m. — 13'29"9, Michel Jazy, 11 juin, Paris.
3 milles — 13'04"8, Michel Jazy, 30 juin, Helsinki.
5,000 m. — 13'27"6, Michel Jazy, 30 juin, Helsinki.
1,500 m. — 3'36"4, Juergen May, (All Or), 14 juillet, Erfurt.
4 x 100 m. — 39"2/10, équipe de Pologne (Andrze Zielinski, Wieslaw Maniak, Edward Romanovski, Marien Dudziak), 7 août, à Varsovie.
Marteau — 71 m. 02 — Romuald Klim (URSS), 21 août, Oslo.
10,000 m. — 28'10"6, Gaston Roelants (Belgique), 21 août, Oslo.
4 x 100 m. — 39"2/10 — Equipe de l'URSS, (Edwin Ozolin, Amin Tujakov, Boris Savtjuk et Nicolas Politikoj), 2 octobre, à Paris.

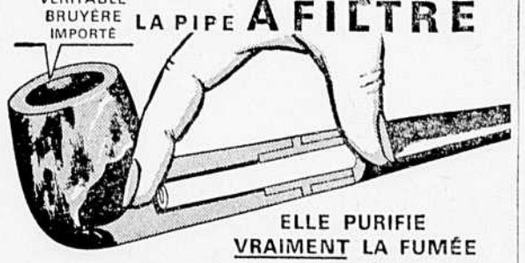


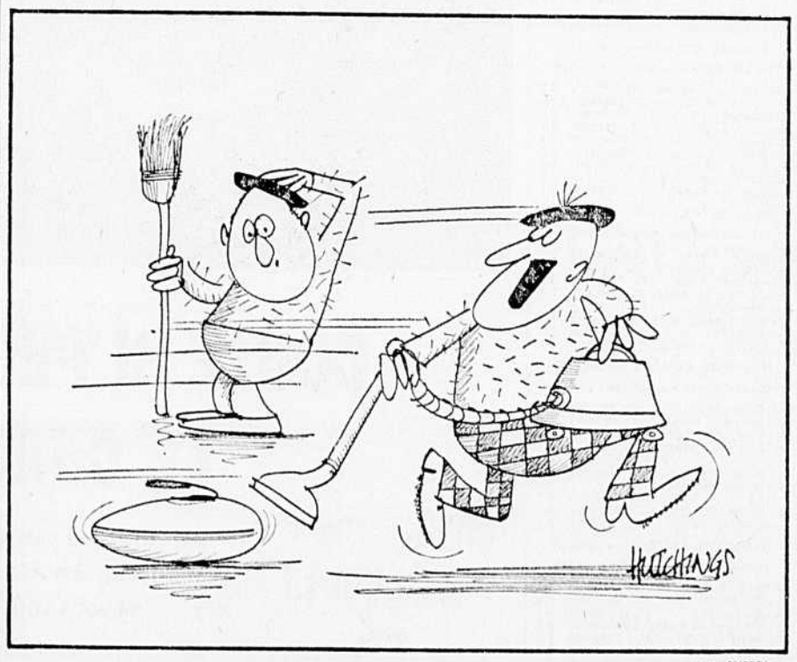
PIAZZA TOMASSO
8205, BOUL. DECARIE
LIVRAISON RE. 9-5555

VOUS AIMEREZ LE CURLING
• PAS DE FRAIS D'INSCRIPTION
• INSTRUCTION GRATUITE
• PAYEZ EN JOUANT
Bonaventure
CURLING CLUB
6055 COTE-DE-LIESSE
748-8891



1898
MELCHERS CROIX D'OR
GENEVIEVE
Il est fort... mais quelle douceur!
C'est le gros gin CROIX D'OR: un vrai gros gin dans toute sa force, mais qui descend en douceur, comme un petit velours . . . C'est pour cela que le CROIX D'OR est le meilleur.
40 oz 167-C $7.30
25 oz 167-B $4.80
10 oz 167-A $2.10
LES DISTILLERIES MELCHERS LIMITÉE
Berthierville, Qué.

Mackenzie
VÉRITABLE BRUYÈRE IMPORTÉ
LA PIPE À FILTRE

ELLE PURIFIE VRAIMENT LA FUMÉE
A compter de $2.95
Filtres de rechange 10c le paquet
Le filtre remplaçable *Mackenzie* absorbe la nicotine, le goudron, les matières juteuses et autres impuretés. Chaque bouffée de fumée est douce, propre et agréable. Choisissez votre pipe à filtre *Mackenzie* parmi la grande variété de modèles chez votre marchand de tabac.
R & H PRODUCTS LTD. MONTREAL 9, P.Q.



"Ça, c'est être moderne . . . comme "aspirer" à une confortable retraite en complétant la pension du gouvernement avec une assurance-retraite de l'Impériale."

A elles seules, la pension et les autres gratifications du gouvernement ne peuvent suffire. Pour vous assurer une pension qui vous protège vraiment, voyez un représentant de l'Impériale.

L'IMPÉRIALE
COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE
vous protège pour la vie

Téléphone 866-1471 pour Mme D. B. Bernstein • M. G. Boisclair • R. N. Fox • S. W. Jones J. M. Kane • H. A. Pauley • I. H. Peritz • Mme R. D. Phillips • J. S. Vegso • J. S. Woo
Gérant de succursale—J. B. Kane, CLU • Sous-gérant—R. V. Roberts, CLU

W. L. Charlton • J. C. Dubuc, CLU • D. K. Hushion • A. I. Mann • A. E. McKinney A. P. O'Dowd • J. L. Renaud • Gérant de succursale—F. E. Murphy, CLU

J. F. Colebrook • G. M. Collins • T. R. Fudge • R. Ménard
Gérant de succursale—E. Stewart-Normans

Gérant régional, Assurance de groupe—G. Prendergast

Assurance-vie, fonds de pension, assurance-salaire et assurance-accident, assurances individuelles et en groupe

BÂCHES ET TOILES PROTECTRICES TRAITÉES SPÉCIALEMENT POUR RÉSISTER
à L'EAU
à la POURRITURE
au FEU
SERVICE DE LOCATION ET DE RÉPARATION
FINNIE MFG. CO. LTD.
14001 EST, RUE NOTRE-DAME
645-8843

INCROYABLES AUBAINES '65
SUR NOS MODELES
En DOUTEZ-VOUS?

Si oui, il est grand temps que vous visitiez Parkway Pontiac.
Les prix de nos PONTIAC ne sont pas annoncés, mais nous pouvons encore vous offrir la meilleure aubaine.
EPARGNEZ MAINTENANT! EPARGNEZ BEAUCOUP!
PROFITEZ DE NOS OFFRES D'ECHANGE POUR UNE '65
Parkway Pontiac ltd.
3500 OUEST, JEAN-TALON — Tél. 739-2291

BREVETS D'INVENTION
Marques de commerce
Dessins de fabrique
en tous pays.
MARION, ROBIC & ROBIC
2100, Drummond, Montréal 25
Téléphone 288-2152

Cassius Clay l'emporterait rapidement

NEW YORK. (UPI-AFP) — Cassius Clay met en jeu son championnat poids lourd et son record d'invincibilité en jeu ce soir contre un homme qui tentera de décrocher pour la troisième fois le championnat des poids lourds, Floyd Patterson, à Las Vegas.

Clay, qui a enlevé le titre à Sonny Liston en 1964, n'a jamais perdu en 21 combats professionnels, en gagnant 17 par mise hors de combat. Patterson, un ancien champion poids lourd, espère porter la couronne une 3e fois.

Le combat de 15 rondes, pour le titre, que l'on pourra voir en circuit fermé à partir de 10 h. 30, sera précédé d'un combat préliminaire de 10 rondes entre le 3e aspirant chez les poids lourds, Thad Spencer, et l'aspirant no 5, Amos (Big Train) Lincoln.

Une foule de 8,300 spectateurs paiera plus de $300,000 pour voir le combat à la Salle des Conventions.

Les experts prédisent un triomphe rapide pour Clay. Mais ces mêmes experts favorisaient grandement Patterson contre Ingemar Johansson, en 1959, et favorisaient aussi Sonny Liston contre Clay, à Miami Beach, Flo, en 1961, alors que Liston abandonna le combat, dans son coin, prétendant être blessé à l'épaule.

Selon les prévisions de Fred Brooks, président de Sports Vision, la part de Clay de 40 pour cent pourrait atteindre $750,000, et celle de Patterson $350,000.

Patterson espère faire oublier ses deux humiliantes mises hors de combat aux dépens de Sonny Liston, la 2e survenue dans la même arène, en 1963.

Les chroniqueurs sportifs, en général, prétendent que Clay, six pieds et trois pouces, invincible en 21 combats professionnels, l'emportera à cause de sa rapidité, de son habileté et de sa puissance. Ils font remarquer que Patterson a souvent été envoyé au plancher, a été mis hors de combat trois fois, deux par Liston et un par Johansson. Clay a 17 victoires par knockout à son crédit.

C'est sa victoire sur Chuvalo, à New York, le 1er février, qui a rétabli Patterson au rang d'aspirant. Toutefois Ernie Terrell a défait Chuvalo de façon beaucoup plus décisive, depuis.

Patterson, donné perdant par les bookmakers et les anciens champions, ses prédécesseurs, est cependant la favori sentimental de toute l'Amérique. Bien que sa victoire paraisse très improbable aux yeux des spécialistes, chaque Américain aimerait voir le "timide et bon" Floyd "clouer le bec" à son adversaire.

Les faits saillants

LAS VEGAS, Nev. (UPI) — Voici les faits saillants du combat Clay-Patterson, ici, ce soir.

ADVERSAIRES : Cassius Clay, Louisville, Ky., et Floyd Patterson, Great Neck, N.Y.
ENJEU : Championnat mondial des poids lourds.
ENDROIT : Salle des conventions de Las Vegas.
HEURE : Vers 7 h. 30, ce soir (10 h. 30, heure de l'Est).
DUREE : 15 rondes ou moins.
FAVORI : Clay, par 3 à 1.
PROMOTEUR : Inter Continental Promotions, Inc.
BOURSES : Clay, 40 pour cent des recettes de télévision en circuit fermé, film, radio, billets, etc. Patterson touchera 20 pour cent.
REVANCHE : aucun combat revanche prévu au contrat.
TELEVISION : Aucune dans les foyers. Direct en circuit fermé dans 210 arénas et théâtres du Canada et des Etats-Unis.
RADIO : Diffusé par le réseau ABC, aux Etats-Unis. Autres réseaux : en français, espagnol, allemand, portugais, suisse et japonais.
SCORE : Système de cinq points. Trois officiels : arbitre et deux juges, donnent leur vote à la fin de chaque ronde.

Combat sur écran géant

Le combat de championnat poids lourd entre le titulaire Cassius Clay et Floyd Patterson, ce soir à Las Vegas, sera présenté sur écran géant (ce soir) au Centre sportif Paul-Sauvé. Les fervents de la boxe pourront également assister aux combats préliminaires, à partir de 8 h. 30.

Le combat sera également radiodiffusé au réseau français de Radio-Canada.

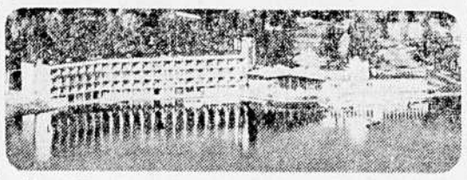
Pas de combat revanche

LAS VEGAS, Nev. (AFP-UPI) — Aucun match revanche n'a été conclu de part et d'autre, relativement au combat de ce soir, mais du Madison Square Garden de New York, Harry Markson a bavardé quelques instants avec Cassius Clay samedi. Le promoteur newyorkais désirerait présenter dans la plus grande ville américaine la revanche du combat de Las Vegas. "Pourquoi pas ?", lui aurait répondu Clay. Mais en cas de victoire de Floyd Patterson, le rêve de Markson s'écroulerait vraisemblablement attiré par l'Europe.

La commission athlétique du Névada a annoncé hier que le compte obligatoire de huit sera en vigueur pour le combat de ce soir.

La commission du Névada a dit que Clay et Patterson avaient convenu que le combat ne pouvait se gagner ou se perdre sur un foul. Toutefois l'arbitre et les juges déduiront des points pour les fouls et annonceront publiquement après chaque ronde toute punition en points contre un boxeur.

TENEZ VOS CONGRÈS À
l'Esterel
POUR JOINDRE AVEC SUCCÈS
L'UTILE À L'AGRÉABLE



Vos délégués vous sauront gré d'avoir choisi cet hôtel exceptionnel des Laurentides. Ils apprécieront son luxe discret et confortable, son excellente cuisine et le service impeccable d'un personnel pour qui les congrès n'ont plus de secrets. L'Estérel loge 310 hôtes et ses salles de conférence accueillent jusqu'à 600 personnes.

Pensez aussi à votre famille! Quelle que soit la saison, les distractions ne manquent pas: ski • patin • traîneau • parties de sucre • piscine intérieure • golf • tennis • bateau • pêche • équitation • danse et divertissements tous les soirs.

l'Estérel
CENTRE DES CONGRÈS AU COEUR DES LAURENTIDES
A une heure seulement au nord de Montréal (Autoroute — sortie no 29)
Renseignements : Paul Hurtubise, directeur général
Hôtel l'Estérel, Ville d'Estérel, Qué.
Ligne directe de Montréal : UN 6-8224

NOUVELLES INTERNATIONALES



(Téléphoto PA)

A la maison natale de Kennedy

Le jeune Edward Jacobs sonne gravement du clairon au cours de la cérémonie qui a eu lieu à Brookline (Mass.), à la maison natale de John F. Kennedy. Près de deux cents anciens combattants et membres du clergé ont participé à cette cérémonie intime, devant la demeure lambrissée en bois du 83, de la rue Beals.

Chaque dollar
que vous versez au
PRÊT D'HONNEUR
permet d'en prêter
CINQ
à un étudiant
dans le besoin

Les sommes recueillies par le Prêt d'Honneur sont maintenant versées aux Caisses Populaires, à la Banque Canadienne Nationale et à la Banque Provinciale. En retour de cette garantie, ces institutions financières accordent, aux étudiants désignés par le Prêt d'Honneur, des prêts jusqu'à concurrence de 5 fois les montants des dépôts. Grâce à ce nouveau système, le Prêt d'Honneur peut venir en aide à *cinq fois plus* d'étudiants.

Le Prêt d'Honneur aura prêté en *deux* ans un demi-million de plus qu'au cours des *vingt* dernières années. Durant l'année académique 1964-65, le nouveau système a permis de prêter $631,045.00 à 1,363 étudiants.

En 1965-1966, le Prêt d'Honneur se promet de faire mieux encore. Son objectif: répondre à toutes les demandes raisonnables provenant d'étudiants des cours secondaire et universitaire.

Et nous sommes déjà sûrs que les demandes raisonnables ne manqueront pas: le déficit moyen de l'étudiant dépasse de beaucoup ses frais de scolarité. Même s'il a travaillé l'été et s'il a reçu une bourse de l'Aide à la Jeunesse, il lui faut $685.00 pour boucler son budget, $1,445.00 s'il vient de l'extérieur. C'est pourquoi, chaque année, plus de 2,000 étudiants se tournent vers le Prêt d'Honneur.

Les étudiants d'aujourd'hui sont l'espoir du Québec de demain. Chaque fois qu'un étudiant doit abandonner ses études, faute d'argent, c'est la société qui subit une perte irréparable. Aidez le Prêt d'Honneur à éviter ce gaspillage de compétences.

Ce soir, quand un des 15,000 étudiants qui participent à la Grande Visite viendra frapper à votre porte, soyez généreux: *donner au Prêt d'Honneur, c'est donner cinq fois plus.*

LE PRÊT D'HONNEUR
AUX ÉTUDIANTS



"LEUR TALENT
C'EST NOTRE AVENIR"

CE SOIR, GRANDE VISITE ÉTUDIANTE

Un Américain avoue être entré en URSS sans visa mais sans intention illégale

MOSCOU, (AFP) Un jeune Américain, Newcomb Mott, a reconnu ce matin, à l'ouverture de son procès devant un tribunal de Mourmansk, qu'il était coupable de franchissement illégal de la frontière soviétique, mais a affirmé qu'il n'avait eu "aucune intention illégale".

Bien que très amaigri par ses deux mois de détention, — il aurait perdu quelque 40 livres — Mott paraissait en bonne forme. En entrant dans le tribunal, il sourit largement à ses parents, venus spécialement de Scheffield (Massachussetts), pour assister à son procès, et qu'il n'avait pas revu depuis son arrestation.

Mott expliqua à la cour qu'il avait franchi la frontière le 24 septembre dernier et s'était rendu au village soviétique de Borisoglebsk, venant de Norvège pour "acheter de la vodka pour ses parents", "des souvenirs pour lui-même", se procurer "des pièces de monnaie russes pour sa collection" et faire timbrer son passeport, également "pour sa collection de visas".

Souriant fréquemment, le jeune Américain de 27 ans a déclaré qu'il avait rampé sous ce qu'il avait cru être une clôture pour les rennes, pour pénétrer en URSS. Il a indiqué qu'il avait entendu "des renseignements contradictoires" de la part des autorités norvégiennes, sur la question de savoir s'il pouvait ou non se joindre à un groupe de touristes scandinaves pour participer à une excursion en territoire soviétique, sans avoir sollicité de visa d'entrée du gouvernement de l'URSS.

"Je voulais, a-t-il affirmé, me rendre compte par moi-même, parce que j'avais neuf heures à perdre avant de reprendre un avion" (en Norvège).

Il a ajouté qu'il espérait trouver un poste frontière soviétique clairement marqué pour y faire timbrer son passeport et "pour voir à quoi ressemblait un citoyen soviétique".

L'acte d'accusation, lu à l'ouverture de la première audience, souligne que la frontière était, à l'endroit où Mott la franchit, "clairement marquée par une clôture de fils de fer barbelés et une bande de terrain dégagé. Après son arrestation par trois citoyens soviétiques cités comme témoins par l'accusation, Mott reconnut avoir "commis un acte criminel en passant la frontière".

Une douzaine de personnes seulement, des habitants de Mourmansk, plus la famille de l'accusé, un représentant de l'ambassade des Etats-Unis et deux journalistes américains assistaient ce matin à la première audience devant le tribunal régional. Au moment où le procès s'ouvrait, ce matin, un jour blafard éclairait la ville, située au nord du cercle polaire, et qui est l'un des principaux ports de guerre de la marine soviétique, base en particulier des sous-marins porteurs de fusées nucléaires.

Suivant la presse soviétique, le procès pourrait durer de deux à trois jours.

Un Noir dénonce l'"Etat policier" sud-africain

Accueillant sa femme et ses huit enfants à leur débarquement dans le port de Montréal, un professeur Noir de la République d'Afrique du Sud a violemment critiqué le régime actuel de son pays.

Lui-même et son épouse n'auraient en effet pu quitter leur patrie qu'en renonçant au droit de jamais y retourner. "L'Afrique du Sud est un Etat policier sur lequel se basent les extrémistes Blancs et où se pratique éhontément la discrimination raciale et religieuse ! Je suis reconnaissant au Canada pour l'asile qu'il nous a offert" a déclaré samedi M. William Alexander, un professeur d'Histoire, diplômé de trois universités, l'une de son pays d'origine, la seconde indienne et la troisième américaine.

Enseignant aujourd'hui à l'école anglophone Cardinal Newman, à Montréal, M. Alexander a ajouté qu'il avait quitté sa femme, ses 5 garçonnets et ses trois fillettes il y a 4 mois, après avoir vainement cherché du travail pendant plus d'un an en République d'Afrique du Sud. Il a noté que lui et les siens n'avaient pu manger pendant ce temps que grâce à l'aide apportée par des amis, en dépit des barrières de ségrégation raciale, et il a soutenu que même la religion chrétienne était utilisée à des fins de discrimination.

"La suprématie des Blancs s'y appuie sur une interprétation fallacieuse de la religion et une large communauté n'a jamais cessé de combattre le régime ! Catholiques ou protestants, les croyants du monde devraient s'unir pour en dénoncer la doctrine" a conclu le professeur.

Quant à Mme Alexander, elle a quitté l'Afrique le mois dernier pour venir rejoindre son mari, via la Grande-Bretagne, sur un petit transatlantique. En décidant de s'éloigner de son pays, elle acceptait aussi l'interdiction d'y revenir car son gouvernement lui avait fait savoir que son départ entrainerait la perte de sa nationalité. "Je ne sais pourquoi, a-t-elle alors déclaré en promettant de rembourser l'aide apportée par une société d'immigration canadienne et en pleurant, j'aime l'Afrique du Sud et jamais nous n'y avons rien fait de mal".

Le Canada doit faire encore plus pour le développement international

de notre envoyé spécial
Réginald Martel

L'ESTEREL, Québec. — Il faut augmenter le plus vite possible la contribution gouvernementale minimale au développement international. Elle devra atteindre au moins un pour cent du produit national brut et respecter ainsi la norme proposée aux pays riches par les Nations unies. Dans la mesure de ses possibilités et de ses intérêts, le Canada devra dépasser ce un pour cent, même au prix de sacrifices.

Telle est la principale conclusion du deuxième colloque sur la participation canadienne au développement international, organisé par l'Institut canadien d'outre-mer. Environ 120 personnes, représentant une soixantaine d'organismes publics et privés, ont participé à cette rencontre.

L'Année de la coopération internationale, qui tire à sa fin, a fourni aux participants l'occasion d'établir un bilan des cinq premières années de la Décennie des Nations unies pour le développement.

Le colloque, auquel participaient pour la première fois un grand nombre de délégués canadiens-français, a établi les principes directeurs et les nouvelles priorités de la participation canadienne au développement international.

Des améliorations urgentes

Les programmes auxquels participe le Canada doivent tenir compte de l'écart de plus en plus marqué qui se dessine entre l'augmentation de la population et l'augmentation des produits alimentaires dans les pays les moins développés. Il faudra des programmes immédiats et à long terme, susceptibles de permettre éventuellement à ces pays de se suffire à eux-mêmes. Pour y parvenir, les programmes d'aide devront être remplacés par un développement économique fondé sur des échanges commerciaux plus libres et ils devront répondre à des principes de solidarité internationale.

L'amélioration du programme canadien de développement international exige d'abord une connaissance approfondie des des problèmes qu'on entend résoudre. De plus, toute action doit tenir compte de la société et de la culture dans lesquelles elle doit s'implanter. On a insisté beaucoup sur la nécessité d'établir une coordination efficace entre les programmes de développement gouvernementaux et privés.

A cette fin, le colloque a invité l'Institut canadien d'outre-mer à transformer ses structures et ses objectifs, de manière à devenir un organisme réellement représentatif des organismes privés de langue française et de langue anglaise qui s'intéressent au développement. Il serait possible par la suite, grâce à l'appui financier du gouvernement, d'établir des modes d'action communs aux organismes privés et gouvernementaux.

L'appui populaire

Les participants au colloque ont fait remarquer que l'amélioration qualitative et quantitative des programmes de développement nécessitera l'appui des Canadiens et que cet appui est impossible sans la collaboration des éducateurs, des organismes de volontaires et des organes d'information. A ce propos, un délégué s'est dit déçu de la relative indifférence des journaux devant les travaux du colloque.

Sélection et Entraînement

A la lumière des nouvelles techniques de sélection du personnel, les procédés actuels de sélection des personnes assignées aux pays en voie de développement devront être revisés.

D'autre part, les mécanismes de recrutement devront être améliorés, de manière à s'assurer que les candidats auront les qualités professionnelles et personnelles requises.

Enfin, l'orientation et l'entraînement des préposés aux programmes d'assistance technique devront être considérés comme prioritaires. On fera appel aux organismes qui ont obtenu des résultats heureux dans ces domaines, de même qu'aux personnes qui ont déjà occupé des postes à l'étranger.

Science et développement

La participation canadienne au développement international ne peut être efficace que si elle repose sur une base scientifiqu. Le colloque a donc recommandé que le Bureau de l'Aide extérieure développe ses propres services de recherche et de documentation et qu'on crée un institut de recherche indépendant, comme il en existe dans d'autres pays.

L'institut de recherche pourrait fournir aux organismes canadiens qui s'intéressent au développement international les renseignements et les conseils dont ils ont besoin; il pourrait entreprendre, promouvoir ou coordonner des programmes de recherche.

Une rencontre fructueuse

Les journaux de samedi dernier ont apporté aux participants au colloque la confirmation d'une rumeur assez inquiétante. Selon la Presse canadienne, le projet du gouvernement fédéral de porter de $225 à $400 millions en 1970 l'aide étrangère du Canada ne trouvera pas de confirmation dans le prochain budget.

On n'est pas découragé pour autant : on espère que tôt ou tard les pays riches souscriront au principe humanitaire d'un partage équitable des ressources entre les peuples de la terre.

Quant au colloque lui-même, il aura permis à des personnes engagées dans le développement international depuis parfois très longtemps, de prendre connaissance de programmes privés dont ils n'avaient jamais entendu parler. On estime à l'Estérel que ces échanges de renseignements constituent déjà un résultat utile.

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	11 h.
25	Abitibi	10⅞	10⅞	10⅞
—	Algoma	62½	60½	—
—	Alliasce	8	7½	—
—	Alumin	31⅞	29⅞	—
—	Al 4¼ Pr	40	39⅝	—
—	Alcan 1 Pr	22	22	—
—	Alcan 2 Pr	47	46¼	—
—	Anglo CP	10	10	—
—	AnT 4½ Pr	23¼	23¼	—
—	AnT 265 P	52½	52½	—
—	AnT 290 Pr	53½	53½	—
—	Argus	20½	20½	—
—	Arg 2.50 Pr	50¾	50¾	—
—	Arg 2.60 Pr	51	51	—
—	ArgC Pr	12¾	12½	—
—	Asbestos	26	24⅞	—
—	Atl Sug	26	24½	—
—	BQ Epargne	18	18	—
—	Bq CN	69	68	—
—	Bq Imp-C	63	62	—
—	Bq Mont	61	60	—
—	Bq N-E	77¾	71	—
25	Bq PC	50½	50½	50½
—	Bq Roy	73	71¾	—
—	Bq Ter-D	61¾	60½	—
—	Bathurst P	24¼	23⅝	—
—	Bath Wts	11	11	—
—	Bath P (A)	55½	55	—
—	Bath P 5¼	20	20	—
100	Bell Phone	57½	57½	57½
—	BowM Pr	50⅝	50⅝	—
—	Bowater	7⅛	7⅛	—
122	Brazil	8⅜	8¼	8¼
—	BA Oil	29⅞	29	—
—	BC Forest	23	20½	—
225	BC Phone	69½	69½	69½
—	Brinco	7	6⅝	—
—	Bruck (B)	15⅜	15⅛	—
—	Cae	13¼	12⅞	—
—	Cal Pow	28	27	—
—	Can Cem	46⅜	45	—
—	Can Cem p	26⅜	26½	—
—	CD Sugar	23	22¾	—
—	Can Iron	63½	61½	—
—	Can Ir P	92	92	—
—	C Pack B	86	85½	—
—	C Sa 4.40 P	98¾	98¾	—
—	C S L	37½	36	—
—	C Brew	8¼	7¾	—
—	C Brew A	43¾	43½	—
—	C Br A A	16	16	—
—	C Bro P	98¼	98¼	—
—	C Che w	800	790	—
—	C Hydro	39	36	—
—	C I L	21⅜	21	—
—	Cl Pow	20	20½	—
—	Cl P P	49¾	49¾	—
—	C Marconi	6⅜	6	—
—	CPR	71⅝	69¾	—
500	CPR 4% P	9⅝	9⅝	9⅝
—	C Pfina	12	11¾	—
—	CPP Sec	20	20	—
—	C Refract	17½	17½	—
—	Cdn T A	56¼	56	—
—	C Vickers	20¼	20¼	—
—	Central Del	11½	11¼	—
25	Chemcell	15	15	15
—	Chem 1.00p	20¼	20¼	—
—	Chrysler	58	58	—
—	Coghlin	13⅜	13	—
—	Col Cell	7¼	7¼	—
—	Cons MS	51¾	50	—
50	Cons Paper	38¾	38¾	38¾
—	Consu Glass	12	12	—
—	Coronation	285	250	—
—	Crain RL	30½	29½	—
100	Cred Fonci	67	67	67
—	Cr Zell A	28⅜	28¾	—
—	Crush Int	14½	14½	—
—	Denison	39¾	38¾	—
100	Dist Seag	38	38	38
—	D Bridge	29¼	28¾	—
—	D Coal P	7½	7	—
—	D Corset	11½	11½	—
500	D Fasco	38¾	37¾	38⅛
—	D Glass	15⅜	15½	—
—	D Limes	250	250	—
—	Dosco	15½	15½	—
—	D Stores	26	25½	—
100	Domtar	16⅛	16⅛	16⅛
—	Domtar P	21	21	—
—	D Text	33	33¼	—
—	Donohue	7½	7¾	—
25	Du Pont	45¼	45⅝	45⅛
—	Du Pont Pr	85	85	—
—	Dupuis A	9¾	9¾	—
—	Enamel A	7¾	7¾	—
—	Falcon	111	111	—
—	Fam Play	25	24¾	—
—	Fleetwood	23½	23½	—
—	Fraser	30½	29½	—
—	Freiman	5¼	5¼	—
—	Fr Pete	415	415	—
—	G Dynam	55	53¾	—
—	Goodyear P	45	45	—
—	GB C Inv	16	16	—
50	GL Paper	21	21	21
—	Hdy Andy	5¾	5⅞	—
—	Harding A	30½	30½	—
—	Hawk Sidd	6⅛	6	—
—	Hollinger	27½	26¾	—
—	Home A	19	18¾	—
—	Home B	19½	19¾	—
95	Hud Bay M	77	77	77
—	HBC	14¾	14	—
—	Husky Oil	14⅜	14⅜	—
—	Imp Oil	53¾	53⅜	—
—	Imp Toh	15	14¾	—
25	Ind Accep	24¾	24¾	24¾
250	Inglis	7¾	7⅞	7⅞
—	Ing Gr A	15¾	14¾	—
—	Int Nickel	101⅜	100	—
—	Int Pap	33¾	33¾	—
—	Int Util	32¾	31	—
—	Inter PL	87½	85	—
—	Jamaica PS	14⅜	14⅜	—
—	Labatt	18⅛	18¼	—
—	Laur Fin	12⅜	11¾	—
—	Lewis	7¾	7¼	—
—	Loblaw A	10¾	10¾	—
—	Loblaw B	10¾	10⅜	—
100	Loeb M	10½	10½	10½
—	McLaren A	24¾	24	—
100	MB & PR	26⅜	25⅝	26⅜
—	Marit Elec	21¼	21¼	—
—	Marit Tel	22½	22	—
100	Massey F	33¾	33⅜	33⅜
—	McAllister	7½	7¾	—
—	Miron 6%	11¾	11¾	—
—	MitchR (A)	15	15	—
305	Molson (A)	33¾	33½	33½
825	Molson (B)	34¼	34¼	34¼
—	Mtl Loco	15	14¾	—
—	Mtl Trust	23	22¾	—
—	Moore Corp	82	80¾	—
—	MorseR A	15½	16½	—
—	MorseR B	14	14	—
—	Mussens	9¾	9¾	—
—	NFLD Light	12	11¾	—
175	Noranda	50½	50⅜	50½
—	NS LP	34	33½	—
—	Ocean Fish	12½	12¼	—
—	Oshkie Pr	35½	35½	—
—	Ont Steel	25½	25¼	—
—	Oshawa (A)	27¾	27⅞	—
—	Pac Pete	10⅜	10½	—
—	Penmans P	118	118	—
—	Phillips C	29¾	28½	—
—	Placer	26	25½	—
—	Pow Corp	13½	12⅞	—
—	Pow C 4¾	46½	46½	—
—	Lowney	28	28	—
500	Louanna G	18½	18½	18½
—	Marla HY	14	12	—
—	Massval	8	8	—
—	Matachew.	30	30	—
—	McKinney	21	17	—
240	Melchers	24	23½	24
765	Melchers Pr	5½	5½	5½
—	Mere Chip	11½	11	—
—	Merrill	60	55	—
—	Mid-Chib	22	20	—
—	Midepsa	375	350	—
—	Miro Mines	23	21	—
500	Mistango	21	21	21
—	Molyb	55	55	—
—	Monpre	8	7½	—
—	Mtl Refriz	20½	20½	—
—	Mt Costigan	20	19	—
1500	Mt Pleast	68	68	68
—	Mt Plesa w	2	⅛	—
—	MR Dairies	205	200	—
—	NAut Ven	230	210	—
—	Native Min	7½	7½	—
—	N Formaq	6	4½	—
1500	N Imperial	140	139	140
—	Newrich	17	14	—
—	NW Amulet	7	5½	—
2000	Nocana	14	14	14
—	NA Asbestos	9½	8	—
1500	NA Rare M	55	54	55
—	NorthEx	95	90	—
—	NW Canala	15	11	—
—	Norvalie	6	6	—
—	Opemis E	12½	11	—
1200	Pat Silver	43	49	43
—	Paudash	9	8	—
—	Rul Serv	17	17	—
—	Peace Riv	700	365	—
—	Pennbec	25	20	—
—	Peso S	155	150	—
—	Phoenix O	66	66	—
—	Pitt Gold	4	3½	—
—	Place GO	188	188	—
—	Porcupine	19	16½	—
—	Pow 2 P	13⅜	13⅜	—
—	Que Ascot	9	4	—
—	Que Chib	15½	15	—
—	Q Cobalt	140	140	—
—	Q Indust M	17	15	—
—	Queenston	10	9	—
500	Rancheria	63	63	63
—	Red Crest	3½	3	—
—	Rexspar	6	5	—
—	RA Pete B	130	110	—
—	Ruby Foo	440	430	—
—	Ruby F	31½	31	—
1000	Rusty L	22	22	22
—	St-L Colum	205	195	—
—	St-L Div Ld	80	75	—
—	St Lucie Ex	17	16	—
—	Sangamo	10½	10	—
—	Sapawe	38	30	—
—	Seaway H	465	465	—
—	Select Fin	295	260	—
—	Silver Reg	23	20	—
—	Silver Sun	21	17	—
—	Silver T	27	23	—
—	Sogena	11½	11	—
—	Spartan Air	45	43	—
—	S Dufault	9	7	—
—	Spartan w	5	5	—
500	Stairs Ex	57	57	57
—	Std Gold	62	48	—
—	Superpack	350	325	—
—	Subtest P	24⅛	24⅛	—
—	Surlaga	45	43	—
—	Tache	15	13	—
—	Talisman	60	56	—
—	Tazin	7	7	—
—	Tib Expl	5½	5	—
—	TrC Freeze	195	195	—
—	Trsterre	38	34	—
—	Tru Wall	425	425	—
—	U Asbesto	269	269	—
—	Unu Obalski	33	32	—
100	V Towns El	16	16	16
—	Val-Mar	6	5⅛	—
—	V Dr Hout	275	200	—
—	Vanguard	4	3½	—
—	Wabass (B)	60	55	—
—	Westburn	135	135	—
—	W Cdn Min	41	41	—
—	West Tin	44	38	—
—	Westville	34	24	—

Bourse Canadienne

Ventes		Haut	Bas	11 h.
—	Ajax	9	6	—
—	Alsof	11	10	—
—	Amg B Bel	33	30	—
—	Ameranium	5	4	—
—	Anthonian	6½	6½	—
—	Arno	4½	2½	—
—	Atlanta	22½	22½	—
—	Augustus	59	54	—
—	Band-Ore	15½	14½	—
—	Barvallee	4½	4½	—
800	Bateman	5	5	5
—	Beauce Pl	8	8	—
—	Beld-Cort	12⅝	12½	—
—	Black Haw	335	300	—
—	Black Rive	28½	22½	—
—	Blue Bon	6330	325	—
—	Bluewater	19	17	—
—	Bornite	8	6	—
—	B Carpets	40	40	—
16000	Bruce-Prest	24	24	24
—	Bruneau	25	22	—
—	Burnt Hill	30	23	—
—	Cassidy's	450	425	—
—	Camflo	355	340	—
—	Camp Chib	715	655	—
—	C Interur	350	340	—
—	C Maganc	76	70	—
—	C Secur.'A	295	260	—
—	Carbec	10½	10	—
—	Cartier-Que	9	9	—
—	Casavant	440	420	—
—	Cassiar	13½	13⅛	—
100	Cessland	770	770	770
100	Chemalloy	161	161	161
—	Chib Copper	6	6	—
—	Chipman	18	15	—
500	Coastal P	27	27	27
200	Co. H. M.	135	135	135
—	C. O & G	28	28	—
300	Commodo.	125	125	125
—	Commod. w	70	70	—
—	Cominga	11½	11	—
—	C Canoram	28	28	—
—	C Div S A	125	125	—
—	CD Sec Pr	41	41	—
—	C Manitoba	30	28	—
3500	C Mogador	25	25	25
—	C Nw Pac	31	22	—
—	C Persh	14	14	—
200	CQ Smelt	91	91	91
—	C Virginia	40	40	—
—	Copstream	11	10	—
—	Couvret A	7	6	—
—	C StL A	9½	9½	—
—	Crownbrid	39	35	—
1000	Dauphin	25	25	25
—	Delta El	215	200	—
—	Delta Min	24	20	—
—	Denault A	11	11	—
—	Dolsan	74	74	—
—	Dom Exp	13	12	—
—	Dom Leas	21	18	—
—	D Oilcloth	34	31	—
500	Dumont	43	43	43
—	East Sull	860	840	—
—	East Vent	24	22	—
—	Emp Oil	8½	7½	—
1500	Equity Ex	76	76	76
—	Fab Met	17	15½	—
—	Fabi	5½	5½	—
—	Fano	7½	7	—
—	Fiscal	10¾	10¾	—
—	Flint Rock	25	24	—
—	Fontana	4	3½	—
—	FT Reliance	30	20½	—
—	Fox Lake	23½	17	—
—	Frizistors	36	35	—
—	Fundy	4½	4½	—
750	Futurity	60	54	60
300	Garnet	69	69	69
—	Ghislau	25	25	—
—	G Autotron	90	70	—
—	Glacier	13½	12½	—
—	Glen Lake	167	165	—
300	Grl W M	170	140	140
—	Greenberg	5⅜	5½	—
—	Grissol	225	215	—
—	Gui-Por U	17	17	—
—	Hastings	260	250	—
—	Imbrex	415	415	—
—	Inspratn	185	175	—
—	Int Atlas	105	100	—
—	Int Ceram	10	7	—
—	Int Pls Pr	32¾	32¾	—
—	Intp Dredg	20	17	—
—	Israel Oil	3	3	—
—	James Bay	35	30	—
150	Jubilee	315	310	315
—	Keltic Mng	37	32½	—
—	K Desmond	65	55	—
—	Kenting Av	5½	5½	—
—	Kiena	135	125	—
—	Dodiac Pet	355	300	—
—	Kontiki	8	7	—
—	Lab Acc A	8¼	8	—
—	Labrador	33¾	33¾	—
—	Laduboro	35	35	—
—	L Dufault	14	14	—
—	Lamonta A	18½	18½	—
—	Lithium	9½	9½	—
—	Lochaber	350	350	—

cours des obligations

GOUVERNEMENT DU CANADA

3	Perpétuels	1966	75	76
4½	15 déc.	1966	99	99½
2¾	15 juin	1968	94⅜	95¼
3¼	1 juin	1976	83⅜	84½
4¼	1 sept.	1972	93	93¾
5½	1 oct.	1969	100	100¾
5½	1 oct.	1975	99¾	100½
5½	1 sept.	1963	88½	89¼
5¼	1 mai	1990	98½	97¾
CNR 5½	15 déc.	1971	100	100¾
CNR 4½	1 avril	1967	99	99½
CNR 5¾	1 jan.	1985	102	103
CNR 4	1 fév.	1981	83¾	84½
CNR 5	1 oct.	1987	93	93¾

GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

A.M.F.C. 5¼	1987	94	95
BC Electric 3¼	1967	97½	98¼
BC Electric 5½	1989	98½	97½
BC Electric 5¾	1977	99	100
Manito Hyx 5¼	1988	92¾	93¾
NB 5½ 15 juil.	1989	94	95
Nfld 5¼ 1 juin	1985	91¼	92¼
NS 5¼ 1 mai	1985	93½	94½
Ontario 3 15 déc.	1970	90¼	91¼
Ont. 5½ 15 août	1985	97	98
Ont. H 2¾ 1 oct.	1968	94	95
Ont. H 5¼ 1 fév.	1985	94½	95½
Qué. 3 1 juil.	1969	91¼	92¼
Qué. 5½ 15 déc.	1987	90¼	91¼
Qué. 5½ 1 avril	1990	93¼	94½
Qué. H 3¼ 1 mai	1974	82¾	83½
Qué. H 5½ 1 jn.	1988	93½	94¼
Qué. H 5 15 fév.	1993	96½	97½
Sask 5½ 15 déc.	1985	95½	96½

MUNICIPALITES

Mont. 5¾ 1 juin	1989	94¼	95¾
Tor-Mt 5½ 15 jn	1985	95	96
Vanc. 5½ 15 déc.	1980	94	95½
Hamil. 5¼ 15 j.	1977	93	94½

EMPRUNTS CONVERTIBLES

Abitibi 4½	1966	99	101
Brazil Tr. 4½	1971	90	93
Cdn Petrofina 4	1972	88	90
Cdn Utilities 5¾	1977	140	—
Inland Cemt 4½	1976	90	—
Int Nat Gas 5½	1977	96	99
Loblaw 4¼	1976	166	—
Loh Lease Pro 5¼	1979	99½	101
Pac Pete 5	1977	100	103
Simpson's 5½	1979	140	—
Simpson's 5	1976	216	—
TC Pipeline 5	1989	107	110
TC Pipeline 5	1988	135	—
Triad 4¾	1971	92	95
Uted Twn El 6¼	1981	121	—
W Coast 5½ xc	1988	100	102

INDUSTRIES

Abitibi 6¼	1977	101	102
Algoma 5¼	1978	94	96
Aluminum 4½	1973	92½	93½
B.A. Oil 5¾	1977	94	96
BP Tanker 6¼	1985	100½	101¼
Can Cement 5¾	1975	86	88
Cdn Br Alum 5¾	1980	98¼	99¼
C I L 5½	1977	99	100
C P R 5½	1983	91	92
Cr Foncier 5¾	1985	97½	98½
Dosco 6¼	1985	97	98
Dom Stores 5½	1976	98	99
Domtar 5¼	1990	96	97
Eaton Acc 5¾	1985	97½	98½
Imp Oil 3½	1969	93	94
I A C 5¾	1982	93½	94½
Roy T Mort 6	1975	99¾	100¼
Roynat 6½	1969	100	101
Shell Oil 3¼	1977	98½	99½
St Law Corp. 5½	1978	92	93
Simpsons 4¾	1973	98	99
Traders Fin 5¾	1985	94	95½
Westons 5½	1983	95	97
Woodwards 5¾	1985	99	100

SERVICES PUBLICS

Anz Can Tel 6	1983	99	100½
Alta Gas Tk 5¾	1985	98	99¼
Bell Tel 3¾	1979	82	83
Bell 5½	1982	96½	98
Bell Tel 5¾	1984	99	100
Bell Tel 6¼	1978	102	104
Bow Pow 3¾	1980	82	84
Braz Tract. 4¾	1970	69	—
BC Tel 5¾	1986	98½	—
Calgary Pow 5¾	1982	98½	—
Can Elect 4	1968	94½	—
C West NG 5¾	1982	98	100
Cons Gas 5¾	1984	98	100
Cons Gas 5	1978	93	95
G Lakes P 5¾	1977	99	101
Lakeland NG 6	1987	97	99
Manit Elect 5¾	1983	98	100
NFLD L & P 5½	1978	95	—
N Ont N Gs 5¾	1982	97	99
Northw Ut 5¾	1988	98	100
North Tel 5¾	1983	98	100
Que Nat Gs 5¾	1985	92	94
Que Nat Gas 6	1983	97	99
Que Tel 5¾	1983	96	—
TC Pipe 5.85	1987	97½	99½
Union Gas 5½	1977	97	99

IMMEUBLES

Brant Coach 6	1978	94½	—
Eaton R 3½	1968	94½	—
Eaton 5	1978	92	94
Steinberg 6	1984	99	101
Loblaw 5½	1983	96½	—

dividendes

	Taux	Paiement	Enrg.
Beaver Lumber Co. (ord.)	$0.40 tr.	3- 1-66	10-12-65
Beaver Lumber Co. (A)	$0.25 tr.	3- 1-66	10-12-65
Beaver Lumber Co. (priv.)	$0.35 tr.	3- 1-66	10-12-65
Crown Zellerbach (A)	$0.30 tr.	3- 1-66	10-12-65
Moore Corp. (A & priv.)	$1.75 tr.	3- 1-66	3-12-65
Salada Foods Ltd. (ord.)	$0.10 tr.	15-12-65	1-12-65
Standard S. Steel	$0.10 tr.	29-12-65	13-12-65

(X) Payable en argent américain.
(Z) Plus un boni de 5 cents.

Ecarts étroits et mixtes en début de séance

MONTREAL — Les valeurs des services publics et celles des papeteries débutent légèrement en hausse dans une ambiance généralement ferme à l'ouverture du marché ce matin.

CPR gagne ½ à 70½ et Gaz Naturel de Québec ⅜ à 14. Consolidated gagne ¼ à 39.

Ailleurs aux raffineries, aux boissons et aux métaux usuels, la cote fléchit légèrement. Pacific Pete perd ¼ à 10½, tandis que BA et Home Oil fléchissent de ⅛ à 29¼ et 18⅞ respectivement. Seagrams perd ¼ à 37¾ et Cdn. Breweries ⅛ à 7⅞.

Hudson Bay Mining baisse de ¾ à 77 et Inco de ¼ à 100.

Les autres secteurs paraissent inchangés.

* * *

TORONTO — Les cours sont mixtes et l'activité est modérée à l'ouverture à Toronto.

Quebec Naturel Gas gagne ⅛ à un haut de 14 pour l'année 1965. Trans-Canada Pipe Line gagne ½ à 35¼. Bell et Aluminum perdent ¼ chacun.

Les cuprifères Inco et Noranda fléchissent de ¼ chacun à 100 et 50½ respectivement.

Parmi les spéculatives, O'brien bondit de 15 cents à 95 cents.

* * *

NEW YORK — Les cours ont débuté sur un ton irrégulièrement en baisse ce matin à Wall Street, dans une ambiance modérément active.

Les cuprifères sont déprimés par suite de la rescision de la hausse récente du prix du cuivre, de 38 à 36 cents la livre.

Anaconda fléchit de 1 point, Kennecott d'environ 1½ et Phelps Dodge de près de 1 point.

Les aérospatiales continuent de se maintenir en hausse. Les automobiles sont inchangées et les aciers sont fermes, de même que les pétroles, les chimiques et les pharmaceutiques.

* * *

LONDRES — La tendance générale du marché est ferme mais calme aujourd'hui à Londres.

Les titres libellés en dollars enregistrent de légers progrès. Parmi les titres canadiens, les fluctuations sont mixtes et généralement peu élevées. Noranda fait exception et perd environ 2 points. Les banques canadiennes sont mixtes.

Les gains l'emportent sur les pertes parmi les valeurs industrielles mais toutefois quelques leaders, dont ICI, Unilever, Hudson's Bay et Dunlop fléchissent légèrement.

* * *

PARIS — Quelques points de résistance ou de relative fermeté confèrent à la tendance de ce jour quelque irrégularité mais d'une manière générale, les dispositions du marché sont bien mediocres et souvent même alourdies.

Les opérations ont aujourd'hui un caractère grandement technique du fait du début de la liquidation qui se poursuivra demain avec les cotations à fin décembre. Ce règlement est assez mitigé du point de vue des différences d'un mois à l'autre. L'indice moyen des cours des valeurs françaises se retrouvait vendredi dernier non loin de celui des cours de compensation d'octobre, mais cette apparente stabilité dissimule des fluctuations dans les deux sens, parfois d'une assez grande amplitude.

du parquet de la bourse

titres au comptoir

Cours fournis par G. S. Leslie & Co.

	Achat	Vente
Abeta	5½	7
Aconic	4	6
Advance RL	26	28
Amal Mng	25	—
Amer Chib	6	8
Americ	—	25
Arnora	—	2
Atlas Chib	—	2
Bald Mt	4½	7½
Beauchemin	—	40
Boma Chib	—	35
Beauport Holding	15	19
Brace Mac	6	8
Burrex	22	23
Cdn Javelin	9¼	9¾
Caprive	5	10
Coastal Mining	30	32
Corgemines	70	80
Cuvier	8	10
Dasson Copper	14	17
Dubisson	3	5
Elmac	5	7
En Ola Expl.	25	35
Ganda Silver	19	22
Gaspe Copper	28	29
Gaspesia	40	50
Gibson	3	5
Goldstar	14	20
Hucamp	28	32
Hull Iron	30	40
Imperial Minerals	2	4
Independent	2	4
Iroquois	—	55
Jack Waite	11	14
Juma	9	11
Kenmac	—	2
Wewagama	5	7
Kukatush	3½	4
Lake Beaver	20	22
Leeds Metals	74	79
Little Tex	10	17
Lun Echo	82	84
Main Oka	5	10
Mariner	60	65
Martin Bird	1	3
Mattagami Ex	—	10
Milado	5	10
Nazanta	40	50
New Mill Copper	17½	22½
Nat. Malartic	40	45
Nemrod	5	15
Nw Assoc Dev	18	23
New Baska	18	21
New Insco	10	15
New Lorie	9	11
New Pascalis	35	45
Nipiron	42	47
Norque	6	8
Oklend	1	3
Olympus	50	60
Que Expl	16	18
Quejo	4	6
Ran Lux	—	75
Rand Mal	6	8
Seaway	2	4
Scand. Mines	23	28
Scott Chib	1	3
Snowdon	30	35
Starlight	1½	1½
Sullico	9½	10½
Timrod	25	50
Watson Lake	8	11
William Leys	1	3
Young Dave	18	20

SECTION INDUSTRIELLE
Source Kippen Co. Inc.

Bq d'Economie Que	7½	8½
Chartered Credit	4¾	5¼
Corpex	10¼	10¾
Crp Fonc de Mtl "B"	1.00	—
Crp Fon de Mtl A	—	4.75
Credico	4½	5
Cr Alliance priv	8	9
Cr St Lau "B"	18	19
Crown Life (n)	40	41
Const. Theatre A	2½	—
Electronic Ass	1½	2
Grenache	3.00	3.25
Grt Cdn Oil	1¼	1¾
Industrial Life	100	190
La Prévoyance	14	15
La Solidarité	75	—
La Stabilité	750	850
Les Prév.	70	80
London Life	395	420
N.B. Tél.	17¼	18
Pacific Gas	14½	15½
Paco	1.30	1.60
Permeator	9½	11
Soc d'Am et de Fid.	38	39½
Sperseal	9	10
Supersol	4	4¾
Trizac	1.00	1.25
Trust Gén.	52	53
Un. Amus.	25	—
Id. B	25	—
Well Bank	5¼	5¾
Zodiac	4	4¾

fonds mutuels

	Achats	Ventes
Adanac Mutual	3.02	3.30
Andreae Equity	3.29	3.60
All Cdn Com	6.90	7.56
All Cdn Div	9.03	9.90
American Growth	5.34	5.84
Assoc Investors	5.87	5.93
Beaubran	41.09	44.62
Canada Growth	6.23	6.85
Canada Security	4.95	5.44
Cdn Gas Energy	9.42	10.32
Cdn Investment Fund	4.13	4.54
Cdn Trusteed	4.90	5.36
Canafund	51.01	55.66
Champion Mutual	7.46	8.11
Collective Mutual	6.13	6.66
Commonwealth Intl	10.89	11.84
Commonwealth Int L	10.07	11.04
Corporate Investors	5.86	6.40
Diversified Incom A	29.95	—
Diversified Income B	5.99	6.58
xDividend Shares	3.90	4.28
Dominion Compound	4.41	4.79
Dominion Dividend	3.42	3.72
xDreyfus	24.87	27.25
Dominion Equity	24.35	25.25
Entarea Investment	14.71	14.86
European Growth	6.14	6.71
Federated Financial	4.79	5.23
Federated Growth	6.78	7.41
First Oil and Gas	5.70	6.23
Fonds Collectif A	7.25	7.92
Fonds Collectif B	5.42	5.76
Fonds Collectif C	8.33	9.05
Fraser	10.27	10.32
Group Inc	4.27	4.67
Growth Equity	5.00	5.46
Growth Oil and Gas	11.75	—
Guardian

avis de DÉCÈS

ALARIE (Arthur) — A St-Jérôme, le 20 novembre 1965, à l'âge de 85 ans, est décédé Arthur Alarie, époux de feu Célanise Ouimet, autrefois de Ste-Rose et de Ste-Scholastique, père de Mme A. Lalande (Germaine) Mme Philippe Lebeau (Andrée) et d'Albert Alarie, professeur à la faculté d'Agriculture de l'Université Laval. Les funérailles auront lieu mardi, le 23 courant, le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
400 boul. Henri-Bourassa est,
à 9 h. 15, pour se rendre à l'église Ste-Rose, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de Ste-Rose, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AUBERTIN (Roméo) — A Montréal, le 20 novembre 1965, à l'âge de 68 ans, est décédé Roméo Aubertin, époux de Carmen Ferrari, demeurant au 2267 Cartier. Les funérailles auront lieu mercredi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos & Bonnier,
3503 rue Papineau,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Ste-Marguerite-Marie, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AUCLAIR (Pierre Alfred) — A Montréal, le 21 novembre 1965, est décédé Pierre Alfred Auclair, époux de Marguerite Le Ber. La dépouille mortelle est exposée aux salons
Lorenzo Neveu,
7766 rue St-Hubert.
Avis des funérailles plus tard.

BARNABEI (Julia) — A Montréal, le 20 novembre 1965, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme Nazzareno Barnabei, née Julia Mazzetti, demeurant 737 Walnut, mère de Vincent, feu Eugène, Ida (Mme Mario Capelli) Florance (Mme Sylvio Champagne). Les funérailles auront lieu mardi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4505 rue Notre-Dame ouest,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Elizabeth Portugal, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAULIEU (Bernadette) — A Montréal, le 21 novembre 1965, à l'âge de 71 ans, est décédée Bernadette Ross, épouse de Jean-Baptiste Beaulieu. Les funérailles auront lieu mercredi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée,
2548 rue Beaubien est,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Marc, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUSOLEIL (Diana) — A Montréal, le 19 novembre 1965, à l'âge de 65 ans, est décédée Diana Jobin, épouse en 1ères noces d'Oscar Hogue et en 2èmes noces de feu Jules P. Beausoleil, demeurant rue Cartier. Les funérailles auront lieu mardi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. Paul Marchand,
4228 rue Papineau,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELANGER (Albert) — Subitement à Montréal, le 21 novembre 1965, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Albert Bélanger, époux de feu Albertine Lefebvre, demeurant 10,750 Sackville. Les funérailles auront lieu jeudi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des nouveaux salons
Alfred Dallaire Inc.
2645 Boul. Henri-Bourassa est
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Antoine-Marie-Claret où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELANGER (Zénaïde) — A Montréal, le 22 novembre 1965, à l'âge de 76 ans 2 mois, est décédée Mme Joseph Bélanger née Zélanie Côté, demeurant 4439 Christophe-Colomb, autrefois de Verdun, mère de Germaine, Fernande, Noëlla, Jeannine, Rita, Joseph, Napoléon, Alfred, Lucien, Wilfrid et Henri. La dépouille mortelle est exposée au salon
Georges Vandelac Ltée,
4340 St-Denis
Avis des funérailles plus tard.

DECES

Subitement à sa demeure d'Ahuntsic, est décédé M. Josapha Huard. Il était le père de Jacques, comptable agrée et syndic. Outre son épouse, née Léopoldine Dragon, il laisse dans le deuil sa fille Jeannine, sa belle-fille Mme Jacques Huard, née Mariette Drouin; son gendre, Raymond Daoust, et trois petits-enfants, Sylvie Huard, Martin et Bertrand Daoust. Les funérailles auront lieu mardi à 10 heures à l'église St-Paul-de-la-Croix. Un libera sera chanté à l'église St-Denis-sur-Richelieu, à 1 h. 45. L'inhumation au cimetière de l'endroit (St-Denis-sur-Richelieu). ★

IN MEMORIAM
PAUL-EMILE REEVES

Le 12 octobre 1964, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Paul-Emile Reeves. Une messe sera chantée pour le repos de son âme en l'église St-Albert-le-Grand, de Montréal, mercredi le 24 novembre à 3 h. 15. Ceci est un hommage de son épouse, née Martine Jean, et de ses fils, Jean-Paul, Jacques et Robert; de ses brus, Andrée et Lise; de ses petites-filles, Sylvie, Chantal, Linda. ●

JAMES D. McKENNA
House of Flowers
RUE DE LA MONTAGNE
VICTOR 2-4444

MONUMENTS
FUNERAIRES
R. HEBERT
Tél. 842-8806

BOULIANNE (Fernand) — A Québec, le 18 novembre 1965, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Fernand Boulianne, représentant de la Shell Oil Co., époux de Germaine Lanciault, autrefois de Montréal, demeurant de la Colline, à Ste-Foy, Québec. La dépouille mortelle sera exposée dès dimanche à partir de 7.30 hrs p.m. Les funérailles auront lieu mardi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2251 est, rue Jean-Talon,
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Barthélemy où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOIVIN (Cécile) — A Montréal, le 20 novembre 1965, à l'âge de 62 ans, est décédée Mme Napoléon Boivin, née Cécile Côté, demeurant au 2362 Cuvillier. Les funérailles auront lieu mardi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Rajotte,
3635 rue Hochelaga,
pour se rendre à l'église Ste-Jeanne d'Arc, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRABANT (Eugénie) — A Montréal, le 20 novembre 1965, est décédée Mlle Eugénie Brabant, fille de feu Napoléon Brabant et de feu Anna Dupuy. Les funérailles auront lieu mardi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
10526 rue St-Laurent,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-André-Apôtre, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRODEUR (Blanche) — A Longueuil, le 20 novembre 1965, à l'âge de 38 ans, est décédée Mme Gaston Brodeur, née Blanche Gaudreau, demeurant au 243 Villeneuve est, Montréal, autrefois du 3e Rang, Boucherville. Les funérailles auront lieu mercredi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Charron & Tétreault,
angle St- Charles et De Laperrière
à Boucherville,
à 8 h. 15, pour se rendre à l'église Ste-Famille, de Boucherville, où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là, au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRUNNER (Célina) — A Lachine, le 20 novembre 1965, est décédée Célina Brunner, fille de feu Herman Brunner et de feu Célina Brunner, demeurant au 3570 Broadway, soeur d'Albert et Marius. Les funérailles auront lieu mardi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires
Raoul Bourgie Inc.,
1345 rue Notre-Dame, Lachine,
à 9 h. 15, pour se rendre à l'église St-André-Hubert, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là, au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CAPONI (Maria) — A Montréal, le 21 novembre 1965, à l'âge de 68 ans, est décédée Maria Allaire, épouse de feu Alvarez Caponi, demeurant à 368 Gounod, mère de Mme Georges Daigneault, (Anita), Mme Marcel Vien (Jeannette), Mme Bruce Kennedy (Denise). Les funérailles auront lieu mercredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria
8078 rue Drolet coin Jarry
à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARDIN (Edouard B.) — A Montréal, le 21 novembre 1965, à l'âge de 77 ans, est décédé Edouard B. Cardin, (ancien fonctionnaire du ministère des Transports), époux de feu Blanche Alice Beauchemin. Il laisse une fille Mme Jean Charland (Jacqueline) et deux fils Docteur François Cardin et André. Les funérailles auront lieu mercredi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée,
3650 chemin Côte-des-Neiges,
à 8 h. 50, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de Sorel, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARRIERE — A Montréal, le 19 novembre 1965, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Paul Carrière, époux de Fleur-Ange Boulay, demeurant à 4550 Walkley, appt 17. Les funérailles auront lieu mardi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
angle boul Décarie et
ave. Notre-Dame de Grâce,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Catherine de Sienne, où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de Boucherville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARTIER (Maria) — A Montréal, le 20 novembre 1965, à l'âge de 67 ans, est décédée Mme Julien Cartier née Maria Chenier, demeurant au 22 rue Bonaventure, Repentigny. Les funérailles auront lieu mardi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4955 rue Adam,
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Clément, de Viauville, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CAYER (Charles) — A Montréal, le 20 novembre 1965, à l'âge de 55 ans, est décédé Charles Cayer, époux de Louisette Benoit, demeurant au 8355 St-Denis. Les funérailles auront lieu mardi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745 boul. Crémazie est,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Alphonse-d'Youville, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHOINIERE (Rose-Alba) — A Montréal, le 21 novembre 1965, à l'âge de 76 ans, 6 mois, est décédée Mme Aphter Choinière, née Rose-Alba Amyot, demeurant rue Parc Lafontaine. Les funérailles auront lieu mercredi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. Paul Marchand,
4228 rue Papineau,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Louis-de-France, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de St-Pie, comté Bagot, lieu de la sépulture, où un libera sera chanté vers 10 h. 45. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHOUINARD (Mériza) — A Montréal, le 21 novembre 1965, à l'âge de 81 ans, 8 mois, est décédée Mme veuve Onésime Chouinard, née Mériza Goyette, demeurant au 2197 Nicolet. Les funérailles auront lieu mercredi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Rajotte,
3635 rue Hochelaga,
pour se rendre à l'église Ste-Jeanne d'Arc où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Donnez le cadeau magique de l'AUDITION !



A NOEL offrez le plus beau cadeau que l'amour puisse donner — une merveilleuse audition — pour le membre de votre famille qui a besoin de votre aide.
Commencez pas vous procurer le livret GRATUIT de 28 pages intitulé : "Le Monde Merveilleux du Son". Apprenez comment fonctionne l'oreille, comment remédier à une mauvaise audition ... et des détails sur les nouveaux petits appareils auditifs Beltone.

POSTEZ CE COUPON

PAUL TAFFIN,
801 est, Sherbrooke, Mtl.
OUI ! Veuillez m'envoyer votre livre GRATUIT de 28 pages : "Le Monde merveilleux du Son".
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... PROVINCE .....

Si l'audition est votre problème
Beltone est votre réponse

PAUL TAFFIN
ACOUSTICIEN
801 EST, SHERBROOKE
Suite 103
Montréal 24, Qué.
526-9104

COSTELLO (Marie-Blanche) — A Montréal, le 21 novembre 1965, à l'âge de 67 ans, est décédée Mme veuve James Costello, née Marie-Blanche Poirier, demeurant au 1052 boul. Décarie, mère de William, Mme Francis Smith (Mary), Mme John Mc Eachron (Blanche), Mme H. Perreault (Lillian). Les funérailles auront lieu mercredi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
angle boul. Décarie et
ave Notre-Dame-de-Grâce,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Raymond, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CUSSON (Rosanna) — A St-Lin, le 20 novembre 1965, à l'âge de 88 ans, est décédée Rosanna Ladouceur, épouse de feu Olivier Cusson, demeurant au 828 Terrasse Dufresne, à Chomedey. Les funérailles auront lieu mercredi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
F. Brisebois Inc.,
1565 boul. Labelle, Chomedey,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Martin, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESMARAIS (Denise) — A Montréal, le 20 novembre 1965, à l'âge de 29 ans, est décédée Mme René Desmarais, née Denise Gareau, mère de Lynn et Bruce, demeurant au 34 rue Lauzon, St-Hilaire. Elle laisse dans le deuil, son père, John Gareau, sa mère, Rhéa Rozon, son frère, Alain et sa soeur, Mme Suzanne Melançon. Les funérailles auront lieu mardi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée,
8078 rue Drolet, coin Jarry,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église de St-Hilaire-sur-le-Richelieu, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là, au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESCOTES (Léon André — A Ste-Anne-de-Bellevue, le 20 novembre 1965, à l'âge de 58 ans, est décédé Léon André Descôtes, époux de Marie Patton, demeurant au 37 rue Christie. Les funérailles auront lieu mercredi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée,
107 rue Ste-Anne,
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église de Ste-Anne-de-Bellevue, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBOIS (Thérèse) — A St-Jean, le 19 novembre 1965, à l'âge de 65 ans, est décédée subitement Mlle Thérèse Dubois, soeur de Mme J.-F. St-Cyr et de Mlle Honorine Dubois, demeurant à 386, rue Champlain, St-Jean. Les funérailles auront lieu lundi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Le Sieur
406, rue Laurier,
à 2 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame auxiliatrice, où le service sera célébré à 3 hres et de là au cimetière de St-Jean, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUVAL (Madeleine) — A Montréal, le 20 novembre 1965, à l'âge de 49 ans, est décédée Mlle Madeleine Duval, fille de feu Zontique Duval et de feu Angéline Beauchamp, demeurant 1249 Dalcourt. Les funérailles auront lieu mardi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Gustave Drouin Ltée,
518 rue Rachel est,
pour se rendre à l'église Sacré-Coeur, où le service sera célébré, et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ELSENER (Johann) — A Richelieu, le 21 novembre 1965, à l'âge de 67 ans, est décédé Johann Elsener, époux de Juliana Hafner. Les funérailles auront lieu mercredi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Yvon Desnoyers
20 rue Des Carrières, Chambly,
pour se rendre à l'église Très-Saint-Coeur-de-Marie, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de Richelieu, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FRIART (Abel) — A Montréal, le 19 novembre 1965, à l'âge de 75 ans, est décédé Abel Friart, époux de feu Yvonne Rousse. Les funérailles auront lieu mardi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.,
1922 boul. Rosemont,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de Dorval, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (Béatrice) — A Ville St-Michel, le 21 novembre 1965, à l'âge de 34 ans, est décédée Mme Léopold Gagnon, née Béatrice Dobson, demeurant au 8977, 26ème ave, Ville St-Michel. Les funérailles auront lieu mercredi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux & Fils Inc.,
8880 boul. St-Michel,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Yvette, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUVREAU — A Montréal, le 19 novembre 1965, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Hermas Gauvreau, époux de Elizabeth Rhéaume, demeurant à 1899 Springland. Les funérailles auront lieu mardi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
6259, boul. Monk,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Coeur-Immaculée-de-Marie, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIARD (Camille) — A Ville Chambly, le 19 novembre 1965 à l'âge de 30 ans est décédé M. Camille Giard, époux de Pierrette Soulière, demeurant 1436 Boul. des Oblats. Les funérailles auront lieu mardi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche & Fils,
330 rue Martel,
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GROULX (Marie Blanche) — A Montréal, le 21 novembre 1965, à l'âge de 72 ans, 6 mois, est décédée Mlle Marie Blanche Groulx, fille de feu Philias Groulx et de feu Emma Delorme. Les funérailles auront lieu mardi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée,
790 boul. Ste-Croix, St-Laurent
pour se rendre à l'église St-Laurent, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUYON (Emilia) — A Montréal, le 21 novembre 1965, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme veuve Armand Guyon, née Emilia Mireault, autrefois de Ste-Julienne. Elle laisse ses filles : Rév. Soeurs Claire et Thérèse, des Soeurs Grises, ses fils Lionel et Roland. Les funérailles auront lieu mercredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
3198 rue Ontario est,
pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HUARD (Josephat) — Subitement, à Montréal, le 20 novembre 1965, à l'âge de 76 ans, est décédé Josephat Huard, époux de Léopoldine Dragon, père de Jacques et de Mme Raymond Daoust (Jeannine). Les funérailles auront lieu mardi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.,
1415 rue Fleury est,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Paul-de-la-Croix, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de St-Denis-sur-Richelieu, lieu de la sépulture, où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JACQUES (Demerise) — A Montréal, le 21 novembre 1965, à l'âge de 73 ans, est décédée Demerise Caisse, épouse de Joseph Jacques, mère de Georges Gabrielle, Mme Roland Senécal (Aline), Jean, Mme Rodrigue Bouchard (Claire), Philippe, Mme Guy Juneau (Madeleine). Les funérailles auront lieu mercredi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.,
1415 rue Fleury est,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Madeleine-Sophie, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

KOZAK (Lorraine) — Accidentellement, à Montréal, vendredi le 19 novembre 1965, est décédée Lorraine Thériault, épouse d'Edouard Kozak. La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire
Kane & Fatterly
5301, boul. Décarie
Service funèbre à l'église St-Pascal, mardi matin le 23 novembre à 11 h. Inhumation au cimetière Côte-des-Neiges.

LAFONTAINE (Lucien) — A Pont-Viau, le 21 novembre 1965, à l'âge de 57 ans, est décédé Lucien Lafontaine, époux de Simone Côté, demeurant au 62 rue Tourangeau, appt 4. Les funérailles auront lieu mercredi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. C. Filiatrault,
90 boul. Lévesque,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Christophe, de Pont-Viau, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALONDE (Albertine) — A Rigaud, le 21 novembre 1965, à l'âge de 88 ans, est décédée Mme Aldéric Lalonde née Albertine Brasseur mère de M. Bernard Lalonde, trésorier de la ville de Rigaud. Les funérailles auront lieu mercredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de la défunte
15 rue St-Jean-Baptiste à Rigaud
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction Duncan Roussin.

LAURIER (Gaston — A Montréal, le 19 novembre 1965, à l'âge de 51 ans, est décédé M. Gaston Laurier, demeurant à 1608 William-David. Les funérailles auront lieu mardi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonneville et Gingras,
4504, rue Ste-Catherine est,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Nom-de-Jésus de Maisonneuve, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEBEAU (Henri) — A Montréal, le 20 novembre 1965, à l'âge de 52 ans, est décédé Henri Lebeau, époux de Thérèse Lamarche. Les funérailles auront lieu mercredi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. H. Benoit,
2102 rue Fullum,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Eusèbe-de-Verceil, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LECOMTE (Marie-Anna) — A Montréal, le 20 novembre 1965, à l'âge de 81 ans, est décédée Mme Jean-Baptiste Lecompte, née Marie-Anna Castonguay. Les funérailles auront lieu mercredi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2630 rue Notre-Dame ouest,
pour se rendre à l'église Ste-Irénée, où le service sera célébré, et de là, au cimetière de Vaudreuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEDUC (Joséphine) — A Montréal, le 19 novembre 1965 à l'âge de 82 ans, est décédée Mme veuve Jules Leduc, née Joséphine Hébert, demeurant à 5229 Bréheuf. Mère de René, (Cécile Brosseau) ; Paul, (Alice Brosseau) ; Gérard, (Béatrice Cloutier) ; et de Maurice, de Jeanne, (Mme Euclide Pilon) ; Yvette, (Mme René Boulais) ; plusieurs neveux et nièces ainsi que plusieurs petits-enfants et arrière - petits - enfants. Les funérailles auront lieu mardi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Paul & Fortin,
835 rue Laurier est,
pour se rendre à l'église St-Stanislas de Kostka, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEFEBVRE (Donat) — A Montréal, le 20 novembre 1965, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Donat Lefebvre, époux de Aline Lefebvre, demeurant au 6814 Louis-Hémon. Les funérailles auront lieu mardi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2251 rue Jean-Talon est,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Barthélemi, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEVASSEUR (Gabrielle) — A Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, le 20 novembre 1965, à l'âge de 49 ans, est décédée Mlle Gabrielle Levasseur, fille de feu Napoléon Levasseur et de feu Léontine Bérubé, demeurant au 957 boul. Riendeau. Les funérailles auront lieu mardi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche & Fils Inc.,
200 rue St-Louis, LeMoyne,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEVERT (Rolland) — A Montréal, le 21 novembre 1965, à l'âge de 45 ans, est décédé M. Rolland Levert, époux de Georgette Chouinard, demeurant à 5649 Mennereuil. Il était directeur général adjoint de l'Hôpital St-Luc et ancien directeur général du Comité des Hôpitaux du Québec. Il laisse ses filles Carolle et Michelle, ses soeurs, Mme Lucien E. Larose (Fernande), Mme Rodrigue Tremblay (Pierrette), Mlle Georgette, ses frères Jean, Frank et Paul-André. Les funérailles auront lieu jeudi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
4419 rue Beaubien est
pour se rendre à l'église Ste-Bernadette-Soubirous où le service sera célébré et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MASSE (Alida) — A Montréal, le 19 novembre 1965, à l'âge de 74 ans, est décédée Mme veuve Albert Masse, née Alida Brabant, demeurant au 2217 Vauquelin. Les funérailles auront lieu mardi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2251 rue Jean-Talon,
à 9 h., pour se rendre à l'église St-Charles, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MENARD (Juliette) — A Montréal, le 20 novembre 1965, à l'âge de 49 ans, est décédée Juliette Valois, épouse de René Ménard, demeurant au 4350 rue Drolet. Elle laisse dans le deuil ses fils, André et Jean, ainsi que ses filles, Diane et Thérèse et plusieurs petits enfants. Les funérailles auront lieu mardi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Enrg.,
518 rue Rachel est,
à 8 h. 15, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MICHEL (Raymond) — A Verdun, le 19 novembre 1965, à l'âge de 49 ans, est décédé M. Raymond Michel, époux de Simone Mercier, demeurant au 424, 4e avenue, Verdun. Les funérailles auront lieu mardi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
5551 rue Wellington,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MONTPETIT (Virginia) — A Salaberry-de-Valleyfield, le 19 novembre 1965, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme veuve Agna Montpetit, née Virginia Trudel, demeurant au 71 rue Salaberry. Les funérailles auront lieu mardi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Larin & Fils,
317 rue Victoria,
pour se rendre à l'église St-Esprit, de Valleyfield, où le service sera célébré à 10 h.. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAGE (Charles Edouard) — A Montréal, le 21 novembre 1965, à l'âge de 68 ans, est décédé Charles Edouard Pagé, anciennement de Trois-Rivières, époux de feu Lorette Gohier, père de Robert, Pierre, Jacques, Jean, André, Lyse (Mme Edouard Farha), Micheline (Mme Marcel Dubois). Les funérailles auront lieu mercredi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée,
790 boul. Ste-Croix, St-Laurent,
pour se rendre à l'église St-Laurent, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PATRY (Adrien) — A Montréal, le 19 novembre 1965, à l'âge de 45 ans, est décédé Adrien Patry, époux de Raymonde Lavigne, père de Mireille, demeurant au 7115 ave Christophe-Colomb. Les funérailles auront lieu mardi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 est, rue Jean-Talon,
à 8 h. 15, pour se rendre à l'église St-Arsène, où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PERRON (Henri) — A St-Mathias, le 20 novembre 1965, à l'âge de 79 ans, est décédé le Docteur Henri Perron, époux de feu Alphonsine Lefebvre, demeurant à St-Mathias, comté Rouville, autrefois de : coin Letourneux et Ontario est, Montréal. Les funérailles auront lieu mercredi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira du salon
E. Tétreault & Fils Ltée,
1559 rue Montarville, St-Bruno,
à 10 h., pour se rendre à l'église St-Mathias, comté Rouville, où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là, au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PLANTE (Lionel) — A Québec, le 20 novembre 1965, à l'âge de 76 ans, est décédé le Docteur Lionel Plante, chirurgien dentiste, époux en 1ères noces de feu Bernadette Lafontaine et en 2èmes noces de feu Jeanne Rachette, demeurant à Louiseville. Les funérailles auront lieu mardi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Arthur Cloutier & Fils,
975 ave Marguerite-Bourgeoys,
à 8 h., pour se rendre à l'église St-Antoine-de-Padoue, de Louiseville, où le service sera célébré à 11 h., et de là, au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Trajet en automobile.

PLANTE (Victor) — A Montréal, le 21 novembre 1965, à l'âge de 49 ans, est décédé Victor Plante, époux d'Aurette Lemoine, demeurant au 8834 Clark. Les funérailles auront lieu mercredi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
8335 rue St-Laurent,
pour se rendre à l'église St-Simon-Apôtre, où le service sera célébré et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PLOUFFE (Roger) — A Montréal, le 20 novembre 1965, à l'âge de 59 ans, est décédé Roger Vianney Plouffe, époux de Madeleine St-Denis, demeurant au 234 bout. Richelieu à Richelieu. Les funérailles auront lieu mardi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Lorenzo Neveu,
7766 rue St-Hubert,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de St-Laurent, Montréal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PRESCOTT (Evelyn Munroe) — A l'hôpital Général de Montréal, dimanche le 21 novembre 1965, est décédée Evelyn Munroe Prescott, épouse de feu Charles J. Prescott, mère de Charles, de Wellesley Hills, Mass., John, de Larchmont, N.Y., Gardner, de Fort-Chambly, et Lucy (Mme R. S. Winslow), de Scarsdale, N.Y. La dépouille mortelle est exposée à la demeure de la défunte, chemin Richelieu, Fort-Chambly. Service funèbre à l'église anglicane St. Stephen, mardi après-midi à 1

Y.PATENAUDE
COMPTABILITE
ED.FINALE

1SEM - OSAM.

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

AUJOURD'HUI

DERNIÈRE ÉDITION 10¢ Montréal, lundi 22 novembre 1965 / sainte Cécile / 81e année, no 270 / 4 cahiers / 48 pages / La météo : nuageux / minimum 35 / maximum 40

Les négociations reprennent ce matin à l'Hydro-Québec • En page 9

M. Pearson laisse prévoir un remaniement important

Il l'annoncera dans deux ou trois semaines

par **Jacques Pigeon**

OTTAWA. — Ce remaniement ministériel que tous attendent avec tant d'impatience n'aura pas lieu avant une couple de semaines, peut-être trois.

Le premier ministre a cependant laissé entendre que ce sera un remaniement d'importance, probablement majeur.

Peu après la séance de cabinet, ce matin, M. Pearson a rencontré les journalistes, non pas dans le couloir comme d'habitude, mais bien dans une salle de conférence au premier étage du bloc de l'est.

Les journalistes lui ont posé plusieurs questions dont un grand nombre sur ses projets de remaniement.

On a également demandé au premier ministre Pearson si l'état de santé du ministre de la Justice, M. Lucien Cardin, permettait à ce dernier de continuer à occuper ce poste.

Le chef du gouvernement a dit qu'il s'entretiendrait, dès aujourd'hui, avec le ministre québecois. J'espère sincèrement, a-t-il dit, que M. Cardin a eu un rapport satisfaisant à la suite des examens médicaux qu'il a suivis et qu'il pourra demeurer au sein du cabinet.

M. Cardin a, il y a quelques années, été victime d'une crise cardiaque et a récemment consulté des grands spécialistes américains à la suite de faiblesses. Ce matin, il a assisté à la réunion du cabinet.

Changements "en bloc"

C'est pour tenter quelque peu de mettre fin aux "spéculations" que le chef du gouvernement a fait part aux journalistes du moment où il rendra publics les changements ministériels. Il a déclaré bien clairement qu'il annoncera les changements "en bloc" et non pas un à un. J'attendrai que tous les brefs d'élections soient retournés et que les recomptages aient eu lieu, a-t-il précisé.

Je crois, a-t-il ajouté, qu'un certain délai est inévitable. M. Harry Hays, par exemple a été battu dans son comté mais un recomptage doit avoir lieu. Entre-temps il est toujours ministre de l'Agriculture. Mais je veux avoir le résultat du recomptage avant de prendre une décision. M. Pearson a promis que cette décision sera connue avant la mi-décembre.

Allocations familiales

Un journaliste a demandé au premier ministre ce qu'il pensait de la déclaration de M. René Lévesque selon laquelle les allocations familiales de-

Voir REMANIEMENT en page 2

Le caucus conservateur : la motion de blâme n'a pas été étudiée

OTTAWA. (PC) — Les députés progressistes-conservateurs se sont rencontrés pour la première fois aujourd'hui lors d'un caucus à la façon de collégiens au retour de vacances.

"Je ne me suis jamais senti aussi bien," a déclaré M. John Diefenbaker, l'air épanoui.

Il a ajouté au profit des journalistes que le parti n'étudierait pas aujourd'hui l'opportunité de prendre un vote de non-confiance à l'endroit du nouveau gouvernement et que le but du caucus était surtout de permettre aux nouveaux députés de rencontrer leurs collègues. Le chef de l'opposition a laissé entendre que la campagne électorale serait le sujet de leur discussion et que si d'autres choses devaient être discutées, il en informerait les journalistes à sa sortie.

Le chef de l'opposition a dit que les participants à la réunion feraient une revue de la situation générale et détermineraient la ligne d'action à suivre pour le parti lors de l'ouverture de la session, le 18 janvier prochain. M. Diefenbaker a dit aussi qu'il ne croyait pas qu'on allait choisir un président du caucus ni établir les comités du parti à cette première réunion informelle. Cela se fera probablement à une date plus rapprochée de l'ouverture des Chambres.

La réunion donnait aux conservateurs l'occasion de souhaiter la bienvenue aux vétérans revenus au sein du parti et aux nouveaux membres. Les conservateurs ont élu 97 députés le 8 novembre dernier. La plupart étaient présents à la réunion.

M. Diefenbaker circulait dans la pièce distribuant force sourires et M. George Hees, son ancien ministre du Commerce, qui avait quitté le Cabinet en 1963 à la suite d'un différend

Voir CAUCUS en page 2



téléphoto UPI

"OUI AVEC RESERVES"

La demande de Montréal d'être le siège des Jeux olympiques de 1972 a franchi, avec quelques difficultés, la première et la plus délicate étape : l'Association olympique canadienne a décidé d'appuyer Montréal et M. Jean Drapeau à la conférence internationale de Rome. Le président de l'association, M. James Worrall,, échange ici quelques mots avec le maire de Montréal, quelques minutes après l'arrivée de ce dernier à Toronto. (Voir en page 37).

Les USA réaffirment avoir toujours eu le contrôle des armes-H dans les pays alliés

JOHNSON CITY, Texas. (UPI, AFP, PA) — La Maison Blanche a fait savoir aujourd'hui que des ogives nucléaires américaines ont été mises à la disposition des alliés des Etats-Unis au sein des pays de l'OTAN, mais que les autorités américaines conservent la garde de ces ogives et qu'elles ne peuvent être utilisées sans l'autorisation explicite du président Johnson.

La déclaration de la Maison Blanche, rendue publique par le secrétaire de presse du président Johnson, M. Bill Moyers, fait suite aux informations de presse selon lesquelles des avions et des fusées de l'Allemagne de l'Ouest et d'autres pays de l'OTAN avaient été équipés secrètement d'ogives nucléaires américaines.

La déclaration en trois points affirme ce qui suit :

• Comme il a été dit souvent dans le passé, les Etats-Unis ont mis des ogives nucléaires américaines à la disposition de leurs alliés au sein de l'OTAN, mais la garde de toutes ces ogives demeure entre les mains des autorités américaines.

• Le président (Johnson), tout comme le vice-président Humphrey, est pleinement au courant des accords portant sur cette question conclus par le secrétariat de la Défense des Etats-Unis avec les alliés de l'OTAN.

• Comme il a été souvent déclaré, aucune ogive nucléaire dont les avions ou fusées américaines sont équipés ne peut être utilisée sans l'autorisation explicite du président des Etats-Unis. Il en va de même pour les ogives dont les Etats-Unis maintiennent la garde pour le compte des pays alliés de l'OTAN.

Réponse au "New York Times"

La déclaration présidentielle constitue une réponse aux affirmations du quotidien "New York Times" selon lesquelles le président Johnson et d'autres dirigeants haut placés n'étaient pas au courant des arrangements conclus par le secrétariat de la Défense et les pays alliés de l'OTAN sur les armes nucléaires.

Voir USA en page 2



(Exclusif à LA PRESSE)

Favreau chez des "confrères"

M. Guy Favreau, chef de l'aile québecoise du parti libéral fédéral, a rendu visite en fin de semaine aux libéraux provinciaux, réunis en congrès à Québec. M. Favreau s'entretient ici avec le premier ministre, M. Jean Lesage, qui a pris la parole hier soir au diner de clôture.

Les libéraux fédéraux du Québec réitèrent leur confiance envers le ministre Favreau

par **Vincent Prince**

QUEBEC. — Un caucus de l'exécutif provisoire de l'aile québecoise de la Fédération libérale du Canada a réitéré, avant-hier soir, sa confiance envers M. Guy Favreau.

Ce même caucus a fixé au 25 mars prochain la date du congrès de fondation de la section québecoise de la Fédération libérale du Canada. Cette réunion, d'une durée prévue de trois jours, se tiendra dans la vieille capitale.

La réunion de samedi avait, évidemment, lieu à huis clos, mais, comme il arrive souvent en pareilles circonstances, les décisions prises ont fini par être ébruitées.

Confirmation de M. Guy Favreau

De toute façon, en ce qui concerne le vote de confiance envers M. Favreau, ce dernier a confirmé lui-même la nouvelle, hier.

M. Favreau n'était pas présent à ce caucus, car il avait dans la journée même une entrevue avec M. Pearson à Ottawa, mais il n'a pas tardé à être informé de ce qui s'y était passé. Il était, évidemment très

Autres informations en page 13

heureux de cette marque de confiance.

La résolution en question constituait ce qu'un des participants a appelé "un vote de confiance et de félicitations" au leader québecois des libéraux fédéraux. On aurait aussi adopté un vote de confiance envers les autres ministres du Québec, mais la chose n'a pu être confirmée.

Vingt-neuf des trente-cinq membres de l'exécutif provisoire de section québecoise de la FLC assistaient au caucus. Celui-ci a duré plus de deux heures.

Aucune intention de démissionner

M. Favreau a confirmé à un journaliste qu'il n'a pas l'intention de quitter le cabinet qu'il ne s'attend pas qu'on lui demande de se retirer.

"Je ne vois rien dans ce qui est arrivé depuis le 8 novembre, a-t-il dit, qui devrait me faire changer d'idée à ce sujet."

Le président du Conseil privé a ajouté que, durant sa rencontre de samedi avec M. Pearson, celui-ci ne lui a sûrement pas laissé entendre qu'il devrait démissionner. Et rien n'indique, selon lui, que le premier ministre songerait à lui formuler une telle suggestion.

M. Favreau s'est dit au courant des invitations que certains lui ont faites dans la presse de résigner ses fonctions. Toutefois, a-t-il dit, le travail d'organisation à travers la province n'a pas dû être si mauvais, puisque le nombre des députés libéraux est passé de 49 à 56.

Commentant, par ailleurs, les rumeurs à l'effet que le ministre de la Justice, M. Lucien Cardin pourrait être forcé de démissionner du cabinet par suite de son état de santé, il a exprimé l'espoir que M. Cardin, au contraire, puisse continuer à remplir ses lourdes fonctions. Enfin, il a dit espérer que M. Jean Marchand soit appelé à siéger au conseil des ministres.

M. René Tremblay veut aussi rester

Un autre ministre fédéral, qui assistait en observateur au congrès de la Fédération libérale du Québec, M. René Tremblay, a dit lui aussi qu'il entendait demeurer dans le cabinet.

M. Tremblay n'a pas l'intention de démissionner, et il a dit qu'il en allait de même de M. Maurice Lamontagne. Les deux hommes ne voient pas pourquoi ils devraient résigner leurs fonctions.

Pour revenir au caucus de l'exécutif provisoire de la sec-

Voir FAVREAU en page 2

Agriculture : l'action du gouvernement sera énergique et nouvelle

par **Vincent Prince**

QUEBEC. — Le premier ministre Lesage a proclamé, hier soir, l'intention de son gouvernement d'intervenir de façon très énergique dans l'amélioration des prix des denrées agricoles et aussi dans l'organisation de la mise en marché des produits agricoles.

L'action du gouvernement à ce sujet, a-t-il dit, "prendra un caractère de dirigisme entièrement nouveau". Et cela, à la demande même des agriculteurs.

M. Lesage a fait part de ce projet au cours du grand discours qu'il prononçait au banquet de clôture du 11e congrès de la Fédération libérale du Québec tenu ici, en fin de semaine.

Le banquet était sous la présidence du Dr Irénée Lapierre, réélu pour un autre mandat président de la Fédération libérale du Québec. On remarquait notamment à la table d'honneur M. Guy Favreau, secrétaire du Conseil privé et chef de l'aile québécoise du parti libéral fédéral. L'auditoire a fait à ce dernier une longue ovation lorsqu'il lui fut présenté.

Autres informations en page 13

Le premier ministre a également annoncé la mise au point assez prochaine d'une assurance-récoltes et d'une politique coordonnée de consolidation des fermes.

Voir AGRICULTURE en page 2

La grande visite étudiante ce soir

Entre 7 h. et 10 h. ce soir, 7,000 étudiants montréalais et autant d'auxiliaires bénévoles iront dans tous les foyers solliciter l'aide de la population au Prêt d'honneur. (Voir en page 8)

La Colombie-Britannique se prépare à une grève générale de 48 heures

VANCOUVER (PC) — La Colombie-Britannique se prépare à une grève générale de 48 heures qui doit éclater mercredi soir minuit, alors que le Syndicat international des travailleurs des industries pétrolière, chimique et atomique (CTC) doit étendre à tous les secteurs de l'industrie l'arrêt de travail qui paralyse présentement les établissements de la British American Oil, non seulement dans la province mais du Pacifique jusqu'à l'Ontario.

Les principaux dirigeants du syndicat et les représentants de la compagnie concernée sont arrivés à Vancouver au cours de la fin de semaine pour continuer les négociations.

M. J. R. Duncan, directeur canadien du Syndicat international des travailleurs de l'industrie pétrolière, chimique et atomique, de Toronto, a rencontré le ministre du Travail, M. Leslie Peterson et le conciliateur en chef du gouvernement, M. Reg Clements.

Plus l'échéance de mercredi se rapproche, plus les représentants des compagnies pétrolières semblent disposées à accepter les efforts de médiation de M. Clements. M. Duncan a annoncé qu'un comité représentant les travailleurs d'autres provinces était aussi à Vancouver. "Toute entente à laquelle on en arriverait ici, a-t-il dit, règlerait le problème à travers tout le Canada".

Commentant la décision de l'Association internationale des machinistes, groupant 6,000 membres, de ne pas participer à la grève générale, M. George Johnston, organisateur de la manifestation pour la Fédération du travail, a soutenu que ce geste ne fait qu'amoindrir la possibilité d'un règlement prochain du conflit.

L'arrêt de travail, qui ne serait général qu'en Colombie-Britannique, menace aussi de frapper toutes les raffineries de pétrole du pays. Au Québec, la grève serait déclarée par quelque 500 travailleurs.

Le principal point en litige est la sécurité d'emploi. Le syndicat demande qu'un avis de 18 mois soit donné aux travailleurs, les prévenant de toute amélioration technologique pouvant entrainer le congédiement d'un des leurs.

Voir GREVE en page 2

La grève éclatera dans les raffineries de Montréal et Toronto à midi jeudi

La grève doit éclater aux raffineries de Texaco et de British Petroleum, à Montréal et Toronto, jeudi, à midi, neuf heures après le début de l'arrêt de travail général en Colombie-Britannique.

Le directeur de la section québécoise du Syndicat international des travailleurs des industries pétrolières, chimique et atomiques (CTC), Bernand Daoust, s'attend à une grève dure longtemps.

C'est la première fois, souligne-t-il, qu'un arrêt de travail est déclaré à l'échelle de l'industrie, comme c'est la première fois qu'une grande lutte est entreprise pour protéger les travailleurs contre l'automation.

Les dirigeants syndicaux n'ont pas caché à leurs membres qu'il s'agit d'une guerre d'usure qui menace d'être longue et dans laquelle le syndicat met son existence même en jeu.

M. Daoust a souligné hier soir au téléphone : "Les compagnies veulent nous donner une leçon et nous voulons leur prouver que nous pouvons leur faire la lutte."

Il reconnait que la tâche ne sera pas facile, précisant que la British American, par exemple, qui est paralysée depuis deux mois par une grève, offre maintenant des augmentations de salaires moindres qu'au début de l'arrêt de travail.

Attribution des prix Goncourt et Renaudot

PARIS. (AFP) — Le prix Goncourt a été attribué aujourd'hui à l'"Adoration" de Jacques Borel, tandis que le prix Renaudot l'a été à Georges Pérec pour son roman "Les Choses".

C'est au cinquième tour de scrutin, avec six voix contre quatre, que le grand favori Jacques Borel a obtenu le prix Goncourt 1965. Une voix est allée à Roger Grenier, une à Pierre Tillard, une à Jacques Perry, et une à Jacques Benz. Aux tours précédents, des voix étaient allées notamment à Michel Mohrt et Pierre Sylvain.

Quant au prix Renaudot, 40ème du nom, il est de tradition de ne pas donner de détail du scrutin, mais c'est après plusieurs tours que le gagnant a été désigné.

Jacques Borel est né à Paris en 1925, il a fait une licence de Lettres en Sorbonne et exerce actuellement dans un lycée comme professeur d'anglais. Il collabore à diverses revues dont "Europe", "Critique" et aux "Cahiers du Sud". Il est marié et père de famille. Jacques Borel a également contribué à l'ouvrage consacré à Verlaine dans la pléiade.

L'"Adoration" est son premier roman. Paru aux éditions Gallimard, c'est un épais roman de plus de 600 pages et une véritable autobiographie.

Georges Pérec est né en 1936, à Paris. Il a poursuivi des études en sociologie et est actuellement documentaliste au Conseil national des recherches scientifiques.

"Les Choses" est son premier livre. Dans ce roman, l'auteur conte l'histoire d'un jeune couple qui abandonne peu à peu la vie d'étudiant pour prendre contact avec le travail et aussi avec l'argent.

L'ex-juge de Blois et cinq ex-conseillers ont comparu

QUEBEC. (PC) — Rodolphe de Blois, ancien juge de la Cour municipale de Québec et cinq anciens conseillers de la ville, ont comparu en Cour samedi sous des accusations de fraude et de conspiration dans le but d'entraver le cours de la justice.

Le juge Gérard Simard a fixé à vendredi l'enquête préliminaire et à $1,000 leur cautionnement.

Les accusations font suite à la publication du rapport de la commission royale d'enquête Sylvestre sur les opérations de la cour municipale de Québec entre janvier 1958 et novembre 1963.

Le commissaire, le juge Armand Sylvestre, a qualifié de "honteuse" et "scandaleuse" la façon dont les infractions aux lois de la circulation étaient traitées. Il estime que cette mauvaise administration a coûté $100,000 par année à la capitale provinciale.

L'ancien juge de Blois, âgé de 70 ans, est accusé d'avoir fraudé la ville de Québec et le public en général de $117,437 en annulant 39,531 sommations; 11,684 contraventions aux règlements de circulation et de stationnement de même que 2,657

Voir l'EX-JUGE en page 2

SOMMAIRE

Annonces classées / 26 à 34
Bandes dessinées / 35
Décès, Naissances, etc. / 46
Editorial / 4
Finance / 42 à 44
Horoscope / 24
Les patrons / 28
Loisirs et récréation / 7
Mots croisés / 29
Nouvelles internationales / 25
Radio et Télévision / 45
Spectacles et Concerts / 18, 19
Sports / 37 à 41
Tribunaux / 10
Vie féminine / 14 à 17
Vie mondaine / 15
Votre médecin / 23

Une auto contenant des restes humains repêchée à Québec

QUEBEC (PC) — Une Chevrolet 1957, portant des plaques d'immatriculation de l'année 1962 et contenant certaines parties d'un squelette humain, a été repêchée jeudi soir des eaux du St-Laurent.

C'est un dragueur qui a ramené l'automobile à la surface, près du quai no 6 de l'Anse-au-Foulon, à Québec.

Alors que les policiers municipaux poursuivaient leur enquête, ce matin, le chef adjoint de la police, M. Aimé Guillemette a déclaré que l'on avait pu établir que l'automobile démantibulée avait appartenu à un comptable de Charlesbourg, M. Lucien Pouliot.

M. Guillemette a ajouté que M. Pouliot avait été porté disparu en 1962 et que l'on avait pu établir la propriété du véhicule grâce aux numéros inscrits sur les plaques d'immatriculation.

Dans la voiture, les enquêteurs ont découvert des ossements humains ainsi qu'un porte-monnaie d'homme. Cette dernière découverte porte les enquêteurs à présumer que les ossements trouvés étaient ceux d'un homme.

Quant au porte-monnaie et à son contenu, les policiers n'ont pu les soumettre immédiatement à des expertises, car ils étaient trop mouillés.

On croit que cette automobile reposait depuis trois ans au fond du St-Laurent. On se demande si d'autres voitures ne seraient pas également dans le fond de l'eau, au même endroit. En effet, il s'agit du troisième véhicule en une semaine à être retiré des eaux du fleuve.

La police s'interroge sur la possibilité d'une autre série de crimes, dont des meurtres, qui peuvent avoir été commis en 1962.

L'EX-JUGE

SUITE DE LA PAGE 1

autres contraventions concernant des règlements municipaux.

Il est aussi accusé d'avoir entravé le cours de la justice.

En outre, il est conjointement accusé, avec les cinq anciens conseillers, d'avoir conspiré pour annuler 49,923 sommations, 14,862 contraventions et 4,572 billets relatifs à d'autres reglements municipaux. Il est également accusé d'avoir fraudé la ville de Québec et le public d'un montant de $151,876.

Les cinq conseillers impliqués sont Jos Matte, âgé de 69 ans; Jean-Marie Lafleur, âgé de 56 ans; Gérard Hamel, âgé de 54 ans; Emilien Boissinot, âgé de 53 ans; et Henri Gagnon, âgé de 68 ans.

Deux anciens employés de la Cour, Pierre Vallée et Gonzague Champoux, ont déjà été accusés d'obstruction au cours de la justice et de fraude.

Des sommations ont aussi été émises à l'adresse de trois autres anciens employés de la Cour d'un échevin réélu aux dernières élections municipales et de huit autres anciens échevins.

LA MÉTÉO

MINIMUM CETTE NUIT : 35
MAXIMUM DEMAIN : 40

Régions de Montréal et des Laurentides : nuageux aujourd'hui et demain, avec quelques brèves périodes de neige légère ou de grésil. Peu de changement dans la température. Vent léger de l'Est. Minimum cette nuit et maximum demain : à Montréal, 35 et 40, à Ste-Agathe, 23 et 32.

Région d'Ottawa : nuageux, brumeux en quelques endroits. Demain, nuageux, avec légères chutes de neige. Peu de changement dans la température. Minimum cette nuit et maximum demain : à Ottawa, 30 et 35.

Régions des Cantons de l'Est : nuageux aujourd'hui et demain, avec neige légère et grésil cet après-midi. Peu de changement dans la température. Vent léger. Minimum cette nuit et maximum demain : à Sherbrooke, 32 et 35.

St-André-de-l'Epouvante : la police recherche le corps de Maurice Garneau, tué en 1957

ST - ANDRE - DE - L'EPOUVANTE. — Un porte-parole de la Sûreté provinciale a déclaré hier que des recherches seront entreprises dès aujourd'hui pour retrouver le corps dépecé d'un dénommé Maurice Garneau, lequel est disparu depuis 1957 et dont les restes auraient été inhumés près d'une route secondaire reliant St-André-de-l'Epouvante à St-François-Xavier, dans la région du lac St-Jean.

Quatre policiers se sont rendus dans cette région samedi en compagnie d'un détenu appréhendé dernièrement à Montréal. Celui-ci, un certain Emile Martel, 45 ans, était recherché depuis plusieurs semaines, soit depuis que la police avait effectué des recherches, sur les indications d'André Lamothe, pour retrouver le corps de Garneau à une dizaine de milles de Chambord, dans la région du lac St-Jean.

On sait que Lamothe est accusé du meurtre d'Albéric Bilodeau, 52 ans, de Ste-Marie-de-Beauce, dont le cadavre a été exhumé en même temps que ceux de Rédempteur Faucher, Paul Brie et Paul Chandonnet.

Martel, lui-même originaire du petit village de St-André-de-l'Epouvante, a conduit les policiers près de l'endroit où il croit que les restes de Garneau ont été inhumés par ses meurtriers, en 1957. Mais les agents de la PP ont dû renoncer aux recherches, avec l'intention des reprendre aujourd'hui, car dix pouces de neige et un sol gelé les empêchaient de creuser à l'aide de simples pelles.

Martel, qui aurait fait des aveux complets, est retourné à Québec avec les policiers. Ils doivent revenir à St-André-de-l'Epouvante dès aujourd'hui.

Garneau serait une cinquième victime de la pègre en rapport avec le réseau de faillites frauduleuses et de crimes d'incendies. En plus de Lamothe, Jean-Jacques Gagnon, Ovila Boulet et Fernand Quirion ont été tenus criminellement responsables des autres assassinats.

De plus, la police n'ignore pas l'existence de deux autres victimes dans cette vaste affaire criminelle. Cependant, on n'a pas encore retrouvé les corps de Maurice Gingras et de Paul Nadeau qui seraient respectivement enterrés près de St-Ferdinand-d'Halifax et près de St-Nicolas, non loin de Québec.

GREVE

SUITE DE LA PAGE 1

Le syndicat réclame aussi une compensation monétaire pour les employés victimes de la fermeture complète ou partielle d'une usine, de même que le recyclage des travailleurs dont les métiers deviennent inutiles.

Au chapitre des salaires, le syndicat réclame une augmentation de 50 cents l'heure à l'actuel taux horaire de base qui est de $2.50.

La grève générale projetée en Colombie-Britannique signifierait que pendant 48 heures les gens pourraient, par exemple, continuer de conduire leur automobile, mais ne pourraient prendre l'autobus : pourraient faire leurs emplettes à la petite épicerie, mais non au supermarché.

Ils pourraient, évidemment, en cas de besoin, faire appel à la police, aux pompiers, aux hopitaux., mais ne pourraient recourir aux services des techniciens pour faire réparer leur poste de télévision ou leur lessiveuse.

Le Syndicat international des travailleurs des industries pétrolière, chimique et atomique, qui prétend son existence menacée, a demandé l'appui de tous les syndicats, même de ceux qui ne sont pas directement concernés par le litige.

La Colombie-Britannique compte plus d'un millier de syndicats groupant un total de 227,000 membres : ces syndicats représentent 42 pour cent des travailleurs de la province.

Pour sa part, le procureur général de la province, M. Robert Bonner, estime qu'une grève générale de 48 heures coûterait $20 millions à la province.

Le président du Board of Trade de Vancouver, M. R. T. Cunningham, estime, de son côté, que la menace de grève est "de l'intimidation dans sa pire forme", soutenant que "cette mesure illégale viole toutes les ententes collectives en vigueur". Selon lui, il s'agit là d'un geste irresponsable qui nie les principes fondamentaux de la négociation collective.

La division provinciale de l'Association des manufacturiers canadiens a demandé à ses membres de bien faire comprendre aux ouvriers les conséquences d'une grève générale.

En participant à une telle greve, dit-elle, les employés pourraient être renvoyés ou suspendus, ou sujets à d'autres mesures disciplinaires et pourraient perdre les droits que leur assurent les contrats de travail. Le groupe de manufacturiers évoque aussi la possibilité de poursuites judiciaires contre les travailleurs, eux-mêmes, les syndicats et leurs représentants.

Les leaders syndicaux qui préparent la grève n'ignorent pas que cette initiative pourrait leur coûter cher.

En effet, les lois du travail de la province du Pacifique prévoient des sanctions pour le moins sévères dans les cas de grèves illégales ou de violations des contrats collectifs de travail.

Deux membres du Cabinet provincial ont dénoncé le projet d'arrêt de travail qu'ils ont qualifié d'illégal.

De leur côté, les chefs syndicaux expriment certains doutes quant à la légalité de leur geste éventuel mais ils affirment qu'ils n'ont nullement l'intention d'éviter le conflit.

Ainsi on apprend que M. Pat O'Neal, secrétaire-trésorier de la Fédération des travailleurs de la Colombie-Britannique, aurait déclaré, au cours d'une entrevue, n'avoir pas eu le temps de parler des aspects légaux de la grève à ses conseillers juridiques.

La Fédération entend donc entreprendre l'arrêt de travail à minuit, mercredi le 24 novembre, même si les lois du Travail de cette province prévoient des sanctions de $125 par jour contre l'organisme et de $50 contre les chefs syndicaux.

Plusieurs centrales ouvrières dont l'Association des employés de l'Hydro colombienne, forte de 6,000 membres; les Travailleurs unis du bois d'Amérique; les Employés de la pulpe et du sulfite; les Pêcheurs unis; l'Association des employés de la poste et la Fraternité internationale des travailleurs de l'électricité, ont accordé leur appui aux employés de l'industrie du pétrole.

AGRICULTURE

SUITE DE LA PAGE 1

Dirigisme imposé par la réalité

Pour revenir au dirigisme d'Etat dans le domaine des prix et de la mise en marché des produits agricoles, M. Lesage a dit que certains pourraient qualifier cette intervention du gouvernement de politique socialiste ou d'orientation vers la gauche. Ce sont là, a-t-il dit, des mots qui importent peu. De toute façon, a-t-il ajouté, "ce dirigisme de bon aloi, il est imposé par la situation précaire dans laquelle se trouve la classe agricole aujourd'hui".

Le grand problème ici se résume dans des statistiques. De 1949 à 1961, l'augmentation du coût de la vie à la ferme a été de 35% alors que l'indice des prix à la ferme des produits agricoles ne s'est accru que de 2.4%.

Cet écart extrême ne peut être corrigé que par une intervention beaucoup plus grande des gouvernements. Il faut une action concertée du Québec et d'Ottawa car, dans le domaine commercial, s'exerce la double juridiction du fédéral et des provinces.

M. Lesage a signalé, à ce propos, une initiative de ce genre déjà prise dans le domaine de l'industrie laitière. "Donnant suite à une recommandation du sous-comité de l'industrie laitière de la Régie des marchés agricoles du Québec, des pourparlers s'amorçaient en février 1965 entre l'Ontario et le Québec en vue de préparer une action conjointe de ces deux provinces et du gouvernement fédéral dans le domaine de la mise en marché du lait et des produits laitiers. Cette action conjointe des gouvernements a pour but d'aider les cultivateurs dans la mise en marché de leurs produits laitiers et de porter le plus tôt possible à $4 le 100 livres le prix à l'usine du lait de fabrication".

Ere nouvelle

Cette déclaration de M. Lesage a été vivement applaudie par les délégués ruraux, en particulier. On l'a écouté aussi fort attentivement quand il a laissé prévoir qu'une action conjointe similaire des gouvernements s'exercera également dans d'autres domaines, tels que les oeufs, le poulet à griller, le porc de marché, la pomme de terre, "pourvu que les producteurs canadiens demandent l'établissement d'une régie pour l'un ou plusieurs de ces produits".

C'est une ère nouvelle qui débute, a dit le premier ministre, en vue de corriger, en faveur des agriculteurs, les graves inconvénients économiques et sociaux du marché libre, trop libre, des produits de la ferme. L'action conjugée des gouvernements suppléera à la faiblesse des agriculteurs laissés à eux-mêmes.

Au sujet de l'assurance-récoltes, M. Lesage s'est contenté de dire qu'un rapport préliminaire a déjà été préparé par les conseillers techniques du gouvernement et qu'un comité d'étude "sera en mesure de nous soumettre d'ici quelque temps un avant-projet de loi à cet effet".

Pour ce qui est de la troisième des tâches prioritaires qui incombent au gouvernement, la consolidation des fermes, M. Lesage a indiqué que celle-ci peut se faire de trois façons : a) par l'amélioration du fonds de terre déjà disponible ; b) par l'agrandissement de la ferme ; c) par la spécialisation des productions.

En ce qui a trait, notamment, à la deuxième façon, le gouvernement songerait à instituer un crédit agricole spécial pour aider le cultivateur qui agrandit son domaine par l'achat de terres voisines. Un autre projet à l'étude vise à étendre aux sociétés d'exploitants agricoles les avantages du Crédit foncier provincial. "Ainsi seraient encouragés les agriculteurs qui, secouant leur individualisme traditionnel, consentiraient, et cela pour leur plus grand bien, à mettre en commun leurs capitaux et leur travail en vue de l'exploitation d'un domaine agricole".

Terres viables et spécialisation

Les cultivateurs, a dit M. Lesage pourraient s'aider grandement par la coopération. Aussi, par la spécialisation. Celle-ci pourrait être régionale. "Je verrais très bien, a-t-il dit, dans un avenir prochain la province subdivisée en régions à plus ou moins forte densité de population où chacune de ces régions atteindrait un certain degré de spécialisation agricole et industrielle adaptée à la vocation naturelle du sol et du sous-sol".

Mais il ne faut pas perdre son temps à s'occuper des fermes qui ne sont pas viables. Il y en a une trentaine de mille dans la province. D'ici quelques années, les propriétaires de ces fermes non rentables devront les fusionner à d'autres ou les faire servir à la consolidation des autres fermes. Le gouvernement, pour sa part, n'a pas l'intention "d'essayer de consacrer à l'agriculture un nombre et une catégorie de fermes que tous les experts vouent à un échec certain".

CAUCUS

SUITE DE LA PAGE 1

avec M. Diefenbaker au sujet des armes nucléaires, était l'un de ceux qui attendaient pour serrer la main de leur chef. "C'est bon de vous revoir, a dit M. Hees. Je suis très heureux d'être de retour."

M. E. Davie Fulton, ancien ministre des Travaux publics, qui a abandonné la politique fédérale, il y a deux ans, pour prendre en main le parti conservateur de la Colombie-Britannique, se vit dès son entrée entouré d'amis et de connaissances.

"Je suis content de te revoir, Davie" s'est exclamé M. Hees alors que tous deux s'éloignaient un peu pour discuter.

C'est donc dans une atmosphère de cordialité et de bonne entente que tous se sont revus et entreprendront de mener à bien l'opposition au sein du nouveau Parlement canadien.

REMANIEMENT

SUITE DE LA PAGE 1

vront être rapatriées au Québec d'ici un an.

D'après M. Pearson, ce programme a été bien administré par Ottawa et il ne voit pas de raisons pour lesquelles cette administration devrait changer de mains. Je n'ai eu aucune indication en ce sens, a-t-il précisé.

Enfin, le chef du gouvernement ne croit pas qu'il soit question de cette affaire au cours de la prochaine conférence fédérale-provinciale. Le premier ministre a ajouté qu'il négociera de la même façon avec les provinces au cours des prochaines conférences. Il croit que son nouveau mandat, que plusieurs jugent faible, n'a pas affaibli sa position.

Au congrès de la FLQ, la santé a failli éclipser l'agriculture

QUEBEC. (DNC)—Même si le thème central du 11e congrès de la Fédération libérale du Québec portait sur une "économie rurale dans un Québec moderne", les quelque 1,400 délégués se sont aussi montrés tout aussi fortement préoccupés par un autre sujet, aussi brûlant, la Santé.

En effet, pa moins de neuf résolutions portant sur ce sujet ont été adoptées unanimement, hier, par les congressistes, et toutes allaient dans le même sens : la mise sur pied, par le gouvernement, et dans les plus brefs délais, d'un système universel d'assurance-santé.

D'ailleurs, la majeure partie de ces résolutions provenaient du "comité de la santé" de la Commission politique FLQ.

Pour justifier leurs demandes, les proposeurs de ces résolutions insistent sur deux points.

En premier lieu, disent-ils, le problème de la santé en est un qui relève de la responsabilité d'un Etat moderne, et en conséquence, "il est nécessaire que l'Etat prenne cette responsabilité avec les professions intéressées, tout en sauvegardant la liberté des individus".

En deuxième lieu, ajoutent-ils, "le problème de la santé de la population rurale de la province est plus urgent, parce que cette population n'a pas les mêmes facilités de plan privé d'assurances que dans les milieux industriels".

En conséquence, il a été recommandé au gouvernement qu'il "procède à l'implantation d'un plan universel d'assurance-santé, dans le plus court délai possible, avec la coopération de toutes les professions intéressées".

On a aussi insisté sur la nécessité d'inclure dans ce plan d'assurance-santé, tous les soins cliniques externes, et, à ce dernier sujet, de multiplier au Québec les cliniques externes pour fin de diagnostic, de préadmission et de prévention.

Les médicaments

Par ailleurs, le congrès s'est aussi penché sur le problème des médicaments et de leur fabrication.

Aussi, il a été proposé trois mesures au gouvernement. D'une part il devrait inclure dans son plan d'assurance-santé le coût des médicaments, ou à tout le moins, il devrait voir à ce qu'ils soient fournis gratuitement aux indigents; de l'autre, on désire que le gouvernement "légifère pour obliger toute personne qui veut vendre ou distribuer des médicaments au Québec, soit requise d'en notifier le gouvernement avant de commencer ses opérations".

Enfin, on suggère que seuls "les médicaments fabriqués par des entreprises rencontrant les normes de fabrication de la Loi des aliments et drogues, seront dispensés gratuitement aux personnes couvertes par le plan universel d'assurance-santé".

Agriculture

Faisant siennes les conclusions de l'étude accomplie par le professeur Gérald Fortin, de Laval, les congressistes ont adopté au complet les quelque 90 résolutions qui concernaient le thème même du congrès : "Une économie rurale dans un Québec moderne".

C'est ainsi qu'ils se sont prononcés en faveur d'un réaménagement régional "global" qui, selon M. Gérald Fortin, est appelé à devenir "une grande ville à faible densité".

Point-clef de leurs demandes en ce domaine de la rénovation agricole : la planification. Ils veulent que cette réforme de l'agriculture soit axée sur une planification régionale à court terme, et provinciale à long terme.

Il y eut donc peu de surprises à ce 11e congrès de la FLQ. A la différence de certains autres congrès, on sentait que congressistes et autorités gouvernementales oeuvraient main dans la main, pour ainsi dire.

USA

SUITE DE LA PAGE 1

Le journal affirmait également que selon des sources autorisées, le contrôle ultime des Etats-Unis sur ces ogives a existé beaucoup plus en théorie qu'en pratique, à certains moments.

Par ailleurs, le quotidien newyorkais prétend que des appareils de chasse de l'Allemagne de l'Ouest, pouvant décoller à quelques minutes d'avis, avaient été équipés d'ogives nucléaires américaines. Des arrangements semblables, affirme le journal, ont été conclus également avec la Grande-Bretagne, la Belgique, le Canada, la France, l'Italie, les Pays-Bas et la Turquie.

Démentis des Allemands et des Britanniques

A Bonn, un porte-parole du ministère de la Défense, le colonel Hasso Viebig, a déclaré qu'il n'existe qu'un seul système unifié pour le déploiement et l'armement des ogives nucléaires. En vertu de ce système de la "clé unique", dit-il, les Etats-Unis détiennent le contrôle exclusif de tels armements et ceci reste valable à moins d'une décision contraire que seul le président des Etats-Unis est habilité à prendre. "Il n'existe pas de système à deux clefs et on n'a jamais cédé aux Allemands une partie du contrôle de ces armes", a affirmé le porte-parole allemand.

A Londres, le Foreign Office a aussi implicitement démenti les allégations du "New York Times". "Les forces armées allemandes ne sont pas dotées d'armes nucléaires dont les ogives ne soient strictement contrôlées par les Américains", a déclaré le porte-parole officiel.

FAVREAU

SUITE DE LA PAGE 1

tion québecoise de la Fédération libérale du Canada, un porte-parole a évalué que l'association fédérale québecoise compte déjà 30,000 membres. Selon ses prévisions, ce chiffre aura atteint 50,000 pour la tenue du congrès de fondation, en mars.

Par ailleurs, un bon nombre de libéraux fédéraux assistaient au congrès de la Fédération du Québec. Ils semblaient faire très bon ménage avec leurs collègues "provinciaux".

Le plus petit endoscope du monde

Un laboratoire londonien a mis au point un nouvel endoscope qui permet d'explorer visuellement les cavités ne mesurant pas plus de trois millimètres. Selon les fabricants, il s'agit du plus petit instrument de ce genre existant au monde.

Cet appareil peut rendre de grands services en biologie, car il peut être utilisé avec un appareil photographique, une caméra ou même se brancher sur un système de télévision en circuit fermé.

Mappin's
... présente
TISSOT
Une tradition Suisse depuis 1853



44536 — Le dernier cri de l'élégance masculine, automatique, étanche, avec calendrier. Acier — $85.00 Jaune — $89.50



44540 — "Seastar", automatique, étanche, avec calendrier, bracelet metal. Acier — $79.50 Jaune — $85.00

TISSOT est une des deux montres les plus vendues en Suisse. Elle est garantie sans condition. Elégante et précise. Son prix est exceptionnellement avantageux et elle est faite pour durer 20 ans et plus.

Chaque Tissot est montée sur rubis, est munie d'un ressort incassable, est antimagnétique et antichocs.

Mappin's

1000 ouest, rue Ste-Catherine — 866-7431
et à la Place Ville-Marie

DANSEZ
Fox Trot, Cha-Cha, Rumba, Etc.



15 Leçons $7.50

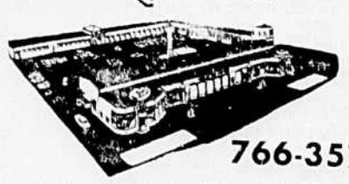
Tél. 254-4661
ÉCOLE DE DANSE ARTHUR MURRAY
9619 est, Notre-Dame (angle George V)

Pagé & Fils Ltée



DODGE SEDAN 2 PORTES CORONET

DODGE '66
livrée directement de notre salle de montre
Prix au complet $2718.
$250 COMPTANT ou votre ECHANGE
Balance $62 par mois
FINANCEMENT A 7%
LA PLUS FORTE ALLOCATION D'ECHANGE POSSIBLE



Incluant la fameuse garantie de CHRYSLER. 5 ans, 50,000 milles et les services réputés de PAGE & FILS en affaires depuis 1911.

766-3571
3350, rue WELLINGTON — VERDUN
Ouvert tous les soirs jusqu'à 10 heures

Pagé & Fils Ltée

SE NETTOIE en QUELQUES SECONDES
SANS AVOIR A ENLEVER LE CHASSIS



CONTRE-FENETRE ET MOUSTIQUAIRE EN ALUMINIUM
S'INCLINANT et à TRIPLE RAINURE
NOUVEAU !
• Châssis Weatherlock.
• Enclenchement automatique.
• Brise-bise en tissu Schlegel tout le tour pour éviter en permanence les courants d'air.
$19.95
MINIMUM 4 FENETRES
Aussi PORTES $49.50 et plus
Installation facultative
CROWNE ALUMINIUM
Téléphonez immédiatement
722-1641

UN NOUVEAU SERVICE DE LA BNE

Offrez un cadeau qui rapporte
-des Certificats d'épargne
BNE de six ans

Les Certificats d'épargne BNE font un cadeau merveilleux. Vous les achetez à 25% d'escompte et, en six ans, ils atteignent leur pleine valeur, soit un tiers de plus que ce que vous avez déboursé. Autrement dit, vous payez $3 seulement pour recevoir $4 de Certificats d'épargne de la BNE. Ils peuvent être obtenus en coupures de $10 à $50,000 à n'importe quelle succursale de la Banque de Nouvelle-Ecosse. Remboursables à tout moment.

Scotia BANK
LA BANQUE DE NOUVELLE-ECOSSE

BC-1665F

Maintenant
6%
d'intérêt
sur les certificats
de placements
garantis
d'une durée
de 5 ans

Profitez des nouveaux taux élevés d'intérêt que vous offrent les certificats de placements garantis du Trust National
Intérêt sur certificats de un à quatre ans: 5½%
Intérêt payé par chèque semestriel le premier janvier et le premier juillet
Montant minimum: $500
Montant maximum: $25,000

Épargnez sûrement
Voyez le Trust National

Trust National
FONDÉ EN 1898
61C-266F

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION 849-4711 / LIVRAISON A DOMICILE 849-1138

3 MONTREAL, LUNDI 22 NOVEMBRE 1965 — 81e ANNEE — No 270



photo Réal St-Jean, LA PRESSE

Dégâts de $150,000 dans un incendie de trois alertes

Un violent incendie a considérablement endommagé deux immeubles à logements, peu après 6 h. 30 hier soir, au 1241 de la rue Fort, à Montréal. Les pertes dépasseraient les $150,000. Plus de 75 pompiers ont répondu aux trois alertes qui ont été sonnées, la première à 6 h. 38, la deuxième à 6 h. 41 et la dernière à 6 h. 43. A l'arrivée des pompiers, les flammes couraient du bas en haut, se propageant avec une rapidité terrifiante. Le capitaine Coupal Ouellette, chef de district intérimaire, a dirigé les pompiers dans leur travail jusqu'à l'arrivée de l'assistant-directeur, M. Dollard Boisvert. Les pompiers ont mis environ une heure avant de maîtriser la situation. Deux d'entre eux ont été blessés, l'un M. R. Desrosiers, 27 ans, d'une coupure à une main et l'autre, M. G. Boisjoly, 26 ans, d'asphyxie. Les deux immeubles à logements de quatre étages adjacents n'ont pas été complètement démolis. Les pompiers ont utilisé, pour combattre les flammes, huit jets d'eau, quatre échelles magyrus et la "girafe". L'incendie aurait pris naissance dans la chambre aux fournaises, au sous-sol. Un homme de 74 ans, M. Albert Bélanger, du 10,750 rue Sackville, a Bordeaux, qui était aux abords de l'incendie comme spectateur, est mort subitement au beau milieu de la foule. Il s'agissait du père du chef-instructeur intérimaire des pompiers, M. Jean-Paul Bélanger, qui était lui-même présent sur les lieux.

Le problème de l'école Wilfrid-Pelletier à Anjou serait réglé d'ici demain matin

par Yves Leclerc

Les autorités des diverses commissions scolaires touchées par la "grève" des élèves de l'école Wilfrid-Pelletier d'Anjou espèrent que le problème sera réglé, du moins temporairement, d'ici à demain matin.

En effet, les négociations entreprises avec la CECM pour obtenir des locaux devraient aboutir au cours de la journée d'aujourd'hui. Il semble déjà presque certain que les écoliers catholiques anglais actuellement installés dans le gymnase de l'école Wilfrid-Pelletier pourront être logés dès demain matin dans des classes de la CECM.

"Dans l'est, précise-t-on à Anjou, mais nous ne pouvons pas dire exactement où, tant que ça ne sera pas réglé définitivement".

Une réunion des divers intéressés a eu lieu vendredi. M. Jean-Paul Pilon, secrétaire du maire et commissaire à l'école Ernest-Crépeault, nous a déclaré qu'il est possible que la CECM puisse mettre bientôt non seulement cinq, mais huit classes à la disposition des écoliers-voyageurs.

Système de transport

Il a ajouté que les élèves, dont ce sera le deuxième déménagement en quelques semaines, seront transportés dans ces locaux par autobus à partir d'Anjou.

Cet immeuble temporaire dont la construction pourrait commencer dès la semaine prochaine, serait érigé sur le boul. Joseph-Renaud.

Les parents des grévistes

D'autre part, les parents des élèves de langue française qui ont fait la grève pour protester contre l'arrivée des "anglais" dans "leur" gymnase, semblent décidés à laisser leurs enfants agir comme ils croient devoir le faire.

M. Laurier Gravel, qui a formé un comité de parents, nous a déclaré : "Les enfants estiment qu'ils ont droit à certains services, et qu'il est normal pour eux de revendiquer. Quant à moi, j'ai dit à mon gars de suivre l'avis de ses confrères."

La grève encore ?

Il a ajouté que les étudiants du secondaire semblaient hier soir bien décidés à reprendre la grève ce matin. Ils auraient formé un comité pour délibérer à ce sujet, et il semble que, s'il y a grève, près de 300 jeunes sont prêts à y participer.

Cependant, il y a multitude d'opinions sur le sujet et, au moment d'aller sous presse, personne ne sait encore ce qui

Voir ECOLE en page 6

La situation est redevenue normale à l'école Wilfrid-Pelletier de ville d'Anjou, ce matin.

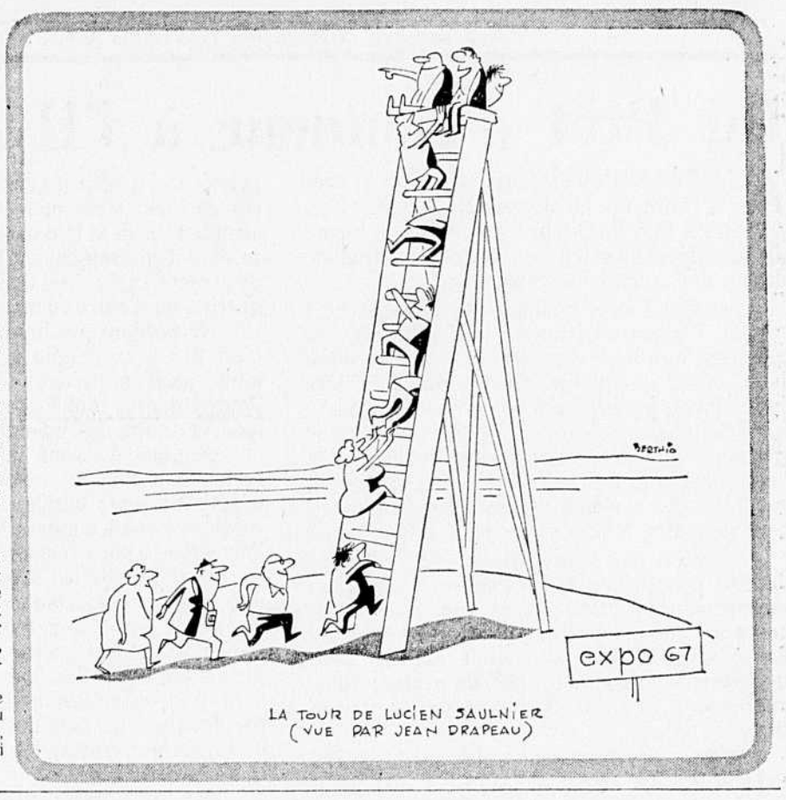
Les élèves de langue française du cours secondaire ont accepté de réintégrer leurs classes, après que les dirigeants de la Commission scolaire d'Anjou eurent promis à ces quelque 300 "grévistes" que la situation serait réglée définitivement aujourd'hui.

Certaines personnes croient cependant que la situation pourrait très bien s'envenimer, et de belle façon, demain matin, si le gymnase de l'école Wilfrid-Pelletier est encore occupé par les élèves catholiques de langue anglaise de l'ancienne annexe du centre commercial d'Anjou.

On croit en effet que les parents ont l'intention d'intervenir eux-mêmes et de protester d'énergique façon aux abords même de l'école.

"Ce réseau de transport, a-t-il précisé, est prêt à fonctionner dès que l'entente avec la commission des écoles catholiques de Montréal sera conclue."

Par ailleurs, le maire Ernest Crépeault a annoncé qu'avec l'autorisation de Québec, une école temporaire préfabriquée serait construite dans une couple de mois, pour abriter les classes errantes jusqu'à l'automne, alors qu'elles pourront s'installer dans la nouvelle annexe de l'école Ernest-Crépeault, leur demeure définitive.



LA TOUR DE LUCIEN BAULNIER (VUE PAR JEAN DRAPEAU)

Les routes glissantes ont causé la mort de neuf des 12 victimes de la fin de semaine

Douze personnes ont perdu la vie de façon accidentelle en fin de semaine, dont neuf sur les routes. Un homme s'est noyé, une femme a été brûlée vive et une mère de famille a été tuée accidentellement par son garçon.

L'état extrêmement glissant des routes en fin de semaine a rendu les déplacements en automobile très téméraires. La circulation a été plutôt limitée, et surtout très lente.

Cependant, une seule collision due à la glace qui recouvrait la chaussée a fait deux morts et 11 blessés, ver 10 h. 15 hier soir, à un mille au nord-est de St-Sulpice, sur la route no 2.

A ST-SULPICE

Mme Gilles Drainville, 22 ans, du 302 Rang Petit-Bois, à Maskinongé, et **Mlle Lise Gauvin,** 23 ans, du 460, 3e Avenue, à Shawinigan, ont été tuées.

Le mari de Mme Drainville, M. Gilles Drainville, 30 ans, son père et sa mère, M. et Mme Justin Drainville, 59 et 58 ans, ainsi que M. et Mme René Drainville, âgés tous deux de 31 ans, ont été blessés dans cette tragédie.

Dans l'autre véhicule impliqué, qui transportait Mlle Gauvin, six autres personnes, des jeunes gens, ont été blessés.

Il s'agit de Gilles Béland, du boulevard St-Joseph, à Montréal; Gilles Morand, 25 ans, du 385, 117e Rue, à Shawinigan; Diane Grenier, 17 ans, du 105, 121e Rue, à Shawinigan; Jacques Gélinas, 1310 rue Victoire, Jean-Claude Rivard, rue Montcalm, et Mlle Jocelyne Baillargeon, également de Shawinigan.

Les blessés ont été transportés soit à l'hôpital Le Gardeur de Repentigny, soit à l'hôpital Maisonneuve de Montréal, ou encore à l'hôpital Royal Victoria.

Un agent de la Sûreté provinciale a déclaré hier soir que les employés du ministère de la Voirie du Québec entretiennent très mal la route no 2 entre Montréal et Québec, plus particulièrement entre Repentigny et Berthier.

AUTRES VICTIMES DE LA ROUTE

M. Lucien Cinq-Mars, 37 ans, de Ste-Famille, non loin de l'île d'Orléans, tué hier par une auto, près de chez lui. M. Cinq-Mars a été projeté à une distance de 70 pieds.

M. Clifford Aucoil, 28 ans, de Campbellton, au Nouveau-Brunswick, tué samedi, quand il a perdu la maîtrise de son véhicule, à Escuminac, en Gaspésie, à environ 20 milles au nord-est de chez lui. Un compagnon de voyage, Léo Dugas, 44 ans, de Campbellton également, a été sérieusement blessé dans cet accident.

M. Roland Pilote, 22 ans, de Ste-Rose, a été tué hier dans une collision survenue entre Ste-Rose-du-Nord et St-Fulgence, près de Chicoutimi. Cinq autres personnes ont été blessées dans la tragédie.

Mme Lorraine Kozak, 31 ans, du 3225 rue Appleton, à Montréal, tuée, vers 8 h. 30 vendredi soir, dans la collision de deux autos, à l'intersection des rues Jean-Talon et Canora, dans le quartier Côte-des-Neiges. La victime voyageait à bord de l'auto de son mari, M. Edward Kozak, qui a été blessé, ainsi que trois autres personnes, dans cette tragédie.

M. Gilles Lacharité, 25 ans, de Route rurale no 1, à Danville, comté d'Arthabaska, s'est tué, vers 9 h. samedi soir, dans la collision de deux autos, sur la route no 5, près de Warwick. Deux autres personnes ont été blessées dans cet accident.

Léo St-Jean, 10 ans, fils de M. et Mme Charles-Edouard St-Jean, du 1251 rue Aubuchon, à Trois-Rivières, tué par une auto samedi, non loin de chez lui.

Le jeune garçon descendait une pente en traine sauvage, près de la rue Papineau, quand une automobile ne put l'éviter. Il a succombé à ses blessures peu de temps après son admission à l'hôpital Ste-Marie, à Trois-Rivières.

Lise Charbonneau, 7 ans, fille de M. et Mme Edmond Charbonneau, du 5, 1ère Avenue, à Val St-Michel, dans la banlieue de Québec, tuée par une auto vendredi après-midi, en traversant le boulevard Pie XI, à Val St-Michel, en revenant de l'école.

VICTIME DE L'ONDE

M. Ralph Harold Tobin, 32 ans, de Montréal, s'est noyé dans le fleuve St-Laurent vers 1 h. hier matin, quand il est tombé en bas du pont de la barge "Agawa", qui était à l'ancrage no 5, en face de l'Anse-au-Foulon. Il s'agit d'une barge des Grands-Lacs.

Un compagnon, Ronald Paul Mussle, 27 ans, qui a vu la victime tomber à l'eau, a plongé pour lui porter secours, mais ce fut en vain et il dut aller se

Voir VICTIMES en page 6

Reconnu coupable du meurtre prémédité de Labelle, Chevalier est condamné à mort

par Maurice Morin

Roger Chevalier, un jeune homme de 20 ans, chasseur (bus-boy) dans un club de nuit, reconnu coupable du meurtre qualifié ou prémédité de Laurier Labelle, 23 ans, à 10 h. samedi soir, et condamné, une demi-heure plus tard, à monter sur l'échafaud, le 21 janvier 1966, est demeuré stoique, n'a laissé voir aucun signe d'émotion, a affirmé n'avoir rien à dire avant que le juge François Caron prononçât la peine de mort contre lui.

Il n'a même pas lancé un coup d'oeil dans la direction de la salle d'audience où sa fiancée et deux autres dames . . . pleuraient en silence, assises sur une banquette isolée.

Les jurés ont délibéré de 6 h. 15 à 10 h. samedi soir avant de rendre leur verdict à l'issue d'un procès qui avait débuté lundi dernier.

La journée de samedi a été consacrée aux plaidoiries des deux avocats, Mes Jacques Clément, procureur de la Couronne, occupant pour le ministère public et Nikita Tomesco, pour la défense, a fait preuve d'une grande éloquence, comme on n'en voit plus de nos jours aux Assises.

Pas de clémence

Après avoir rendu leur verdict, les jurés, à la demande du président du tribunal, celui-ci observant la loi à la lettre, se retirèrent une nouvelle fois pour décider s'ils devaient ou non recommander le jeune coupable à la clémence du gouverneur général.

Ils revinrent et leur président annonça "qu'ils ne recommandaient pas le jeune homme à la clémence".

Même s'il y avait eu une recommandation à la clémence, le juge n'aurait pas pu en tenir compte, car la loi l'obligeait à prononcer la peine de mort.

Ce qu'il fit, d'ailleurs, coiffé du tricorne noir et ganté de noir également.

Fait d'ailleurs à noter, il y a appel automatique dans toutes les causes où il y a verdict de meutre qualifié entrainant une sentence à la potence.

Me Tomesco, un brillant criminaliste, n'avait rien négligé durant tout le temps du procès dans l'espoir de faire acquitter son jeune client.

Et son plaidoyer de trois heures et 15 minutes avait été prononcé dans un français pur, châtié ; dans un vocabulaire choisi et au point, plaidoyer qui n'a pas été sans émouvoir toutes les personnes présentes dans la vaste enceinte du tribunal.

Lorsque le verdict a été prononcé, Me Tomesco a paru surpris . . . quelques secondes.

Mais, se ressaisissant, il a demandé à chacun des jurés, comme c'était son droit et son privilège, quel était son verdict. A tour de rôle, chacun a dit d'une voix forte : "Coupable de meurtre qualifié".

Le juge lui rend hommage

Le juge Caron, une fois que le verdict eut été connu, a tenu à rendre un hommage non équivoque à Me Tomesco.

"Chevalier, a dit le président des Assises, vous avez été défendu d'une façon plus que brillante par Me Tomesco. Mais vos pairs vous ont reconnu cou-

Voir CHEVALIER en page 6

Drapeau: Nos aspirations ne se bornent pas à l'Expo et aux Jeux olympiques

"Le moment est venu, dit-il, de préparer notre civilisation urbaine, cet humanisme de l'homme du XXIe siècle"

Le maire Jean Drapeau est convaincu que l'Exposition universelle (1967)) et les Jeux olympiques d'été (1972) procureront "un nouveau dynamisme et un nouvel élan" à Montréal qui, dans les deux cas, peut s'acquitter "parfaitement de cette redoutable mais éclatante responsabilité".

Invité d'honneur au déjeuner du Canadian Club, à l'hôtel Windsor, à midi, Me Drapeau a commenté : "Si nous obtenons une réponse favorable, l'objectif 1972, venant après l'objectif 1967, marquera une nouvelle étape dans le développement de Montréal. Ce sera comme une suite de plans quinquennaux d'expansion globale et d'insertion dans le circuit des grandes villes internationales."

Après avoir noté à la lumière du bilan des dernières années, que Montréal et sa grande banlieue connaissent une période sans précédent d'essor généralisé, Me Drapeau a prédit que "ce n'est là que le prélude à une expansion infiniment plus vaste et plus rapide encore".

Me Drapeau a même enchaîné : "Montréal a un rendez-vous unique avec l'avenir. De toutes les grandes villes nord-américaines, c'est sans doute celle dont la transformation, ces dernières années, a été la plus profonde et la plus rapide. Elle peut légitimement prétendre à être par excellence la ville de l'avenir sur ce continent.".

Au sujet des Jeux olympiques d'été pour 1972, M. Drapeau a déclaré : "C'est dans cet esprit et avec cette conviction que nous avons estimé opportun, dans une nouvelle étape, de poser la candidature de Montréal . . . Il nous paraît juste que notre pays les accueille. Et au Canada, Montréal est incontestablement la ville le mieux en mesure de le faire, d'assurer aux participants les meilleurs conditions de séjour et de travail, de leur présenter le visage le plus authentique de ce pays dans sa diversité et dans son élan."

L'Expo et les Jeux olympiques ?

"Nos aspirations ne se bornent pas là, continue le maire Drapeau. "Là ne s'arrête pas notre conception d'une ville qui a rendez-vous avec l'avenir. On pourrait légitimement nous reprocher d'être surtout sensibles aux événements spectaculaires et au développement extérieur, physique de la métropole. Permettez-moi de vous dire qu'il n'en est rien. Et je n'hésite pas à vous dire que ce qui nous préoccupe de plus en plus, mes collègues et moi-même, c'est la définition et la mise en oeuvre d'une politique de progrès humain."

Voir DRAPEAU en page 6

Nouvelle "journée d'étude" des élèves des Beaux-arts

La grève perlée des étudiants de l'école des Beaux-arts se continue.

Malgré l'autorisation des élèves, les journalistes n'ont pu assister à l'assemblée générale qui avait lieu vers 10 heures, ce matin. Il semble que M. Edmond Labelle, directeur de l'école, ait suggéré aux étudiants de tenir cette réunion à huis-clos.

On croit savoir que le directeur est favorable aux requêtes des élèves mais qu'il est, d'autre part, dans l'impossibilité de se rendre lui-même à leurs demandes. Son rôle consisterait à appuyer les étudiants auprès des autorités gouvernementales, c'est-à-dire, le ministère de l'Education.

Ce matin, à 9 heures, le comité des griefs formé par l'Association de l'école des Beaux-arts (La Masse) rencontrait M. Labelle.

Ce dernier a suggéré aux journalistes de s'adresser directement au ministère de l'Education pour toute demande de renseignements concernant ce conflit.

Le référendum de Verdun se poursuit

Le référendum sur la question des débits d'alcool à Verdun s'est poursuivi aujourd'hui. Il en est à son septième jour, mais ce sera peut-être le dernier, s'il faut en croire la rumeur qui veut que le maire O'Reilly y mette fin cette semaine.

Cependant, cela pourrait aussi être beaucoup plus long : la loi qui régit le référendum prévoit un jour de vote par groupe de 400 votants, et ce, jusqu'à une limite de 60 jours . . .

Par ailleurs, les fonctionnaires du référendum ont dit s'attendre qu'il prenne fin avant 5 h. ce soir. En effet, le président du référendum peut proclamer la fin du vote s'il s'est écoulé une période de 30 minutes sans que personne se présente pour voter. A la fin de l'après-midi de samedi, environ 8,500 personnes sur les 25,000 qui avaient le droit, avaient voté.

Depuis lundi dernier, le vote s'est déroulé de 10 h. du matin à 5 h. de l'après-midi, chaque jour, sauf hier, dimanche. Comme de pareilles heures de vote n'ont guère permis aux travailleurs de voter durant la semaine, on s'interroge avec curiosité sur les conséquences possibles de la continuation du référendum, samedi, sur l'issue du vote : c'était pour les travailleurs en cause la première occasion de voter là-dessus. On se demande s'ils ne seraient pas plus favorables à la légalisation des débits d'alcool à Verdun que les gens qui ont pu voter avant samedi . . .

DEMANDEZ FUMEX À VOTRE PHARMACIE

ARRÊTEZ de FUMER avec

$4.50

FUMEX

845-7251 — 916 est, STE-CATHERINE

PHARMACIE MONTRÉAL DUQUET & DUQUETTE PROPS

La plus grande Pharmacie de Détail au Monde



Une banque ouverte tous les soirs ?

"Tant mieux! Pour moi, c'est bien commode"

LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL

67 succursales ouvertes tous les soirs de 7 h. à 8 h. du lundi au vendredi

OPTOMETRISTES

Examen de la vue Verres de contact

L. A. Betournay, O.D.
S. R. Crone, O.D.
G. Boisvert, O.D.

Simpson

EN VILLE, AU SEPTIEME — 842-3241 — POSTE 676
FAIRVIEW — POINTE-CLAIRE, LE PROMENOIR, 697-4870, POSTE 242

POURQUOI il est important DE CHOISIR l'endroit où acheter un APPAREIL AUDITIF

Expérience : Nous sommes au service des Montréalais depuis 27 années... le total des années d'expérience en ajustement d'appareils auditifs de nos conseillers s'élève à plus de 30.

Vérification adéquate : C'est le seul bureau de Montréal en mesure d'accomplir une évaluation audiométrique complète de prothèse auditive par la parole et à l'aide de tests scientifiques sur la personne.

Appareils de la meilleure qualité : Nous vendons les appareils MAICO — la marque la plus respectée — MAICO fabrique 95% des audiomètres en usage par les médecins, hôpitaux, l'industrie et les gouvernements en Amérique du Nord... DEMANDEZ A VOTRE MEDECIN... il connait les appareils MAICO.

Service : Un rayon complet de service d'appareils auditifs — le meilleur du Canada — exécute la plupart des réparations pendant que vous attendez.

Nous nous spécialisons en appareils auditifs, c'est là notre seule occupation !

Maico

SERVICES AUDITIFS
1529 ouest, rue Sherbrooke, Montréal
WE. 5-5293
Succursale : 1010 est, rue Ste-Catherine, porte 308 — VI. 9-6440



Pour les rendez-vous, les notes personnelles... voici

L'AGENDA du Québec 1966

Imprimé en français au Québec. Un jour à la page. Grandeur 8" x 5½". Couverture en simili-cuir. Couleurs noir ou tan.

Prix rég. $2.25 SPECIAL $1.75

"Votre centre d'achats d'articles de bureau"

LIBRAIRIES Pilon STATIONERS INC.

750 Beaubien 273-9501
8559 St-Laurent 381-6761
800 E. Mt-Royal 524-3081
857 Decarie St-Laurent 748-7961



"Quelles que soient mes activités, je suis toujours prêt à me présenter dans une tenue parfaite. Rien de plus formidable pour le service des chemises."

COMPOSEZ LA. 1-2161

DEPUIS 1907 Jolicoeur

100 CAMIONS "bleu et blanc" pour mieux vous servir

SUCCURSALE AU CENTRE D'ACHATS ROCKLAND

CAHIER No 3 / PAGES 25-36 LA PRESSE ANNONCES CLASSEES

MONTREAL, LUNDI 22 NOVEMBRE 1965 — 81e ANNEE — No 270

AUTOUR DU MONDE

Tentative de coup d'Etat à St-Domingue

SAINT-DOMINGUE. (PA) — Une bande armée s'est proclamée en état de rébellion aujourd'hui dans une petite ville de Saint-Domingue, mais on rapporte qu'elle a été aussitôt capturée. On croit que le groupe était dirigé par un activiste de la droite.

Le grroupe, composé d'environ quinze hommes, dont quelques paysans, a investi la station radiophonique de Tamboril, localité située au sud de Santiago, une ville qui se trouve à 70 milles au nord de la capitale, Saint-Domingue.

Les rebelles ont fait tourner un ruban de magnétophone annonçant la création d'un "gouvernement révolutionnaire démocratique". Selon les rapports, les rebelles ont été capturés sans difficulté et amenés à Santiago.

Des patrouilles de soldats américains avaient été envoyées dans le secteur dimanche, sur la foi de rumeurs d'un coup d'Etat possible.

Immédiatement après l'arrestation du groupe, les soldats américains sont rentrés à Saint-Domingue.

Rupture des relations franco-guinéennes

PARIS. (AFP, Reuter) — Les relations diplomatiques entre la France et la Guinée ont été rompues, apprend-on dans les milieux autorisés.

Le gouvernement guinéen a demandé à la France de fermer son ambassade à Conacry et la France a demandé au gouvernement guinéen de fermer son ambassade à Paris.

A la demande du gouvernement français, le Sénégal a accepté de défendre ses intérêts en Guinée.

La dispute a éclaté la semaine dernière lorsque les autorités guinéennes ont accusé deux ministres du cabinet français d'être impliqués dans un complot contre le président Sékou Touré. Jeudi dernier, la France retirait son ambassadeur à Conacry, M. Philippe Koenig, et demandait à l'ambassadeur guinéen à Paris, M. Nanamoudou Diakite, de quitter le pays. Ce dernier est retourné en Guinée vendredi.

La Guinée a accusé le président de la Côte d'Ivoire, M. Félix Houphouet-Boigny, d'avoir conspiré contre ce pays avec les leaders de trois autres Etats francophones d'Afrique lors d'une visite à Paris en juillet dernier. Conacry soutient également que M. Houphouet-Boigny s'est abouché avec MM. Raymond Triboulet, ministre français de la Coopération, et Louis Jacquinot, ministre d'Etat pour les Territoires d'outremer.

La France et la Côte d'Ivoire ont démenti ces allégations.

Les autres leaders africains accusés d'avoir trempé dans le complot sont le président Maurice Yameogo, de la Haute-Volta, et Hamani Diori, du Niger, ainsi que l'ancien premier ministre du Congo-Léopoldville, M. Moïse Tshombé.

Tous ces leaders ont qualifié "d'absurdes" les allégations guinéennes.

Lancement remis d'un satellite français

PARIS. (UPI) — La France a dû retarder sa première tentative pour placer un satellite sur orbite. La décision a été prise au centre d'essai Hammaguir, dans le Sahara, mais aucune raison n'a été fournie officiellement. On avait précédemment annoncé que tout était prêt pour le lancement d'une fusée de 18 tonnes portant un satellite de 83.7 livres. Selon les observateurs, ce lancement devait avoir une portée beaucoup plus politique que scientifique; on y voyait un autre atout de prestige du général de Gaulle dans la campagne en vue des élections présidentielles du 5 décembre.

Le Laos demande des armes aux USA pour repousser une attaque nord-vietnamienne

BANGKOK, Thaïlande. (PC, UPI, PA, Reuter) — Le gouvernement du Laos a demandé aujourd'hui aux Etats-Unis de lui fournir de l'aide militaire en vue de repousser les troupes nord-vietnamiennes qui ont attaqué la localité de Tha Kek, située sur le fleuve Mekong.

L'attaché militaire laotien à Bon Bangkok, le colonel Smonuk Singharaj, a déclaré aux journalistes que les deux bataillons nord-vietnamiens qui avaient attaqué Tha Kek étaient encerclés dans les caves de Phahom, situées près de la localité en question. Toutefois, a ajouté le colonel, un autre bataillon nord-vietnamien a été dépêché sur les lieux pour prêter main-fôrte aux forces encerclées. Les autorités laotiennes ont dénombré 70 morts du côté nord-vietnamien.

Le colonel a lancé un appel aux autorités américaines pour qu'elles envoient des armes aux forces laotiennes qui combattent dans ce secteur.

A Vientiane, capitale du Laos, un millier de manifestants ont protesté hier contre l'attaque de Tha Kek par les forces nord-vietnamiennes. Les manifestants ont demandé en outre que le Laos interrompe ses relations diplomatiques avec le Nord-Vietnam.

Des éléments de l'armée et de la police ont empêché les manifestants de s'approcher de l'ambassade nord-vietnamienne, mais une délégation a été reçue par le premier ministre laotien, le prince Souvanna Phouma.

Par ailleurs, l'organe du parti communiste nord-vietnamien, "Nha Dan", a accusé la Thaïlande d'avoir envoyé des troupes au Laos et de permettre aux avions américains d'utiliser son territoire pour des missions de bombardement contre le Nord-Vietnam et la partie du Laos occupée par les communistes.

Silence sur les 75 ans de de Gaulle

PARIS (UPI) — Le président de Gaulle a commémoré sans bruit aujourd'hui son 75ème anniversaire de naissance. Comme à l'accoutumée, l'austère militaire qu'est le président, a vaqué à ses importantes fonctions, ayant au préalable interdit toute manifestation publique ou privée.

On n'a même pas vu un drapeau flotter; il n'y eut aucune émission radiophonique ou télévisée, aucun défilé, aucune réception. La presse s'est tout simplement contentée de noter discrètement l'événement.

Le général de Gaulle qu'on considère déjà comme le vainqueur du scrutin national du 5 décembre prochain, avait déjà comparé la vieillesse à un "naufrage".

Le président a passé le weekend avec sa femme Yvonne, à Colombey - les - deux-églises en Lorraine. Aujourd'hui, il a conféré avec le chef de l'opposition conservatrice en Grande-Bretagne, M. Edward Heath, au sujet de questions diverses.

Enquête sur le naufrage du "Yarmouth"

WASHINGTON. (UPI) — Une commission officielle d'enquête pour les gardes-côtières se réunit aujourd'hui pour recevoir les témoignages concernant l'incendie qui est cause que le croiseur "Yarmouth Castle" a sombré en mer entrainant la mort de 89 personnes.

Un membre de la commission a dit qu'il profiterait de l'enquête pour voir s'il n'y aurait pas lieu d'édicter des règlements plus sévères en vue de protéger les citoyens américains qui voyagent à bord de navires arborant des couleurs étrangères.

De son côté, M. Edward A. Garmatz, démocrate du Maryland, et nouveau président de la Commission de la marine marchande auprès de la Chambre, a dit que l'accord en vigueur depuis 1960, et connu du nom de "Convention internationale pour la protection de ceux qui voyagent en mer", ne garantit peut-être pas assez la sécurité des voyageurs.

Si les Etats-Unis ne parviennent pas à convaincre les autres pays qu'il faut intensifier l'accord, dit-il, ils se retireront de l'accord sans plus.

Les trois responsables de l'enlèvement du jeune Hyde sont maintenant arrêtés

TACOMA, Wash. (PA) — Le troisième homme qui était recherché en relation avec l'enlèvement la semaine dernière de Charles Hyde III, s'est rendu à la police aujourd'hui. Il s'agit de James Edward Evans, âgé de 31 ans, qui a admis être le chef de la bande.

Cette reddition met fin aux recherches entreprises par la police en vue de retrouver les trois coupables de l'enlèvement du jeune Hyde, âgé de 13 ans. Le père de celui-ci a versé une rançon de $45,000 mercredi dernier après que son fils eut été kidnappé alors qu'il allait prendre un autobus d'écoliers. L'enfant a été détenu durant neuf heures dans un garage et, la rançon versée, il fut rendu indemne à ses parents. M. Hyde est président d'une importante entreprise d'alimentation.

Le FBI détenait déjà deux hommes et avait réussi à reprendre quelque $40,000 de la rançon obtenue par les trois hommes qui seront maintenant accusés d'enlèvement au premier degré. Dean Allen Bromley avait été arrêté peu après l'enlèvement tandis que Tilford B. Baker s'était rendu à la police dans la journée de samedi.



téléphoto PA

Les cadavres vietcongs s'accumulent

C'est par pleins camions que les cadavres vietcongs ont été évacués aujourd'hui du champ de bataille après l'attaque d'un poste détenu par l'armée sud-vietnamienne près de Dau Tieng. Un bataillon vietcong, équipé d'armes automatiques et de mortiers, a été repoussé après un combat meurtrier. Le Vietcong a finalement dû retraiter, laissant plus de cent cadavres sur le terrain. Dau Tieng est situé à 40 milles au nord-ouest de Saigon.

Paris et Bucarest tentent de rétablir la paix au Vietnam

(D'après PC, AFP, PA, UPI, Reuter) — Tandis que l'on apprenait de source autrichienne que les dirigeants de la Roumanie avaient entrepris des entretiens avec les Etats-Unis et le Nord-Vietnam pour mettre fin à la guerre du Vietnam, le général de Gaulle, de son côté, a chargé un diplomate français, M. Jean Chauvel, d'une mission d'exploration auprès des autorités de Pékin et de Hanoï sur le même sujet.

Selon des sources diplomatiques autrichiennes, les dirigeants de la Roumanie ont commencé leurs efforts en vue d'un règlement au Vietnam dès juin dernier. Ces révélations ont été faites à Vienne à la suite de la visite officielle du premier ministre de la Roumanie, M. Georges Maurer, la semaine dernière. M. Maurer a quitté Vienne aujourd'hui à destination de Bucarest.

Le premier ministre roumain a déclaré à ses hôtes autrichiens que son pays était prêt à agir en médiateur entre les Etats-Unis et le Nord-Vietnam à n'importe quel moment où il aurait une chance de mettre fin à la guerre du Vietnam.

La mission d'exploration de M. Jean Chauvel auprès de Hanoï et de Pékin avait, apprend-on de source sûre, été décidée dès juillet dernier, avec l'accord du général de Gaulle. L'occasion du voyage du diplomate français a été fournie par l'ouverture de l'exposition française à Pékin.

Mansfield à Bucarest

Par ailleurs, le sénateur Mike Mansfield, leader de la majorité démocrate à la Chambre haute du Congrès américain, et quatre de ses collègues ont quitté hier Bucarest pour Saigon à l'issue d'entretiens avec les dirigeants roumains. M. Mansfield a refusé de révéler la teneur de ces entretiens.

A Rio de Janeiro, où il assiste à la conférence de l'OEA, le secrétaire d'Etat américain, M. Rusk, a déclaré aujourd'hui que le Nord-Vietnam n'a pas encore manifesté le désir d'entamer des pourparlers de paix, sauf sur la base des fameux "quatre points" que les Etats-Unis estiment inacceptables.

Les autorités roumaines avaient entrepris des démarches auprès des Etats-Unis sur la demande du Nord-Vietnam, déclarent des diplomates autrichiens à Vienne. Le gouvernement de Bucarest avait établi des contacts avec l'ambassadeur américain en Roumanie à ce sujet.

Un entretien entre le ministre des Affaires étrangères de Roumanie, M. Corneliu Manescu, et le secrétaire d'Etat américain, M. Rusk, s'est déroulé au siège des Nations unies, le mois dernier, par suite de ces démarches.

Lourdes pertes pour le Vietcong à Quang Ngai

SAIGON. (UPI, PA, AFP) — Quelque 2,000 guérilleros du Vietcong ont attaqué aujourd'hui un poste tenu par des "Rangers" sud-vietnamiens dans la province de Quang Ngai, située à environ 300 milles au nord-ouest de Saigon. Le commandant du camp a fait savoir par radio que 400 cadavres ou blessés communistes se trouvaient devant les réseaux de fils de fer barbelés.

Le Vietcong a lancé plusieurs vagues d'assaut, profitant de l'interruption des attaques aériennes due au mauvais temps. Selon les derniers rapports en provenance de la région des combats, les "Rangers" sud-vietnamiens ont réussi jusqu'ici à repousser les attaques des guérilleros grâce au tir d'artillerie terrestre et navale des forces américaines.

Dans la même région, à environ 10 milles au nord-est de la localité de Quang Ngai, un poste a été occupé par les Vietcongs et la garnison du poste a subi de lourdes pertes.

A Dau Tieng, à une quarantaine de milles au nord-est de Saigon, les Vietcongs ont attaqué le poste de commandement d'un régiment sud-vietnamien. Un violent combat s'est déroulé. Les Vietcongs qui avaient pénétré dans les positions gouvernementales en ont été chassés. Ils ont abandonné 100 cadavres sur le terrain.

Dans le secteur de Plei Me, par contre, le calme se poursuit. On ne signale que de petits accrochages.

Par ailleurs, on signale à Saigon que le nombre de désertions au sein des forces sud-vietnamiennes a atteint un chiffre record. Les autorités sud-vietnamiennes, visiblement embarrassées, s'abstiennent de donner des chiffres précis.

Toutefois, d'autres sources indiquent qu'on a enregistré 87,000 désertions au cours des dix premiers mois de 1965. Au cours de l'année 1964, on en avait enregistré 72,000.

Pendant le mois d'octobre de cette année, le taux des désertions atteint environ 18 pour 1,000, par rapport à un taux d'environ 12 pour 1,000 au cours d'octobre 1964.

New York s'inquiète: des convois d'armes nucléaires traverseraient ses rues, la nuit

NEW YORK. (AFP-PA) — Des rapports selon lesquels le secrétariat de la Défense aurait fait passer des convois transportant des armes nucléaires à travers la ville de New York, ont causé certaines appréhensions parmi les dirigeants de la ville.

Le maire Robert Wagner a fait part de son inquiétude, hier, en rendant public un rapport du Comité technique municipal sur les radiations.

A plusieurs reprises, révèle le rapport, les pompiers de la ville de New York ont été priés d'escorter de nuit des convois de camions à travers les rues de la ville. Et il y a tout lieu de croire que ces camions transportaient des armes nucléaires.

Ces armements pouvaient être dirigés vers les bases près de la ville ou vers le port en prévision d'expéditions outre-mer.

Le rapport ajoute que de vaines tentatives ont été faites auprès du secrétariat de la Défense en vue d'en savoir plus long, mais que le Pentagone a gardé le silence, probablement pour des raisons de sécurité nationale.

Toutefois, Hanson Blatz, directeur du Comité technique sur les radiations pour le compte du département de santé de la ville, dit qu'un accident de circulation pourrait provoquer une explosion chimique qui propagerait la charge nucléaire au plutonium.

Le rapport Rossi dit que la correspondance échangée avec le secrétariat à la Défense parle de "livraisons nucléaires" et non d'"armements nucléaires". La présence de plutonium dans les armes est ce qui rend spécieuse la distinction, explique M. Blatz.

Le fonctionnaire ajoute que le secrétariat à la Défense a désigné récemment un militaire chargé de conférer avec les autorités de la ville au sujet du problème, mais la date de la première rencontre n'a pas encore été fixée.

Les USA sont prêts à intervenir seuls dans l'hémisphère occidental

RIO DE JANEIRO. (UPI-AFP) — Le secrétaire d'Etat Dean Rusk a déclaré aujourd'hui que les Etats-Unis continueront leur intervention, seuls au besoin, pour défendre l'hémisphère occidental contre le communisme.

Mais M. Rusk a insisté sur le fait que les Etats-Unis préféreraient, et de beaucoup, un appui collectif des autres nations de l'hémisphère si une intervention armée devenait nécessaire.

Il a fait cette déclaration aux ministres des Affaires étrangères des 20 pays d'Amérique latine réunis à Rio de Janeiro.

Nous devons être prêts à intervenir rapidement et avec efficacité, a ajouté M. Rusk, "et tous ensemble, autant que possible" si une situation dangereuse survenait dans l'hémisphère.

Le discours du secrétaire d'Etat américain a suivi de près l'intervention du délégué chilien qui a accusé les Etats-Unis de se servir de l'Organisation des Etats américains (OEA) pour renforcer leur propre sécurité au détriment du développement de l'Amérique latine.

Dès hier, un accord de principe semblait déjà acquis sur les résultats à attendre sur la seconde conférence extraordinaire de l'OEA, et en particulier sur la convocation en avril 1966 d'une conférence spéciale chargée de réformer la charte de l'organisme.

L'accord porte en outre sur les points suivants :

1. L'adoption immédiate d'une série de résolutions prévoyant des réunions ministérielles annuelles et la convocation de conférences ordinaires, biennales, au même niveau, décidant la création d'un "conseil interaméricain de paix" chargé d'arbitrer les différends entre les pays membres de l'OEA, et renforçant le mécanisme de coopération économique.

Invitation au Canada

2. La reconnaissance sous forme de déclaration générale, mais sans faire mention d'une "force permanente", laissée pour plus tard, de la nécessité pour tous les pays membres de coordonner leurs vues sur les moyens de garantir la sécurité continentale contre toutes les formes d'agression.

3. Le renouvellement de l'invitation adressée en décembre 1964 au Canada, à la Jamaïque et à Trinidad-Tobago (siégeant en qualité d'observateurs) de se joindre officiellement à la communauté des Etats américains.

Les Noirs déclenchent une grève générale en Rhodésie

BULAWAYO, Rhodésie (Reuter, AFP, PA, UPI) — Des milliers de Noirs se sont mis en grève aujourd'hui dans les villes rhodésiennes de Bulawayo et de Gwelo, obéissant ainsi à l'ordre de groupements nationalistes noirs. Plusieurs des grévistes ont avoué avoir été menacés par les dirigeants du mouvement s'ils ne se soumettaient pas à l'ordre de grève.

La police s'est rendue aux abords d'usines à Gwelo, à cent milles de Bulawayo, où des Noirs ont dit à leurs employeurs qu'ils avaient été menacés de coups de bâtons s'ils désobéissaient à l'ordre de grève.

Les nationalistes surveillent les ouvriers et font du piquetage sur les routes pour les empêcher de se rendre à leur ouvrage en ville. Un autobus qui a tenté de passer outre a été renversé et endommagé par les piqueteurs, et ce, en dépit d'une puissante escorte de police.

La police de Rhodésie a, par ailleurs, intercepté des photos des leaders nationalistes noirs aujourd'hui au moment où des journalistes de LIFE magazine tentaient de les expédier aux Etats-Unis par avion. Il s'agit là de la première mesure de censure dirigée contre la presse étrangère.

Vers l'union sacrée

L'annonce des sanctions économiques, loin d'effrayer la population blanche de Rhodésie, semble plutôt favoriser l'"union sacrée" autour du gouvernement "rebelle" de M. Ian Smith. D'après de nombreux sondages, il semble que même ceux qui, au départ, se montraient hostiles à M. Smith, se rallient maintenant à la grande majorité des 217,000 blancs du pays derrière le premier ministre.

Sur le plan parlementaire, cependant, une certaine incertitude demeure quant à l'attitude qu'adopteront jeudi, lors de la reprise de la session, les dix représentants de l'opposition officielle africaine et les cinq membres indépendants du Parlement. On craint que cette opposition n'aille jusqu'à quitter le Parlement.

Entre-temps, l'"union sacrée" se manifeste également du côté de l'Afrique du Sud qui vient de promettre d'accorder son plein appui économique à Ian Smith. Par ailleurs, on croit savoir que le gouvernement rhodésien aurait signé, il y a trois mois, en prévision de la "rébellion" un accord pétrolier avec la compagnie portugaise du Mozambique "Sonarch".

D'autres précautions prises antérieurement à la crise permettent de croire que l'homme de la rue ne souffrira pas, dans l'immédiat, des sanctions économiques. Il reste que les Etats-Unis viennent d'arrêter 9,500 tonnes de sucre qui étaient déjà en route pour la Rhodésie.

Mais l'application des sanctions reste une opération fort complexe du fait qu'on ne dispose d'aucun système de contrôle.



Il épie les positions rhodésiennes

Ce soldat zambien qui surveille la frontière rhodésienne ne scrute pas l'horizon pour savoir si "les sanctions s'en viennent". Il tient plutôt à l'oeil les positions rhodésiennes, de l'autre côté du fleuve Zambèse, car les relations entre l'ex-Rhodésie du Nord et celle du Sud sont tendues depuis la rébellion du régime Smith.



Le Trust Royal offre
la "couronne" Churchill, frappée
en l'honneur du plus grand
homme du siècle,
à chaque personne qui ouvre
un compte d'épargne à 4%.

Meneur d'hommes, historien, homme d'état, écrivain, peintre . . . Churchill est le premier homme politique anglais depuis Cromwell à avoir une pièce de monnaie frappée à son effigie. La "couronne" Churchill est une pièce de collection, joliment présentée, que le Trust Royal est heureux de vous offrir.

Profitez de cette occasion pour ouvrir un compte d'épargne à 4% au Trust Royal et recevoir une "couronne" Churchill avant que notre réserve s'épuise. Quant à nos clients qui ont déjà un compte d'épargne, ils n'ont qu'à nous présenter leur carnet de dépôt pour recevoir, eux aussi, cette pièce souvenir. Incidemment, ce peut être un cadeau idéal dans un bas de Noël.

Voyez le
TRUST ROYAL
il y va de votre intérêt

630 o., boul. Dorchester, Montréal, Qué. • Tél. 849-4741

BREVETS D'INVENTION
Marques de commerce
Dessins de fabrique
en tous pays.
MARION, ROBIC & ROBIC
2100, Drummond, Montréal 25
Téléphone 288-2152

Cassius Clay l'emporterait rapidement

NEW YORK (UPI-AFP) — Cassius Clay met en jeu son championnat poids lourd et son record d'invincibilité en jeu ce soir contre un homme qui tentera de décrocher pour la troisième fois le championnat des poids lourds, Floyd Patterson, à Las Vegas.

Clay, qui a enlevé le titre à Sonny Liston en 1964, n'a jamais perdu en 21 combats professionnels, en gagnant 17 par mise hors de combat. Patterson, un ancien champion poids lourd, espère porter la couronne une 3e fois.

Le combat de 15 rondes, pour le titre, que l'on pourra voir en circuit fermé à partir de 10 h. 30, sera précédé d'un combat préliminaire de 10 rondes entre le 3e aspirant chez les poids lourds, Thad Spencer, et l'aspirant no 5, Amos (Big Train) Lincoln.

Une foule de 8,300 spectateurs paiera plus de $300,000 pour voir le combat à la Salle des Conventions.

Les experts prédisent un triomphe rapide pour Clay. Mais ces mêmes experts favorisaient grandement Patterson contre Ingemar Johansson, en 1959, et favorisaient aussi Sonny Liston contre Clay, à Miami Beach, Flo, en 1961, alors que Liston abandonna le combat, dans son coin, prétendant être blessé à l'épaule.

Selon les prévisions de Fred Brooks, président de Sports Vision, la part de Clay de 40 pour cent pourrait atteindre $750,000, et celle de Patterson $350,000.

Patterson espère faire oublier ses deux humiliantes mises hors de combat aux dépens de Sonny Liston, la 2e survenue dans la même arène, en 1963.

Les chroniqueurs sportifs, en général, prétendent que Clay, six pieds et trois pouces, invincible en 21 combats professionnels, l'emportera à cause de sa rapidité, de son habileté et de sa puissance. Ils font remarquer que Patterson a souvent été envoyé au plancher, a été mis hors de combat trois fois, deux par Liston et un par Johansson. Clay a 17 victoires par knockout à son crédit.

C'est sa victoire sur Chuvalo, à New York, le 1er février, qui a rétabli Patterson au rang d'aspirant. Toutefois Ernie Terrell a défait Chuvalo de façon beaucoup plus décisive, depuis.

Patterson, donné perdant par les bookmakers et les anciens champions, ses prédécesseurs, est cependant la favori sentimental de toute l'Amérique. Bien que sa victoire paraisse très improbable aux yeux des spécialistes, chaque Américain aimerait voir le "timide et bon" Floyd "clouer le bec" à son adversaire.

Les faits saillants

LAS VEGAS, Nev. (UPI) — Voici les faits saillants du combat Clay-Patterson, ici, ce soir.

ADVERSAIRES: Cassius Clay, Louisville, Ky., et Floyd Patterson, Great Neck, N.Y.
ENJEU: Championnat mondial des poids lourds.
ENDROIT: Salle des conventions de Las Vegas.
HEURE: Vers 7 h. 30, ce soir (10 h. 30, heure de l'Est).
DUREE: 15 rondes ou moins.
FAVORI: Clay, par 3 à 1.
PROMOTEUR: Inter Continental Promotions, Inc.
BOURSES: Clay, 40 pour cent des recettes de télévision en circuit fermé, film, radio, billets, etc. Patterson touchera 20 pour cent.
REVANCHE: aucun combat revanche prévu au contrat.
TELEVISION: Aucune dans les foyers. Direct en circuit fermé dans 210 arénas et théâtres du Canada et des Etats-Unis.
RADIO: Diffusé par le réseau ABC, aux Etats-Unis. Autres réseaux: en français, espagnol, allemand, portugais, suisse et japonais.
SCORE: Système de cinq points. Trois officiels: arbitre et deux juges, donnent leur vote à la fin de chaque ronde.

Combat sur écran géant

Le combat de championnat poids lourd entre le titulaire Cassius Clay et Floyd Patterson, ce soir à Las Vegas, sera présenté sur écran géant (ce soir) au Centre sportif Paul-Sauvé. Les fervents de la boxe pourront également assister aux combats préliminaires, à partir de 8 h. 30.

Le combat sera également radiodiffusé au réseau français de Radio-Canada.

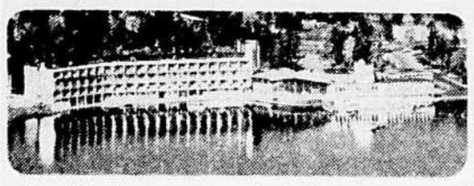
Pas de combat revanche

LAS VEGAS, Nev. (AFP-UPI) — Aucun match revanche n'a été conclu de part et d'autre, relativement au combat de ce soir, mais du Madison Square Garden de New York, Harry Markson a bavardé quelques instants avec Cassius Clay samedi. Le promoteur newyorkais désirerait présenter dans la plus grande ville américaine la revanche du combat de Las Vegas. "Pourquoi pas ?", lui aurait répondu Clay. Mais en cas de victoire de Floyd Patterson, le rêve de Markson s'écroulerait vraisemblablement attiré par l'Europe.

La commission athlétique du Névada a annoncé hier que le compte obligatoire de huit sera en vigueur pour le combat de ce soir.

La commission du Névada a dit que Clay et Patterson avaient convenu que le combat ne pouvait se gagner ou se perdre sur un foul. Toutefois l'arbitre et les juges déduiront des points pour les fouls et annonceront publiquement apres chaque ronde toute punition en points contre un boxeur.

TENEZ VOS CONGRÈS À
l'Estérel
POUR JOINDRE AVEC SUCCÈS
L'UTILE À L'AGRÉABLE



Vos délégués vous sauront gré d'avoir choisi cet hôtel exceptionnel des Laurentides. Ils apprécieront son luxe discret et confortable, son excellente cuisine et le service impeccable d'un personnel pour qui les congrès n'ont plus de secrets. L'Estérel loge 310 hôtes et ses salles de conférence accueillent jusqu'à 600 personnes.

Pensez aussi à votre famille! Quelle que soit la saison, les distractions ne manquent pas: ski • patin • traineau • parties de sucre • piscine intérieure • golf • tennis • bateau • pêche • équitation • danse et divertissements tous les soirs.

l'Estérel
CENTRE DES CONGRÈS AU COEUR DES LAURENTIDES
A une heure seulement au nord de Montréal (Autoroute — sortie no 29)
Renseignements: Paul Hurtubise, directeur général
Hôtel l'Estérel, Ville d'Estérel, Qué.
Ligne directe de Montréal: UN 6-8224

NOUVELLES INTERNATIONALES •



(Téléphoto PA)

A la mémoire de John Kennedy

Le jeune Edward Jacobs sonne gravement du clairon au cours d'une cérémonie qui a eu lieu à la maison natale de John F. Kennedy, à Brookline, au Massachusetts. Des cérémonies analogues ont eu lieu dans plusieurs villes des Etats-Unis, notamment à Dallas où le souvenir du drame demeure profondément ressenti. Le président Johnson a assisté à un office religieux en l'église catholique de Fredericksburg, au Texas. Une couronne de fleurs a été déposée à l'hôpital Parkland où Kennedy fut déclaré mort il y a aujourd'hui deux ans. A Washington, la veuve du président s'est rendue cet après-midi sur la tombe de son mari au cimetière national d'Arlington. Ce soir, un service spécial aura lieu à l'église de Hyanis Port, église paroissiale du défunt président.

Chaque dollar
que vous versez au
PRÊT D'HONNEUR
permet d'en prêter
CINQ
à un étudiant
dans le besoin

Les sommes recueillies par le Prêt d'Honneur sont maintenant versées aux Caisses Populaires, à la Banque Canadienne Nationale et à la Banque Provinciale. En retour de cette garantie, ces institutions financières accordent, aux étudiants désignés par le Prêt d'Honneur, des prêts jusqu'à concurrence de 5 fois les montants des dépôts. Grâce à ce nouveau système, le Prêt d'Honneur peut venir en aide à *cinq fois plus* d'étudiants.

Le Prêt d'Honneur aura prêté en *deux* ans un demi-million de plus qu'au cours des *vingt* dernières années. Durant l'année académique 1964-65, le nouveau système a permis de prêter $631,045.00 à 1,363 étudiants.

En 1965-1966, le Prêt d'Honneur se promet de faire mieux encore. Son objectif: répondre à toutes les demandes raisonnables provenant d'étudiants des cours secondaire et universitaire.

Et nous sommes déjà sûrs que les demandes raisonnables ne manqueront pas: le déficit moyen de l'étudiant dépasse de beaucoup ses frais de scolarité. Même s'il a travaillé l'été et s'il a reçu une bourse de l'Aide à la Jeunesse, il lui faut $685.00 pour boucler son budget, $1,445.00 s'il vient de l'extérieur. C'est pourquoi, chaque année, plus de 2,000 étudiants se tournent vers le Prêt d'Honneur.

Les étudiants d'aujourd'hui sont l'espoir du Québec de demain. Chaque fois qu'un étudiant doit abandonner ses études, faute d'argent, c'est la société qui subit une perte irréparable. Aidez le Prêt d'Honneur à éviter ce gaspillage de compétences.

Ce soir, quand un des 15,000 étudiants qui participent à la Grande Visite viendra frapper à votre porte, soyez généreux: *donner au Prêt d'Honneur, c'est donner cinq fois plus.*

LE PRÊT D'HONNEUR
AUX ÉTUDIANTS

"LEUR TALENT
C'EST NOTRE AVENIR"

CE SOIR, GRANDE VISITE ÉTUDIANTE

Un Américain avoue être entré en URSS sans visa mais sans intention illégale

MOSCOU, (AFP) Un jeune Américain, Newcomb Mott, a reconnu ce matin, à l'ouverture de son procès devant un tribunal de Mourmansk, qu'il était coupable de franchissement illegal de la frontière soviétique, mais a affirmé qu'il n'avait eu "aucune intention illégale".

Bien que très amaigri par ses deux mois de détention, — il aurait perdu quelque 40 livres — Mott paraissait en bonne forme. En entrant dans le tribunal, il sourit largement à ses parents, venus spécialement de Scheffield (Massachussetts), pour assister à son procès, et qu'il n'avait pas revu depuis son arrestation.

Mott expliqua à la cour qu'il avait franchi la frontière le 24 septembre dernier et s'était rendu au village soviétique de Borisoglebsk, venant de Norvège pour "acheter de la vodka pour ses parents", "des souvenirs pour lui-même", se procurer "des pièces de monnaie russes pour sa collection" et faire timbrer son passeport, également "pour sa collection de visas".

Souriant fréquemment, le jeune Américain de 27 ans a déclaré qu'il avait rampé sous ce qu'il avait cru être une clôture pour les rennes, pour pénétrer en URSS. Il a indiqué qu'il avait entendu "des renseignements contradictoires" de la part des autorités norvégiennes, sur la question de savoir s'il pouvait ou non se joindre à un groupe de touristes scandinaves pour participer à une excursion en territoire soviétique, sans avoir sollicité de visa d'entrée du gouvernement de l'URSS.

"Je voulais, a-t-il affirmé, me rendre compte par moi-même, parce que j'avais neuf heures à perdre avant de reprendre un avion" (en Norvège).

Il a ajouté qu'il espérait trouver un poste frontière soviétique clairement marqué pour y faire timbrer son passeport et "pour voir à quoi ressemblait un citoyen soviétique".

L'acte d'accusation, lu à l'ouverture de la première audience, souligne que la frontière était, à l'endroit où Mott la franchit, "clairement marquée par une clôture de fils de fer barbelés et une bande de terrain dégagé. Après son arrestation par trois citoyens soviétiques cités comme témoins par l'accusation, Mott reconnut avoir "commis un acte criminel en passant la frontière".

Une douzaine de personnes seulement, des habitants de Mourmansk, plus la famille de l'accusé, un représentant de l'ambassade des Etats-Unis et deux journalistes américains assistaient ce matin à la première audience devant le tribunal régional. Au moment où le procès s'ouvrait, ce matin, un jour blafard éclairait la ville, située au nord du cercle polaire, et qui est l'un des principaux ports de guerre de la marine soviétique, base en particulier des sous-marins porteurs de fusées nucléaires.

Suivant la presse soviétique, le procès pourrait durer de deux à trois jours.

Un Noir dénonce l'"Etat policier" sud-africain

Accueillant sa femme et ses huit enfants à leur débarquement dans le port de Montréal, un professeur Noir de la République d'Afrique du Sud a violemment critiqué le régime actuel de son pays.

Lui-même et son épouse n'auraient en effet pu quitter leur patrie qu'en renonçant au droit de jamais y retourner. "L'Afrique du Sud est un Etat policier sur lequel se basent les extrémistes Blancs et où se pratique éhontément la discrimination raciale et religieuse! Je suis reconnaissant au Canada pour l'asile qu'il nous a offert" a déclaré samedi M. William Alexander, un professeur d'Histoire, diplômé de trois universités, l'une de son pays d'origine, la seconde indienne et la troisième américaine.

Enseignant aujourd'hui à l'école anglophone Cardinal Newman, à Montréal, M. Alexander a ajouté qu'il avait quitté sa femme, ses 5 garçonnets et ses trois fillettes il y a 4 mois, après avoir vainement cherché du travail pendant plus d'un an en République d'Afrique du Sud. Il a noté que lui et les siens n'avaient pu manger pendant ce temps que grâce à l'aide apportée par des amis, en dépit des barrières de ségrégation raciale, et il a soutenu que même la religion chrétienne était utilisée à des fins de discrimination.

"La suprématie des Blancs s'y appuie sur une interprétation fallacieuse de la religion et une large communauté n'a jamais cessé de combattre le régime! Catholiques ou protestants, les croyants du monde devraient s'unir pour en dénoncer la doctrine" a conclu le professeur.

Quant à Mme Alexander, elle a quitté l'Afrique le mois dernier pour venir rejoindre son mari, via la Grande-Bretagne, sur un petit transatlantique. En décidant de s'éloigner de son pays, elle acceptait aussi l'interdiction d'y revenir car son gouvernement lui avait fait savoir que son départ entrainerait la perte de sa nationalité. "Je ne sais pourquoi, a-t-elle alors déclaré en promettant de rembourser l'aide apportée par une société d'immigration canadienne et en pleurant, j'aime l'Afrique du Sud et jamais nous n'y avons rien fait de mal".

Le Canada doit faire encore plus pour le développement international

de notre envoyé spécial
Réginald Martel

L'ESTEREL, Québec. — Il faut augmenter le plus vite possible la contribution gouvernementale minimale au développement international. Elle devra atteindre au moins un pour cent du produit national brut et respecter ainsi la norme proposée aux pays riches par les Nations unies. Dans la mesure de ses possibilités et de ses intérêts, le Canada devra dépasser ce un pour cent, même au prix de sacrifices.

Telle est la principale conclusion du deuxième colloque sur la participation canadienne au développement international, organisé par l'Institut canadien d'outre-mer. Environ 120 personnes, représentant une soixantaine d'organismes publics et privés, ont participé à cette rencontre.

L'Année de la coopération internationale, qui tire à sa fin, a fourni aux participants l'occasion d'établir un bilan des cinq premières années de la Décennie des Nations unies pour le développement.

Le colloque, auquel participaient pour la première fois un grand nombre de délégués canadiens-français, a établi les principes directeurs et les nouvelles priorités de la participation canadienne au développement international.

Des améliorations urgentes

Les programmes auxquels participe le Canada doivent tenir compte de l'écart de plus en plus marqué qui se dessine entre l'augmentation de la population et l'augmentation des produits alimentaires dans les pays les moins développés. Il faudra des programmes immédiats et à long terme, susceptibles de permettre éventuellement à ces pays de se suffire à eux-mêmes. Pour y parvenir, les programmes d'aide devront être remplacés par un développement économique fondé sur des échanges commerciaux plus libres et ils devront répondre à des principes de solidarité internationale.

L'amélioration du programme canadien de développement international exige d'abord une connaissance approfondie des des problèmes qu'on entend résoudre. De plus, toute action doit tenir compte de la société et de la culture dans lesquelles elle doit s'implanter. On a insisté beaucoup sur la nécessité d'établir une coordination efficace entre les programmes de développement gouvernementaux et privés.

A cette fin, le colloque a invité l'Institut canadien d'outre-mer à transformer ses structures et ses objectifs, de manière à devenir un organisme réellement représentatif des organismes privés de langue française et de langue anglaise qui s'intéressent au développement. Il serait possible par la suite, grâce à l'appui financier du gouvernement, d'établir des modes d'action communs aux organismes privés et gouvernementaux.

L'appui populaire

Les participants au colloque ont fait remarquer que l'amélioration qualitative et quantitative des programmes de développement nécessitera l'appui des Canadiens et que cet appui est impossible sans la collaboration des éducateurs, des organismes de volontaires et des organes d'information. A ce propos, un délégué s'est dit déçu de la relative indifférence des journaux devant les travaux du colloque.

Sélection et Entrainement

A la lumière des nouvelles techniques de sélection du personnel, les procédés actuels de sélection des personnes assignées aux pays en voie de développement devront être revisés.

D'autre part, les mécanismes de recrutement devront être améliorés, de manière à s'assurer que les candidats auront les qualités professionnelles et personnelles requises.

Enfin, l'orientation et l'entrainement des préposés aux programmes d'assistance technique devront être considérés comme prioritaires. On fera appel aux organismes qui ont obtenu des résultats heureux dans ces domaines, de même qu'aux personnes qui ont occupé des postes à l'

Science et développement

La participation [illegible] au développement international ne peut être efficace que si elle repose sur une base scientifiqu. Le colloque a donc recommandé que le Bureau de l'Aide extérieure développe ses propres services de recherche et de documentation et qu'on crée un institut de recherche indépendant, comme il en existe dans d'autres pays.

L'institut de recherche pourrait fournir aux organismes canadiens qui s'intéressent au développement international les renseignements et les conseils dont ils ont besoin; il pourrait entreprendre, promouvoir ou coordonner des programmes de recherche.

Une rencontre fructueuse

Les journaux de samedi dernier ont apporté aux participants au colloque la confirmation d'une rumeur assez inquiétante. Selon la Presse canadienne, le projet du gouvernement fédéral de porter de $225 à $400 millions en 1970 l'aide étrangère du Canada ne trouvera pas de confirmation dans le prochain budget.

On n'est pas découragé pour autant; on espère que tôt ou tard les pays riches souscriront au principe humanitaire d'un partage équitable des ressources entre les peuples de la terre.

Quant au colloque lui-même, il aura permis à des personnes engagées dans le développement international depuis parfois très longtemps, de prendre connaissance de programmes privés dont ils n'avaient jamais entendu parler. On estime à l'Esterel que ces échanges de renseignements constituent déjà un résultat utile.

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	3 h.
875	Abitibi	10¾	10¾	10¾
1600	Algoma	60½	60	60
700	Alliance	7⅜	7⅛	7⅛
1830	Alumin	29¾	29⅝	29⅝
100	Alm 4¼ P	38⅝	39⅛	39⅛
—	Alcan 1 Pr	22	22	—
—	Alcan 2 Pr	47	46¼	—
—	Anglo CP	10	10	—
—	AngT4½P	23¼	23¼	—
—	AngT 265P	52½	52½	—
—	AngT290P	53½	53½	—
—	Argus	20½	20½	—
—	Arg 2.50Pr	50¾	50¾	—
—	Arg 2.60Pr	51	51	—
—	Arg C Pr	12⅜	12½	—
—	Asbestos	26	24⅞	—
200	Atl Sug	25	25	25
—	Bq Epargne	18	18	—
25	Bq CN	68½	68½	68½
—	Bq Imp-C	63	62	—
215	Bq Mont	60¾	60⅛	60⅛
—	Bq N-E	72¾	71	—
25	Bq PC	50½	50½	50½
—	Bq Roy	73	71¾	—
—	Bq Tor-D	61¾	60½	—
—	Bathurst P	24¼	23¾	—
—	Bath Wts	11	11	—
—	Bath P A	55½	55	—
—	Bath P 3¼	20	20	—
3108	Bell Phone	57½	56½	56½
—	Bow M Pr	50⅝	50⅜	—
—	Bowater	7⅛	7⅛	—
322	Brazil	8¼	8¼	8¼
500	BA Oil	29¼	29	29¼
400	BC Forest	20¾	20¾	20¾
875	BC Phone	70	69½	70
15	BC Ph 5.15	101	101	101
1830	Brinco	6¾	6⅝	6⅝
—	Bruck B	15¾	15½	—
—	Cae	13¼	12⅜	—
800	Cal Pow	27½	27½	27½
—	Can Cem	45¼	45	45¼
—	C Cem Pr	26¾	26½	—
200	CD Sugar	22¾	22	22
2000	Can Iron	64	62½	64
—	C Iron pr	92	92	92
—	C Pack B	86	85½	85½
—	C Safe 4.40p	98¾	98¾	98¾
75	C S L	37	37	37
4360	C Brew	7⅜	7¾	7¾
—	C Brew A	43¾	43½	43½
—	C Brew B	51	51	51
300	C Br Alum	18	16	16
—	C Bronze J	98¼	98¼	98¼
—	C Hydroc	30	30	30
200	C I L	20½	20¾	20½
100	Cl Pow	28	28	28
100	Cl Pow p	49¾	49¾	49¾
200	C Marconi	6¼	6¼	6¼
1280	C P R	70¼	69⅝	69⅝
1400	CPR 4%p	9¾	9¾	9¾
—	C Pfina	12	11¾	11¾
—	CPP Sec	20	20	20
—	C Refract	17½	17½	17½
—	Cdn Tire A	56¼	56	56
175	C Vickers	20¼	20¼	20¼
—	Central Del	11¼	11¼	—
—	Ch 1.00 P	20¼	20¼	—
—	Chrysler	38	38	—
25	Coghlin	12¾	12¾	12¾
130	Col Cell	7¼	7¼	7¼
740	Cons MS	49¾	49¾	49¾
1120	Cons Pape	39	38½	38¾
—	Cons Glass	12	12	—
—	Coronation	265	250	—
—	Crain RL	30½	30½	—
175	Créd. Fonc	67½	67	67
155	Cr Z A	28	28	28
—	Crush Int	14½	14½	—
—	Denison	39¾	38¾	—
880	Dist Seag	38	37¾	37¾
380	D Bridge	29	28¾	29
—	D Coal Pr	7½	7	—
—	D Corset	11½	11½	—
3100	Do Fasco	28¾	28¾	28¾
—	D Glass	15¾	15¼	—
900	D Lime	230	230	230
100	Dosco	14¾	14¾	—
100	D Stores	25¾	25¾	25¾
1273	Domtar	18¼	18¼	18¼
—	Domtar Pr	21	21	—
—	D Text	35	33¾	—
—	Donohue	7¾	7¾	—
423	Du Pont	45¼	45¼	45½
—	Du Pont pr	85	85	—
100	Dupuis A	9¾	9½	9¾
—	Enemal (A)	7¾	7¾	—
100	Falcon	109¼	109¼	109¼
—	Fam Play	24¾	24¾	—
3323	Fleetwood	25	23¾	25
200	Fraser	30	30	30
—	Freiman	5¼	5¼	—
—	Fr Pete	4.15	4.15	—
25	G Dynam	55	55	55
—	Goodyear p	45	45	—
—	GR C Inv	16	16	—
350	GL Paper	21	20¾	20¾
—	Hdy Andy	53¾	53¾	—
—	Harding (A)	30½	30½	—
—	Hawk Sidd	6¼	6	—
100	Hawk S Pr	96	96	96
—	Hollinger	27½	26¾	—
200	Home (A)	18¾	18¾	18¾
—	Home (B)	19½	19¾	—
325	Hud Bay M	77	76½	76½
—	HBC	14¼	14¼	—
200	Husky Oil	14¾	14¾	14¾
185	Imp Oil	53¾	53⅜	53¾
700	Imp Tob	15	14¾	14¾
3925	Ind Accep	24¾	24½	24½
430	Inglis	7¾	7¾	7¾
700	Inv Gr A	14¾	14¾	14¾
1071	Int Nickel	100¼	99¼	99¼
300	Int Pap	32	32	32
200	Int Util	31½	31¼	31¼
250	Inter PL	65½	65½	65½
—	Jamaica PS	14⅜	14¾	—
—	Labatt	18½	18¼	—
1400	Laur Fin	11¾	11¾	11¾
—	Lewis	7¾	7¾	—
300	Loblaw A	10½	10½	10½
950	Loblaw B	10¾	10¾	10¾
125	Lorb M	16½	16½	16½
—	MacLar (A)	24¼	24	—
450	MB & PR	26½	26¾	26¾
100	Marit Elec	21¾	21¼	21¼
—	Marit Tel	22½	2	—
920	Massey F	33¾	33¼	33¾
—	McAllister	7½	7¼	—
—	Miron 6%	11¼	11¼	—
—	MitchR (A)	13	13	—
435	Molson (A)	35¼	33½	35¼
875	Molson (B)	34¾	34¾	34¾
—	Mtl Loco	15	14¾	—
—	Mtl Trust	23	22¾	—
250	Moore Corp	81	79¾	79¾
—	Morse B A	14	—	—
300	Mussens	9¾	9¾	9¾
—	NFLD Ligh	12	11¾	—
2710	Noranda	30¾	30	30¼
30	NS LP	33¾	33¾	33¾
1023	Ocean Fish	12½	12¼	12¼
100	Ogilvie	14½	14½	14½
—	Ogilvie Pr	35½	35½	—
—	Ont Steel	35¼	35¼	—
300	Oshawa (A)	27¾	27½	27½
300	Pac Pete	10½	10½	10½
—	Penmans P	118	118	—
475	Phillips C	29½	29½	29½
—	Placer	26	25½	—
750	P Corp	13	12¾	12¾
—	Pow C 4¾	46½	46½	—
145	Price Br	39	39	39
13722	QN Gas	14⅛	13¾	13⅞
—	QNG 63 w	690	690	—
200	KNG P 5.40	98	98	98
200	Que Phone	26½	26½	26½
—	Q Ph 4¾ 63	19¼	19	—
—	Reitman's	10	10	—
—	Reitman's A	8¾	8¾	—
400	Rio Algom	19⅜	19¼	19⅜
—	Rockwell	42	41¾	—
100	Rolland (A)	11¾	10¾	10¾
—	Rolland Pr	91½	91½	—
—	Ronalds F	14¼	13¼	—
—	Rothmans	23⅜	23½	—
—	Russel (A)	22	22	—
—	Royal T Tr	21	21	—
—	S-L Ce (A)	36	34	—
16360	Salada F	11¼	11¼	11⅛
—	Scott La$	14	14	—
150	Shell Can	20	20	20
—	Shell I Pr	26	25¾	—
—	SherW	40	40	—
25	Shop Save	13¾	13¼	13¼
—	Sicard	6½	6	—
—	Sicard 6%	21	21	—
100	Simpsons	29⅜	29¼	29⅜
—	Simp Sears	18	18	—
—	Soc GF	8¼	8¼	—
—	Sogemines	14	12⅜	—
—	Southam	39¼	39	—
50	SS Steel	13	13	13
3280	Steel Can	26	25⅜	26¼
100	Steinbg (A)	48¼	48¼	48¼
—	Texaco Can	54	53¾	—
10	T Fin A	12¾	12¾	12¾
—	Tr-C Corp	9¾	9½	—
1050	Tr-C PL	35½	35¼	35¼
325	Tr Mt PL	19	19	19
100	Triad Oil	254	254	254
—	Turnbull	6	5¾	—
350	Un Carbide	29¾	29	29
—	Viau	12½	12½	—
660	Walk GW	36	35¾	35¾
2025	WCoast Tr	21¼	21¼	21½
—	W Pac Pd	17¾	17¾	—
—	Weston A	20¾	20¾	—
450	Wstn A	11½	11½	11½
—	Weston B	21¾	21¾	—
20	Wstn 6	106	106	106
500	Zeller's	21¾	21¾	21¾
—	Zeller's Pr	48	47	—

Bourse Canadienne

Ventes		Haut	Bas	3 h.
—	Ajax	9	9	—
2000	Alsof	9½	9½	9½
3500	Amg B Bel	36	34	34
2500	Ameranium	5	5	5
—	Anthonian	6½	6½	—
—	Arno	4½	4½	—
5000	Augustus	52	52	52
—	Band-Ore	15½	14½	—
—	Barvallee	4½	4½	—
3800	Bateman	5½	5	5
—	Beaver Ul	8	8	—
—	Beld-Cort	12¾	12½	—
700	Black Haw	299	293	299
10200	Black River	23	22½	22½
600	Blue Bon	320	320	320
—	Bluewater	19	17	—
1000	Bornite	7	7	7
—	B Carpets	40	40	—
30200	BrucePresto	24	22½	22½
4300	Bruneau	23	23	23
—	Burnt Hill	30	28	—
—	Cassidy's	450	425	—
1000	Camflo	345	345	345
—	Camp Chib	715	655	—
—	C Interurb	350	340	—
—	C Magnesit	76	70	—
700	C Secur A	280	280	280
—	Carbec	10½	10	—
—	Cartier Que	34	33	—
—	Casavant	440	420	—
—	Casiar	13½	13¼	—
1000	Cessland	770	745	750
5600	Chemalloy	162	150	150
10000	Cheskirk	15	15	15
—	Chib Copper	6	6	—
1000	Chipman	17	17	17
7500	Coastal	27½	26½	27½
300	Com H M	135	125	125
—	Com O G	28	28	—
400	Comodo	135	125	125
—	Comod w	70	70	—
—	Cominga	11	11	—
—	C Canoram	28	28	—
—	C Di SCA	125	125	—
—	C D Sec P	41	41	—
11800	C Manitoba	33	30	33
9500	C Mogador	23	24½	25
1000	C New Pat	29	29	29
—	C Persh	14	14	—
700	CQ Smelt	91	90	90
—	C Virginia	40	40	—
300	Copstream	10	10	10
600	Couvre. (A)	7¼	7¼	7¼
—	Cr St-L (A)	9½	9½	—
1000	Dauphin	25	25	25
100	Delta Elect	200	200	20
3000	Delta Min	18	16	16
—	Denault (A)	11	11	—
2500	Dolsan	65	65	66
2500	Dom Exp	12	12	12
1500	Dom Lease	21	21	21
225	D Oilcloth	33½	33	33
14000	Dumont	43	42	42
200	East Sull	815	815	815
—	East Vent	24	22	—
16000	Emo Oil	8	8	8
38000	Equity Ex	78	74	74
3900	Fab Met	18	16	18
—	Fabrex	5½	5½	—
1000	Fano	7½	7	7
—	Fiscal	10¾	10¾	—
—	Flint Rock	25	24	—
—	Fontana	4	3½	—
2500	FT Reliance	37	37	37
3500	Fox Lake	21	20	20
—	Frigistors	36	35	—
—	Fundy	4½	4½	—
3050	Futurity	60	60	60
500	Garnet	69	69	69
1000	Ghislau	25	25	25
—	G Autotron	90	90	—
—	Glacier	13½	12½	—
100	Glen Lake	165	165	165
300	Gr W Min	140	140	140
300	Greenberg	5½	5½	5½
200	Grissol	215	215	215
—	Gulf Por Ur	17	17	—
—	Hastings	280	250	250
—	Imbrex	415	415	415
—	Inland C	700	650	650
200	Inspiratn	175	175	175
—	Int Atlas	105	100	100
—	Int Ceram	10	7	7
—	Int Pt p	32¾	32¾	32¾
—	Intpr Dredg	20	17	17
—	Israel Oil	5	3	3
1500	James Bay	29	29	29
460	Jubilee	315	310	315
3300	Keltic Mng	34	33	33
—	K Desmond	63	55	55
—	Kent Av	5½	5½	5½
—	Kiena	135	125	125
100	Kodiac Pet	300	285	295
—	Kontiki	8	7	7
—	Lab Accent	8¼	8	—
—	Labrador	33¾	33¾	—
9000	Laduboro	35	35	35
100	Lait Leclerc	11½	11½	11½
—	L Dufault	14	14	—
—	Lamontagne	18½	18½	—
—	Lithium	9½	9½	—
—	Lochaber	350	450	—
—	Lowney	28	28	—
6500	Louanna G	19½	18½	19½
—	Malartic H	14	12	—
2000	Massval	9	9	9
3500	Matachewan	35	34	35
—	McKinney	21	17	—
540	Melchers	24	24	24
100	Melchers Pr	5½	5½	5½
4500	Merc Chip	11	10	11
—	Merrill	60	55	—
1000	Mid-Chib	20	20	20
730	Midepsa	375	350	365
1000	Miro Mi	20	20	20
10000	Mistango	22	21	21½
—	Molyb	55	55	—
—	Monpre	8	7½	—
—	Mtl Refrig	20½	20½	—
—	Mt Costiga	20	19	—
15500	Mt Pleast	70	57	60
21000	Mt Ple w	¼	⅛	¼
—	MR Dair	205	200	—
2200	NAut Ven	230	230	230
—	Native Min	7½	7½	—
500	N Formaq	5	5	5
16600	N Imperial	143	136	143
1500	Newrich	16	16	16
5000	NW Amule	6	5½	6
14500	Nocana	14	13½	13½
500	NA Asbestos	8½	8½	8¼
40900	NA R M	56	54	55
—	North Ex	95	90	—
1500	NW Canala	13½	13½	13½
—	Norvalie	6	6	—
1000	Opem Ex	11	11	11
196900	Pat Silver	48	41	47
—	Paudash	9	8	—
—	Paul Serv	17	17	—
1400	Peace Riv	600	560	575
33000	Pennbec	20½	19	19
400	Peso S	145	145	145
—	Phoenix O	66	66	—
—	Pitt Gold	4	3½	—
—	Place GO	188	188	—
—	Porcupine	19	16½	—
—	PowC 2 p	13⅞	13⅜	—
—	Que Ascot	9	4	—
—	Que Chib	15½	15	—
—	Q Cobalt	141	140	—
—	Q Indust M	17	15	—
—	Queeston	10	9	—
3000	Rancheria	65	62	62
—	Red Crest	3½	3	—
—	Rexspar	6	5	—
2600	RA Pet B	130	125	125
25	Ruby Foo	435	435	435
—	Ruby F wt	31½	31	—
1000	Rusty L	22	22	22
1400	StL Colu	195	193	193
300	St L D Lds	76	76	76
—	St Lucie Ex	17	18	—
—	Sanzamo	10½	10	—
3000	Sapawe	36	35	35
—	Seaway H	465	465	—
—	Select Fin	295	260	—
1500	Silver Reg	20	20	20
7500	Silver Sum	17½	17	17
6500	Silver T	26	24½	25
—	Sogena	11½	11	—
2500	S Dufault	7	7	7
1000	Spartan Air	46	44	46
2000	Stairs Ex	57	57	57
8000	Std Gold	55	52	53
—	Superpack	350	325	—
—	Suptest P	24¼	24¼	—
1000	Surlaga	43	43	43
3000	Tache	14	13½	13½
500	Talisman	58	58	58
2500	Tazin	7	7	7
3000	Tib Expl	5	5	5
—	TrC Freeze	195	195	—
—	Tristerie	38	34	—
—	Tru-Wall	425	425	—
—	U Asbestos	269	269	—
—	Un Obalski	33	32	—
275	U Towns El	16	16	16
200	Val-Mar	5¾	5½	5½
7400	V Dr Hout	300	230	300
12000	Vanguard	4	4	4
—	Wabasso (B)	60	55	—
—	Westburne	135	135	—
—	W Cdn Min	41	41	—
500	WestTin	45	45	45
—	Westville	34	24	—

Activité élevée de Gaz Naturel de Québec

MONTREAL — Hormis quelques exceptions les industrielles et les services publics sont fractionnairement plus faibles, en début d'après-midi, à Montréal.

Les papeteries sont très légèrement en baisse tandis que les banques sont inchangées à un peu plus élevées.

Le titre le plus actif de la matinée est Gaz Naturel de Québec qui progresse de 3/8 à un haut de 14 sur un volume de 14,500 actions. Fleetwood suit avec un gain de 1¼ à 25.

Parmi les autres fluctuations importantes, BC Phone gagne 1½ à 69½ tandis que le 5.15 privilégié baisse de 4 à 101 sur une transaction de 15 actions. Molson "A" perd 1¼ à 33½.

Bell et Hudson Bay Mining fléchissent de ¾ chacun, CIL de ⅝ et Trans-Canada Pipe Line gagne ¾.

Les minières et pétrolières sont mixtes: Mt. Pleasant perd .07 à 65 cents et Kodiak Pete .15 à 2.95. Patricia Silver hausse de .03½ à 45½ cents sur un volume de plus de 252,000 actions. Dumont gagne .04 à 43 cents.

* * *

TORONTO — Les cours sont généralement plus faibles dans une atmosphère peu active. Toutefois quelques titres marquent des gains assez intéressants.

De même qu'à Montréal, Gaz Naturel de Québec continue de progresser et gagne ⅛ à 14 après avoir atteint un haut de 14¼. Trans-Canada Pipe Line est également en évidence et hausse de ¾ à 35½.

Les secteurs des cuprifères demeurent légèrement déprimé. Noranda baisse de ⅜, Cominco de ½ et Inco et Hudson Bay perdent ½ et ¼ respectivement.

O'Brien, aux spéculatives, est très active et gagne .09 à 89 cents. En matinée, les autorités de la Bourse ont dévoilé que la compagnie Royal Trust avait offert d'acheter 1,500,000



actions à $1 l'action d'O'Brien Gold Mines, pour le compte de J. R. Timmons & Co. New Hosco, une autre spéculative en évidence gagne .14 cents à 3.00.

Parmi les pétroles de l'Ouest, légèrement plus faibles, Place demeure actif et fléchit de 6 cents à 1.92.

* * *

NEW YORK — Les cuivres et certains autres titres sont nettement déprimés dans une atmosphère en baisse et modérément active, en début d'après-midi à Wall Street.

L'indice industriel DJ baisse de 6.40 à 946.32 tandis que celui des 60 titres, établi par la PA, recule de 1.3 à 352.7.

Les aérospatiales, les électroniques et autres valeurs qui avaient enregistré des gains en matinée suivent maintenant cette tendance baissière.

Les automobiles et les aciéries, généralement inchangées depuis le début de la séance, fléchissent.

Kennecott perd plus de 5 points, American Smelting, plus de 2, Phelps, environ 2 et Anaconda plus de 1. Des titres comme Fairchild Camera et Magnavox subissent des prises de bénéfices; Fairchild perd près de 4 points et Magnavox, plus de 2.

National Biscuit perd une fraction et Coca-Cola près de 1 point, en raison de l'abandon d'un projet de fusion entre ces deux compagnies.

* * *

LONDRES — La tendance générale du marché est ferme mais calme aujourd'hui à Londres.

Les titres libellés en dollars enregistrent de légers progrès. Parmi les titres canadiens, les fluctuations sont mixtes et généralement peu élevées. Noranda fait exception et perd environ 2 points. Les banques canadiennes sont mixtes.

Les gains l'emportent sur les pertes parmi les valeurs industrielles mais toutefois quelques leaders, dont ICI, Unilever, Hudson's Bay et Dunlop fléchissent légèrement.

* * *

PARIS — Quelques points de résistance ou de relative fermeté conférent à la tendance de ce jour quelque irrégularité mais d'une manière générale, les dispositions du marché sont bien médiocres et souvent même alourdies.

Les opérations ont aujourd'hui un caractère grandement technique du fait du début de la liquidation qui se poursuivra demain avec les cotations à fin décembre. Ce reglement est assez mitigé du point de vue des différences d'un mois à l'autre. L'indice moyen des cours des valeurs françaises se retrouvait vendredi dernier non loin de celui des cours de compensation d'octobre, mais cette apparente stabilité dissimule des fluctuations dans les deux sens, parfois d'une assez grande amplitude.

titres au comptoir

Cours fournis par G. S. Leslie & Co.

	Achat	Vente
Abeta	5½	7
Aconie	4	6
Advance RL	26	28
Amal Mng	25	—
Amer Chib	6	8
Americ	—	25
Arnora	—	2
Atlas Chib	—	2
Bald Mt	4½	7½
Beauchemin	—	40
Boma Chib	—	35
Beauport Holding	15	19
Brace Mac	6	8
Burrex	22	28
Cdn Javelin	9¼	9¾
Caprive	5	10
Coastal Mining	30	32
Corzemines	70	80
Cuvier	8	10
Dasson Copper	14	17
Dubisson	3	5
Elmac	5	7
En Ola Expl.	25	35
Ganda Silver	19	22
Gaspe Copper	28	29
Gaspesia	40	30
Gibson	3	5
Goldstar	14	20
Hucamp	28	32
Hull Iron	30	40
Imperial Minerals	2	4
Independent	2	4
Iroquois	—	55
Jack Waite	11	14
Juma	9	11
Kenmac	—	2
Kewagama	5	7
Kukatush	3½	4
Lake Beaver	20	22
Leeds Metals	74	79
Little Tex	10	17
Lun Echo	82	84
Main Oka	5	10
Mariner	60	65
Martin Bird	1	3
Mattagami Ex	—	10
Milado	5	10
Naganta	40	50
New Mill Copper	17½	22½
Nat. Malartic	40	45
Nemrod	5	15
Nw Assoc Dev	18	21
New Baska	18	21
New Insco	10	15
New Lorie	9	11
New Pascalis	35	45
Nipiron	42	47
Norque	6	8
Oklend	1	3
Olympus	50	60
Que Expl	16	18
Quejo	4	6
Ran Lux	—	75
Rand Mal	6	8
Seaway	2	4
Scand. Mines	23	28
Scott Chib	1	3
Snowdon	30	35
Starlight	½	1½
Sullico	9½	10½
Timrod	25	30
Watson Lake	8	11
William Leys	1	3
Young Dave	15	20

SECTION INDUSTRIELLE
Source Kippen Co. Inc.

Bq d'Economie Que	7½	8½
Chartered Credit	4¾	5¼
Corpex	10¼	10¾
Crp Fonc de Mtl "B"	1.00	—
Crp Fon de Mtl A	—	4.75
Credico	4½	5
Cr Alliance priv	8	9
Cr St Lau "B"	18	19
Crown Life (n)	40	41
Const. Theatre A	6½	—
Electronic Ass	1½	2
Grenache	3.00	3.25
Grt Cdn Oil	13	13½
Industrial Life	180	190
La Prévoyance	14	15
La Solidarité	75	—
La Stabilité	750	850
Les Prev.	70	80
London Life	393	420
N.B. Tél.	17¼	18
Pacific Gas	14½	15½
Paco	1.30	1.60
Permeator	9½	11
Soc d'Am et de Fid.	38	39½
Spexseal	9	10
Supersol	4	4¾
Trizac	1.00	1.25
Trust Gén.	32	33
Un. Amus.	25	—
Id. B	25	—
Well Bank	5¼	5¾
Zodiac	4	4¾

Ventes et profits accrus chez Consumers Glass

Les résultats de l'exercice financier terminé le 31 août 1965 de Consumers Glass Company Limited témoignent d'une nouvelle augmentation des ventes et des bénéfices.

Le revenu net pour l'exercice, après déduction de tous les frais, s'est élevé à $806,491, par comparaison à $701,017 pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 15 p. 100. Cette augmentation des bénéfices est due principalement à l'accroissement des expéditions au cours de l'exercice, ainsi qu'à l'accroissement du rendement par suite de l'amélioration de l'outillage. Le bénéfice par action, calculé sur les 1,518,669 actions en circulation à la fin de l'exercice, était de 53¢, par comparaison à un bénéfice de 50¢ pour l'exercice précédent, pour 1,404,288 actions en circulation.

Des dividendes trimestriels de 5¢ par action ont été payés et un supplément en fin d'exercice de 5¢ a été payé en août, portant ainsi le total des dividendes pour l'exercice à 25¢ par action.

L'argent liquide provenant de l'exploitation s'est élevé à $2,320,940, par comparaison à $2,209,640 pour l'exercice précédent. Le capital de roulement s'est accru de $425,975 au cours de l'exercice, après déduction de $1,699,797 pour immobilisations, un retrait total de $350,000 pour la dette consolidée, et le paiement de $374,447 en dividendes.

Les ventes au cours de l'exercice se sont élevées à $18,262,444, chiffre record. Les ventes étaient en augmentation dans tous les domaines, mais particulièrement dans celui des récipients pour denrées alimentaires, et dans cette gamme, les aliments pour bébés ont tenu une importante place.

Plusieurs sujets à l'étude au congrès de l'API

Le 20e congrès annuel de l'API promet de remporter cette année un grand succès. En effet, en plus des délégués-membres, un bon nombre de chefs d'entreprises et d'employeurs qui ne sont pas membres de l'API ont manifesté l'intention de s'inscrire au congrès, en réponse à l'invitation que leur lançait récemment le président de l'API, M. Marcel Allard.

Il est bien certain que le thème même du congrès est de nature à intéresser grandement les hommes d'affaires. Le thème "Le Québec en marche: avec ou sans l'homme d'affaires?" fait renaître, selon l'API, l'urgence et la nécessité de la solidarité patronale au Québec face aux tendances marquées vers l'étatisme.

Outre des conférences, prononcées entre autres par M. Louis Hébert, président de la Banque Canadienne Nationale, M. Leonard Hynes, président de C.I.L. et M. Carrier Fortin, ministre québécois du Travail, le congrès prévoit des panels et des ateliers sur des sujets d'actualités, concernant en particulier la place du monde des affaires vis-à-vis l'opinion publique, le gouvernement et le syndicalisme.

NEWyork

22 nov.	Haut	Bas	Midi
ACF Ind xd	45½	45	45¼
Address	61	59¾	61
Allegany	9¾	9¾	9¾
Allis Ch	31¾	31¼	31¼
Alum Ltd	27⅝	27½	27½
Amerada	70¼	69½	69¾
Am Can	57⅛	57	57
Am Cyan	86¼	85⅝	86¼
Am Home	80¾	80½	80½
Am Mot	8¾	8¾	8¾
Am Std	18¾	18½	18⅝
Am Sugar	29	28⅝	28⅞
Am T Tel	63½	63¼	62⅝
Am Toh	39⅝	39	39
Amsted	47¼	47¼	47¼
Anaconda	80½	78½	79
Armco Std	69½	69¼	69¼
Armstg Ck	54	53¾	53¾
Avco Corp	24½	24¼	24¼
Babcock	41½	41	41¾
Bell How	36	35¾	35¾
Beth Steel	36⅜	36⅛	36⅝
Boeing	135½	133⅝	134
Borden	42¼	42	42⅛
Borg War	46¼	45⅝

avis de DÉCÈS

ALARIE (Arthur) — A St-Jérôme, le 20 novembre 1965, à l'âge de 65 ans, est décédé Arthur Alarie, époux de feu Célanise Ouimet, autrefois de Ste-Rose et de Ste-Schonastique, père de Mme A. Lalande (Germaine) Mme Philippe Lebeau (Andrée) et d'Albert Alarie, professeur à la faculté d'Agriculture de l'Université Laval. Les funérailles auront lieu mardi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
400 boul. Henri-Bourassa est,
à 9 h. 15, pour se rendre à l'église Ste-Rose, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de Ste-Rose, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AUBERTIN (Roméo) — A Montréal, le 20 novembre 1965, à l'âge de 68 ans, est décédé Roméo Aubertin, époux de Carmen Ferrari, demeurant au 2267 Cartier. Les funérailles auront lieu mercredi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos & Bonnier,
3503 rue Papineau,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Ste-Marguerite-Marie, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

AUCLAIR (Pierre Alfred) — A Montréal, le 21 novembre 1965, est décédé Pierre Alfred Auclair, époux de Marguerite Le Ber. La dépouille mortelle est exposée aux salons
Lorenzo Neveu,
7766 rue St-Hubert.
Avis des funérailles plus tard.

BARNABEI (Julia) — A Montréal, le 20 novembre 1965, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme Nazzareno Barnabei, née Julia Mazzetti, demeurant 737 Walnut, mère de Vincent, feu Eugène, Ida (Mme Mario Capelli) Florance (Mme Sylvio Champagne). Les funérailles auront lieu mardi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4505 rue Notre-Dame ouest,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Elizabeth Portugal, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAULIEU (Bernadette) — A Montréal, le 21 novembre 1965, à l'âge de 71 ans, est décédée Bernadette Ross, épouse de Jean-Baptiste Beaulieu. Les funérailles auront lieu mercredi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée,
2548 rue Beaubien est,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Marc, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUSOLEIL (Diana) — A Montréal, le 19 novembre 1965, à l'âge de 85 ans, est décédée Diana Jobin, épouse en 1ères noces d'Oscar Hogue et en 2èmes noces de feu Jules P. Beausoleil, demeurant rue Cartier. Les funérailles auront lieu mardi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. Paul Marchand,
4228 rue Papineau,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELANGER (Albert) — Subitement à Montréal, le 21 novembre 1965, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Albert Bélanger, époux de feu Albertine Lefebvre, demeurant 10,750 Sackville. Les funérailles auront lieu jeudi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des nouveaux salons
Alfred Dallaire Inc.
2645 Boul. Henri-Bourassa est
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Antoine-Marie-Claret où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELANGER (Zénaïde) — A Montréal, le 22 novembre 1965, à l'âge de 76 ans 2 mois, est décédée Mme Joseph Bélanger née Zélanie Côté, demeurant 4439 Christophe-Colomb, autrefois de Verdun, mère de Germaine, Fernande, Noëlla, Jeannine, Rita, Joseph, Napoléon, Alfred, Lucien, Wilfrid et Henri. La dépouille mortelle est exposée au salon
Georges Vandelac Ltée,
4340 St-Denis
Avis des funérailles plus tard.

DECES

Subitement à sa demeure d'Ahuntsic, est décédé M. Josapha Huard. Il était le père de Jacques, comptable agréé et syndic. Outre son épouse, née Léopoldine Dragon, il laisse dans le deuil sa fille Jeannine, sa belle-fille Mme Jacques Huard, née Marielle Drouin; son gendre, Raymond Daoust, et trois petits-enfants, Sylvie Huard, Martin et Bertrand Daoust. Les funérailles auront lieu mardi à 10 heures à l'église St-Paul-de-la-Croix. Un libera sera chanté à l'église St-Denis-sur-Richelieu, à 1 h. 45. L'inhumation au cimetière de l'endroit (St-Denis-sur-Richelieu). ★

IN MEMORIAM
PAUL-EMILE REEVES

Le 12 octobre 1964, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Paul-Emile Reeves. Une messe sera chantée pour le repos de son âme en l'église St-Albert-le-Grand, de Montréal, mercredi le 24 novembre à 5 h. 15. Ceci est un hommage de son épouse, née Martine Jean, et de ses fils, Jean-Paul, Jacques et Robert; de ses brus, Andrée et Lise; de ses petites-filles, Sylvie, Chantal, Linda. ●

JAMES D. McKENNA
House of Flowers
RUE DE LA MONTAGNE
VICTOR 2-4444

MONUMENTS
FUNERAIRES
R. HEBERT
Tél. 842-8806

BOULIANNE (Fernand) — A Québec, le 18 novembre 1965, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Fernand Boulianne, représentant de la Shell Oil Co., époux de Germaine Lanciault, autrefois de Montréal, demeurant de la Colline, à Ste-Foy, Québec. La dépouille mortelle sera exposée dès dimanche à partir de 7.30 hrs p.m. Les funérailles auront lieu mardi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2251 est, rue Jean-Talon,
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Barthélemy où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOIVIN (Cécile) — A Montréal, le 20 novembre 1965, à l'âge de 62 ans, est décédée Mme Napoléon Boivin, née Cécile Côté, demeurant au 2362 Cuvillier. Les funérailles auront lieu mardi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Rajotte,
3635 rue Hochelaga,
pour se rendre à l'église Ste-Jeanne d'Arc, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRABANT (Eugénie) — A Montréal, le 20 novembre 1965, est décédée Mlle Eugénie Brabant, fille de feu Napoléon Brabant et de feu Anna Dupuy. Les funérailles auront lieu mardi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
10526 rue St-Laurent,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-André-Apôtre, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRODEUR (Blanche) — A Longueuil, le 20 novembre 1965, à l'âge de 38 ans, est décédée Mme Gaston Brodeur, née Blanche Gaudreau, demeurant au 243 Villeneuve est, Montréal, autrefois du 3e Rang, Boucherville. Les funérailles auront lieu mercredi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Charron & Tétreault,
angle St- Charles et De Laperrière
à Boucherville,
à 8 h. 15, pour se rendre àl'église Ste-Famille, de Boucherville, où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là, au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRUNNER (Célina) — A Lachine, le 20 novembre 1965, est décédée Célina Brunner, fille de feu Herman Brunner et de feu Célina Brunner, demeurant au 3570 Broadway, soeur d'Albert et Marius. Les funérailles auront lieu mardi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires
Raoul Bourgie Inc.,
1345 rue Notre-Dame, Lachine,
à 9 h. 15, pour se rendre à l'église St-André-Hubert, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là, au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CAPONI (Maria) — A Montréal, le 21 novembre 1965, à l'âge de 68 ans, est décédée Maria Allaire, épouse de feu Alvarez Caponi, demeurant à 368 Gounod, mère de Mme Georges Daigneault, (Anita), Mme Marcel Vien (Jeannette), Mme Bruce Kennedy (Denise). Les funérailles auront lieu mercredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria
8078 rue Drolet coin Jarry
à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARDIN (Edouard B.) — A Montréal, le 21 novembre 1965, à l'âge de 77 ans, est décédé Edouard B. Cardin, (ancien fonctionnaire du ministère des Transports), époux de feu Blanche Alice Beauchemin. Il laisse une fille Mme Jean Charland (Jacqueline) et deux fils Docteur François Cardin et André. Les funérailles auront lieu mercredi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée,
5650 chemin Côte-des-Neiges,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de Sorel, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARRIERE — A Montréal, le 19 novembre 1965, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Paul Carrière, époux de Fleur-Ange Boulay, demeurant à 4550 Walkley, appt 17. Les funérailles auront lieu mardi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
angle boul Decarie et
ave. Notre-Dame de Grâce,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Catherine de Sienne, où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de Boucherville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARTIER (Maria) — A Montréal, le 20 novembre 1965, à l'âge de 67 ans, est décédée Mme Julien Cartier née Maria Chenier, demeurant au 22 rue Bonaventure, Repentigny. Les funérailles auront lieu mardi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4955 rue Adam,
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église St-Clément, de Viauville, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CAYER (Charles) — A Montréal, le 20 novembre 1965, à l'âge de 55 ans, est décédé Charles Cayer, époux de Louisette Benoit, demeurant au 8355 St-Denis. Les funérailles auront lieu mardi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745 boul. Crémazie est,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Alphonse-d'Youville, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHOINIERE (Rose-Alba) — A Montréal, le 21 novembre 1965, à l'âge de 76 ans, 6 mois, est décédée Mme Aphter Choinière, née Rose-Alba Amyot, demeurant rue Parc Lafontaine. Les funérailles auront lieu mercredi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. Paul Marchand,
4228 rue Papineau,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Louis-de-France, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de St-Pie, comté Bagot, lieu de la sépulture, où un libéra sera chanté vers 10 h. 45. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHOUINARD (Mériza) — A Montréal, le 21 novembre 1965, à l'âge de 81 ans, 8 mois, est décédée Mme veuve Onésime Chouinard, née Mériza Goyette, demeurant au 2197 Nicolet. Les funérailles auront lieu mercredi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Rajotte,
3635 rue Hochelaga,
pour se rendre à l'église Ste-Jeanne d'Arc où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Donnez le cadeau magique de l'AUDITION !



A NOEL offrez le plus beau cadeau que l'amour puisse donner — une merveilleuse audition — pour le membre de votre famille qui a besoin de votre aide.
Commencez pas vous procurer le livret GRATUIT de 28 pages intitulé : "Le Monde Merveilleux du Son". Apprenez comment fonctionne l'oreille, comment remédier à une mauvaise audition... et des détails sur les nouveaux petits appareils auditifs Beltone.

POSTEZ CE COUPON

PAUL TAFFIN,
801 est, Sherbrooke, Mtl.
OUI ! Veuillez m'envoyer votre livre GRATUIT de 28 pages : "Le Monde merveilleux du Son".
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... PROVINCE .....

Si l'audition est votre problème
Beltone
est votre réponse

PAUL TAFFIN
ACOUSTICIEN
801 EST, SHERBROOKE
Suite 103
Montréal 24, Qué.
526-9104

COSTELLO (Marie-Blanche) — A Montréal, le 21 novembre 1965, à l'âge de 67 ans, est décédée Mme veuve James Costello, née Marie-Blanche Poirier, demeurant au 1052 boul. Décarie, mère de William, Mme Francis Smith (Mary), Mme John Mc Eachron (Blanche), Mme H. Perreault (Lillian). Les funérailles auront lieu mercredi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
angle boul. Décarie et
ave Notre-Dame-de-Grâce,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Raymond, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CUSSON (Rosanna) — A St-Lin, le 20 novembre 1965, à l'âge de 88 ans, est décédée Rosanna Ladouceur, épouse de feu Olivier Cusson, demeurant au 828 Terrasse Dufresne, à Chomedey. Les funérailles auront lieu mercredi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
F. Brisebois Inc.,
1565 boul. Labelle, Chomedey,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Martin, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESMARAIS (Denise) — A Montréal, le 20 novembre 1965, à l'âge de 29 ans, est décédée Mme René Desmarais, née Denise Gareau, mère de Lynn et Bruce, demeurant au 34 rue Lauzon, St-Hilaire. Elle laisse dans le deuil, son père, John Gareau, sa mère, Rhéa Rozon, son frère, Alain et sa soeur, Mme Suzanne Melançon. Les funérailles auront lieu mardi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Savaria Ltée,
8078 rue Drolet, coin Jarry,
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église de St-Hilaire-sur-le-Richelieu, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là, au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESCOTES (Léon André — A Ste-Anne-de-Bellevue, le 20 novembre 1965, à l'âge de 58 ans, est décédé Léon André Descôtes, époux de Marie Patton, demeurant au 37 rue Christie. Les funérailles auront lieu mercredi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée,
107 rue Ste-Anne,
à 9 h. 30, pour se rendre à l'église de Ste-Anne-de-Bellevue, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBOIS (Thérèse) — A St-Jean, le 19 novembre 1965, à l'âge de 65 ans, est décédée subitement Mlle Thérèse Dubois, soeur de Mme J.-F. St-Cyr et de Mlle Honorine Dubois, demeurant à 386, rue Champlain, St-Jean. Les funérailles auront lieu lundi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Le Sieur
406, rue Laurier,
à 2 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame auxiliatrice, où le service sera célébré à 3 hres et de là au cimetière de St-Jean, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUVAL (Madeleine) — A Montréal, le 20 novembre 1965, à l'âge de 49 ans, est décédée Mlle Madeleine Duval, fille de feu Zontique Duval et de feu Angéline Beauchamp, demeurant 1249 Dalcourt. Les funérailles auront lieu mardi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Georges Godin Enrg.
518 rue Rachel est,
pour se rendre à l'église Sacré-Coeur où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ELSENER (Johann) — A Richelieu, le 21 novembre 1965, à l'âge de 67 ans, est décédé Johann Elsener, époux de Juliana Hafner. Les funérailles auront lieu mercredi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Yvon Desnoyers
20 rue Des Carrières, Chambly,
pour se rendre à l'église Très-Saint-Coeur-de-Marie, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de Richelieu, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FRIART (Abel) — A Montréal, le 19 novembre 1965, à l'âge de 75 ans, est décédé Abel Friart, époux de feu Yvonne Rousse. Les funérailles auront lieu mardi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.,
1922 boul. Rosemont,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de Dorval, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNON (Béatrice) — A Ville St-Michel, le 21 novembre 1965, à l'âge de 34 ans, est décédée Mme Léopold Gagnon, née Béatrice Dobson, demeurant au 8977, 2ème ave, Ville St-Michel. Les funérailles auront lieu mercredi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giroux & Fils Inc.,
8380 boul. St-Michel,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Yvette, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUVREAU — A Montréal, le 19 novembre 1965, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Hermas Gauvreau, époux de Elizabeth Rhéaume, demeurant à 1899 Springland. Les funérailles auront lieu mardi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
6259, boul. Monk,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Coeur-Immaculée-de-Marie, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIARD (Camille) — A Ville Chambly, le 19 novembre 1965 à l'âge de 30 ans est décédé M. Camille Giard, époux de Pierrette Soulière, demeurant 1436 Boul. des Oblats. Les funérailles auront lieu mardi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche & Fils,
330 rue Martel,
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GROULX (Marie Blanche) — A Montréal, le 21 novembre 1965, à l'âge de 72 ans, 6 mois, est décédée Mlle Marie Blanche Groulx, fille de feu Philias Groulx et de feu Emma Delorme. Les funérailles auront lieu mardi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée,
790 boul. Ste-Croix, St-Laurent
pour se rendre à l'église St-Laurent, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUYON (Emilia) — A Montréal, le 21 novembre 1965, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme veuve Armand Guyon, née Emilia Mireault, autrefois de Ste-Julienne. Elle laisse ses filles : Rév. Soeurs Claire et Thérèse, des Soeurs Grises, ses fils Lionel et Roland. Les funérailles auront lieu mercredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
3198 rue Ontario est,
pour se rendre à l'église Nativité d'Hochelaga, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HUARD (Josephat) — Subitement, à Montréal, le 20 novembre 1965, à l'âge de 76 ans, est décédé Josephat Huard, époux de Léopoldine Dragon, père de Jacques et de Mme Raymond Daoust (Jeannine). Les funérailles auront lieu mardi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.,
1415 rue Fleury est,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Paul-de-la-Croix, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de St-Denis-sur-Richelieu, lieu de la sépulture, où un libéra sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JACQUES (Demerise) — A Montréal, le 21 novembre 1965, à l'âge de 73 ans, est décédée Demerise Caisse, épouse de Joseph Jacques, mère de Georges Gabrielle, Mme Roland Senécal (Aline), Jean, Mme Rodrigue Bouchard (Claire), Philippe, Mme Guy Juneau (Madeleine). Les funérailles auront lieu mercredi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.,
1415 rue Fleury est,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Ste-Madeleine-Sophie, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

KOZAK (Lorraine) — Accidentellement, à Montréal, vendredi le 19 novembre 1965, est décédée Lorraine Thériault, épouse d'Edward Kozak. La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire
Kane & Fatterly
5301, boul. Décarie
Service funèbre à l'église St-Pascal-Baylon, mardi matin le 23 novembre à 11 h. Inhumation au cimetière Côte-des-Neiges.

LAFONTAINE (Lucien) — A Pont-Viau, le 21 novembre 1965, à l'âge de 57 ans, est décédé Lucien Lafontaine, époux de Simone Côté, demeurant au 62 rue Tourangeau, appt 4. Les funérailles auront lieu mercredi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. C. Filiatrault,
90 boul. Lévesque,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Christophe, de Pont-Viau, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALONDE (Albertine) — A Rigaud, le 21 novembre 1965, à l'âge de 88 ans, est décédée Mme Aldéric Lalonde née Albertine Brasseur mère de M. Bernard Lalonde, trésorier de la ville de Rigaud. Les funérailles auront lieu mercredi le 24 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de la défunte
15 rue St-Jean-Baptiste à Rigaud
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction Duncan Roussin.

LAURIER (Gaston — A Montréal, le 19 novembre 1965, à l'âge de 51 ans, est décédé M. Gaston Laurier, demeurant à 1603 William-David. Les funérailles auront lieu mardi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonneville et Gingras,
4504, rue Ste-Catherine est,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Nom-de-Jésus de Maisonneuve, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEBEAU (Henri) — A Montréal, le 20 novembre 1965, à l'âge de 52 ans, est décédé Henri Lebeau, époux de Thérèse Lamarche. Les funérailles auront lieu mercredi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. H. Benoit,
2102 rue Fullum,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Eusèbe-de-Verceil, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LECOMTE (Marie-Anna) — A Montréal, le 20 novembre 1965, à l'âge de 81 ans, est décédée Mme Jean-Baptiste Lecompte, née Marie-Anna Castonguay. Les funérailles auront lieu mercredi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2630 rue Notre-Dame ouest,
pour se rendre à l'église St-Irenée, où le service sera célébré, et de là, au cimetière de Vaudreuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEDUC (Joséphine) — A Montréal, le 19 novembre 1965 à l'âge de 82 ans, est décédée Mme veuve Jules Leduc, née Joséphine Hébert, demeurant à 5229 Brébeuf. Mère de René, (Cécile Brosseau) ; Paul, (Alice Brosseau) ; Gerard, (Béatrice Cloutier) ; et de Maurice, de Jeanne, (Mme Euclide Pilon) ; Yvette, (Mme René Boulais) ; plusieurs neveux et nièces ainsi que plusieurs petits-enfants et arrière - petits - enfants. Les funérailles auront lieu mardi le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Paul & Fortin,
835 rue Laurier est,
pour se rendre à l'église St-Stanislas de Kostka, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEFEBVRE (Donat) — A Montréal, le 20 novembre 1965, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Donat Lefebvre, époux de Aline Lefebvre, demeurant au 6814 Louis-Hémon. Les funérailles auront lieu mardi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2251 rue Jean-Talon est,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Barthélemi, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEVASSEUR (Gabrielle) — A Notre-Dame-du-Sacre-Coeur, le 20 novembre 1965, à l'âge de 49 ans, est décédée Mlle Gabrielle Levasseur, fille de feu Napoléon Levasseur et de feu Léontine Bérubé, demeurant au 957 boul. Riendeau. Les funérailles auront lieu mardi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
E. Darche & Fils Inc.,
200 rue St-Louis, LeMoyne,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEVERT (Rolland) — A Montréal, le 21 novembre 1965, à l'âge de 45 ans, est décédé M. Rolland Levert, époux de Georgette Chouinard, demeurant à 5649 Mennereuil. Il était directeur général adjoint de l'Hôpital St-Luc et ancien directeur général du Comité des Hôpitaux du Québec. Il laisse ses filles Carolle et Michelle, ses soeurs, Mme Lucien E. Larose (Fernande), Mme Rodrigue Tremblay (Pierrette), Mlle Georgette, ses frères Jean, Frank et Paul-André. Les funérailles auront lieu jeudi le 25 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée
4419 rue Beaubien est
pour se rendre à l'église Ste-Bernadette-Soubirous où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MASSE (Alida) — A Montréal, le 19 novembre 1965, à l'âge de 74 ans, est décédée Mme veuve Albert Masse, née Alida Brabant, demeurant au 2217 Vauquelin. Les funérailles auront lieu mardi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2251 rue Jean-Talon,
à 9 h., pour se rendre à l'église St-Charles, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MENARD (Juliette) — A Montréal, le 20 novembre 1965, à l'âge de 49 ans, est décédée Juliette Valois, épouse de René Ménard, demeurant au 4350 rue Drolet. Elle laisse dans le deuil ses fils, André et Jean, ainsi que ses filles, Diane et Thérèse et plusieurs petits enfants. Les funérailles auront lieu mardi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Enrg.,
518 rue Rachel est,
à 8 h. 15, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MICHEL (Raymond) — A Verdun, le 19 novembre 1965, à l'âge de 49 ans, est décédé M. Raymond Michel, époux de Simone Mercier, demeurant au 424, 4e avenue, Verdun. Les funérailles auront lieu mardi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
5551 rue Wellington,
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes, où le service sera célébré à 10 h., et de là, au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MONTPETIT (Virginia) — A Salaberry-de-Valleyfield, le 19 novembre 1965, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme veuve Azna Montpetit, née Virginia Trudel, demeurant au 71 rue Salaberry. Les funérailles auront lieu mardi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Larin & Fils,
317 rue Victoria,
pour se rendre à l'église St-Esprit, de Valleyfield, où le service sera célébré à 10 h.. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAGE (Charles Edouard) — A Montréal, le 21 novembre 1965, à l'âge de 68 ans, est décédé Charles Edouard Pagé, anciennement de Trois-Rivières, époux de feu Lorette Gohier, père de Robert, Pierre, Jacques, Jean, André, Lyse (Mme Edouard Farhat), Micheline (Mme Marcel Dubois). Les funérailles auront lieu mercredi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée,
790 boul. Ste-Croix, St-Laurent,
pour se rendre à l'église St-Laurent, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PATRY (Adrien) — A Montréal, le 19 novembre 1965, à l'âge de 45 ans, est décédé Adrien Patry, époux de Raymonde Lavigne, père de Mireille, demeurant au 7115 ave Christophe-Colomb. Les funérailles auront lieu mardi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 est, rue Jean-Talon,
à 8 h. 15, pour se rendre à l'église St-Arsène, où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là, au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PERRON (Henri) — A St-Mathias, le 20 novembre 1965, à l'âge de 79 ans, est décédé le Docteur Henri Perron, époux de feu Alphonsine Lefebvre, demeurant à St-Mathias, comté Rouville, autrefois de : coin Letourneux et Ontario est, Montréal. Les funérailles auront lieu mercredi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira du salon
E. Tétreault & Fils Ltée,
1559 rue Montarville, St-Bruno,
à 10 h., pour se rendre à l'église St-Mathias, comté Rouville, où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là, au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PLANTE (Lionel) — A Québec, le 20 novembre 1965, à l'âge de 76 ans, est décédé le Docteur Lionel Plante, chirurgien dentiste, époux en 1ères noces de feu Bernadette Lafontaine et en 2èmes noces de feu Jeanne Rachette, demeurant à Louiseville. Les funérailles auront lieu mardi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Arthur Cloutier & Fils,
975 ave Marguerite-Bourgeoys,
à 8 h., pour se rendre à l'église St-Antoine-de-Padoue, de Louiseville, où le service sera célébré à 11 h., et de là, au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Trajet en automobile.

PLANTE (Victor) — A Montréal, le 21 novembre 1965, à l'âge de 49 ans, est décédé Victor Plante, époux d'Aurette Lemoine, demeurant au 8834 Clark. Les funérailles auront lieu mercredi, le 24 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
8535 rue St-Laurent,
pour se rendre à l'église St-Simon-Apôtre, où le service sera célébré et de là, au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PLOUFFE (Roger) — A Montréal, le 20 novembre 1965, à l'âge de 59 ans, est décédé Roger Vianney Plouffe, époux de Madeleine St-Denis, demeurant au 234 boul. Richelieu à Richelieu. Les funérailles auront lieu mardi, le 23 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Lorenzo Neveu,
7766 rue St-Hubert,
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, où le service sera célébré à 9 h., et de là, au cimetière de St-Laurent, Montréal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PRESCOTT (Evelyn Munroe) — A l'hôpital Général de Montréal, dimanche le 21 novembre 1965, est décédée Evelyn Munroe Prescott, épouse de feu Charles J. Prescott, mère de Charles, de Wellesley Hills, Mass., John, de Larchmont, N.Y., Gardner, de Fort-Chambly, et Lucy (Mme R. S. Winslow), de Scarsdale, N.Y. La dépouille mortelle est exposée à la demeure de la défunte, chemin Richelieu, Fort - Chambly. Service funèbre à l'église anglicane St. Steph